

LE LANGAGE EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



*Sous la direction de Cécile Canut
et Patricia von Münchow*



Lambert-Lucas

Si le lien entre les sciences sociales et la linguistique date du début de la constitution des disciplines, au seuil du xx^e siècle, la différence entre elles s'est accentuée au cours des décennies qui ont suivi, sans que toutefois le souci de la relation entre discours et société disparaisse. Depuis les années 1960 s'est développée en sciences du langage une série d'approches reliant des matérialités linguistiques à des « extérieurs » sociaux, culturels, psychologiques, historiques, etc. Dans la continuité de la brèche ouverte plus récemment encore par certains sociolinguistes, anthropologues, sociologues ou analystes de discours vers la compréhension réciproque et en profondeur des multiples regards portés sur les pratiques langagières, cet ouvrage a pour but d'appréhender le dire dans son hétérogénéité. Plutôt qu'une accumulation de boîtes à outils issus de chaque discipline représentée (sciences du langage, sociologie, anthropologie, psychologie sociale, psychanalyse, sciences de l'éducation, sciences de l'information et de la communication) nous proposons d'envisager une approche spécifique impliquant différentes strates interprétatives dont le point commun est de considérer le langage comme une praxis sociale.

Cécile Canut, sociolinguiste, est professeur de sciences du langage à l'Université Paris Descartes, Sorbonne Paris Cité. Elle a publié notamment Les langues à l'encan (2009, Michel Houdiard), Une langue sans qualité (2007, Lambert-Lucas) et Le spectre identitaire (2008, Lambert-Lucas). Elle a dirigé récemment (2010-2014) l'ANR Miprimo, la migration prise aux mots et plusieurs ouvrages collectifs autour du lien entre discours, récits, pratiques artistiques et migration.

Patricia von Münchow, analyste de discours, est professeur de sciences du langage à l'Université Paris Descartes, Sorbonne Paris Cité. Elle a publié notamment Les journaux télévisés en France et en Allemagne. Plaisir de voir ou devoir de s'informer (2004, 2009, Presses Sorbonne Nouvelle) et Lorsque l'enfant paraît... Le discours des guides parentaux en France et en Allemagne (2011, Presses universitaires du Mirail). Elle a récemment co-dirigé Cultures, discours, langues. Nouveaux abordages (2013, Lambert-Lucas).

Sous la direction de Cécile Canut
et de Patricia von Münchow

*Le langage
en sciences humaines et sociales*

*Ouvrage publié avec le concours
de l'Université Paris Descartes (Paris V)*



Introduction

Cécile CANUT

CERLIS, Université Paris Descartes, Sorbonne Paris Cité

Patricia VON MÜNCHOW

EDA, Université Paris Descartes, Sorbonne Paris Cité

Le langage constitue la matière première de l'ensemble des disciplines en sciences humaines et sociales : que les individus soient sollicités pour des entretiens, des récits de vie, des questionnaires ou observés par l'intermédiaire de productions verbales indépendantes du travail de recherche, que leurs productions soient orales ou écrites, c'est bien toujours par le discours que s'opère la relation entre les chercheurs et les sujets, qui sont souvent leurs interlocuteurs. C'est aussi essentiellement par les dires de ces derniers (même en leur absence, lors d'études de textes ou de discours écrits) que se construisent la plupart des analyses scientifiques, en interaction avec d'autres composantes (comportements, attitudes, etc.).

Si le lien entre les sciences sociales et la linguistique date du début de la constitution des disciplines, au seuil du XX^e siècle, la différence entre elles s'est accentuée au cours des décennies qui ont suivi, sans que toutefois le souci de la relation entre discours et société ne disparaisse. Depuis les années 1960 se sont développées en sciences du langage une série d'approches reliant des matérialités linguistiques à des « extérieurs » sociaux, culturels, psychologiques, historiques, etc. Il s'est agi de construire un ensemble d'outils et de méthodes d'analyse visant à appréhender *le dire* dans son hétérogénéité : on n'invente pas ce que l'on dit, on répète presque toujours (tout en le transformant) ce qui a été dit avant ou ailleurs... Au-delà de ce premier aspect étudié très tôt par Bakhtine-Volochinov, à travers la notion de *dialogisme*, il convient de prendre en compte la labilité des significations émergentes au sein des conversations. Une des premières leçons des approches sociodiscursives est bien celle-ci : les êtres parlants négocient en permanence le sens donné à leur énoncé, ce qui implique un travail permanent d'interprétation et d'ajustement discursif.

La spécificité de ce jeu permanent sur les significations et donc de cette hétérogénéité réside dans son ancrage interactionnel et plus largement social. Les espaces familiaux, sociaux, médiatiques, historiques, culturels, politiques, géographiques, etc., conditionnent certaines de nos pratiques et de nos paroles. Au-delà d'une simple corrélation, ce sont les interactions (qui parle à qui, quand, comment, pourquoi ?) qui infléchissent nos choix de mots, de

tons, de syntaxes, de formes, de manières de parler. Les relations de pouvoir ou au contraire les rapports d'intimité ne conduisent pas aux mêmes façons de parler, aux mêmes reprises discursives, aux mêmes enjeux sociaux dans la mise en mots du quotidien. En ce sens, il faut absolument prendre en compte le rôle de la parole en tant que marqueur social ainsi que celui de la matérialité linguistique en tant que constitutive des positions subjectives au sein de la société pour pouvoir comprendre les liens sociaux, ces derniers étant irréductibles à des catégories constituées *a priori* et hors contexte énonciatif. De fait, l'enchâssement des praxis langagières et sociales oblige à rendre compte de la complexité des comportements et des transformations sociales au cœur de la variation des formes de parole. Si l'anthropologie américaine a très tôt compris la nécessité de toujours appréhender la dimension contextuelle et langagière des pratiques de manière conjointe aux comportements, aux gestes, aux actes, l'anthropologie française s'en est peu préoccupée. Le *linguistic turn*, ainsi que l'évoque Éric Chauvier (2011 en ligne), pourtant déterminant pour éviter la décontextualisation des catégories classificatoires chères aux ethnologues, n'a pas pris en France¹. La constitution du discours comme lieu de l'articulation du social et du langagier a été par contre très tôt définie par les analystes du discours.

*

En 1976, Louis Guespin annonçait : « Le niveau du discours est celui où linguistique et société s'articulent » (1976 : 6). En effet, en sciences du langage, « les signifiants à tous les niveaux peuvent être pris en charge par deux appréhensions distinctes : l'une qui renvoie au seul ordre de la "langue", l'autre qui se rapporte à quelque référentiel anthropologique (biologique, social, psychologique...), destiné à signifier, aux deux sens du mot, une position dans un environnement » (Maingueneau 1988 : 23). Ainsi Dominique Maingueneau distingue-t-il « la linguistique de la "langue" » de « celle du "discours" » (*ibid.* : 24).

Comment poursuivre aujourd'hui la réflexion amortie il y a longtemps déjà en France, notamment en sociolinguistique et en analyse du discours, et devenue majeure dans le monde anglo-saxon – autour de la *Linguistic Anthropology* ou de la *Critical Discourse Analysis* – au sujet de l'articulation entre le fonctionnement des pratiques langagières ou des discours et celui des phénomènes d'ordre sociohistoriques, culturels et politiques ? Il ne s'agit pas d'étudier l'un au regard de l'autre comme deux espaces en miroir, mais bien de comprendre comment les contextes et les espaces sociaux sont configurés, créés, transformés par le langage et inversement. Cette ambition nécessite une solide conception méthodologique et épistémologique, et donc une bonne appréhension des différents champs de connaissance. Or les acteurs des différentes disciplines « du social » et/ou « du discours » ont tendance à

1. L'ethnolinguistique, fidèle à une approche structuraliste et renvoyant pendant plusieurs décennies à un point de vue culturaliste et essentialiste du langage, n'a jamais considéré les locuteurs comme des interlocuteurs dont les positionnements subjectifs sont aussi mobiles que les pratiques langagières.

évoluer dans une certaine méconnaissance les uns des autres. Ainsi Diane Vincent (2012 : 86-87) insiste sur l'opposition « qui met en compétition et dans un contexte d'ignorance réciproque deux appareillages distincts pour produire soit une analyse linguistique des discours, soit une analyse sociale et humaine qui repose sur des discours » (2012 : 86-87). Alors que l'analyse linguistique des discours constitue un « domaine spécifique de recherche » relevant des sciences du langage, « l'analyse sociale et humaine reposant sur des discours » serait une « pratique » pouvant se situer dans n'importe quelle discipline « faisant intervenir des discours » (*ibid.*). En ce qui concerne l'interdisciplinarité ou la pluridisciplinarité, Vincent constate que l'analyse linguistique des discours « fait souvent l'économie des apports théoriques et méthodologiques des disciplines dédiées au problème social sous analyse » alors que « [l]es sciences humaines et sociales font souvent l'économie des apports théoriques, méthodologiques et empiriques de l'analyse "linguistique" des discours » (*ibid.*).

Dans cet ouvrage, l'ambition est de poursuivre une brèche ouverte par certains sociolinguistes, anthropologues, sociologues ou analystes de discours vers la compréhension réciproque et en profondeur des multiples regards portés sur les pratiques. Plutôt qu'une accumulation de boîtes à outils issus de chaque discipline, nous proposons d'envisager une approche spécifique impliquant différentes strates interprétatives, mais dont le point commun est de considérer le langage comme une *praxis sociale*. Le langage ne sert donc pas seulement à transmettre des messages, il n'est jamais « neutre » comme le répète Alessandro Duranti (2003) : il positionne son locuteur dans un espace-temps, dans une relation aux autres, dans des positionnements intersubjectifs et donc au cœur de l'articulation entre penser, pouvoir, discours et actes.

*

La faculté de sciences humaines et sociales de l'université Paris Descartes est un lieu de prédilection pour réfléchir aux pratiques de recherche qui font intervenir des ou du discours, car c'est un lieu dans lequel les linguistes côtoient des sociologues, anthropologues et chercheurs en sciences de l'éducation, au lieu d'être rattachés au domaine « Arts, Lettres et Langues » comme c'est le cas dans de nombreuses autres universités².

Le fait que tous les laboratoires réunissent des chercheurs de différentes disciplines ne génère pas en soi de la pluridisciplinarité et encore moins de l'interdisciplinarité, mais peut la favoriser. Sans doute ne sommes-nous pas encore suffisamment « indisciplinés »³, mais des synergies naissent de-ci de-là, visant à construire un autre rapport au savoir et une vision renouvelée du

2. Nous avons d'ailleurs fondé la conception de notre nouveau master « Signes, discours et monde contemporain », ouvert à la rentrée 2014, sur la dynamique que peut créer cette place des sciences du langage au sein des sciences humaines et sociales, place qui pour nous met tout naturellement au centre de la réflexion l'appréhension qui met les signifiants en relation avec le monde.

3. Le numéro 67 de la revue *Hermès*, sorti en décembre 2013, titre : « Interdisciplinarité : entre disciplines et indisciplines ».

rôle du discours⁴. C'est dans ce cadre qu'est née l'idée d'un colloque tentant d'articuler langage et espaces socio-psycho-anthropologiques. Ce colloque international a eu lieu en décembre 2013 et a attiré un public extrêmement nombreux. En dehors de quelques chercheurs extérieurs que nous avons invités à présenter leurs travaux, tous les collègues de Paris Descartes qui ont souhaité participer à ce dialogue au sujet du langage en sciences humaines et sociales ont pu proposer une communication. Le croisement entre disciplines – sciences du langage, sociologie, anthropologie, psychologie sociale, psychanalyse, sciences de l'éducation, sciences de l'information et de la communication – a donc été aléatoire, fondé sur le désir des intervenants de partager des expériences transdisciplinaires.

Cet ouvrage constitue le prolongement du colloque, sans se limiter à en reproduire les communications. Ainsi avons-nous proposé à Josiane Boutet, directrice de la revue *Langage & Société* et œuvrant depuis des décennies à la relation entre pratiques sociales et langage, de l'introduire. Elle propose ici son analyse d'une histoire mouvementée des constructions, déconstructions et reconstructions disciplinaires, toujours dans l'entre-deux des espaces sociaux et linguistiques.

En écho à cette préface, nous invitons à une relecture du texte d'Antoine Meillet de 1905, « Comment les mots changent de sens », article précieux et difficilement trouvable, qui figure en annexe de ce volume.

Bernard Lahire est, quant à lui, un des rares sociologues à s'être intéressé de très près aux enjeux langagiers et scripturaux ; il revient ici sur la nécessité pour les sociologues de prendre en compte les pratiques langagières ancrées dans des structures sociales et dépendantes des relations de pouvoir que ces structures génèrent.

Bertrand Masquelier se penche ensuite sur l'importance du lien entre linguistique et anthropologie aux États-Unis, à l'origine de la fécondité de ces approches américaines (*linguistic anthropology*) qu'il pratique depuis longtemps à partir de leur spécificité interlocutive, en constituant ce qu'il nomme une *anthropologie interlocutive*.

Dans cette même perspective, Cécile Canut propose une analyse de cas, intégrant pratiques langagières, corporelles et sociales, afin d'esquisser quelques éléments de ce qui pourrait être une méthode d'analyse de ces pratiques non pas dissociées et corrélées entre elles, mais appréhendées dans leur singularité à chaque interaction.

Elsa Ramos fait part, quant à elle, d'une réflexion méthodologique autour du *jeu* des significations entre enquêteurs et enquêtés, lors d'entretiens menés par des étudiants autour de « l'obésité ».

Erwan Dianteill étudie un aspect spécifique de l'anthropologie du religieux concernant la communication avec les esprits, ou encore ce qu'il nomme la *polyphonie spirituelle*, grande absente des études en anthropologie.

4. Le projet inter-équipes ANR MIPRIMO (*La migration prise aux mots*) dirigé par Cécile Canut regroupant des linguistes, des anthropologues, des sociologues, des historiens et des littéraires, est un exemple tout à fait symptomatique de ces nouvelles approches transdisciplinaires. Par ailleurs au sein du laboratoire EDA, chercheurs en sciences de l'éducation et en sciences du langage collaborent régulièrement dans le cadre de projets tantôt ponctuels, tantôt de grande envergure, comme par exemple l'ANR REVEA, dirigée par Eric Bruillard et, pour l'équipe EDA, par Margaret Bento.

Sabine Caillaud aborde la question des discours et des représentations psychosociales, faisant émerger un lien entre psychologie et analyse de discours à partir de la méthode d'analyse dite de la *triangulation* portant sur les représentations du changement climatique en France et en Allemagne.

Ensuite, la communication croisée entre un psychologue clinicien chercheur en sciences de l'éducation (Bernard Pechberty) et une analyste de discours linguiste (Marie Veniard), visant à mettre au jour, dans cette double perspective disciplinaire, des catégories pour comprendre et interpréter la parole de professionnels de l'éducation dans le champ du « handicap mental », montre à quel point cette transdisciplinarité est féconde.

Sous un autre angle, Alice Krieg-Planque montre à travers de multiples exemples que l'analyse de discours est déterminante pour la compréhension des phénomènes abordés en sciences de l'information et de la communication et plus précisément, en l'occurrence, dans des travaux sur la communication des organisations et des institutions.

Johannes Angermuller, se situant au cœur de cet espace pluridisciplinaire qu'est l'interface entre langage et société, propose un tournant praxéologique pour l'analyse du discours. Il montre comment on peut rendre compte des pratiques dans le cadre de cette discipline à l'aide de quelques exemples relevant du discours académique, qu'il analyse justement comme une pratique de positionnement des chercheurs en question.

À partir du constat que les chercheurs dans les différentes disciplines en sciences humaines et sociales mobilisant l'analyse du discours se connaissent souvent mal, Patricia von Münchow insiste d'abord sur les spécificités d'une analyse du discours en sciences du langage et propose ensuite de mieux penser l'articulation entre analyse linguistique des discours et sciences humaines et sociales, soit entre le discours et ses extérieurs ou encore entre texte et contexte.

Dominique Maingueneau, enfin, passe en revue les différents sens du mot « discours », ainsi que les leitmotivs qui lui sont associés. Il distingue « théoriciens du discours » et « analystes du discours » qui étudient des corpus et qui peuvent s'inscrire en différentes disciplines du discours. L'auteur insiste également sur les « territoires » de recherche pouvant regrouper des chercheurs de différentes disciplines du discours, voire de divers champs.

Qu'elles proposent des analyses de corpus à l'aide de catégories « interdisciplinaires », qu'elles ouvrent de nouvelles pistes d'analyse en rapprochant des notions en provenance de disciplines différentes ou encore qu'elles balisent le champ en montrant ce qui se fait depuis longtemps, ce qui se fait actuellement et ce qui ne se fait pas encore, les contributions à ce volume participent toutes à la réflexion sur la nature de la place du langage en sciences humaines et sociales et constitueront, nous l'espérons, une base pour la poursuite du dialogue entre chercheurs de disciplines différentes.

Références

CHAUVIER Éric, 2011, « Retour à l'ordinaire. Anthropologie et tournant linguistique. Autour du livre de Richard Rorty, "Le tournant linguistique" », *Anthropologia Bordeaux* (disp. en ligne).

- DURANTI Alessandro, 2003, «Language as Culture in US Anthropology. Three Paradigms », *Current Anthropology*, vol. 44, n° 3, p. 323-347.
- GUESPIN Louis, 1976, « Introduction. Types de discours ou fonctionnements discursifs ? », *Langages*, n° 41, p. 3-12.
- MAINGUENEAU Dominique, « “Langue” et “discours”. La linguistique et son double », *DRLAV*, n° 39, 1988, p. 21-32.
- VINCENT Diane, 2012, « De la demande sociale à l’offre de service : l’analyse du discours face au transfert de connaissances », dans Frédéric Pugnère-Saavedra, Frédérique Sitri et Marie Veniard, *L’Analyse du discours dans la société. Engagement du chercheur et demande sociale*, Paris, Honoré Champion, p. 85-101.

Préface

Le langage et les langues en sciences sociales : une question toujours vive

Josiane BOUTET

Université Paris Diderot, Sorbonne Paris Cité
directrice de la revue *Langage & Société*

Les relations entretenues par les sciences sociales avec le langage et les langues ne peuvent pas être traitées en quelques lignes¹, tant elles sont pour le moins complexes, diverses et variables au plan historique. De façon paradoxale, alors que l'idée que le social est pour une large part d'ordre langagier et discursif ne fait pas débat, les sciences sociales n'en tirent pas nécessairement toutes les conséquences quant au traitement et à la prise en compte qu'elles font des données langagières. C'est ce que remarquait en 1992 le sociologue Harrison White (tr. fr. 2011 : 38 et sv.). Mais déjà en 1939, le linguiste norvégien Alf Sommerfelt cité par Marcel Cohen (1956 : 27) notait ce point et soulignait le faible intérêt des sciences sociales pour les langues : « Sociologues et ethnologues ne se soucient généralement pas de l'étude linguistique, en dépit du rôle que joue la langue dans les sociétés qu'ils étudient. » En France, la sociologie continue d'être sourde à la question des langues, du plurilinguisme et à leurs effets proprement sociaux – à l'exception de trajectoires comme celle du sociologue Bernard Poche (1991).

Ce regard critique doit bien entendu être fortement modulé par l'existence de théorisations fécondes émanant des sciences sociales elles-mêmes. En effet, de grands intellectuels comme Émile Durkheim (voir plus loin), Erwin Goffman ou Pierre Bourdieu ont placé le langage au centre de leurs préoccupations et élaboré des théories sociales du langage. Il en va de même de courants ou d'écoles de pensée comme l'ethnométhodologie dont le projet scientifique repose sur l'étude des interactions humaines, dont les interactions verbales ; ou encore l'ethnographie de la communication, l'anthropologie linguistique, l'ethnolinguistique ou la philosophie analytique du langage. Il faut aussi souligner le projet de développer une sous-discipline « sociologie du langage » au sein des études sociologiques françaises (comme il existe une sociologie du sport, de la ville ou du travail). Porté initialement par Pierre Achard (1993), ce projet est aujourd'hui en phase d'institutionnalisation au sein de l'Association internationale de sociologie de langue française (AISLF) sous la forme d'un groupe de travail (GT 16) dirigé par Marc Gladys, avec entre autres Johannes Angermüller (voir sa contribution ici-même).

1. On doit à François Leimdorfer un panorama historique très complet de la façon dont la sociologie s'est emparée de la question du langage (2010).

Mais ces théorisations sont loin d'irriguer l'ensemble des sciences sociales. On y voit le langage et la linguistique être instrumentalisés, les connaissances linguistiques considérées comme pourvoyeuses de modèles d'analyse, surtout lorsque ces derniers sont informatisés. Des conceptions du langage de sens commun, tant critiquées par Bourdieu, continuent d'y avoir cours. Ainsi, la conception représentationnelle du langage, de nature pré-scientifique, est largement répandue en sciences humaines et sociales, et particulièrement en sociologie. Le langage, les discours, les données issues d'entretiens ou d'observations y sont envisagés comme des moyens d'accès à autre chose : aux connaissances, aux représentations, aux attitudes, aux opinions des acteurs sociaux. Le langage lui-même, les verbalisations des acteurs sont considérés comme transparents, sans matérialité propre, purs habillages sémiotiques de connaissances, d'opinions établies et élaborées antérieurement dans un processus de pensée en partie extérieur à *l'hic et nunc* de l'interaction, et accessibles par les méthodes d'analyse de contenu. Il en va de même des conceptions instrumentales ou technicistes du langage, très courantes en économie, sciences de la gestion, psychologie du travail ou ergonomie, qui font de celui-ci un simple transfert d'information d'un émetteur vers un récepteur. L'information, les messages, la transmission d'informations assurée par les échanges verbaux sont des phénomènes qui ont depuis longtemps retenu l'attention des ingénieurs, du management, des services de communication des entreprises, comme de certains chercheurs en sciences humaines. De telles conceptions technicistes sont souvent adoptées par le management des entreprises.

Un peu d'histoire

Pourtant les choses avaient très bien commencé. Dès la fin du XIX^e siècle, un lien théorique fort entre langage et sciences sociales s'était noué (v. Boutet 2010) : avaient été engagés le dialogue et la collaboration fondateurs entre Émile Durkheim et Antoine Meillet. Ce dernier avait entretenu très tôt des relations avec la sociologie, discipline en cours de constitution à Paris, autour des deux rivaux qu'étaient Gabriel Tarde et Durkheim. Meillet avait collaboré en 1893 à la *Revue internationale de sociologie*, à laquelle Tarde participait régulièrement. Mais c'est surtout par son article de 1904, « Comment les mots changent de sens » (reproduit ici même page 183 et suiv.), que la pensée sociologique de Meillet avait été connue. Cet article avait paru dans *L'Année sociologique*, revue fondée par Durkheim en 1898 et dans laquelle Meillet avait créé en 1903 une rubrique « Linguistique ». Il y partageait l'idée durkheimienne que le langage est éminemment un fait social qui répond à la définition qu'en avait donnée Durkheim, à savoir « les caractères d'extériorité à l'individu et de coercition ». Meillet reprochait aux études linguistiques de demeurer à l'écart de la sociologie, alors en phase active de constitution, et de ne pas s'intéresser « au milieu social où se développent les langues » (1904 : 2). De ce fait, on ne connaît toujours pas, disait-il, « les causes des faits de langue ». Or ces causes doivent être « de nature sociale » car « si le milieu dans lequel évolue le langage est un milieu social, si le langage n'est maintenu et conservé que par ces relations, si enfin

les limites des langues tendent à coïncider avec celles des groupes sociaux, il est évident que les causes dont dépendent les faits linguistiques doivent être de nature sociale, et que seule, la considération des faits sociaux permettra de substituer en linguistique à l'examen des faits bruts la détermination des procès, c'est-à-dire à l'examen des choses, l'examen des actions, à la pure constatation de rapports entre phénomènes complexes, l'analyse de faits relativement simples considérés chacun dans leur développement particulier » (1904 : 3).

Comme on le voit, il s'agissait là d'un programme puissant dans lequel le langage en tant que « fait social » ne pouvait être étudié indépendamment des conditions sociales de son émergence. Cette conception, qu'on qualifierait aujourd'hui de sociolinguistique, a trouvé un disciple et continuateur en la personne de Marcel Cohen, dont le destin intellectuel et l'influence scientifique ont été pour le moins complexes². Cohen, poursuivant le programme de Meillet et Durkheim, a considéré que « le langage n'existe qu'en société et la société n'existe que s'il y a communication entre les hommes », et qu'il n'y a donc de linguistique que sociale ou sociologique. En conséquence pour lui, « la linguistique est une branche de la sociologie ».

Mais la déferlante du structuralisme à partir des années 1930, dans les sciences sociales en général et en linguistique en particulier, a eu raison de ces conceptions sociales du langage. On a prôné l'étude des structures contre celle du sens, l'éviction de la signification des échanges verbaux, l'abstraction du phonème contre la réalité du son et des productions réelles des locuteurs, etc. De façon paradoxale³, Cohen avait très rapidement reconnu l'importance des propositions du Cercle phonologique de Prague en 1928. Dès 1929, il avait fait un compte rendu élogieux de la première livraison des travaux du Cercle. Mais il n'avait pas du tout pris conscience de l'ampleur du mouvement intellectuel naissant. Il n'avait pas vu venir la montée d'un structuralisme envahissant la pensée linguistique mondiale ; une entreprise de domination intellectuelle dont le retour en 1955 de Columbia d'André Martinet, titulaire de la chaire de linguistique générale à la Sorbonne, sur laquelle il règnera sans partage aucun jusqu'aux années 1970, sera le signe absolu.

Dans ces années 1970 en France, deux champs se constituent qui critiquent et mettent résolument en question les postulats du structuralisme : la sociolinguistique et l'analyse de discours⁴. Renouant avec une approche sociologique du langage, du discours et des interactions, ces disciplines placent le travail interdisciplinaire au cœur de leurs démarches. Ce positionnement est particulièrement bien illustré par la revue *Langage et Société*, créée en 1976 par un groupe de jeunes linguistes, sociologues et ethnologues, et qui a promu le développement de l'analyse de discours et de la sociolinguistique. Tout au long des près de quarante années de parution, cette revue a

2. Voir *Langage et Société* 128 (2009).

3. C'est en effet au nom du structuralisme, entre autres, que le jeune Julien Greimas fera une critique incendiaire de *Pour une sociologie du langage* en 1956, lui reprochant de n'être pas un ouvrage structuraliste.

4. Je renvoie le lecteur à la contribution de Dominique Maingueneau ici-même pour une approche réflexive sur l'analyse de discours.

œuvré au dialogue entre les différentes sciences sociales, au questionnement mutuel des évidences propres à chaque discipline (le langage pour les sociologues, la société pour les linguistes), au développement d'une pensée sociale du langage ; tout en restant ouverte à des positionnements scientifiques, des cadres et des écoles théoriques différents, voire divergents.

Le langage comme pratique sociale

Une des difficultés du dialogue entre linguistes et sciences sociales réside dans la persistance, comme je l'ai évoqué plus haut, de conceptions de sens commun du langage et des langues conçues comme des représentations du monde et des idées. Le défi théorique des sciences sociales est de penser autrement les verbalisations qu'elles analysent ; de les envisager comme des pratiques sociales et non pas seulement comme des représentations symboliques du monde ; d'en accepter le caractère performatif et pas seulement illustratif. C'est ce que nous avançons lorsque que nous avons créé le néologisme de « pratiques langagières » en 1976 (Boutet, Fiala & Simonin 1976 : 66-85), afin d'ancrer la réflexion du linguiste dans une approche praxéologique du langage et non pas formalisante ou structurale. Sans nous être inscrits à l'époque dans la pragmatique linguistique, sans bien entendu avoir pu prévoir ce que plusieurs années plus tard on nommera le « turn actionnel » et que nous avons en quelque sorte anticipé, nous mettions en avant une conception praxéologique du langage, aux antipodes d'approches formalisantes, structuralistes qui réduisent le projet de la linguistique à une étude des systèmes, des formes linguistiques, hors de tout contexte social de production et de réception, et hors de toute interaction.

La notion de pratiques langagières fut très largement reprise par la suite, comme une sorte d'équivalence à « usages, façons de parler, conduites de langage ». L'ancrage dans la théorie marxiste des pratiques sociales, qui avait été déterminant pour nous, s'est bien souvent perdu. Or nous affirmions avec cet emploi de la notion de *pratiques* que l'activité de langage des locuteurs est d'abord et avant tout une *pratique sociale*. A ce titre, elle n'est pas réductible à une pure description ou explication du monde mais elle a une puissance d'action sur celui-ci ; non seulement le langage dit le monde mais le langage transforme, modifie, façonne ce monde. Dans cette conception théorique, le langage est considéré avant tout comme une *praxis*.

En Europe dans le courant des années 1980, cette problématique de l'action s'est développée⁵ – plusieurs courants comme la pragmatique, la sociologie des interactions, l'analyse de conversation, l'ethnométhodologie convergeant non seulement sur les interactions, mais aussi sur l'action, au point que l'on a parlé d'un tournant praxéologique, d'un tournant actionnel ou d'un paradigme actionnel⁶. Il faut ici sans doute remarquer que l'un des courants nés dans les années 1970 en France, l'analyse de discours, s'est longtemps tenu à l'écart du tournant actionnel, privilégiant l'étude des

5. En sciences du langage, on pourra noter que l'Association des Sciences du Langage a organisé en 1987 deux Journées sur l'interaction (ASL 1989).

6. Pour les sciences du langage françaises, je souligne l'importance de la praxématique qui s'inscrit de façon centrale dans une conception praxéologique du discours (voir les livraisons de *Cahiers de praxématique*).

surfaces discursives aux pratiques des interactants – et ce, à la différence notable de ce qui s’est passé aux USA où la *discourse analysis* est fondamentalement de nature interactionnelle et s’intéresse au langage en action. Reprenons la célèbre distinction de Louis Hjelmslev entre « l’objet étudié » et « l’objet visé » – l’objet étudié étant celui dont part le chercheur pour arriver ensuite à l’objet visé qui est véritablement son objet propre. Si on compare les conceptions françaises et étatsuniennes du discours, on voit qu’on passe d’un « objet étudié » de nature monologique et logocentré dans l’analyse de discours à la française à un « objet étudié » interactionnel, dialogal dans la *discourse analysis*. On passe d’un « objet visé » de nature idéologique ou politique à un « objet visé » culturel ou social. Les travaux en *discourse analysis* comme en anthropologie linguistique analysent la coaction verbale entre deux locuteurs qui construisent conjointement cette action. La *discourse analysis* envisage l’activité de langage en tant qu’elle est fondamentalement une coaction. Le contexte intellectuel français a sans doute rendu les conceptions actionnelles du langage plus difficilement audibles qu’aux États-Unis.

Des façons de faire

J’ai personnellement toujours travaillé à construire les possibilités intellectuelles d’un dialogue et d’une collaboration durable et systématique entre les disciplines, autour d’objets de recherche communs : ce peut être la ville, le travail, l’école, la formation, etc. Bref, il s’agit de construire une pluridisciplinarité. Ceci a permis de faire évoluer les façons de faire de la recherche. On est passé de projets construits autour d’engagements intellectuels et théoriques, autour de problématiques théoriques et politiques fortes (ainsi le projet de l’analyse du discours de Michel Pécheux, 1969), à des projets construits autour *d’objets*, non strictement disciplinaires, supposant la conjonction et la mise au travail en commun de plusieurs disciplines : la ville et l’urbain, le travail, les nouvelles migrations internationales, la violence, le corps, etc. On a ainsi créé des espaces de travail à l’interface entre les problématiques sociales, économiques et les problématiques linguistiques : les travaux en sociolinguistique urbaine ; les travaux pluridisciplinaires autour de la violence verbale ; les travaux sur le monde du travail (Borzeix & Fraenkel éds 2001 ; Boutet 2008). Sur ce dernier domaine, je préciserai la façon dont nous avons construit l’interdisciplinarité dans le Réseau *Langage et Travail*, dont j’ai été l’une des cofondatrices en 1986.

Le Réseau s’est au départ constitué sur une simple conjonction ou adjonction des sciences du travail et des sciences du langage. Nous y avons progressivement dégagé un objet commun (« les activités de langage au travail ») que je nommerai plus tard par le concept de « part langagière du travail ». Or cette part langagière du travail n’était initialement l’objet d’aucune des disciplines initiales : le travail n’était pas l’objet des sociolinguistes ou des spécialistes de sciences de la communication, pas plus que le langage n’était l’objet des sociologues, des ergonomes, des psychologues du travail ou des spécialistes des sciences de la gestion. Pour converger ensemble sur cet objet proprement novateur, il a fallu que chaque spécialiste interroge ce qui est

considéré comme des acquis dans sa propre discipline, voire comme des évidences, qu'il intègre à ses propres paradigmes intellectuels les préoccupations majeures des autres disciplines. Ainsi les sociolinguistes et analystes de discours du Réseau ont été confrontés à des champs théoriques peu familiers au départ, comme le champ de la praxéologie, à travers les concepts d'action, d'activité de travail ou de coopération. Ils ont dû à la fois les intégrer dans leur réflexion mais surtout faire interagir ces notions avec les appareils conceptuels issus de la linguistique, comme avec leurs propres analyses et descriptions. C'est ainsi, par exemple, que la notion apparemment évidente de « conversation », comme le modèle communicationnel qu'elle suppose, ont été déplacés : en situation de travail, il n'y a pas de langage qui se déploierait en lui-même et pour lui-même, le langage y est toujours tendu vers une finalité, vers une action à accomplir.

Cette évolution des façons de faire de la recherche, depuis des positionnements théoriques forts vers des regroupements pluridisciplinaires autour d'objets communs, trouve sans doute un prolongement actuel dans une nouvelle configuration des relations entre disciplines. Dans un contexte de mondialisation économique et politique, on assiste à la mise en question et à la transgression des frontières : aussi bien les frontières entretenues par les genres artistiques (théâtre, musique, peinture, sculpture, arts visuels, etc.) et remises en question dans les performances artistiques, que les frontières scientifiques fabriquées historiquement par les disciplines⁷. Certes, ce mouvement n'est pas nouveau et des champs déjà anciens comme la sociolinguistique, l'ethnolinguistique, l'ethnographie de la communication ou l'anthropologie du langage signaient déjà bien l'exigence d'une forme d'interdisciplinarité. Il me semble que, désormais, c'est l'existence même des disciplines qui est questionnée par les pratiques des jeunes chercheurs, lesquels bien souvent ne se catégorisent plus que difficilement comme ethnologues, sociologues, sociolinguistes ou analystes de discours (sauf au plan des nécessités institutionnelles).

Références

- ACHARD Pierre, 1993, *Sociologie du langage*, Paris, Puf.
- Association des Sciences du Langage, 1989, *L'Interaction*, Paris, Buscila.
- BORZEIX Anni et FRAENKEL Béatrice (éds), 2001, *Langage et Travail. Communication, cognition, action*, Paris, Editions du CNRS.
- BOUTET Josiane, 2008, *La Vie verbale au travail : des manufactures aux centres d'appels*, Paris, Octarès.
- BOUTET Josiane, 2010, « Histoire de la sociolinguistique française », dans Médéric Gasquet-Cyrus et alii, *Pour la (socio)linguistique*, Paris, L'Harmattan.
- BOUTET Josiane, FIALA Pierre et SIMONIN Jacky, 1976, « Sociolinguistique ou sociologie du langage », *Critique*, n° 344, p. 68-85.
- COHEN Marcel, 1956, *Pour une sociologie du langage*, Paris, Albin Michel.

7. Voir ici-même l'article de Cécile Canut.

- LEIMDORFER François, 2010, *Les Sociologues et le langage*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.
- MEILLET Antoine, 1904, « Comment les mots changent de sens », *L'Année sociologique*, p. 1-38.
- PÉCHEUX Michel, 1969, *L'Analyse automatique des discours*, Paris, Dunod.
- POCHE Bernard, 1991, « La pluriculturalité européenne et sa logique historique. Un schéma de la diversité », *Hermès, La Revue*, n° 23-24, Paris, CNRS éditions, p. 49-56.
- WHITE Harrison C., 2011, *Identité et contrôle. Une théorie de l'émergence des formations sociales*, Paris, Éditions de l'EHESS (tr. fr. d'*Identity and Control*, Princeton, Princeton University Press, 1992).

De la nécessité de ne pas dissocier le langagier et le social¹

Bernard LAHIRE

Centre Max-Weber, École normale supérieure de Lyon

La coupure institutionnelle entre la sociologie (et, plus généralement, l'ensemble des sciences dites sociales : anthropologie, histoire, sciences politiques, économie, etc.) d'une part, et la linguistique (et, plus largement, toutes les sciences des productions symboliques : sémiologie, analyses de discours, théories esthétiques, théories de la littérature, etc.) d'autre part, constitue un puissant obstacle à la compréhension et des phénomènes dits *sociaux* et des phénomènes dits *linguistiques* (symboliques, esthétiques, iconiques, discursifs, textuels, etc.). Le type d'organisation des études scientifiques de la réalité dans lequel nous évoluons depuis que ces disciplines existent, et notamment la division scientifique du travail entre les sciences des contextes sociaux d'énonciation ou des propriétés sociales des énonciateurs et les sciences du langage ou des formes symboliques, entre les sciences chargées de l'étude des conditions sociales de production des œuvres (ou des discours) et les sciences qui se consacrent à l'étude des œuvres (ou des discours), institue une rupture quasi ontologique entre des éléments qui ne sont, au fond, que des aspects différents d'une même réalité. L'opposition entre sociologisme et formalisme, lecture externe et lecture interne, conduit ainsi à poser le faux problème du *rapport* entre l'« externe » et l'« interne », entre le « social » et le « linguistique » (le « symbolique », le « discursif », etc.), comme s'il s'agissait de mettre en relation deux substances hétérogènes nettement séparées dans la réalité.

Poser la question du *rapport* (du type de lien ou du mode d'articulation) entre le social et le langagier, le contexte et l'œuvre, etc., suppose d'accepter tacitement de s'inscrire dans l'état d'organisation institutionnelle de la science et de l'université (fondé sur une distribution particulière des objets d'études légitimes entre les différentes disciplines) qui est à l'origine même du problème théorique qu'on tente désespérément de résoudre ou de dépasser.

Les chercheurs en sciences sociales peuvent ainsi consacrer tout leur temps à décrire et à analyser la réalité des pratiques ou des comportements, des stratégies et des trajectoires sociales individuelles ou collectives, des

1. Ce texte est une version allégée d'un article initialement publié sous le titre : « De l'indissociabilité du langagier et du social », *Sociolinguistic Studies*, Equinox Publishing, London, U.K., Special issue « Analysing language to understand social phenomenon », vol. 3.2, 2009, p. 149-175.

institutions et des groupes, des formes d'exercice du pouvoir et des types de domination ou des configurations de relations d'interdépendance (des plus « micro » aux plus « macro ») en ignorant à peu près complètement la dimension langagière de ces différents aspects de la réalité sociale. Le langage – celui de l'enquêté qui répond aux questions d'un intervieweur ou qui remplit un questionnaire, celui d'acteurs qui interagissent verbalement ou qui produisent des discours oraux ou écrits dans le cadre de leurs activités, etc. – est alors traité comme un simple document transparent « qu'on traverse pour appréhender une réalité d'un autre ordre » (Kerbrat-Orecchioni 1982 : 180). Le langage – les différentes formes que peuvent prendre les pratiques langagières – est bien omniprésent dans les recherches sociologiques, mais il est assez systématiquement négligé ou ignoré en tant que tel.

En faisant retour sur une série de travaux sociologiques qui composent mon propre parcours de recherche, je m'efforcerai ici de montrer ce que l'analyse des faits sociaux peut gagner en pertinence à prendre en compte la question langagière. L'examen de questions aussi diverses que l'échec scolaire des enfants de milieux populaires à l'école primaire, les pratiques d'écriture domestiques, les processus d'incorporation des habitudes mentales et comportementales, la formation et la mise en œuvre (individuelles et collectives) des catégories de perception et de représentation du réel, ou encore le pouvoir symbolique et ses conditions d'exercice, permet de mettre en lumière l'omniprésence des pratiques langagières et la nécessité dans laquelle se trouve le sociologue de les attacher aux faits qu'il étudie. La diversité des objets d'étude, qui pourrait sembler *a priori* constituer une collection hétéroclite de problèmes ou de situations, s'avère en fait cruciale si l'on veut prendre toute la mesure du lien entre les formes de vie sociale et les pratiques langagières et ne pas s'enfermer dans l'étude d'un seul genre de pratiques.

1. Le langage, objet d'une attention spécifique : école et pratiques d'écriture

Les analyses sociologiques de l'école des années 1970 (Bourdieu & Passeron 1970 ; Baudelot & Establet 1971) avaient en commun de ne pas étudier *de façon centrale* les pratiques scolaires effectives, les modalités effectives de la socialisation scolaire et, du même coup, de ne pas s'interroger principalement sur les processus concrets de l'échec scolaire. En mettant en rapport des indicateurs plus ou moins synthétiques des difficultés scolaires (nombre d'années de retard, relégation dans les secteurs scolaires les moins nobles, mauvaises notes, etc.) et certaines propriétés sociales des familles des élèves (catégories socio-professionnelles et niveaux de diplôme du père et de la mère), ces approches macrosociologiques n'étudiaient pas le processus de construction de l'échec scolaire, mais la reproduction des inégalités sociales entre classes (et/ou les rapports de force entre arbitraires culturels) au sein du système d'enseignement, la reproduction de la structure de la distribution des capitaux et, notamment, du capital culturel. Insistant sur la reproduction, elles laissaient toutefois dans l'ombre les modalités de cette reproduction.

Ces chercheurs ont ainsi été conduits vers une théorie de la reproduction un peu vide et formelle (Bernstein 1992 : 20 ; 2007). Que se passe-t-il préci-

sément à l'école ? Quelles relations s'instaurent entre les maîtres et les élèves ? Qu'est-ce qui se transmet scolairement et comment cette transmission s'effectue-t-elle ? Et, bien sûr, qu'est-ce qui se « passe mal » (et comment cela se « passe-t-il mal ») pour une partie des élèves que l'institution juge en difficulté ?

En ce sens, un défaut très fréquent des approches macrosociologiques et structurales réside dans le fait de rendre raison de façon quasi tautologique de l'échec et de la réussite scolaire. Expliquer que des enfants réussissent mieux scolairement que d'autres parce que leurs parents sont plus proches, sont plus familiers des « valeurs scolaires », des « normes scolaires », de la « culture scolaire » ou possèdent un volume plus grand de capital scolaire n'a, du point de vue d'une sociologie de la socialisation, de la connaissance et de la pratique, qu'un intérêt très limité. Cela nous dit qu'il y a du « même » et de l'« autre », qu'il y a de la ressemblance (entre école et famille) ou de la dissemblance, mais cela ne nous renseigne en rien sur la nature de ce qui se ressemble ou de ce qui diffère. C'est donc en se demandant ce qu'est la culture scolaire, ce que sont les normes et les pratiques scolaires, qu'on peut sortir de la circularité du raisonnement sociologique ordinaire sur ces questions.

En se penchant plus particulièrement sur les pratiques scolaires, on découvre alors l'importance et le rôle du langage (des pratiques langagières, orales, écrites et graphiques qui se déploient dans l'ordre scolaire) dans tous les phénomènes de malentendus, de « dialogues de sourds » entre maîtres et élèves de milieux populaires et sa centralité dans les difficultés scolaires éprouvées par ces derniers (Lahire 1993a). Plus précisément encore, c'est la nature scripturale des savoirs scolaires à transmettre qui apparaît au cœur d'une série de problèmes rencontrés par les élèves issus des milieux populaires dès l'école élémentaire.

Si le lien, depuis longtemps établi par des psychologues, entre « échec scolaire » et « écrit » (Chiland 1971) n'avait jamais été mis au centre des problématiques sociologiques sur l'échec scolaire mais pensé comme annexe ou secondaire, c'est pour des raisons théoriques qui touchaient au statut implicitement conféré par les sociologues au langage. La manière dont Christian Baudelot et Roger Establet traitaient la question est ainsi révélatrice de ce fait : l'apprentissage du langage écrit ne serait que le « support technique » de la division de l'école en réseaux (Baudelot et Establet 1971 : 218) ; et l'opposition entre « langue parlée » et « langue écrite » ne serait pas pertinente parce que « l'opposition n'est pas technique, mais sociale » (p. 233) et parce que les « difficultés » liées à l'« écrit » et au « rapport au langage » ne constituent pas la cause de la division (Baudelot et Establet 1975 : 106-107). L'« oral » et l'« écrit » sont ainsi réduits à n'être que des techniques de communication. Dix ans plus tard, l'un des deux auteurs persistera : alors même qu'il prend la peine d'analyser de façon détaillée les différences socialement pertinentes en matière de performances orthographiques d'élèves scolarisés du CM2 à la 4^e, Roger Establet énonce une hypothèse qui fait fi de ces pratiques : « D'où l'hypothèse explicative générale : dans une société de classes, l'inégalité sociale se perpétue à l'école,

parce qu'elle est la solution la plus économique. » (Establet 1985 : 686).

À la fin des années 1980, j'ai donc mené une longue recherche (durant cinq ans) qui portait sur la question des *inégalités* face à la culture écrite scolaire (l'échec scolaire des enfants de milieux populaires à l'école élémentaire) et qui s'appuyait tant sur l'observation directe de la scène scolaire que sur l'examen minutieux des pratiques et des productions scolaires des élèves. Après plusieurs années de recherches, de débats et d'avancées féconds, la sociologie de l'éducation était à ce moment-là un peu « en panne » sur les questions d'inégalités scolaires et il m'a semblé alors qu'une possibilité de renouvellement pouvait venir d'une réinterrogation de l'histoire de la forme scolaire d'apprentissage, de la nature des savoirs scolaires et des rapports socialement différenciés à ces savoirs à partir des acquis des travaux d'anthropologues, d'historiens et de psychologues sur l'écrit : ceux de l'anthropologue Jack Goody (1979 et 1986), de l'historien Eric A. Havelock (1963) et des psychologues Lev Semenovitch Vygotski (1985), Sylvia Scribner et Michael Cole (1981). Mon travail a consisté ainsi à introduire la question de l'écrit – de la forme de relation sociale d'apprentissage, du type de savoir et de rapport au savoir, et notamment au langage, que rendent possibles certains types d'usages de l'écrit – dans les problématiques concernant la production des inégalités scolaires à l'école élémentaire.

Pour condenser le propos de cette recherche, je pourrais dire que j'ai alors procédé à une relecture de la réalité scolaire (et des inégalités scolaires) à partir notamment des travaux de Jack Goody en considérant l'école comme le lieu central où quelque chose comme une « raison graphique » s'inculque précocement et avec une grande systémativité. Mais je pourrais tout aussi bien renverser le propos et dire que les thèses célèbres de Jack Goody sur les effets cognitifs et organisationnels de l'écrit étaient en fait tout particulièrement adaptées à la réalité scolaire, c'est-à-dire à un usage de l'écrit et à une socialisation scripturale à la fois explicite, systématique, intensive et durable.

À l'issue de cette première recherche, il est apparu assez clairement que le rapport au langage, constitué dans le cadre d'une culture écrite scolaire, était au cœur des processus de réussite scolaire (Lahire 1993a et 2008). En effet, l'école exige, depuis l'apprentissage de la lecture et de l'écriture jusqu'à celui de la rédaction de textes ou de l'analyse grammaticale de la phrase, la mise en œuvre d'un rapport réflexif au langage qui suppose une mise à distance d'un langage-objet étudié en lui-même et pour lui-même à partir de divers savoirs scripturaux constitués sur la langue (savoirs alphabétique-phonologique, lexical, orthographique, grammatical, textuel). Vygotski avait bien raison d'insister sur le fait que le langage est à l'école l'objet d'une attention et d'un travail spécifiques, d'une manipulation consciente, volontaire et intentionnelle. Les élèves en échec à l'école primaire, et tout particulièrement ceux qui butent dès les premiers apprentissages de l'écrit, éprouvent les plus grandes difficultés à jouer le genre de jeux de langage que l'école exige d'eux, qui ne se comprennent que si on les envisage comme des moyens d'entrer dans des logiques de l'écrit (avec leurs impératifs d'explicitation verbale, de corrections orthographique et grammaticale, de concordance des temps, de cohérence narrative, descriptive ou

argumentative, etc.). Ils ne parviennent pas à adopter la bonne attitude qui leur permettrait de donner sens aux jeux de langage scolaires et, du même coup, aux formes de vie scolaires. Mais pour adopter la bonne posture, encore faut-il avoir vécu antérieurement, ou vivre parallèlement à l'univers scolaire, et tout particulièrement dans le cadre familial, des formes de relations sociales et des types de pratiques langagières relativement similaires. Or les dispositions réflexives (au sens d'habitudes ou de *plis* réflexifs incorporés au cours d'expériences sociales répétées) qu'appelle l'école sont inégalement distribuées dans les univers familiaux selon le volume de capital scolaire de la famille (Bernstein 1975, Pourtois 1979).

Prendre en compte la question du langage à l'école a permis non seulement de mettre au jour le cœur des difficultés scolaires qui ne pouvait apparaître dans les données statistiques macrosociologiques interprétées par les sociologues, mais aussi de donner corps aux cultures scolaires et familiales et de réinterpréter les phénomènes d'échec scolaire en les resituant dans une histoire de longue durée des rapports de domination entre cultures écrites et cultures orales-pratiques.

2. La réflexivité au cœur du quotidien : les écritures domestiques

Un deuxième cas de figure qui m'a conduit à prendre en considération la question du langage et à gagner en précision, grâce à cela, dans l'analyse sociologique, concerne encore des pratiques de l'écrit, mais qui ont cours cette fois-ci dans le cadre domestique. En effet, dans un second temps de mon parcours de chercheur, j'ai voulu éclairer ce que le premier regard laissait fatalement dans l'ombre : les pratiques familiales de l'écrit. J'en suis donc venu à traiter de la question du *partage* des tâches d'écriture domestiques entre hommes et femmes, de la *spécificité* de ces usages domestiques de l'écrit tout d'abord au sein des milieux populaires, puis dans des milieux à plus fort capital scolaire (classes moyennes et supérieures), et enfin de la *transmission intergénérationnelle* des cultures familiales de l'écrit.

Au moment où j'engageais ces recherches, la légitimité de l'étude des pratiques d'écriture était très faible en sociologie. Qu'est-ce qui pouvait justifier l'étude de pratiques aussi banales et apparemment anodines que le pense-bête, la liste de commissions ou l'écriture de petits mots entre membres de la famille, qui semblaient bien loin des préoccupations sociologiques communes ? Si l'on excepte les pratiques de lecture qui ont rapidement trouvé leur place à l'intérieur de la sociologie de la culture (mais on s'est souvent empressé alors de réduire les textes lus à des valeurs culturelles ou à des degrés de légitimité), force est de constater, en effet, que les pratiques d'écriture restaient alors des objets d'étude peu courants en sociologie (elles le restent d'ailleurs encore très largement aujourd'hui, excepté dans certains secteurs de la sociologie des sciences et de la sociologie du travail qui se montrent attentifs aux pratiques d'écriture ou d'inscription).

Parce que les pratiques langagières sont perçues spontanément par les sociologues comme des pratiques accessoires, elles ne pouvaient apparaître à l'entendement académique que comme un objet « bizarre », « insignifiant » et sans grand intérêt face aux « grands problèmes » ou aux « grands thèmes »

institués. Ce n'est donc pas un hasard si c'est plutôt du côté des anthropologues français de l'écrit (v. notamment Daniel Fabre, Jean-Pierre Albert et Dominique Blanc qui travaillaient sur des écritures qualifiées d'« ordinaires », Fabre 1993) et de l'histoire culturelle (renouvelée par Roger Chartier 1986, 1987) que j'ai pu alors trouver les cadres d'un échange scientifique fructueux.

Mais mes recherches dans le domaine des écritures domestiques touchaient en définitive à des thèmes sociologiques classiques (division sexuelle des tâches domestiques, transmissions intergénérationnelles des savoirs, processus de rationalisation des activités, etc.) et permettaient de faire travailler, à mon sens, de grandes questions théoriques, notamment celle du sens pratique (Bourdieu 1980). Les pratiques d'écriture les plus anodines se sont avérées ainsi des indicateurs très précieux de certains rapports à la pratique, au langage, au temps et à autrui. Elles fonctionnent comme des *opérateurs pratiques* de modes d'organisation des activités familiales et accompagnent ou constituent, selon l'âge du pratiquant, certaines dispositions sociales rationnelles, réflexives, planificatrices. Les pratiques scripturales et graphiques étudiées m'ont paru introduire une distance entre le sujet parlant ou l'acteur et son langage, et lui donner les moyens de maîtriser symboliquement ce qu'il maîtrisait pratiquement jusque-là : le langage, l'espace, le temps. De l'espace scolaire à l'espace domestique, les pratiques d'écriture me sont finalement apparues comme des actes rompant avec la logique pratique d'effectuation des pratiques dans l'évidence des choses à faire, rompant avec la logique du sens pratique mis en œuvre dans l'urgence pratique de l'action (Lahire 1993b et 1998).

L'écriture entretient un rapport négatif à la mémoire pratique de l'habitus. Quand l'habitus, le sens pratique, ne suffit plus pour se rappeler, alors on fait appel à l'écrit : du fait de la complexité des pratiques à organiser, du fait de l'absence physique de celui qui entend continuer à agir malgré tout, du fait de l'éloignement temporel de l'événement à mémoriser ou de l'allongement des durées à maîtriser/gérer, du fait du caractère extraordinaire, inhabituel ou exceptionnel de l'acte à réaliser ou de l'événement à mémoriser, du fait de la tension et de l'officialité de la situation qui « appelle » une certaine préparation, du fait de l'importance de l'événement qu'il faut garder en mémoire ou, plus rarement, du fait d'un dérèglement passager (dans des états de fatigue, d'angoisse ou de dépression) des routines incorporées.

Pour une part, l'écrit est donc consubstantiel à des activités sociales spécifiques, qui nécessitent l'objectivation dans l'écrit pour soulager la mémoire et organiser, planifier ses activités. De plus, les pratiques d'écriture permettent de mettre en forme, d'organiser, de prévoir, de planifier une pratique en dehors d'elle, avant son effectuation et, du même coup, *de défier ou de défaire l'urgence de la pratique*. En objectivant des situations à venir, les pratiques d'écriture opèrent une mise à distance de la pratique. Elles rendent possibles non seulement un retour réflexif sur la pratique, mais une préparation réflexive de cette dernière.

Proche en cela des phénoménologues – Husserl et Merleau-Ponty notamment –, on sait que Pierre Bourdieu a souvent contesté les conceptions intel-

lectualistes du langage, de la conscience, de la pratique et du temps. Il écrivait ainsi, par exemple, que « le temps s'engendre dans l'effectuation même de l'acte (ou de la pensée) comme actualisation d'une potentialité qui est par définition présentification d'un inactuel et déprésentification d'un actuel, donc cela même que le sens commun décrit comme le "passage" du temps. La pratique ne constitue pas – sauf exception – le futur comme tel, dans un projet ou un plan posés par un acte de volonté consciente et délibérée » (Bourdieu 1992 : 112). Or c'est dans le « sauf exception » que l'on peut mettre en perspective de tels propos sur le temps. Car le calendrier, la liste de choses à faire, l'agenda, la liste de commissions, etc., sont bel et bien des instruments de mise en forme de notre temporalité, de construction sociale du temps qui constituent des *exceptions quotidiennes et répétées par rapport à l'ajustement pré-réflexif d'un habitus à une situation*. Ce sont des pratiques ordinaires de constitution du futur comme tel, dans un projet ou un plan. Et il y a le même écart entre le temps immédiatement produit et le temps organisé grâce à des moyens d'objectivation, qu'entre le trajet spontané d'un automobiliste et l'itinéraire de voyage qui planifie le parcours, le prépare, le découpe en étapes, ou qu'entre la pratique pré-réflexive du langage en situation et le rapport réflexif (parfois grammaticalement armé) au langage. Bref, l'incursion sociologique dans les pratiques d'écriture m'a semblé pouvoir ouvrir une brèche dans l'unité de la *théorie de la pratique* ou *du sens pratique*.

C'est donc grâce à l'étude de ces pratiques de l'écrit que l'on peut ouvrir la discussion sur la théorie de la pratique sur une base empirique. Une telle étude permet de mettre en évidence la complexité des différents temps de la pratique en appréhendant le plus finement possible la part réflexive, calculatrice, planificatrice de l'action (moments où l'action se prépare, se calcule, se planifie, mais aussi où elle se réfléchit sur le champ ou après coup) et la part d'action pré-réflexive, non planifiée, non calculée, selon les types d'action et les catégories d'acteurs considérés. Plutôt que de postuler *a priori* et une fois pour toutes l'existence d'une théorie de la pratique singulière (théorie de l'acteur rationnel, théorie de l'action planifiée, théorie du sens pratique, théorie de l'action située), il est préférable de reconstituer, selon les univers sociaux et les milieux sociaux, selon les types d'acteurs et les types d'action, les différents temps et les différentes logiques de l'action : temps de la concertation, de la délibération, de la préparation, de la planification, temps de la mise en œuvre de schèmes d'action incorporés dans l'urgence relative – selon la nature de l'action – accompagnés parfois de temps de pause, de réflexion et de correction, temps du retour sur l'action, sur soi, etc. Il est aussi possible de distinguer les types d'actions où l'acteur calcule consciemment, ceux où il doit suivre scrupuleusement des règles écrites, explicites et connues de tous, ceux encore où les règles (ou les codes) existent mais sont moins contraignants, faisant retour ou marquant leur présence uniquement dans les cas de graves manquements, ceux où il n'y a ni règle ni calcul, etc. En définitive, l'étude précise des pratiques langagières permet de développer une *sociologie de la pluralité des logiques effectives d'action et de la pluralité des formes de rapport à l'action*.

3. Une incorporation rarement silencieuse

Poursuivant la réflexion dans la voie d'une sociologie de la formation sociale des dispositions mentales et comportementales, il est aussi possible de montrer que les processus d'incorporation ou d'intériorisation, plus souvent évoqués en sociologie que véritablement étudiés, gagnent à être étudiés comme des processus tramés par des pratiques langagières et dans lesquels le langage n'est donc ni absent (ce que présupposent une partie des sociologues) ni un simple « doublon » de mécanismes sociaux autonomes.

Rendre au langage (à ses différentes formes et à ses différentes fonctions sociales et mentales) sa juste place dans l'analyse des phénomènes d'incorporation des habitudes, des schèmes d'action, suppose donc de se définir à la fois contre les démarches qui l'ignorent ou le négligent et contre les démarches qui le prennent en compte en faisant abstraction de son rôle et de ses fonctions dans l'action et les processus d'incorporation. Penser le langage ne signifie pas automatiquement adhérer à l'image d'une société comme « grand marché des échanges sémiotiques » ou comme « espace communicationnel de circulation de l'information » ou placer l'intentionnalité ou la conscience réflexive au cœur de toute action. Il ne s'agit ni d'autonomiser le langage, ni de lui conférer un quelconque primat, encore bien moins de proposer une herméneutique sociologique qui ferait du monde social un texte ou un livre à déchiffrer : les pratiques sociales ou les cours d'action s'effectuent à travers des pratiques langagières, mais n'ont pas nécessairement pour finalité leur production. Et il n'est pas davantage possible de faire comme si les pratiques ou les processus d'incorporation des habitudes se déroulaient hors langage dans une relation obscure et muette au monde.

Et pourtant nombreux sont les travaux sociologiques qui, s'appuyant sur des expressions phénoménologiques (Merleau-Ponty 1979, 1982 et 1992), effacent les traces du langage dans les pratiques et font de celui-ci un équivalent de « réflexivité » ou de « distance réflexive » en le réduisant à l'une de ses fonctions. Ainsi, Pierre Bourdieu usait-il fréquemment de tels raccourcis en parlant de l'« expérience muette du monde comme allant de soi que procure le sens pratique » (Bourdieu 1980 : 115), des schèmes qui vont « de la pratique à la pratique sans passer par le discours et par la conscience » (*ibid.* : 124), de « la chaîne continue des apprentissages inconscients qui s'accomplissent de corps à corps, et à mots couverts, dans la relation souvent obscure à elle-même entre les générations successives » (Bourdieu 1990 : 30) ou des « sciences sociales [qui] s'efforcent de faire la théorie de conduites qui se produisent, dans leur très grande majorité, en deçà de la conscience, qui s'apprennent par une communication silencieuse, pratique, de corps à corps » (Bourdieu 1987 : 214). Dans la lutte contre l'intellectualisme, le sociologue finit par concéder à l'adversaire ses définitions de la « pensée » et du « langage », jetant alors le bon grain avec l'ivraie (le langage ou la pensée avec la réflexivité, le théorique, l'intentionnalité, etc.), plutôt que de faire la critique des réductions elles-mêmes.

Dans l'incorporation des habitudes liées à la pratique de la boxe comme dans celles attachées à la pratique de la danse ou du football, on constate la présence polymorphe et pluri-fonctionnelle du langage : série de verbes

d'action et de noms pour désigner les gestes essentiels, nom des objets dont on se sert, nom des temps et des lieux qui rythment et découpent la pratique, énoncés d'encouragement, de commandement, de correction qui ponctuent l'action dans l'urgence même de la pratique ou durant les phases d'entraînement, remontrances plus ou moins sévères, usage d'images ou de métaphores pour faire comprendre intuitivement un geste, une manière de faire ou de se tenir, conseils ou commentaires (plus ou moins pédagogiques et savants) hors temps de la pratique, récits plus ou moins mythiques ou anecdotes concernant d'autres pratiquants qui donnent un sens plus général à l'activité, etc. Confondant « langage » et « explication verbale », réduisant le langage à ses fonctions réflexives ou explicatives (le langage *out* ou *off*), les chercheurs oublient l'omniprésence et la variété des usages et des fonctions du langage, le plus souvent inséré dans le cours de l'action (le langage *in*), contribuant à le faire avancer, à le modifier, etc., et plus rarement désencastré (et désencastable) des gestes, des mouvements, des situations.

Le langage peut être, comme dit Jérôme S. Bruner, « un auxiliaire et un marqueur de l'action », c'est-à-dire « un moyen d'attirer l'attention sur ce qu'il y a de pertinent dans ce qui se passe » (Bruner 1991 : 72). Loin de s'opposer à l'action, il en est alors l'un des moteurs. Les psychologues qui étudient l'entrée dans le langage montrent bien le rôle important du langage en prise directe avec l'action dans le développement de l'enfant, y compris dans l'incorporation d'habiletés sensori-motrices. Ce sont, par exemple, les mères qui, au cours des activités de jeu avec l'enfant, se servent du langage pour « rétablir l'attention conjointe » (*ibid.* : 179). Les mêmes mères marquent symboliquement les différentes étapes de l'action en cours et contribuent par là à la mise en forme matérielle et symbolique de l'action. Qu'une action soit nommée par l'adulte ou que la fin d'une action (l'enfant tirant, poussant, attrapant) soit ponctuée d'une onomatopée indiquant justement à l'enfant la fin (et la réussite) de son action, celle-ci est découpée par l'adulte, créant de la discontinuité dans l'enchaînement continu permanent des gestes et des mouvements. Et l'on voit bien qu'en pareil cas, le langage n'est pas forcément présent directement dans la situation, mais qu'il marque sa présence dans les catégorisations implicites que l'adulte, fournissant un étayage, indique à l'enfant en définissant des débuts et des fins d'action (commencer à tirer – finir de tirer ; commencer à pousser – finir de pousser ; commencer à monter – finir de monter, etc.).

4. Habitudes de langage et catégories de perception du réel

L'un des grands chantiers en sociologie, depuis l'article fondateur de Durkheim et Mauss (1901-1902) sur les « formes primitives de classification », est l'étude des catégories (ou schèmes) de perception ou de représentation (de classification, de hiérarchisation, d'appréciation, etc.) du réel. Les schèmes de perception, de représentation ou d'appréciation que mettent en œuvre les acteurs sont des dispositions socialement constituées à voir, à se représenter et à apprécier tel ou tel type de faits (événements, situations, objets, comportements, etc.) d'une manière spécifique. Il s'agit donc d'habitudes mentales ou cognitives (classificatrices, perceptives, appréciatives,

etc.) qui sont constituées par les acteurs à travers la fréquentation plus ou moins précoce, systématique, intense et durable d'institutions ou de groupes divers (famille, école, groupe de pairs, milieu professionnel, institutions culturelles, religieuses, politiques, sportives, etc.). Mais ces schèmes cognitifs n'ont rien de mystérieux et découlent très concrètement de l'usage (contextualisé et répété) du langage par des acteurs inscrivant leur action dans des cadres sociaux plus ou moins variés (Sapir 1929 : 209-210).

Ainsi, les « catégories de l'entendement professoral » étudiées par Pierre Bourdieu – « brillant / terne ; aisé / laborieux ; distingué / vulgaire ; cultivé / scolaire ; personnel / banal ; original / commun ; vivant / plat ; fin / grossier ; remarquable / insignifiant ; rapide / lent ; vif / lourd ; élégant / gauche, etc. » (Bourdieu 1989 : 31) – sont-elles directement tirées des jugements verbaux portés par les professeurs sur les productions scolaires de leurs élèves, puis reprises par ces derniers pour se qualifier ou percevoir (et juger) les autres élèves et les différentes disciplines scolaires. Les mots du langage scolaire jouent ici comme de véritables lunettes à travers lesquelles le monde est vu, perçu, apprécié, jugé, classifié et prédisposent les acteurs qui en sont les utilisateurs à s'orienter d'une certaine façon dans l'espace scolaire ainsi que dans toute situation analogue (et tout particulièrement dans les univers de production culturelle), excepté lorsque ces situations ont été « travaillées » par d'autres catégories de perception (lorsque les acteurs ont été socialisés différemment dans des domaines de pratique différents, Lahire 2004).

Les mots qui circulent dans les échanges sociaux, et à travers lesquels nous regardons continuellement (et le plus souvent sans le savoir) le monde, sont toujours gros de l'histoire des pratiques auxquelles ils sont associés. Par exemple, des recherches sur les pratiques de lecture des étudiants (Chartier, Debayle & Jachimowicz 1993, Lahire 2002) ont pu montrer que la représentation de ce que l'on entend par « lecture » à telle ou telle époque dépend en grande partie de la manière dont l'école définit « ce que lire veut dire ». L'école a ainsi donné l'habitude de ne considérer comme « lecture » que les pratiques de lecture qui prennent place dans le cadre de l'enseignement du français sur un corpus de textes littéraires, mais de ne plus les désigner de cette manière dans le cadre de l'enseignement des mathématiques, de la chimie, de l'histoire ou de la technologie. Les enquêtes sociologiques sur les pratiques de lecture ont permis de mettre au jour le modèle implicite de la lecture mémorable et déclarable chez des enquêtés scolarisés : lecture autonome, pour soi, d'un texte légitime, relativement long, lu en entier et assignable à un auteur. Pour cette raison, les lecteurs aux formations les plus littéraires, qui lisent surtout des livres légitimes de fiction ou des essais (avec noms d'auteurs) se prêtant à la lecture *in extenso*, sont clairement avantagés par les enquêtes sur les pratiques de lecture : leurs lectures sont celles qui se prêtent le mieux aux remémorations concernant « le nombre d'heures passées à lire dans la semaine » ou « le nombre de livres lus dans le mois ou au cours des douze derniers mois ». En revanche, les lectures hachées, discontinues, informatives, rapides, techniques, documentaires, etc., disparaissent, y compris chez les enquêtés qui en sont les plus grands pratiquants, des propos et des souvenirs sur la lecture.

De même, l'étude de la construction sociale des problèmes publics (Gusfield 1981, Schneider & Kitsuse 1984, Best 1995) fait apparaître que les schèmes de perception et de représentation sont toujours le produit du travail collectif d'une multitude d'acteurs ou de producteurs de discours. Par exemple, pour étudier l'univers des discours sur l'« illettrisme » (Lahire [1999] 2005), il m'a semblé préférable de parler d'*habitudes discursives* (contractées par les professionnels de discours dans la fréquentation ordinaire de groupes ou d'institutions) que de « représentations collectives » ou d'« imaginaire social ». C'est la nécessité de constituer ou de conforter de telles habitudes qui explique en partie la rituelle organisation de colloques, de congrès et de journées d'études, ou la non moins rituelle publication de numéros spéciaux de revues ou d'ouvrages qui mobilisent en permanence les mêmes lieux communs sur la question. Outre que ces lieux institués de discours permettent de créer l'illusion sociale de l'existence « objective » du problème, puisque des personnes « faisant autorité » en parlent ou écrivent à son propos, ils constituent aussi et surtout des *lieux de socialisation* où se découvrent, s'apprennent et se révisent (dans les deux sens du terme) les manières de parler du problème, des *lieux de constitution ou de renforcement d'habitudes discursives*. Les producteurs de discours contractent bien des habitudes discursives et ces habitudes sont même suffisamment souples pour leur permettre éventuellement de passer, équipés des mêmes schèmes cognitifs, d'un problème social à l'autre au prix d'adaptations parfois mineures.

Les producteurs de discours sur l'« illettrisme » s'habituent progressivement, à travers la lecture de la presse, de revues, d'ouvrages et la fréquentation de lieux de parole autorisés (journées d'études ou colloques), à des manières de dire et de penser l'« illettrisme » et, au-delà, à des manières de dire et de penser le monde social (en regardant le monde social, notamment, à partir de l'opposition cultivé vs ignorant et en associant « illettrisme » et « violence », « illettrisme » et « non-citoyenneté », « illettrisme » et « dangerosité », etc.). Et c'est ce processus collectif de socialisation qui explique que le sociologue puisse reconstituer en définitive un fonds relativement limité (eu égard au nombre de producteurs de discours qui parlent ou écrivent) de manières de dire, d'arguments rhétoriques ou de thèmes, bref, de lieux communs. La socialisation discursive collective explique l'existence d'un *fonds discursif* assez restreint dans lequel semblent puiser les producteurs et permet de comprendre, du même coup, l'incroyable régularité et la formidable proximité des discours que l'imposition directe et coercitive la plus forte ne parviendrait pas à obtenir aussi parfaitement.

Conclusion : surmonter les obstacles

Plusieurs obstacles me semblent devoir être surmontés en vue d'une étude plus systématique des pratiques langagières par les chercheurs en sciences sociales. Tout d'abord, ce qui décourage généralement les chercheurs de prendre en compte la dimension spécifiquement langagière (ou symbolique) de tout phénomène social ou de toute activité sociale, c'est qu'ils ont affaire à chaque fois à des pratiques langagières très différentes – des plus simples aux plus complexes, des plus circonstancielles et attachées à des contextes

immédiats d'action aux plus élaborées et cristallisées sous la forme de longs textes écrits – qui imposent des changements d'outils d'analyse. Concrètement, entre l'usage du langage dans le cadre d'une interaction commerciale ordinaire et l'usage du langage écrit pour créer une œuvre littéraire ou pour mettre en forme un discours public, la fonction du langage de même que l'articulation du langage et des pratiques (ou du cours de l'action) ne sont pas de même nature. Sachant que même les chercheurs qui s'occupent, au sein de la linguistique, d'interactions verbales ou de conversations, d'actes ordinaires d'écriture, de discours publics et institutionnels ou d'œuvres littéraires vivent dans des petites communautés séparées et ne communiquent guère entre eux (il n'y a pas de dialogues entre analystes des conversations ordinaires et analystes des discours, entre spécialistes des écrits domestiques ou professionnels et théoriciens de la littérature, etc.), on comprend que les chercheurs en sciences sociales puissent hésiter à se lancer dans une telle entreprise.

Mais la complexité du problème ne devrait pas empêcher des tentatives, même modestes, pour le résoudre. Et c'est tout d'abord en prenant acte d'emblée de la grande variété des types de pratiques langagières et en interprétant une telle diversité que l'on peut commencer à avancer. Si le langage prend des formes très différentes, c'est qu'il accompagne, ponctue, organise, informe ou constitue des pratiques ou des activités différentes et qu'il remplit, au sein même de ces pratiques ou de ces activités, des fonctions sociales hétérogènes. Wittgenstein soulignait ainsi la « multiplicité des jeux de langage », indissociables pour lui de « formes de vie », et citait comme exemples de jeux de langage aussi bien « commander, et agir d'après des commandements », « faire un mot d'esprit » ou « solliciter, remercier, maudire, saluer, prier » que « rapporter un événement », « représenter les résultats d'une expérimentation par des tables et des diagrammes », « inventer une histoire ; et lire » ou « traduire d'une langue dans une autre » (Wittgenstein 1986 : 125). Théoricien du langage (intéressé autant aux formes de l'interaction verbale dans la vie quotidienne qu'aux formes du roman), Mikhaïl Bakhtine, quant à lui, formulait le même problème de la façon suivante : « Les domaines de l'activité humaine, aussi variés soient-ils, se rattachent toujours à l'utilisation du langage. Quoi d'étonnant si le caractère et le mode de cette utilisation soient aussi variés que les domaines eux-mêmes de l'activité humaine, ce qui n'est pas en contradiction avec l'unité nationale d'une langue » (Bakhtine 1984 : 265). Et c'est bien parce que jeux de langage (ou « genres discursifs ») et formes de vie (« domaines de l'activité humaine ») sont indissociables (certains jeux de langage pouvant constituer parfois – *e.g.* la littérature ou la conversation – le tout ou l'essentiel des formes de vie en question) que les sciences sociales et les sciences du langage devraient s'efforcer de travailler de concert.

La notion de « genre de discours » que propose Bakhtine, entendant par là « un type d'énoncé donné, relativement stable du point de vue thématique, compositionnel et stylistique » (*ibid.* : 269), est sans doute l'un des concepts permettant de penser d'emblée l'articulation du langage (des formes toujours spécifiques du langage) et du social (des formes spécifiques de vie ou

d'activité sociale) : « [...] chaque sphère d'utilisation de la langue élabore ses *types relativement stables* d'énoncés, et c'est ce que nous appelons les *genres du discours*. La richesse et la variété des genres du discours sont infinies car la variété virtuelle de l'activité humaine est inépuisable et chaque sphère de cette activité comporte un répertoire des genres du discours qui va se différenciant et s'amplifiant à mesure que se développe et se complexifie la sphère donnée. Il faut souligner tout particulièrement l'*hétérogénéité* des genres du discours (oraux et écrits), auxquels ressortissent indifféremment : la réplique brève du dialogue quotidien (avec la diversité que celui-ci peut présenter en fonction des thèmes, des situations et de la composition de ses protagonistes), le récit familial, la lettre (avec ses formes variées), le commandement militaire standardisé, sous sa forme laconique et sous la forme de l'ordre circonstancié, le répertoire assez bigarré des documents officiels (standardisés pour la plupart), l'univers du discours des publicistes (au sens large du mot, dans la vie sociale, politique). Et c'est encore aux genres du discours qu'on rattachera les formes variées de l'exposé scientifique et tous les modes littéraires (depuis le dicton jusqu'au roman volumineux) » (*ibid.* : 265-266). C'est l'existence d'une multiplicité de genres premiers (ou « simples ») comme de genres seconds (ou « complexes ») qui fait, selon Bakhtine, que l'on ne s'est pas systématiquement appliqué à définir ce qu'est le « genre » (Todorov 1981). Les différences flagrantes entre le « roman », la « réplique quotidienne », le « commandement standardisé » et « l'œuvre lyrique profondément individuelle » ont longtemps découragé les tentatives de constitution d'une théorie générale du « genre » en tant que théorie des pratiques langagières articulées aux formes de vie sociale.

Mais un second obstacle provient de certaines tentatives d'articulation du langagier et du social. En effet, le moyen le plus fréquent de négliger le langage dans l'étude des formes de vie sociale est de considérer celui-ci comme un objet d'étude autonome en l'envisageant comme une dimension séparée de toutes les pratiques dans lesquelles il est ordinairement inséré. On peut ainsi étudier les pratiques langagières comme n'importe quel autre domaine ou dimension de la pratique, en faisant apparaître, par exemple, les variations linguistiques socialement pertinentes qui se déploient dans un espace social d'énonciations culturellement hiérarchisé et dominé par l'École en tant qu'institution détenant le monopole de la formation des prix en la matière (Bourdieu 1982). Mais les pratiques langagières ne constituent pas un domaine de pratique séparé et encore moins un « champ » – au sens où l'entend la théorie des champs – étudiable comme n'importe quel autre champ (politique, économique, religieux, juridique, philosophique, etc.).

Malgré ses apports scientifiques déterminants, la linguistique variationniste de William Labov (1976) – théorisée sous la forme d'une économie des échanges linguistiques par Pierre Bourdieu dans *Ce que parler veut dire* – a fait des ordres linguistiques et sociaux deux ordres de faits séparés. Remettant seulement en question l'autonomisation radicale de l'ordre linguistique (conception saussurienne de la langue), elle a cherché à établir des relations systématiques entre des propriétés linguistiques (saisies en termes de variations prononciatives, lexicales, syntaxiques et stylistiques) et des

propriétés sociales (propriétés des locuteurs telles que l'âge, le sexe, l'origine sociale et le milieu social d'appartenance, le niveau d'études, le lieu d'habitation, etc.). Si une telle démarche constitue bien une façon de remettre en cause l'autonomie de la langue (étudiée en elle-même et pour elle-même), elle repose toutefois sur l'acceptation tacite d'un découpage entre « langue » et « société », « linguistique » et « sociologique », et empêche de considérer le rôle structurant du langage dans la construction des schèmes cognitifs (sociologie de la connaissance) et dans l'organisation des formes de vie sociales (sociologie de l'action) en concentrant l'attention sur les phénomènes de hiérarchies et de valeurs relatives des différentes manières de parler (sociologie du pouvoir). Dans cette construction des faits langagiers, les situations d'énonciation ne servent, selon l'expression judicieuse de Goffman, « qu'à banaliser, en quelque sorte, l'intersection géométrique entre acteurs qui parlent et acteurs qui offrent certains indices sociaux particuliers » (1988 : 146).

Les pratiques langagières sont, au contraire, indissociables de toute pratique sociale et constituent une composante centrale de l'organisation, de la mise en forme (désignation) et en ordre (classification, hiérarchisation, articulation) des expériences sociales. Les pratiques économiques comme les pratiques pédagogiques, les pratiques religieuses comme les pratiques scientifiques, les interactions ordinaires comme les actes d'institution les plus marquants, s'organisent et s'effectuent toujours à travers de multiples pratiques langagières (contrats, écritures comptables, exercices scolaires et leçons, catéchismes ou textes sacrés, théories, formules mathématiques ou comptes rendus d'expérience, conversations informelles ou discours d'institution, etc.). Pour emprunter un exemple à Basil Bernstein, on peut remarquer que même les très physiques manœuvres militaires s'organisent, se déroulent et s'incorporent avec l'aide de pratiques langagières. Et « le langage des membres d'une unité de combat en manœuvre » étant indissociable de la manœuvre elle-même, il se caractérise par « des choix syntaxiques et lexicaux » adaptés (1975 : 192).

Les pratiques langagières ne sont donc ni au-dessus, ni à côté des formes de la vie sociale mais *en leur sein*. Elles sont d'emblée présentes dans toute activité humaine, et c'est à travers elles que les acteurs s'organisent et forment leurs schèmes de perception et de représentation.

Références

- BAKHTINE Mikhaïl, 1984, *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.
- BAUDELLOT Christian et ESTABLET Roger, 1971, *L'École capitaliste en France*, Paris, Maspero.
- BAUDELLOT Christian et ESTABLET Roger, 1975, *L'École primaire divisée*, Paris, PCM.
- BERNSTEIN Basil, 1975, *Langage et classes sociales*, Paris, Minuit.
- BERNSTEIN Basil, 1992, « La construction du discours pédagogique et les modalités de sa pratique », *Critiques Sociales*, 3-4, p. 20-58.

- BERNSTEIN Basil, 2007, *Pédagogie, contrôle symbolique et identité. Théorie, recherche, critique*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- BEST Joel (ed.), 1995, *Images of Issues : Typifying Contemporary Social Problems*, New York, Aldine de Gruyter.
- BOURDIEU Pierre, 1980, *Le Sens pratique*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU Pierre, 1982, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- BOURDIEU Pierre, 1987, *Choses dites*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU Pierre, 1989, *La Noblesse d'État. Grandes Écoles et esprit de corps*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU Pierre, 1990, « La domination masculine », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 84, p. 3-31.
- BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean-Claude, 1970, *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU Pierre et WACQUANT Loïc, 1992, *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil.
- BRUNER Jerome S., 1991, *Le Développement de l'enfant. Savoir faire, savoir dire*, Paris, Puf, coll. « Psychologie d'aujourd'hui ».
- CHARTIER Anne-Marie, DEBAYLE Jocelyne et JACHIMOWICZ Marie-Paule, 1993, « Lectures pratiquées et lectures déclarées. Réflexions autour d'une enquête sur les lectures d'étudiants en IUFM », dans E. Fraisse (éd.), *Les Étudiants et la lecture*, Paris, Puf, p. 73-98.
- CHARTIER Roger, 1986, « Les pratiques de l'écrit », dans *Histoire de la vie privée, III, De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil.
- CHARTIER Roger, 1987, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Seuil.
- CHILAND Colette, 1971, *L'Enfant de 6 ans et son avenir. Étude psychopathologique*, Paris, Puf.
- DURKHEIM Émile et MAUSS Marcel, 1901-1902, « De quelques formes primitives de classification. Contribution à l'étude des représentations collectives », *Année sociologique*, VI, p. 1-72.
- ESTABLET Roger, 1985, *La Rentabilité sociale différentielle de la scolarisation*, thèse pour le doctorat ès lettres et sciences humaines, Nantes, Université de Nantes.
- FABRE Daniel (éd.), 1993, *Écritures ordinaires*, Paris, POL.
- GOFFMAN Erving, 1988, *Les Moments et leurs hommes*, Paris, Seuil et Minuit.
- GOODY Jack, 1979, *La Raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris, Minuit.
- GOODY Jack, 1986, *La Logique de l'écriture*, Paris, Armand Colin.
- GUSFIELD Joseph, 1981, *The Culture of Public Problems: Drinking-Driving and the Symbolic Order*, Chicago and London, The University of Chicago Press.
- HAVELOCK Eric A., 1963, *Preface to Plato*, Harvard, Harvard University Press.

- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1982, « La problématique de l'énonciation » dans Jacques Cosnier *et alii*, *Les Voies du langage. Communications verbales gestuelles et animales*, Paris, Dunod, p. 114-181.
- LABOV William, 1976, *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.
- LAHIRE Bernard, 1993a, *Culture écrite et inégalités scolaires. Sociologie de l'« échec scolaire » à l'école primaire*, Lyon, PUL.
- LAHIRE Bernard, 1993b, « Pratiques d'écriture et sens pratique », dans Martine Chaudron et François de Singly, *Identité, lecture, écriture*, Paris, Éditions BPI - Centre Georges-Pompidou, p. 115-130.
- LAHIRE Bernard, 1998, *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, coll. « Essais & Recherches ».
- LAHIRE Bernard, [1999] 2005, *L'Invention de l'« illettrisme ». Rhétorique publique, éthique et stigmates*, Paris, La Découverte (Poche).
- LAHIRE Bernard, 2002, « Formes de la lecture étudiante et catégories scolaires de l'entendement lectoral », *Sociétés contemporaines*, n° 48, p. 87-107.
- LAHIRE Bernard, 2004, *La Culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte, coll. « Laboratoire des sciences sociales ».
- LAHIRE Bernard, 2008, *La Raison scolaire. École et pratiques d'écriture, entre savoir et pouvoir*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes/Paideia.
- MERLEAU-PONTY Maurice, 1979, *Le Visible et l'Invisible*, Paris, Gallimard, coll. « Tel ».
- MERLEAU-PONTY Maurice, 1982, *Résumés de cours. Collège de France, 1952-1960*, Paris, Gallimard, coll. « Tel ».
- MERLEAU-PONTY Maurice, 1992, *La Prose du monde*, Paris, Gallimard, coll. « Tel ».
- POURTOIS Jean-Pierre, 1979, *Comment les mères enseignent à leur enfant de 5-6 ans*, Paris, Puf.
- SAPIR Edward, 1929, « The Status of Linguistics as a Science », *Language*, V, p. 207-214.
- SCHNEIDER Joseph W. and KITSUSE John I. (ed.), 1984, *Studies in the Sociology of Social Problems*, Norwood (NJ), Ablex Publishing Corporation.
- SCRIBNER Sylvia and COLE Michael, 1981, *The Psychology of Literacy*, Cambridge (MA) and London, Harvard University Press.
- TODOROV Tzvetan, 1981, *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique, suivi d'Écrits du Cercle de Bakhtine*, Paris, Seuil.
- VYGOTSKI Lev S., 1985, *Pensée et langage*, Paris, Messidor - Éditions Sociales.
- WITTGENSTEIN Ludwig, 1986, *Tractatus logico-philosophicus* (suivi de) *Investigations philosophiques*, Paris, Gallimard, coll. « Tel ».

Bertrand MASQUELIER

 Lacito, Université Paris 3, Sorbonne Paris Cité

Un rapide état des lieux des pratiques de la recherche, de l'organisation des enseignements et des filières de formation montre qu'anthropologie sociale et anthropologie linguistique sont constituées désormais en domaines distincts – des champs séparés de spécialisation et d'expertise. Cette partition définit aussi bien la situation universitaire française que celle qui prévaut en Amérique du Nord. L'anthropologie nord-américaine présente toutefois une particularité qui la différencie des traditions anthropologiques (et ethnologiques) européennes. Depuis sa fondation (sous la « direction » de Boas), cette anthropologie, au sens large, est formée de quatre domaines majeurs : archéo-anthropologie, bio-anthropologie, anthropologie culturelle et sociale, et anthropologie linguistique¹. Si bien que l'anthropologie linguistique, dans de nombreux départements nord-américains, est proposée comme l'un des fondamentaux incontournables. En France, vers la fin des années 1960, alors que l'enseignement de la linguistique (et de l'ethnolinguistique naissante) faisait partie intégrante de celui de l'ethnologie, il en a aujourd'hui complètement disparu. Depuis le tournant des années 1970, seules quelques formations ouvrent une voie ethnolinguistique aux nouveaux étudiants d'ethnologie et d'anthropologie sociale. Ailleurs, la pérennité des enseignements de sociolinguistique (et d'ethnolinguistique ou d'ethnographie de la communication), lorsqu'ils sont proposés, est loin d'être assurée.

Nous ferons un autre constat : au cours de ces trois dernières décennies, les frontières de l'anthropologie sociale ont été redessinées. À l'étude des dialectiques du local et du global, des idéo-logiques qui configurent les lieux et non-lieux des mondes contemporains, de l'œkoumène global ou des sphères publiques d'exilés, font écho les essais qui prennent acte de la fin de l'exotisme, appellent à des reformulations conceptuelles, à de nouvelles formes d'écriture ethnographique, et interrogent ainsi les finalités d'une discipline à réinventer.

Mes remarques, dans les pages qui suivent, portent sur la place que l'anthropologie sociale, dans ce contexte de réinvention, accorde au langage.

1. L'unité de l'anthropologie nord-américaine organisée en quatre disciplines majeures s'est fissurée à partir des années 1950 ; puis le domaine s'est fragmenté, dans les années 1970-1980, sous les coups de vifs débats épistémologiques, éthiques et politiques. Les quatre disciplines n'en demeurent pas moins aujourd'hui les pôles de référence d'un espace associatif (l'*American Anthropology Association*) qui fédère une pluralité de groupes de recherche, de sociétés thématiques (dont celle de la *Society for linguistic anthropology*), parfois organisées autour de paradigmes théoriques, ou d'intérêts professionnels et identitaires.

Ma présentation fait état de quelques « lieux communs », anciens ou contemporains, qui sont partie intégrante de cette discipline. Ce rapide survol révèle que les anthropologues sociaux, loin d'être négligents dans l'attention ethnographique attribuée au langage, ont abandonné le soin d'étudier les pratiques discursives à leurs collègues (anthropologues) linguistes : comme si l'analyse des phénomènes sociaux pouvait relever d'enquêtes distinctes ou autonomes, sans que soit prise en compte l'activité langagière qui participe de l'organisation sociale, de l'économie, du politique, etc. Les recherches sur les rituels impliquent une théorisation de l'action et sont sans doute parmi les premières à intégrer des considérations sur la participation langagière. Toutefois, dans le contexte universitaire français, l'ethnolinguistique (ou par extension l'anthropologie linguistique) est reléguée, le plus souvent, à l'arrière-plan. Comme si la problématique du langage devait relever d'une démarche spécifique, dite « linguistique » ou « ethnolinguistique », et être l'affaire d'une petite minorité de chercheurs anthropologues. Bourdieu montre qu'on ne peut dissocier les pratiques langagières des habitus qui configurent les formes de domination symbolique. La lecture des écrits de Bourdieu sur le langage, pour importante qu'elle soit, ne peut épuiser ce que l'anthropologie linguistique nous apprend des pratiques langagières en situation. Comme nous le rappelons plus loin, l'émergence, dans les années 1960-1970, d'un courant de l'anthropologie linguistique nord-américaine, centré sur le discours, change les données du problème ; ce courant s'attache en effet à décrire la parole (*speaking*) sous différents types d'activités sociales, de genres de discours, et de modalités d'action. N'est-il pas temps que les anthropologues sociaux prennent acte de la démarche d'une anthropologie linguistique, déjà cinquantenaire, qui se veut simultanément sociologique (au sens large) et linguistique, et d'inciter l'anthropologie sociale à problématiser son rapport au langage différemment qu'elle n'a pu le faire par le passé ?

Les problématiques ethnographiques du langage : lieux communs

Pour s'engager dans l'expérience ethnographique, la recommandation énoncée dans les séminaires de méthode depuis des décennies est qu'il faut apprendre les langues du terrain. Un peu de linguistique, cela se dit, peut aider à démêler les complexités de la grammaire d'un parler local, à affiner la compréhension de la sémantique des mots et expressions en usage.

Cette recommandation est accompagnée d'avertissements. Il n'y a pas de situation de communication en ethnographie sans son lot d'écueils linguistiques, qu'ils soient d'ordre sémantique ou pragmatique. La maîtrise de la langue (au plan de la grammaire, des lexiques, etc.) ne garantit pas une intercompréhension sans encombres. Les difficultés rencontrées dans les conversations du terrain confirment que le malentendu ou l'incompréhension sont une donnée de l'expérience ethnographique (Fabian 2000). L'intelligibilité partagée entre sujets parlants n'est pas une chose qui va de soi. Selon Hymes, par exemple, « des individus ayant en partage les mêmes règles de grammaire mais non les mêmes règles de conversation ne pourront pas communiquer » (Hymes 1984 : 46). Et quand l'anthropologue est un locuteur expérimenté des variétés parlées sur son terrain, il peut fort bien ne pas

maîtriser les règles implicites des usages locaux de la parole. Pour éviter de commettre quelques erreurs et de succomber à de possibles malentendus, il faut en passer par l'enquête sur les manières de parler (Briggs 1986).

Par-delà ces recommandations et ces avertissements, le présupposé largement répandu est que, d'une manière ou d'une autre, dans leurs aventures lointaines, les anthropologues sont attentifs aux concepts locaux, donc aux expressions vernaculaires de leurs interlocuteurs. Il ne peut y avoir d'enquête focalisée sur « le point de vue indigène » (une expression de Malinowski) sans détour par le langage. Et ainsi de suite : pas d'ethnographie des logiques symboliques et des manières d'agir sans exploration approfondie de lexiques, de métaphores, et de textes de discours recueillis au cours de longues sessions de transcription et de traduction. Quant aux circonstances inattendues que leur pose l'enquête, elles sont l'occasion de faire autrement de l'ethnographie. Ainsi, après avoir cherché à contourner l'obstacle linguistique en faisant le choix d'un terrain dans le bocage normand, Jeanne Favret-Saada découvre que la sorcellerie en Mayenne est quelque chose dont on ne parle pas ; le verbe y est action, si bien que la participation au circuit de la parole en acte, à l'une des places qu'il définit et qui s'ouvre à l'ethnographe, s'impose comme la condition pour en comprendre les modalités. Les anthropologues ne peuvent échapper à la confrontation avec la matérialité du langage.

L'histoire des pratiques de l'ethnographie moderne conforte ce point de vue et certaines des voies de l'enquête apparaissent emblématiques. Par exemple, dès les années 1920-1930, les anthropologues britanniques placent le recueil de textes et leur traduction au cœur de la démarche ethnographique². Pour explorer la pensée des Azandés sur la sorcellerie et les pratiques qui lui sont liées, Evans-Pritchard insiste sur le nécessaire détour par l'étude de concepts clés que véhiculent les catégories lexicales ou les expressions langagières dont ses interlocuteurs font usage dans leurs discours publics. Ainsi, pour caractériser l'opération ethnographique, la métaphore de la traduction s'est imposée chez les anthropologues britanniques.

Les enjeux de la traduction sont particulièrement présents à l'attention de l'ethnographe. Malinowski (1935) le rappelle avec force dans *Coral Gardens and their Magic*, volume dans lequel il publie deux annexes substantielles sur le langage : pas moins de 115 pages (Malinowski 1974 : 237-356) qui viennent compléter un premier essai, publié en 1923 en annexe de *The Meaning of Meaning* (Ogden & Richards 1923).

Dès 1923, Malinowski affirme que les questions relatives à l'étude des fonctions actionnelles et communicatives du langage sont cruciales (*important and crucial*) pour les sciences humaines. Selon lui, les problèmes auxquels est confronté l'ethnographe sont d'ordre sémantique et sont inmanquablement liés à la traduction : est alors nécessaire le détour par l'inventaire des contextes culturels ; multiples, ils sont susceptibles de se révéler pertinents pour appréhender les significations, potentielles et situées, de tout énoncé

2. Sur ce point il faut noter que la collecte de « textes » identifie la démarche boasienne des anthropologues de la première moitié du XX^e siècle en Amérique du Nord. La proposition de Geertz de définir, dans les années 1970, la culture comme « texte » ou « ensemble de textes », une démarche inscrite dans une logique herméneutique et sémiotique, ne pouvait manquer de faire écho à cette méthodologie fondée sur la collecte de « textes » transcrits et traduits.

(*verbal utterance*). Malinowski montre enfin que le langage a pour fonction première (*original*) d'agir. Parler est une activité sociale ; l'action est la marque première du langage. Les paragraphes de *Coral Gardens* (1935) dévoilent les réalisations de la fonction pragmatique active du langage. Elle se manifeste (1) dans les formules langagières qui organisent certains épisodes des rituels, (2) dans les échanges par lesquels les hommes coordonnent leur action, (3) dans l'usage phatique du langage – quand il sert à établir un lien, un rapport social, à organiser la sociabilité. L'usage du langage pour « faire société », entre locuteurs, est « pragmatique ». Je cite ce passage de 1923 :

To restate the main position arrived at [...] we can say that language in its primitive function and original form has an essentially pragmatic character; that it is a mode of behaviour, an indispensable element of concerted human action. And negatively: that to regard it as a means of embodiment or expression of thought is to take a one-sided view of one of its most derivative and specialized functions. (Malinowski 1923 : 316)

Ce n'est pas le lieu de discuter plus avant l'étrange rôle que Malinowski fait jouer aux Trobriandais. Dans cette affaire, les Trobriandais sont captifs des catégories du discours anthropologique de l'époque, qui tient pour acquis le grand partage entre « eux » et « nous ». Sous la plume de Malinowski, l'observation porte sur le *primitive speech* au sein d'une *Savage Community* ; simultanément, Malinowski affirme découvrir que la pratique langagière, du point de vue de l'action, opère à quelques degrés de différence près comme au sein de la bourgeoisie de Cracovie, Leipzig, et Londres³. Ce faisant il confirme la fécondité d'une perspective que certains philosophes et linguistes adoptent dans cette période des années 1920-1930. Dans le compte rendu d'un ouvrage linguistique sur le langage enfantin, Malinowski (1936) suggère l'existence de parallèles entre ses propres positions et celles de : John Dewey – notamment ce que ce dernier énonce, au chapitre 5 de son *Experience and Nature* (1925), sur la dimension actionnelle du langage, l'importance de la communication symbolique, ou de l'échange langagier ; Alan H. Gardiner – dont l'ouvrage *The Theory of Speech and Language* (1932) propose une analyse de l'acte de parole (*speech*) qui préfigure la démarche de John Austin (1962) ; Karl Bühler – auteur de *Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktion der Sprache* (1934), dont plusieurs chapitres portent sur la deixis et le champ déictique du langage. Dans ce compte rendu, Malinowski fait incidemment référence aux travaux de George H. Mead⁴ sur l'action symbolique (*pragmatic symbolism*, selon les mots de Malinowski). Critique des présupposés du *Cours de linguistique générale*, de la distinction entre langue et parole, telle qu'elle y est présentée, Malinowski se fait l'avocat de l'étude (pragmatique) de la parole (*speech*)⁵ ; il écrit :

3. Né à Cracovie en 1884, Malinowski y fait ses études jusqu'à l'obtention de son doctorat (à l'Université Jagiellonienne). Il passe trois semestres auprès de Wilhelm Wundt à Leipzig, et déménage à Londres en 1913 pour enseigner à la London School of Economics.

4. La publication de *Mind, Self, and Society*, éditée grâce aux soins de Charles Morris, date de 1934.

5. La perspective pragmatique de Malinowski sur le langage se distingue nettement de celle que donne Wittgenstein du langage dans le *Tractatus* publié en 1921, puisque l'accent, dans ce texte, est

If the earliest and most fundamental function of speech is pragmatic – to direct, to control, and to correlate human activities – then obviously no study of speech except within the “context of situation” is legitimate. The distinction between *language* and *speech* [...] will have to be dropped. Language cannot remain an independent and self-contained subject of study, once we recognize that it is only the general norm of human speech activities. (Malinowski [1936] 1964 : 63)

Anthropologie linguistique

L'un des mérites de Malinowski est d'avoir montré que le langage dans la pratique (*speech*) est un phénomène social, qu'il constitue une activité dont l'étude ethnographique ne peut faire l'économie : entre autres raisons, parce que la parole, en de nombreuses situations, est action.

Cependant, la perspective pragmatique malinowskienne sur le langage ne semble avoir joué aucun rôle majeur chez les anthropologues britanniques dans les années 1950-1960. C'est ce que démontre Edwin Ardener (1971). Ardener souligne que l'anthropologie sociale britannique a découvert tardivement, avec timidité, les travaux de Chomsky et le paradigme structuraliste de Claude Lévi-Strauss. Si les anthropologues (sociaux) ont fait du « contexte » un mot clé de leur démarche ethnographique, ils ne l'entendent généralement pas dans le sens que Malinowski attribue à la notion qu'il forge : le « contexte de situation » (*context of situation*) est une notion conçue pour penser pragmatiquement des problèmes de sémantique, une notion reprise et retravaillée en linguistique, dès les années 1930, par le linguiste britannique John R. Firth. Cette expression réapparaît dans les écrits de sémantique de John Lyons (1977), comme chez Alessandro Duranti et Charles Goodwin (1992). Ce sont donc les linguistes et les anthropologues (linguistes), eux seuls, qui réhabilitent au fil du temps quelques-unes des idées de l'ethnographie linguistique de Malinowski. Lyons signale, par exemple, combien peut être complexe et problématique l'étude du contexte quand l'analyse porte sur la sémantique de l'énoncé (*utterance*) en situation. Pour Lyons, le modèle de Grice, en mettant l'accent sur l'interprétation par l'allocutaire de l'intention de signification du locuteur, accorde une place insuffisante au contexte (de situation) de l'énonciation ; il manque la collaboration du sociologue, ou de l'anthropologue (linguiste), voire du psychologue. Selon Lyons, c'est la description des connaissances pratiques, mutuellement attendues et requises des participants à un événement communicationnel, qui doit pouvoir éclairer le processus à l'œuvre dans l'émergence de significations localement produites. Enfin, si Duranti et Goodwin (1992) rappellent, à grand renfort de citations, quelle est la contribution de

mis sur la représentation de la réalité dans le langage et la pensée – le contenu propositionnel de la phrase comme image logique des faits du monde. Wittgenstein renonce à cette problématique vers 1927. Dans son exploration des usages du langage, Wittgenstein présente ses « jeux de langage » (*language games*), par exemple dans les cours de Cambridge à l'automne 1934, comme synonymes de « langages primitifs » (*primitive languages*). Le point de vue est heuristique : ces jeux, aussi rudimentaires ou élémentaires qu'ils puissent être, intéressent pour leur grammaire, les règles d'usage des formes qui les composent (Wittgenstein 1992 : 101-105). Les descriptions qu'en propose Wittgenstein sont « grammaticales » : elles mettent l'accent sur les manières de faire/dire, et s'opposent au modèle causal de la communication intentionnelle que proposent par ailleurs, dans cette période, Russell, Ogden et Richards.

Malinowski à l'étude du contexte, c'est que l'ethnographe des Trobriandais apparaît comme l'un des précurseurs des anthropologues linguistes de la fin du XX^e siècle : ces derniers s'attachent à l'étude du discours situé (*situated discourse*) – une orientation qui privilégie l'étude de phénomènes sociaux à petites échelles, le rapport entre discours et situation, et l'organisation interactionnelle des pratiques langagières.

L'anthropologie sociale britannique et européenne, dans les années 1950-1960, s'est orientée vers les problématiques liées à la production du sens ou de la signification (*meaning*) dans les relations sociales ; il convenait d'expliquer ce qu'est la « fonction » symbolique. Mais dans ce mouvement, l'activité langagière (*speech*) a été oubliée, ou presque.

L'une des brèches ouvertes en faveur de l'étude de la parole et de l'action le sera par le biais de la philosophie du langage. Ainsi, pour les rares anthropologues des années 1960 qui se tournent vers la problématique de la parole en acte, les réflexions de John Austin (1962) apparaissent autrement fécondes. Comme on le sait, l'étude d'Austin porte sur les formes verbales performatives et l'acte illocutoire – ce que le sujet parlant accomplit en énonçant ce qu'il dit, avec félicité et sous certaines conditions conventionnelles et institutionnelles. L'un des attraits majeurs de cette hypothèse est de ne présupposer aucune distinction logique entre les pratiques verbales des uns ou des autres, que les lieux où il est donné de les observer et de les entendre soient proches ou lointains. C'est justement l'argument de Ruth Finnegan (1969) lorsqu'elle propose de s'inspirer de John Austin pour analyser les énoncés performatifs chez les Limba de Sierra Leone. Montrant que l'enjeu n'est pas simplement de faire sens de quelques manières de parler (*idiomatic phrases*), Finnegan rappelle que les relations sociales (*social relationships*), comme les accords et les contrats qu'elles engagent, sont soutenues par de la parole en acte (Finnegan 1969 : 538).

D'autres brèches sont successivement ouvertes, par exemple lorsque les anthropologues du politique s'attachent à décrire le politique comme processus social, et comme histoire, et qu'ils ouvrent leurs enquêtes à la rhétorique (d'assemblées, notamment). En France, l'ethnolinguistique qui s'est constituée autour de l'étude des genres de discours et de l'oralité (Calame-Griaule 1965) ouvre à une ethnographie de la parole, des conceptions locales de ses usages et des arts de la parole.

Pour leur part, John Gumperz, Dell Hymes, William Labov, les fondateurs les plus connus de l'anthropologie linguistique contemporaine, ont contourné les apories du structuralisme et celles de toute linguistique qui n'est pas soucieuse du langage « tel qu'on l'emploie » (Labov) dans divers rapports sociaux, en situation, sous des enjeux de pouvoir aux nombreuses facettes, dont celles de l'injustice. Les différents programmes d'analyse mis en place au tournant des années 1960 par ces chercheurs, puis dans la période des années 1970-1980, par exemple ceux de l'ethnographie de la parole (*speaking*) et de la communication (Dell Hymes et John Gumperz) ou de la sociolinguistique interactionnelle (Gumperz), sont à l'origine d'un foisonnement de recherches, tant empiriques que théoriques, centrées sur les formes du discours en différentes situations (*speech event* et *talk*), la pragmatique empirique, la socialisation langagière.

Non pas que l'anthropologie linguistique contemporaine soit une ; de fait, différentes approches, parfois concurrentes, foisonnent sous ce « paradigme » (autrement dit au sein d'un espace de travail commun). Il y a bien un espace commun de présupposés ; ils portent, entre autres points, sur la perspective ethnographique de l'enquête, la problématique de la praxis langagière ou de l'action au moyen du discours, les implicites idéo-logiques de toute pratique langagière, la puissance de signification des usages langagiers dans le fonctionnement indexical du langage, l'incontournable présence de contraintes sociales et sociétales sur les pratiques langagières, etc. Ce cadre de travail ouvre un champ de recherches tournées vers les contextes sociaux et historiques⁶ des sujets parlants, comme il engage à un décentrement de la linguistique exclusivement focalisée sur les seules formes langagières.

L'enjeu de ces décentrement est manifeste dès lors que l'on prend en compte les pratiques de la recherche, en Amérique du Nord comme en Europe. Duranti (2003) propose un découpage de l'anthropologie linguistique (et de la linguistique anthropologique) nord-américaine en trois périodes « paradigmatiques »⁷. Le « premier » paradigme (représenté par les travaux de Boas et Sapir) est orienté de façon privilégiée vers l'étude des formes linguistiques⁸ ; mais le cas des travaux menés aujourd'hui dans certains laboratoires de linguistique (notamment sur les langues en danger) montre que cette tradition « formelle » est bien vivace – quoique les outils d'analyse théorique ne soient pas ceux des années 1920. Cette orientation côtoie aujourd'hui des recherches qui relèvent de l'ethnographie de la communication – le courant représentatif du second paradigme selon Duranti – ou qui ont pour objet les idéologies langagières (un thème qui définit le troisième paradigme de Duranti). Les directions que prennent ces paradigmes de recherche montrent que l'écart majeur entre eux est à situer entre l'attention « linguistique » aux seules formes langagières et l'anthropologie linguistique qui, par contre, se veut ethnographique, pragmatique et sociologique : une anthropologie de la praxis langagière (Duranti 1988)⁹. Dans cette perspective, les travaux sur les idéo-logiques des pratiques langagières du troisième « paradigme » ne font aucunement ombrage aux ethnographies de la communication ; ils les présupposent le plus souvent, et ne les supplantent pas – comme la définition du « paradigme » proposée par Thomas Kuhn l'imprimerait.

6. Ces contextes sont envisagés selon des échelles de grandeur variable.

7. L'expression *anthropologie linguistique* traduit *linguistic anthropology*. Elle recouvre les travaux issus du tournant sociologique, performatif, et pragmatique des années 1960-1970 – travaux illustrés, initialement, par l'ethnographie de la communication (*ethnography of speaking and communication*). Voir Hymes (1964).

8. Certains préfèrent alors parler de linguistique anthropologique.

9. Il faut penser non seulement aux conceptions d'Aristote sur l'éthique et l'action dans la sphère publique, mais aussi à la conception marxienne. Hymes aimait à citer les thèses critiques de Marx sur Feuerbach pour expliquer par analogie la critique de la linguistique formelle (chomskienne), et le décentrement nécessaire opéré par l'anthropologie linguistique (comme sociolinguistique) : cette dernière n'étudie pas un individu (locuteur) abstrait, mais place les locuteurs dans le contexte des activités pratiques et des rapports sociaux qui sont les leurs (voir Hymes 1984 : 41). Les anthropologues linguistes manifestent généralement une attitude prudente et critique face aux conceptions philosophiques de l'action (que la version soit analytique ou linguistique). Les influences sont néanmoins bien présentes.

L'un des objectifs de l'ethnographie de la communication, dans son programme des années 1960-1970, était d'intégrer anthropologie (sociale et culturelle¹⁰) et linguistique, de refonder les problématiques de ces deux domaines, et non pas de constituer, dans leur entre-deux, une discipline mixte, intermédiaire. Les catégories proposées pour la construction d'un objet commun d'analyse – celles que compose la série *speech situation*, *speech event*, *speech act* – comme la démarche qui consiste à ancrer la compétence langagière (et grammaticale de Noam Chomsky), non plus dans les intuitions introspectives et cognitives des locuteurs, mais dans le cadre d'une compétence de communication (socialement située, langagière et multimodale), enfin la description ethnographique d'une large diversité de façons de parler (*ways of speaking*) – du point de vue des moyens de parole (*means of speech*) accessibles aux locuteurs au sein d'une économie des ressources langagières (*speech economy*) – ont constitué les fondamentaux de l'échafaudage nécessaire à l'enquête. Cette démarche, tout à la fois anthropologique (ou sociologique) et linguistique, continue de caractériser l'anthropologie linguistique des dernières décennies : avec les propositions de Sherzer pour une anthropologie centrée sur le discours (Sherzer 1987), de Gumperz (1982) pour l'étude des stratégies discursives ou de Silverstein (1975, 2003) lorsqu'il critique l'objet « langue » tel qu'il est construit par les linguistes. Ce dernier met en chantier une sémiotique des usages langagiers, et réoriente les enquêtes vers l'étude des idéologies langagières ou la méta-pragmatique du discours. L'approche interlocutive, centrée sur l'ethnographie des rhétoriques du quotidien, que j'ai proposée avec Jean-Louis Siran (Masquelier & Siran 2000), relève d'une même préoccupation : les discours entendus sur nos terrains ne sont pas autonomes, décontextualisés de leur situation sociale de production et de réception, c'est-à-dire de transactions dont ils sont moyens et enjeux. Énoncé et énonciation sont indissociables. Anthropologues et linguistes ne peuvent se soustraire à cette dialectique ; elle habite les échanges de leur propre pratique d'enquête¹¹.

Décrire des situations d'interlocution

Dès lors que le langage est envisagé « en pratique », parler est une activité orientée vers autrui : pas de locuteur sans allocutaire – parfois, concrètement, une pluralité d'autres sujets parlants disposés à répondre, d'une façon ou d'une autre, à ce qui leur est adressé et proposé. Explorer l'interlocution inhérente à toute pratique langagière, c'est reconnaître que le langage est un dispositif de mise en forme de relation ; il implique activité et action sensée

10. Selon Hymes (1974), l'objet d'étude des anthropologues ne se distingue plus de celui des sociologues dès lors que les deux étudient des situations. Ce point de vue est confirmé par la perspective interactionniste de nombreuses recherches en anthropologie linguistique des années 1970, sous l'influence de l'ethnométhodologie et du situationnisme méthodologique de Goffman. Plus récemment, la référence des anthropologues linguistes nord-américains aux théories de la pratique (Bourdieu et Giddens) confirme l'existence d'un horizon épistémologique commun aux deux disciplines.

11. Prendre la temporalité de l'enquête comme une succession d'énoncés pris dans une dynamique sociale – manière de rappeler une nécessaire réflexivité, d'éviter tout fétichisme de l'énoncé – interroge l'anthropologue sur deux plans : Qu'est-ce qu'écrire de l'ethnographie ? Quel savoir l'anthropologue produit-il ?

orientée vers un autre susceptible de répondre. La relation est ainsi logée au creux de tout usage langagier. La relation d'interlocution dans cette perspective doit être envisagée sous plusieurs aspects. Elle est en puissance dans l'état de parole (*state of talk*) d'une rencontre en face à face ; elle se manifeste dans la forme dialogale de l'échange langagier. Mais la relation d'interlocution ne se manifeste pas seulement dans l'organisation sociale d'un événement de parole (*speech event*), une situation de parole (*talk*), et la structure de participation que génèrent les transactions entre participants à une interaction. La relation d'interlocution est présente aussi bien dans les constructions textuelles du discours et constitue un paramètre du fonctionnement grammatical du langage, comme le montrent désormais certains linguistes.

Je voudrais compléter ces remarques à l'aide de deux exemples tirés d'une recherche en cours, conduite à Trinidad, dans les Caraïbes¹². Ce projet explore la place que certaines formes de discours tiennent dans l'espace public trinidadien au XX^e siècle, dont soixante-deux années de situation coloniale, et depuis l'indépendance. L'une de ces formes de discours est celle du *calypso* – de la parole chantée, composée à l'occasion du carnaval annuel¹³. Qu'il se présente comme chanson grivoise, commentaire politique d'un événement du présent, un conte moral, ou sous la forme d'une improvisation d'insultes adressées à un partenaire de scène, ou un rival absent, un *calypso*, chanté pour et avec un auditoire, n'est pas nécessairement éphémère – la chanson d'une saison. De fait, ces chansons, pour certaines du moins, participent au fil du temps d'un espace de références et de textes – et auquel contribuent les conversations, les médias, l'industrie du disque et de l'enregistrement, et les travaux universitaires. Le *calypso* n'est pas seulement « texte » chanté lors d'une performance scénique, ou « texte » chanté-enregistré que l'on peut réentendre à l'occasion ; il est aussi « texte » susceptible d'être cité, en conversation, comme dans une œuvre de fiction. En outre, en tant que genre de paroles, le *calypso* indexe un mode opératoire du « parler », et du « dire » ce qui ne peut l'être autrement. Chez de nombreux auteurs trinidiens de fiction littéraire¹⁴, ce mode constitue de même une matrice d'écriture. Comme forme de discours, le *calypso* circule dans le temps, et en différents espaces. Il importe de tenir compte de son « histoire naturelle » (Silverstein & Urban 1996).

Mes exemples concernent deux *calypsos*, composés et chantés, l'un en 1957, l'autre en 1965, par le même chanteur : *The Mighty Sparrow*. Le

12. L'île de Trinidad et celle de Tobago forment une république parlementaire. Réunies par le pouvoir colonial britannique dans un même ensemble administratif dans les dernières décennies du XIX^e siècle, les deux îles ont des histoires coloniales spécifiques. Site des rivalités coloniales entre la France et la Grande-Bretagne pendant plusieurs siècles, Tobago reviendra aux Britanniques grâce au traité de Paris de 1814. Prise à l'Espagne en 1787 par les Britanniques, Trinidad a été administrée directement depuis Londres jusqu'à l'indépendance de 1962.

13. L'enquête en est facilitée grâce aux documents sonores recueillis, dans les années 1950-1960, par Alan Lomax (ethnomusicologue) et Emory Cook (musicologue et ingénieur du son) – le plus souvent en situation de performance publique – et de Melville Herskovits (anthropologue) en 1939. Mais c'est sans compter avec l'intérêt porté au *calypso* par l'industrie du disque new yorkaise ; les premiers enregistrements datent de 1916.

14. À titre d'exemples : Vidia Naipaul (dans *Miguel Street*), Earl Lovelace (dans *The Dragon Can't Dance*), Lawrence Scott (dans *Night Calypso*).

calypso de 1957 est connu par l'entremise d'un enregistrement public effectué en janvier 1957 par Emory Cook dans la salle où se produisait le groupe des chanteurs avec lequel Sparrow faisait équipe sur scène cette saison-là. L'intitulé original, *The Situation in Trinidad*, annonçait la performance du chanteur sur scène. Toutefois, ce *calypso* est cité à Trinidad (depuis des décennies, y compris dans les recueils de chansons attribuées à Sparrow) sous le titre de *No Doctor no* : un énoncé, sous forme de slogan, qui constitue l'une des lignes du refrain. La seconde chanson est intitulée *Get to Hell outa Here* : le titre reprend l'une des lignes du refrain. Mais l'expression, pour partie idiomatique, est une citation des mots énoncés par Eric Williams, le chef du gouvernement trinitadien de l'époque, lors d'un discours public à propos de l'affaire qui fait l'objet de la chanson.

Mon premier commentaire porte sur la version transcrite de ce *calypso* de 1965, publiée dans un ouvrage dédié à la « versification » des littératures orales et écrites anglophones de la Caraïbe. L'ouvrage est édité par Paula Burnett (1986). Je n'en reproduis ici que les treize premières lignes (avec ma numérotation) – telles qu'elles sont graphiquement présentées et ordonnées dans cette collection (p. 44). Le « texte » de Sparrow est donné à lire pour lui-même. Le lecteur de cette collection de morceaux choisis doit se reporter à l'annexe explicative (p. 381) pour une brève note sur la biographie de l'auteur-compositeur (Sparrow), et quelques remarques sur l'arrière-plan de ce dont il est question dans la chanson : un ministre, Patrick Solomon, forcé à la démission, à l'automne 1964, du gouvernement dirigé par Eric Williams – une enquête publique ayant révélé que Solomon (qui était ministre de l'Intérieur) avait usé de son pouvoir pour faire libérer un neveu mis en garde à vue. Dans les semaines qui suivirent cette démission, Eric Williams avait publiquement annoncé, contre toute attente, qu'il attribuait un nouveau poste ministériel à Solomon, en lançant à l'adresse de son auditoire cette imprécation : *if you don't like it get to hell outa here* (« si cela ne vous plait pas allez en enfer »). Cette annonce, mise en scène dans le *calypso*, est énoncée et commentée dans une tonalité satirique : le *calypso* dresse le portrait d'un Premier ministre autocrate, le revendiquant et s'en vantant. La dimension interlocutive du texte de la chanson, et celle qui trouve expression dans la production vocale du chant¹⁵, méritent attention : le chanteur, Sparrow, n'est que l'animateur de la chanson ; le locuteur-énonciateur des mots du texte n'est autre qu'une figure représentée d'Eric Williams.

Get to Hell outa here

- (1) I am going to bring back Solomon
- (2) Who don't like it, complain to the commission
- (3) None of them going to tell me how to run my country
- (4) I defy any one of you to dictate for me
- (5) I am no dictator, but when I pass an order
- (6) Mr Speaker, this matter must go no further
- (7) I have nothing more to say

15. Voir discographie ; seul subsiste un premier enregistrement studio de ce *calypso*.

- (8) And it must be done my way
 (9) Come on, come on, come on meeting done for the day
 (10) This land is mine, I am the boss
 (11) What I say goes and who vex loss
 (12) I say that Solomon will be Minister of External Affairs
 (13) If you ain't like it, get to hell outa here
 [...]

Mais la représentation graphique proposée par Paula Burnett ne restitue pas l'organisation séquentielle du *calypso*, normalement organisé en strophes et refrain, une stylisation du *call-and-response* (appel-réponse) de la tradition musicale à laquelle le *calypso* emprunte sa structure : ici, lignes 1 à 9 pour la première strophe, et lignes 10 à 13 pour le refrain. Dans les deux segments (strophe et refrain) le « je » énonciateur indexe la figure d'Eric Williams. En outre, le changement de rythme et de ligne mélodique, l'usage de différents termes d'adresse (*you ; M' Speaker*), et l'imitation ponctuelle (lignes 5-9, et 13), par l'animateur de la chanson, de la tonalité vocale, monotone, de la voix d'Eric Williams, indexent en complément différents épisodes langagiers : Eric Williams (1) soliloque (lignes 1-4), (2) s'adresse au Président (*M' Speaker*) de la chambre parlementaire (lignes 5-9), (3) énonce publiquement sa décision d'attribuer un nouveau poste ministériel à Solomon (lignes 10-13). Comme au théâtre, le public est témoin de l'ensemble de ces scènes. Mais, pour l'auditeur trinitadien, le discours de chacun des trois épisodes est énoncé dans une modalité (*key*) qui s'accorde, au style de discours (*robber talk*) du *Midnight Robber* – un personnage malin des fêtes du carnaval, une sorte de démiurge, qui n'a de cesse de vanter sa puissance. Enfin, la ligne 5 (*I am no dictator*) est construite en réponse aux éditoriaux de la presse trinitadienne qui, dans cette période, s'inquiétaient des excès de pouvoir¹⁶ d'Eric Williams.

La transcription suivante porte sur deux fragments de la performance scénique (enregistrée en janvier 1957 par Emory Cook) du *calypso* de protestation chanté par Sparrow sous le titre *The Situation in Trinidad* : un ensemble strophe-refrain (noté S1R1) et une strophe (noté S3) ; les caractères gras indiquent les mots, les syllabes, et les expressions que le chanteur martèle, avec pour effet d'introduire dans le chant, grâce au changement d'intensité et de timbre, la prosodie de paroles parlées et certaines valeurs d'émotion véhiculées par la voix (comme l'amertume ou l'impatience). La partie musicale instrumentale (notée Orch2) accompagne en arrière-plan l'énonciation chantée du texte.

Ce *calypso* commente le succès électoral, en septembre 1956, du parti (*People's National Movement*) fondé par Eric Williams et auquel s'étaient ralliés une majorité de Trinitadiens d'origine africaine. L'élection avait permis l'accession d'Eric Williams au rang de *Chief Minister*. Mais les premières décisions budgétaires du nouveau gouvernement s'étaient accom-

16. L'affaire n'est pas sans ses détours : rivaux en politique, Williams et Solomon étaient néanmoins cofondateurs du parti politique, *People's National Movement* (PNM), qui leur avait permis d'accéder au pouvoir en remportant toutes les élections sur une décennie.

pagnées en peu de mois de l'envolée des prix. Le chanteur exprime l'agacement que cause cette situation, exige des améliorations, menace le pouvoir d'un mouvement de rue (ligne 20). Nous nous attarderons sur la manière dont la construction du *calypso* met en scène ce qui y est énoncé, par qui, pour qui.

S1 (Orch2 : guitares et basse)

- (4) Listen **listen** carefully
- (5) **I** am a man does never be sorry
- (6) Ah say listen (.) **listen** carefully
- (7) **Sparrow** is a man does never be sorry
- (8) **But I went** and **vote** for some council men
- (9) They have me now in the **pen**
- (10) **After promising** so much **tender care**
- (11) **They forget me** as they **walk out** of Woodford square

R1 (Orch2 : guitares et basse)

- (12) Because they raise up on the taxi fare
- (13) *No doctor no (chœur)*
- (14) And they have the blasted milk so dear
- (15) *No doctor no (chœur)*
- (16) I want them to remember
- (17) We support them in September
- (18) They better come good
- (19) *good good (chœur)*
- (20) Because I have a **big** piece of mango wood

[S2 ...]

[R2 ...]

S3 (Orch2 : guitares et basse)

- (40) Hey
- (41) I only hope they understand
- (42) I am only a calypsonian
- (43) What I say may be very small
- (44) But **I know** that **poor** people ain't pleased at all
- (45) We are looking for a **betterment**
- (46) That is **why** we **choose** a **new government**
- (47) But they **raise** on the **food** before we could **talk**
- (48) And they **raise taxi fare** so we **bound to walk**

[R3...] ¹⁷

17. Ce calypso, tel qu'il est enregistré, est composé de trois strophes (S1 S2 S3) ; chacune est suivie de son refrain (R1 R2 R3). [S...] et [R...] signalent les strophes ou les refrains qui ne figurent pas dans cette transcription.

Comme dans le cas précédent, le chanteur n'est que l'animateur (la boîte vocale, au sens de Goffman) de la chanson. Le nom de scène, qu'il s'est lui-même attribué, comme c'est habituel à Trinidad, désigne aussi la figure – Sparrow, dans le texte (ligne 7) – qui assume le rôle interlocutif de l'énonciateur principal du *calypso*. C'est ce personnage qui s'affirme dans le rôle de *calypsonian* (ligne 42) et exprime ses certitudes (lignes 44-46), son insatisfaction de la situation (lignes 9-11 et 47-48). La performance scénique de ce *calypso* (telle que l'enregistrement en restitue l'image sonore) introduit les voix d'un chœur (des compères de scène, mais sans doute quelques membres de l'auditoire) qui énonce (en parlant-chantant) le slogan – *No Doctor no* (lignes 13 et 15) – et son soutien à l'attente d'une amélioration (ligne 19). Les voix du chœur s'inscrivent dans la chanson en conformité avec le cadre (*frame*) idéo-logique du *calypso* comme genre de paroles : le *calypso* est la voix du peuple (*the voice of the people*¹⁸) et le chanteur son porte-parole (*mouthpiece of the people ; spokesperson*). L'exemple choisi nous montre qu'une telle position est ici constituée dans le moment de la performance : les paroles du *calypso* (voir S1, R1, S3) génèrent en effet deux situations interlocutives qui surviennent pour transformer le cadre de la relation de coprésence entre chanteur, orchestre, et auditoire : le personnage du *calypsonian* (Sparrow) (1) invite à l'écoute (ligne 4-6) d'un commentaire mais pour se faire entendre, dans le même mouvement, des puissants qui tiennent le pouvoir (lignes 16-18) ; (2) l'adresse directe du chœur à Eric Williams, bien que ce dernier ne soit identifié que par le biais de son titre universitaire (*Doctor*¹⁹, ligne 13 et 15), marque la fermeté de la position adoptée : un « non » à la vie chère. Manière d'opposer la parole modeste du *calypsonian* (lignes 42-44) et la voix des gens de la rue, à celle du pouvoir discrétionnaire des « politiques » (lignes 10-11, 47-48), qu'incarne le premier d'entre eux : Eric Williams. Pour l'animateur de la chanson, il s'agit non seulement de présenter un drame à son auditoire, mais de faire en sorte qu'il puisse participer : rire, s'amuser, se scandaliser, faire entendre son désaccord.

Conclusion

Les sujets parlants sont pris dans les mailles de l'histoire. Qu'ils accompagnent cette histoire ou y résistent pour la transformer, ils sont confrontés, depuis les places qu'ils occupent, à des réalités sociales et politiques concrètes. Une telle généralité peut s'illustrer aisément en faisant défiler une série d'événements ou de situations d'échelles variables. L'ethnographie de la praxis langagière n'est pas limitée à la seule analyse de phénomènes de petite taille : celle des quelque vingt secondes, par exemple, qu'il faut pour chanter une strophe de *calypso*. Toutefois, en quelques secondes et quelques mots, peut, ou non, se réfracter un monde de faits. La découverte du pouvoir illocutoire des expressions langagières – du « dire c'est faire » (Austin 1962) – sous certaines conditions de félicité et, en particulier, de circonstances sociales conventionnelles (et institutionnelles), n'épuise pas ce que l'on peut

18. Les expressions citées sont celles en usage à Trinidad.

19. Williams, un ancien universitaire, spécialiste de l'économie esclavagiste, était titulaire d'un doctorat d'histoire de l'Université d'Oxford.

dire de la parole en acte. De fait, l'anthropologie linguistique montre que le fonctionnement indexical du langage, en situation (d'énonciation, de performance, et d'interlocution selon les paramètres de l'acte de parole), est l'une des conditions de la praxis langagière : une affaire de grammaire, autant que de contenu et de pratique sociale – pour le dire en un raccourci.

Références

- ARDENER Edwin (ed.), 1971, *Social Anthropology and Linguistics*, ASA Monographs 10, London, Tavistock Publications.
- AUSTIN John, 1962, *How to do Things with Words*, Oxford, Oxford University Press.
- BRIGGS Charles, 1986, *Learning How to Ask*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BÜHLER Karl, 1934, *Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktion der Sprache*, Stuttgart, Gustav Fischer (tr. fr. D. Samain, Marseille, Agone, 2009).
- BURNETT Paula (ed.), 1986, *The Penguin Book of Caribbean Verse in English*, London, Penguin Books.
- CALAME-GRIAULE Geneviève, 1965, *Ethnologie et Langage. La parole chez les Dogon*, Paris, Gallimard ; 2^e éd. Limoges, Lambert-Lucas, 2010.
- DEWEY John, 1925, *Experience and Nature*, London, George Allen & Unwin.
- DURANTI Alessandro, 1988, "Ethnography of Speaking: toward a linguistics of the praxis", in Frederick J. Newmeyer (ed), *Linguistics : The Cambridge Survey, IV, Language : The Socio-Cultural Context*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 210-228.
- DURANTI Alessandro and GOODWIN Charles (eds), 1992, *Rethinking Context. Language as an Interactive Phenomenon*, Cambridge, Cambridge University Press.
- FABIAN Johannes, 2000, "Ethnographic misunderstanding and the perils of context", dans B. Masquelier et J.-L. Siran (éds), 2000, *Pour une anthropologie de l'interlocution*, Paris, L'Harmattan, p. 81-106.
- FINNEGAN Ruth, 1969, "How to do things words: performative utterances among the Limba of Sierra Leone », *Man*, n. s., vol. 4, n^o 1, p. 537-552.
- GARDINER Alan Henderson, 1932, *The Theory of Speech and Language*, Oxford, Oxford Clarendon Press (tr. fr. C. Douay, Lille, P.U. de Lille).
- GUMPERZ John, 1982, *Discourse Strategies*, Cambridge, Cambridge University Press.
- HYMES Dell, 1964, "A Perspective for Linguistic Anthropology", in S. Tax (ed.), 1964, *Horizons of Anthropology*, Chicago, Aldine, p. 92-107.
- HYMES Dell, 1974, *Foundations in Sociolinguistics, An Ethnographic Approach*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- HYMES Dell, 1984, *La Compétence de communication*, Paris, Hatier et Cédif.
- LYONS John, 1977, *Semantics*, London and New York, Cambridge University Press.

- MALINOWSKI Bronislaw, 1923, "The problem of meaning in primitive languages", in Charles K. Ogden and Ivor A. Richards, *The Meaning of Meaning*, London, Routledge & Kegan Paul, p. 296-336.
- MALINOWSKI Bronislaw, 1935, *Coral Gardens and Their Magic*, vol. 2, London, Allen and Urwin.
- MALINOWSKI Bronislaw, 1936, "The dilemma of contemporary linguistics", in Dell Hymes (ed.), 1964, *Language in Culture and Society*, New York, Harper & Row, p. 63-65.
- MALINOWSKI Bronislaw, 1974, *Les Jardins de corail*, Paris, Maspero.
- MASQUELIER Bertrand et SIRAN Jean-Louis (éds), 2000, *Pour une anthropologie de l'interlocution*, Paris, L'Harmattan.
- MEAD George H., 1934, *Mind, Self and Society*, edited by Charles Morris, Chicago, University of Chicago Press.
- NEWMAYER Frederick J. (ed.), *Linguistics: The Cambridge Survey IV, Language: The Socio-Cultural Context*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 210-228.
- OGDEN Charles K. and RICHARDS Ivor A., 1923, *The Meaning of Meaning*, London, Routledge & Kegan Paul.
- SCHERZER Joel, 1987, "A discourse-centered approach to language and culture", *American Anthropologist*, vol. 89, p. 295-309.
- SILVERSTEIN Michael, 1975, "Shifters, linguistic categories and cultural description", in Keith H. Basso and Henry Selby (eds.), *Meaning in Anthropology*, Albuquerque, University of New Mexico Press, p. 59-82.
- SILVERSTEIN Michael, 2003, "Indexical order and the dialectics of sociolinguistic life", *Language and Communication*, n° 23, p. 193-229.
- SILVERSTEIN Michael and URBAN Greg (eds.), 1996, *Natural Histories of Discourse*, Chicago, The University of Chicago Press.
- WITTGENSTEIN Ludwig, 1992, *Les Cours de Cambridge 1932-1935*, Mauvezin, Trans-Europ-Repress.

Discographie

- The Mighty Sparrow, *First Flight, Early Calypsos from the Emory Cook Collection, compiled and annotated*, Smithsonian Folkways Recordings, SFW CD 40534, 2005.

Paroles de femmes en colère (Santiago, Cap-Vert). Matérialités langagières et praxis sociales

Cécile CANUT

CERLIS, Université Paris Descartes, Sorbonne Paris Cité

« Mulheres têm muitas coisas para falar,
os homens não têm muita coisa para falar. »
« *Les femmes ont beaucoup de choses à dire,
les hommes n'ont pas beaucoup de choses à dire.* »

Teresa, chanteuse du groupe Tradisón di Tera
di Tira-Chapéu, Santiago, Cap-Vert

Souvent considéré comme simple instrument de communication, le langage fait rarement l'objet d'une attention spécifique en sciences sociales. Excepté chez les anthropologues américains – qui ont, depuis plusieurs décennies, pris en compte les manières de parler, les *événements de parole* (*speech events*¹) et le rôle des discours afin de construire ce qui existe actuellement sous les noms de *linguistic anthropology* ou *anthropology of language*² – l'attention à la parole reste très parcellaire. En France, quelques psychanalystes et sociologues se sont interrogés et s'interrogent encore avec pertinence sur les échanges verbaux, les stratifications sociales des langues³, le rôle de l'écriture (Lahire 1993), montrant ainsi combien les pratiques langagières et les discours construisent les relations sociales, les comportements, les actes, les affects, etc. Les œuvres majeures de P. Bourdieu, M. Foucault, G. Deleuze et J. Derrida sur ces questions auront paradoxalement joué un rôle plus déterminant outre-Atlantique qu'en Europe pendant de nombreuses années. À la différence des États-Unis, aucun courant majeur en sciences sociales (anthropologie, sociologie) ne s'est consolidé en France face à la sociolinguistique. La sociologie du langage initiée par Pierre Achard, proposition la plus intéressante en ce domaine, n'a pas donné lieu à un courant ou une école en sociologie, même si elle reste une des plus fécondes selon moi⁴.

1. Dell Hymes, un des premiers anthropologues linguistes « définit les *speech events* comme des « activities or aspects of activities, that are directly governed by rules or norms for the use of speech » (Hymes 1974 : 52). Un « événement de parole » se comprend donc comme une activité, ayant une cohérence et organisée par des règles ou normes » (Delbreilh 2012 : 86).

2. Pour un aperçu de l'ampleur de cette discipline actuellement, voir les ouvrages de A. Duranti (1997, 2006).

3. À la suite de Pierre Bourdieu (et de son fameux *Ce que parler veut dire*, 1982) citons Bernard Lahire, Bertrand Masquelier, Pierre Achard, François Leimdorfer, Paul Wald, Gabrielle Varro, Bernard Poche...

4. Les travaux de chercheurs comme Didier Demazière, Gabrielle Varro, Paul Wald, Bernard Poche ou François Leimdorfer semblent avoir peu influencé leurs collègues sociologues en ce qui concerne

Refuser de concevoir la parole comme simple véhicule de la pensée ou de la culture – supposée fixe – d'un locuteur, c'est de fait l'appréhender comme *activité* et comme *praxis sociale* au même titre que d'autres pratiques (Boutet 1985), mais c'est aussi la concevoir comme un processus de construction du sens, créatrice de contextes, redéfinie dans chaque situation d'interaction, toujours singulière. Par effet de conséquence, loin d'être un élément neutre (Duranti 2003) ou un objet transparent, le langage est un puissant producteur de situations sociales comme de subjectivités, de pouvoir comme de désir. Afin de comprendre son rôle social, il convient toutefois de sortir d'une visée restée longtemps dominante en linguistique, surtout en France, centrée sur la langue, objet clos coupé des locuteurs et des milieux sociaux dans lesquels ils vivent, approche qui n'a pas facilité la création de passerelles entre les disciplines⁵. En ce sens, l'extrême vitalité de la revue *Langage et Société*, dont l'ambition interdisciplinaire a toujours été clairement affichée, montre qu'elle est un des rares lieux scientifiques où se poursuit en France l'expérimentation d'une approche plurielle des discours et des « pratiques langagières », expression créée dans les années 1970 par Josiane Boutet, Pierre Fiala et Jenny Simonin-Grumbach (1976). L'ambition est alors d'appréhender la parole et les discours comme des producteurs sociaux du sens, dans le prolongement de certaines approches discursives qui, dès les années 1970, conçoivent les discours comme hétérogènes, marqués par le dialogisme ou l'interdiscours (Courtine 1981, Authier-Revuz 1982, 1995). À la différence d'une sociolinguistique qui se satisfait d'une dichotomie langue / société, les approches contemporaines – à la fois *sociologie du langage* et *analyse de discours* – tentent d'une part d'aborder les pratiques de langage non pas seulement orales, mais aussi corporelles, scripturales, gestuelles (renouant avec une dimension sémiotique) et, d'autre part, d'analyser ce qui dans ces pratiques construit les rapports sociaux et subjectifs. Dans ce cadre, et venant s'ajouter aux multiples directions prises par les analyses de discours et leurs intrications aux questions sociales, la *métapragmatique* de M. Silverstein, et plus particulièrement la notion d'*indexicalité* (2003) ou d'*ordre indexical* qu'il développe⁶, est d'un grand intérêt pour l'étude de la parole relevant à la fois de l'activité discursive, des pratiques langagières et corporelles, ensemble que j'ai nommé ailleurs le *langagiaire* (Canut 2010). Cette notion correspond *au mouvement qui fait s'exercer en même temps*

l'appréhension du langage (voir Leimdorfer 2010). Ils ont par contre nourri bien des travaux du côté des sociolinguistes.

5. En ce sens, l'application et la diffusion des schémas d'analyse structuraliste en ethnologie par exemple dans les années 1960, et plus particulièrement sur les terrains africains (ce qui aboutira entre autres à l'ethnolinguistique), n'a pas entraîné de réelles transformations des champs d'analyse comme cela a été le cas aux USA : si certains ethnologues français, dans les années 1970 et suivantes, se sont intéressés au langage, c'est pratiquement toujours selon une vision homogénéisante de la parole référée à un univers de sens ancré dans « une » culture et « une » langue. À aucun moment les pratiques langagières ne sont abordées dans leur hétérogénéité en fonction des pratiques sociales et encore moins en tant que *praxis sociale*.

6. Si la *deixis* ancre systématiquement toute parole dans un lieu, un espace, et un temps spécifiques – un *je* ou un *nous*, un *ici* et un *maintenant* par exemple – cette propriété d'une relation toujours effective entre le langage et l'espace social dépasse largement cet ancrage. La *deixis sociale* implique que tout énoncé établit un *rapport* en même temps qu'il construit et met en scène *des valeurs indexicales* elles-mêmes mobiles et en construction.

l'activité de production et d'interprétation, du sens et de la forme, dans une interdépendance totale avec les formations discursives et dispositifs socio-politiques au sein desquels la parole et les gestes émergent, tout autant qu'ils les construisent en les répétant, les reproduisant, les prolongeant, ou à l'inverse en les déconstruisant pour en créer de nouveaux. Toute parole implique d'emblée un rapport entre le langagier, le discursif et le social, inscrits dans la voix et les effets de sens mais aussi et avant tout dans la perception, l'interprétation et les imaginaires produits par les énoncés reliés aux formations discursives. Du langage au langagiaire se joue particulièrement ce rapport aux discours antérieurs (le *déjà-dit*) qui n'est ni un rapport de reproduction directe ni un rapport stratégique puisqu'il passe toujours par le filtre d'une subjectivité et de l'inconscient. Ainsi, la répétition d'un énoncé (*dialogisme intra- ou interdiscursif*) ou la réitération d'un acte ou d'un geste, ne produit jamais le même énoncé ni le même geste exactement puisqu'il passe par le filtre d'une autre voix, d'un autre sujet à un moment donné dans un lieu et un temps singulier. Cette production qui fait perdurer tout autant qu'elle renouvelle l'énoncé, le discours ou le geste, implique toute une série de rapports interactionnels, énonciatifs, sociaux et politiques : ceci conduit à se poser la question du positionnement des sujets les uns par rapport aux autres, présents et absents, lors d'une interaction, en même temps qu'ils réactivent et réélaborent sans cesse les discours antérieurs et de fait refaçonnent les *formations discursives*.

De quelle manière appréhender cette activité du *langagiaire*, qu'elle se manifeste par des paroles, des gestes, des voix, des énoncés, des événements de paroles et des discours ? L'expérience des performances de *batuke* par les femmes capverdiennes de milieux populaires vivant sur l'île de Santiago que nous avons suivies pendant plusieurs années (Canut 2014) pourra ici être un cas intéressant permettant de proposer quelques-unes des facettes de cette approche : elle passe avant tout par la rencontre avec des matérialités langagières, orales et gestuelles, scripturales et corporelles. Le travail sociolinguistique commence par une immersion longue et intense dans un ou des lieux et avec des personnes qui sont des locuteurs-trices mais aussi des proches, des voisin(e)s, des ami(e)s et qui deviennent aussi « nos » interlocuteurs et interlocutrices. Comme dans la vie, les relations sociales qui s'installent constituent une donnée essentielle de la situation créée et à partir de laquelle nous décidons d'engager des analyses et des interprétations. L'activité *anthropographique* ou *anthropofilmique* (notions que je préfère à ethnographique puisque la notion d'ethnie est inadaptée ici) – qui consiste à consigner des heures d'observations, de discussions, d'entretiens, de sons et d'images qui donneront lieu ensuite à l'écriture de textes ou à la réalisation de films – est une aventure subjective, toujours singulière et éminemment politique au sens où elle résulte d'une série de partis pris, de positionnements, de postures que le chercheur ne peut ignorer (Rabatel 2013). Il s'agira ici d'affirmer clairement que la recherche, de par les choix d'objets, la focalisation sur telle ou telle dimension des performances, des discours, ou encore les cadres d'analyse théoriques, est toujours engagée, subjective et politique.

1. Que font les femmes *batukadeiras* lorsqu'elles font du *batuke* ?

Commençons par le début : *Que font les femmes batukadeiras lorsqu'elles font du batuke* ? La question sous l'apparente naïveté de sa formulation, appelle une réponse autrement complexe. À les regarder et les écouter, le spectateur peut tout d'abord constater que les femmes des villages de Santiago jouent (*toca*) du *batuke*, tapent (*chabeta*), chantent (*canta*), dansent (*da ku torno*), « ajoutent » des paroles (*poi letras*), transmettent des messages (*da/transmitir mensagem*), s'amuse (*brinca*), entraînent d'autres à danser, etc. Ces multiples actions simultanées concernent autant les corps que les voix, le langage que les fantasmes, l'histoire que les relations sociales, etc. Assises en demi-cercle autour du *terrêro* (la piste de danse), chacune tapant sur sa *chabeta* (tissu roulé en boule et recouvert de plastique ou de cuir), les femmes qui s'adonnent à la pratique du *batuke* mettent en œuvre ce qui est nommé par les ethnomusicologues le modèle *call-and-response* (Hurley-Glowa 1997) : alors qu'une vocaliste (pas toujours la même selon les groupes) chante, les choristes répètent immédiatement ses énoncés. La dimension répétitive est constitutive du *batuke* : alors que le rythme fondé sur deux modes (*pã-pã/chabeta*) est le même pour chaque morceau, les énoncés des *letras*, petits récits très courts et très percutants, sont eux-mêmes répétés sans cesse par la chanteuse. Cette répétition évolue vers son plus haut degré d'intensité lorsque le rythme est accéléré (*rabida*), le battement de plus en plus fort, et le texte réduit alors à son minimum afin d'augmenter la puissance émotionnelle et qu'une choriste (voire plusieurs) se lève, recouvre ses hanches du *sulada* (ou *pano bicho*, ancien pagne, foulard tissé) afin de réaliser le *da ku torno* (roulement du fessier sans que le haut du corps ne bouge). Les chants et la danse s'enchaînent ainsi pendant des heures et parfois des nuits entières. La majeure partie des textes concernent des moments de vie des *batukadeiras*, des faits réels vécus, des expériences des unes ou des autres, mais aussi des récits plus anciens référant à des moments clés de l'histoire capverdienne comme l'esclavage, les migrations forcées vers Sao Tomé et Príncipe, les famines répétées, l'émigration économique, la solitude des femmes « chefs de foyer », etc. Le *batuke* est donc d'évidence un *genre* polyphonique et dialogique qui réactive plusieurs *formations discursives*, soit plusieurs types de discours instituants dans la société, sans pour autant oublier qu'il est indissociable des règles, contraintes et idéologies que la société véhicule.

Au-delà de cette présentation générale, il convient de noter que les performances de *batuke* auxquelles on peut assister régulièrement sont bien plus variées que ce schéma ne le laisse supposer : accompagné parfois d'autres instruments, composé d'autres formes de danse notamment sous l'effet de son exportation, ou d'autres types de récits (apparition de nouvelles thématiques comme le sida et l'alcool), le *batuke* est loin d'être uniforme. Il peut même, parfois, donner lieu à une expression masculine. Avant tout, il fait vivre des textes conçus de manière singulière par un chanteur ou une chanteuse qui engage à la fois sa propre subjectivité et sa propre expérience, tout en mobilisant des discours circulant dans la société.

Entrer dans la matérialité *langagiaire* afin de comprendre plus avant ce que *font* les *batukadeiras* lorsqu'elles *font* du *batuke* suppose d'étudier conjointement les performances corporelles avec les *letras*, ces paroles inventées par des vocalistes, poètes le plus souvent inconnu(e)s vivant au fin fond des villages. Par souci de rigueur méthodologique il importe de dissocier ces différents éléments qui constituent le *batuke* pour saisir les sens multiples que les femmes et les spectateurs lui donnent, afin de montrer comment ces événements *langagiaires*, au sens d'une performance totale (sons, discours, mouvements, corps et circulation d'objets⁷), produisent et construisent des événements socio-politiques, et dans ce cas précis transforment les réalités sociales.

2. Que font les femmes *batukadeiras* quand elles conçoivent des *letras* de *batuke* ?

Je m'arrêterai ici sur un seul exemple, parmi les centaines de performances auxquelles j'ai assisté dans les différents villages de Santiago tout au long de mon anthropographie. Il s'agit du groupe *Nu ka ta liga* (« Nous on s'en fout ») de *Pilonkan* (petit village à l'est de l'île), dont j'ai pu filmer les répétitions et les productions à multiples reprises. Anna, la chanteuse, est une femme discrète et peu bavarde à la différence de Teresa, sa cousine et chef du groupe. Le jour de cet enregistrement (filmé) à *Pilonkan*, le groupe était composé de huit personnes, toutes féminines et habillées de leur *farda*, leur costume de scène. Quelques mois avant, la même chanson avait été chantée lors de la journée de la femme (8 mars) à Praia, la capitale, où elles avaient été invitées par une association de quartier.

MUFINU

A : mi ku 15 ánu di idádi mpodu vistu pa stranjeru, mtchiga kása mfla nha mai, tudu familia da pur bem, mkontra kum mufinu ofereseem kasamentu, mi mpapia ku mufinu ke pe sai di nha kaminhu, ma mufinu pa mufinu undi mbai mátxa mufinu

(répété 4 fois successivement par la vocaliste et les choristes)

Moi, à 15 ans, j'ai obtenu le visa pour l'étranger, je suis arrivée à la maison pour le dire à ma mère, toute la famille a accepté mon départ, j'ai rencontré Mufinu⁸ le bon-à-rien qui m'offre le mariage, moi j'ai parlé avec le bon-à-rien afin qu'il sorte de mon chemin, mais de bon-à-rien en bon-à-rien où que j'aille, je tombe sur Mufinu le bon-à-rien

A : ma mufinu pa mufinu

B : undi nu bai nu átxa mufinu

(répété 8 fois)

7. Excepté le *fulada* et la *chabeta*, d'autres objets peuvent apparaître dans le *batuke* : hors du Cap-Vert, certaines femmes utilisent des symboles de leur pays pour renforcer la dimension nationale comme le maïs, le pilon, etc. Dans d'autres cas, des instruments de musique comme le djembé ou la guitare sont présents.

8. Mufinu est un nom propre correspondant à une insulte en créole capverdien : « bon à rien », « incapable », « pauvre type ».

mais de bon-à-rien en bon-à-rien où que l'on aille / nous allions, on tombe / nous tombons sur Mufinu le bon-à-rien

A : undi nu bai

B : nu átcha mufinu

(répété 4 fois)

où que l'on aille / nous allions, on tombe / nous tombons sur Mufinu le bon-à-rien

(enregistré à Pilonkan, sur la terrasse de la maison de Teresa pendant le tournage du film *L'Île des femmes*, juin 2012).

Répétée à plusieurs reprises, tour à tour par la vocaliste puis par les choristes, la première et unique strophe de ce chant plonge le spectateur au cœur d'un récit très court, les récits éclairs propres aux *letras* de *batuke*. Réduite à sa plus simple expression, l'intrigue portée par une énonciatrice et une narratrice féminine (chanteuse d'âge mûr / jeune fille de 15 ans) fait état d'une succession d'événements au passé : obtention d'un visa pour l'étranger, annonce à la mère, acceptation du départ par la famille, rencontre avec un « incapable », demande en mariage, refus de la jeune fille, mais impossibilité d'échapper à ce « pauvre type » qui entrave son chemin. À travers une narration très simple à la première personne où chaque action est présentée dans sa pure événementialité sans aucune marque de subjectivité – excepté le pronom personnel (« mi ») –, l'énonciatrice décrit la situation de manière chronologique. Le terme *Mufinu*, chargé d'une connotation sociale très péjorative, contraste toutefois dès son apparition avec la neutralité de la description. Réelle insulte, *Mufinu* présente l'homme en agent destructeur d'un destin positif (la migration). Dans le dernier énoncé, introduit par une concessive (mais) :

mais de bon-à-rien en bon-à-rien où que l'on aille / nous allions, on tombe / nous tombons sur Mufinu le bon-à-rien

Mufinu fait office de nom générique pouvant représenter tout homme. Cette généralisation qui se meut presque en mythification s'accroît par la suite lors du *rabida* puisque l'énoncé prend une valeur collective lorsque le *nu* « on / nous », répété par l'ensemble des choristes, se substitue au « je » de l'histoire singulière. La chute en forme de morale de l'histoire indique que cette aventure singulière concerne finalement toutes les femmes dont le destin et l'appel au voyage sont systématiquement entravés par les incapables qui les demandent en mariage. Très fréquente en créole cap-verdien, cette expression (*Mufinu*) cristallise toute la question du rapport entre femmes et hommes au Cap-Vert (en activant la formation discursive qui s'y rapporte) faisant de ce texte un récit fortement dialogique.

Ce texte fait écho aux multiples autres *letras* de *batuke* conçues par Anna mais aussi par bien d'autres vocalistes santiagaises : les constructions (récits éclairs, narration chronologique, jeu sur les multiples énonciateurs, ironie, etc.) et les thématiques (tromperie ou trahison des maris, départ ou abandon des fils, nostalgie et désespoir liés à la séparation, désir de départs à l'étranger, etc.) constituent le cœur de ce genre narratif. Cette dimension dialogique

empêche de concevoir le *batuke* comme une simple pratique culturelle reflet des rapports sociaux (ainsi que la « vieille » sociolinguistique pourrait s'en contenter). Une analyse en termes de reflet laisserait échapper le sens actif porté par ces pratiques sociales et politiques, variant toujours en fonction des conditions immédiates de leur production *ici et maintenant*.

3. Que disent les femmes *batukadeiras* quand elles font du *batuke* ?

Le texte présenté ci-dessus résulte avant tout de voix, en solo puis en chœur, qui ne cessent de répéter les énoncés ; des répétitions qui se font de plus en plus rapides et se focalisent sur le dernier énoncé du récit martelé. Le chant est ainsi mis en action par des corps qui tapent et dansent tout en chantant, des corps qui produisent d'autres significations par le biais du mouvement provocateur du fessier :

Aussi, les récits qui émanent de cette fabrication des corps dans le *batuko* et le *da ku torno* nous donnent la possibilité de formuler l'hypothèse d'une présence possible de l'érotisme et du désir dans les performances féminines pour le public masculin qui ferait passer les femmes de sujet de désir à un sujet qui déclenche et contrôle les désirs et la volonté des hommes, délocalisant ce corps-objet en corps-sujet.⁹

Ces multiples significations doivent être étudiées conjointement pour comprendre combien le *batuke*, né avec l'arrivée des premiers esclaves sur l'île et longtemps interdit par les colons portugais, s'inscrit dans une histoire politique et sociale spécifique qu'il serait regrettable de réduire à la reproduction d'une supposée tradition ou culture ancestrale, pourtant évoquée parfois par les femmes elles-mêmes (« la culture de notre pays », *kultura di nos terra*) afin de légitimer leur pratique auprès des étrangers en quête d'exotisme ou d'authenticité. Les performances sont adressées à un public, à des proches, des voisins, des spectateurs attentifs, d'autant que la répétition du texte empêche toute diversion spectaculaire¹⁰. Les multiples significations qui émanent des *letras* varient en fonction de ce public et du degré d'implication et de compréhension de celui-ci : les implicites et les métaphores peuvent rendre complexe la réception des messages, en misant sur l'intelligence des spectateurs. La composition des récits en lien avec la provocation sexuelle de la danse a pour but de *dire* mais aussi d'*agir* dans la société. Selon les discours recueillis auprès des *batukadeiras*, l'important est de marteler les énoncés, pris dans le filet de l'interdiscours, afin que des messages soient entendus, compris, mais plus encore qu'ils aient un effet sur ceux qui les écoutent¹¹ malgré la faible considération de la population

9. « Pois as narrativas que permeam estas fabricações de corpos no batuko e ku torno nos possibilitam formular a hipótese de que uma possível presença do erotismo e do desejo nas performances femininas para a audiência masculina deslocaria as mulheres de um sujeito desejado a um sujeito que desencadeia e controla os desejos e vontades nos homens, deslocando este corpo-objeto para corpo-sujeito » (Semedo 2009 : 15, ma traduction).

10. Cet aspect « monotone » du point de vue musical et rythmique constitue le problème majeur des représentations à l'étranger lorsque les spectateurs ne comprennent pas les *letras* en créole.

11. Ce rôle des *letras* est encore plus explicite lors du *finason*, variante du *batuke* plutôt abandonnée aujourd'hui, lorsque les *chabeta* s'adoucissent pour laisser place à la parole improvisée de la vocaliste.

(notamment masculine). C'est ainsi que s'exprime Teresa, responsable du *batuke* de Pilonkan, à Ja, personnage principal de mon film, lorsqu'elles discutent ensemble dans sa maison :

Tu vois... On rit, on se divertit, on évacue tous ses soucis. Quand tu pratiques le *batuke*, les jeunes viennent. C'est là que tu peux mieux faire passer un message. Parce que le *batuke*, ça n'est pas seulement un moyen de préserver la culture du pays. C'est aussi un moyen d'apprendre. C'est aussi une façon de diffuser un tas de choses qui peuvent changer les comportements dans la société... et j'aime tellement ça. (Teresa, dans Canut 2014)

Une étude conjointe de l'histoire des rapports sociaux et politiques au Cap-Vert, des discours passés et présents autour du genre *batuke* et des pratiques variées du *batuke* sur les îles et à l'extérieur, est indispensable à ce niveau d'analyse. Elle permet de comprendre qu'en s'appropriant ce mode d'expression artistique, chorégraphique et langagier tout en le transformant, les femmes redéfinissent leur place au sein de la société tout en redéfinissant aussi la fonction d'une pratique subversive toujours choisie par un groupe assujetti à une domination : autrefois les esclaves, aujourd'hui les femmes.

4. Que désirent les femmes *batukadeiras* quand elles font du *batuke* ?

Pour Anna, la vocaliste, blessée comme de nombreuses autres femmes au Cap-Vert par l'abandon d'un mari parti au Portugal et jamais revenu, le *batuke* est vital en ce qu'il permet de ne pas sombrer dans la dépression mais au contraire de s'éprouver soi-même au sein d'un espace collectif porté par des voix multiples. Dans sa grande maison vide, que tous ses enfants devenus grands ont quittée, la solitude n'est pas seulement un discours mais une expérience de chaque instant. Son mari lui a construit autrefois cette maison plus confortable que la moyenne, mais le silence qui y règne depuis est devenu insupportable. Anna parle peu, ne se plaint jamais : elle ne s'exprime qu'à travers les *letras* qu'elle compose la nuit et chante le jour comme pour exorciser sa douleur grâce à la « solidarité » féminine. Ainsi les raisons majeures évoquées par les femmes renvoient à une *catharsis* (*expulsar para fora* « expulser au dehors »), une purgation combinée au plaisir d'être ensemble (*juntos*) et à la solidarité (*solidaridade*). Les paroles des textes et les configurations spatiales et sociales dans lesquelles ces derniers sont produits obligent à aller plus loin dans l'analyse. Si J. C. Ribeiro (Ribeiro 2011) évoque trois fonctions du *batuke* qu'il étudie à Lisbonne (l'évasion, la résistance et la revendication), il faudrait y ajouter deux processus : processus de subversion et d'émancipation.

En refusant la fonction de corps-objet qui leur incombe socialement, les femmes affirment par ces performances de *batuke* qu'elles sont des sujets parlants et agissants, que leur corps leur appartient au point de les faire danser sensuellement uniquement entre elles et pour elles, en contrôlant la volonté et les désirs des hommes. Par leurs mots et leur poésie, elles se donnent à entendre comme sujets pensants et même comme sujets critiques de la place sociale à laquelle on veut les maintenir (comme femmes objets). L'humour et l'ironie qui parcourent leurs textes ont pour objectif de faire réfléchir les hommes et les citoyens en général afin de reconsidérer les

rapports sociaux existants. L'histoire du Mufinu en ce sens n'est pas anodine : bien que trompées (*engana*) par des hommes, parfois réduites aux places sociales les moins enviables, souvent très démunies économiquement, les *batukadeiras* ne s'avouent pas vaincues pour autant mais au contraire martèlent qu'elles ne sont pas dupes et qu'elles garderont leur dignité et leur ironie par le *batuke*. Les comportements entre les hommes et les femmes à Santiago sont au cœur des discours réactivés et affirmés par les *batukadeiras* : si d'un côté une grande partie des hommes ont souvent décidé de n'avoir que des relations courtes avec des femmes et ne veulent plus se marier, les femmes de leur côté n'hésitent pas à se « débarrasser » des hommes qui ne correspondent pas à leurs attentes, affirmant que les seuls dignes d'intérêt sont les étrangers. Il ne reste, selon elles, plus que des Mufinu au Cap-Vert. Ainsi Fatuca de Tarrafal (Canut 2014) raconte à Ja comment elle a « largué » un de ses maris qui ne voulait pas la laisser jouer le *batuke*. Bien des femmes sont devenues chefs de famille de plusieurs enfants issus de pères différents, situation extrêmement courante et banale à Santiago. Dès petites, les filles développent des discours de méfiance voire de haine vis-à-vis des hommes assimilés à des alcooliques, violeurs, violents et irresponsables. Si ce problème social réel s'inscrit dans une triple histoire esclavagiste, coloniale et migratoire (la moitié des Capverdiens sont à l'étranger), le *batuke* est un des moyens de le remettre chaque fois en discussion dans la société afin de ne pas le laisser perdurer, et peut-être même de le résoudre puisque d'un côté certains hommes ne nient pas les conséquences dévastatrices de ces rapports peu constructifs et, de l'autre, les femmes aimeraient pouvoir avoir des relations pacifiées avec des hommes afin d'élever leurs enfants de manière plus apaisée, au sein d'une famille.

Ainsi l'événement du langagiaire au sens où nous l'avons défini en introduction, pour peu qu'il convoque la circulation des discours ainsi que l'histoire sociale et politique des pratiques, se révèle *une praxis sociale* déterminante au Cap-Vert. Évoquée par quelques auteurs (Ribeiro 2011, Semedo 2009, Canut & Furtado 2015), la valeur subversive et politique du *batuke* qui opère au sein de la société capverdienne contemporaine fait de ces performances de puissants leviers de mise en cause du déséquilibre des rapports sociaux. Les conséquences commencent à voir le jour : les associations de femmes, de plus en plus nombreuses, pèsent sur certaines décisions politiques locales ainsi que l'on a pu l'observer dans plusieurs villages. Au niveau national, la prise en compte des femmes est un objectif clairement mis en œuvre par le gouvernement : les femmes sont nombreuses aux postes clés, jusque dans les ministères où elles dépassent actuellement le nombre d'hommes. Il serait présomptueux de donner au seul *batuke* ce rôle mais il est bien un des moyens d'expression parmi d'autres, visant à l'émancipation féminine telle qu'elle s'exerce sur l'archipel.

5. Que remettent en cause les femmes *batukadeiras* quand elles font du *batuke* ?

Une des nouvelles données liées au regain d'intérêt pour le *batuke* dans les villages, – en témoigne l'expression récurrente *batuko e na moda*, « le *batuke*

est à la mode » – concerne depuis peu sa récente fonction socio-économique : voyager ou même s'enfuir à l'étranger constitue une autre manière de remédier aux problèmes sociaux vécus par les femmes. En effet, sous l'impulsion d'une diffusion de plus en plus valorisée en Europe des musiques du monde (et probablement du succès mondial de Cesária Évora), certains groupes de *batuke* comme *Terrêrô* ou *Tradison di terra* ont été sollicités à l'étranger par divers festivals. Par ailleurs, quelques groupes formés au Portugal ont entraîné le développement de clips vidéo qui circulent dans l'espace transnational, souvent mêlés à d'autres genres musicaux de Santiago (le *funana*). Si ce nouvel enjeu a des répercussions économiques et symboliques (prestige des voyages à l'étranger, accès à la « modernisation »), il peut aussi tout simplement encourager la migration lorsque les filles, « immobiles » ou « arrêtées » (*parada*) comme elles se décrivent, désirent quitter leur *terra* pour « chercher la vie » (*busca vida*) ainsi que cela s'est produit pour un groupe connu de Tarrafal qui n'est jamais revenu au Cap-Vert.

Ces changements de perspective liés à la marchandisation culturelle du *batuke* à l'étranger¹² expliquent l'engouement accentué de certains groupes pour le film que je réalisais, malgré les précisions annoncées sur la dimension artistique (un film) et scientifique (une recherche) du projet. Toutefois, mon rôle dans leur trajectoire n'était pas non plus sans effet puisque la première projection du film, *L'Île des femmes*, au Centre culturel portugais de Praia, puis sa diffusion à la télévision nationale, a permis à certains groupes de se constituer une petite notoriété profitable (invitation à la télévision pour le groupe de Cabral par exemple). *Terrêrô*, le seul groupe venu en France depuis la diffusion du film (à Carhaix, le 28 mars), possédait déjà un diffuseur (José da Silva, tourneur de Cesária Évora) et avait l'habitude de voyager.

Ces transformations du rôle du *batuke* dans l'espace mondialisé, observées en seulement quelques années, entraînent des effets majeurs dans les relations sociales de Santiago : d'une part le statut (économique mais surtout social) des femmes qui voyagent grâce au *batuke* change (en les rendant plus autonomes, ce qui entraîne d'ailleurs des compétitions et des jalousies), d'autre part l'instrumentalisation politique et économique du *batuke* qui se développe en Europe a des conséquences au Cap-Vert. Bien moins maître de leur performance, les femmes se voient alors prises dans de nouvelles contradictions : fuir une situation de précarité sociale les conduit à être confrontées à une autre forme d'assujettissement, cette fois professionnelle.

6. Que transforment les femmes *batukadeiras* quand elles font du *batuke* ?

Ajoutée à l'ensemble des questions sociales soulevées précédemment, la dimension strictement politique du *batuke* issue des interactions entre les nouveaux dispositifs économiques transnationaux et les identifications nationales en cours de négociation est sensible depuis quelques années. Le récent intérêt à l'étranger pour le *batuke* au sein de l'industrie musicale, et en

12. Marchandisation culturelle qui s'inscrit dans un processus global étudié notamment par Monica Heller (2012).

particulier depuis l'explosion de la *world music* a provoqué un bouleversement des catégorisations et des imaginaires¹³. Aucun pays n'a été épargné par l'impact des discours culturalistes visant à consolider des identités régionales ou nationales par le biais d'assignations à des caractéristiques supposées naturelles de ses populations, quand bien même ces dernières sont affichées comme « multi-culturelles ». Les entrepreneurs culturels sont ainsi très vite devenus une nouvelle catégorie d'acteurs politiques, habiles à la captation des ressources de l'industrie musicale. José da Silva, le manager de musique capverdienne résidant en France, qui s'occupe depuis quelques années de la promotion de quelques groupes de *batuke* en Europe, est un exemple intéressant de ce type de mutation économique. L'éclosion d'une multitude de groupes de *batuke* ces dernières années au Cap-Vert est clairement liée à ces nouvelles opportunités et ce nouveau marché : l'industrie du disque et la télévision d'un côté, la production sur scène et les festivals de l'autre. Dans tous les cas, le *batuke* se meut en un objet artistique qui peut rapporter de l'argent et s'inscrire dans une dynamique culturelle internationale. Paradoxalement, cette pratique sociale est présentée comme une simple pratique musicale traditionnelle (parfois supposée en voie de disparition !) : hors du contexte capverdien, les *letras* ne sont plus comprises par les spectateurs étrangers qui ignorent de fait la dimension subversive et engagée de ces performances¹⁴.

Ces nouvelles capitalisations culturelles, en valorisant le *batuke*, ont des effets directs sur les représentations autour de celui-ci au Cap-Vert. Longtemps considéré comme une activité populaire et dégradante, marquée par l'africanité et la « sauvagerie », le *batuke* n'a jamais eu bonne presse auprès des autorités, même après les Indépendances. Ce sont bien davantage les étrangers ou les artistes capverdiens qui ont tenu à filmer, recueillir les textes, enregistrer les grands chanteurs comme N'Denti di Oro ou Nacia Gomi. Pourquoi ce déni ? Il faudrait expliquer ici la longue histoire de l'île de Santiago, première île (inhabitée comme les huit autres) découverte par les voyageurs portugais qui va être peuplée d'esclaves venant d'Afrique de l'Ouest. Ainsi, Santiago reste longtemps associée à l'Afrique et à la « sauvagerie » dont les habitants des îles du Nord (*barlavento*) ont toujours voulu se dissocier en vantant au contraire leur origine plus « européenne », du fait d'un peuplement plus tardif de leurs îles, par différents européens, dont des Anglais. Autrefois pratiqué par les esclaves – hommes et femmes –, le *batuke* a longtemps été interdit par les colons portugais et surtout par l'église qui voyait là une menace pour l'ordre social et colonial, d'une part parce que les paroles (en créole) leur étaient incompréhensibles, mais aussi parce que ces chants étaient associés aux danses du fessier, expressives et érotiques, qui contrevenaient à la morale chrétienne. Les familles désireuses d'ascension

13. Cette explosion est couplée aux discours essentialistes des organisations internationales sur la patrimonialisation de toute forme culturelle considérée comme « traditionnelle », « authentique », voire même « tribale » à partir du moment où elle est issue de pays catégorisés comme « en développement » ou « émergents ».

14. Ainsi à la sortie du spectacle de Neuza (groupe *Terrêrô*) à Carhaix en Bretagne, les commentaires étaient symptomatiques d'une telle méprise. Une femme du public s'enchantait : « C'est formidable, elles nous amènent du soleil, avec une telle énergie ! »...

sociale et soumises au discours dominant ont ainsi interdit le *batuke* à leurs enfants. Malgré cette interdiction, le *batuke* s'est développé de manière informelle dans les cours des fermes, au fin fond des villages des *badiu*¹⁵ dans les montagnes, ainsi que le raconte N'Denti Di Oro (Canut 2014). Très présentes lors des fêtes religieuses (mariages, baptêmes, commémorations de saints...) à travers les *Tabamka*¹⁶, ces performances assuraient la cohésion sociale tout en transgressant le pouvoir¹⁷ coercitif (Nogueira G. A. 2011 : 12).

Si quelques grandes figures résistantes ont émergé par le biais du *batuke* après les Indépendances (1975), comme Nacia Gomi ou N'Denti di Oro, la réévaluation des musiques populaires nationales par le pouvoir capverdien, et surtout celle du *batuke*, a été très lente. Encore marqué par sa relation supposée à l'Afrique « sauvage », aux esclaves, aux *badiu* toujours considérés comme plus archaïques parce que plus sauvages et plus ruraux, le *batuke* doit être appréhendé au sein des dichotomies géopolitiques – *sotavento* (îles dans le vent) / *barlavento* (îles sous le vent), Afrique / Europe, tradition / modernité – construites politiquement au cours des derniers siècles (Nogueira 2011). Souvent rejeté au profit de la valorisation d'une identité voulue comme « métissée » et d'un rapprochement avec l'Europe, qui se réalise d'ailleurs politiquement par les accords de partenariat (APE), le *batuke* est régulièrement opposé à la musique *morna* qui a connu un succès international grâce à Cesária Évora. L'ironie du sort veut alors que ce soit l'Europe qui s'intéresse aujourd'hui au *batuke*, et impose sans le savoir des changements dans les représentations nationales, en introduisant une identité africaine. L'économie musicale et culturelle, liée à la nouvelle économie touristique, se développe actuellement bien davantage autour de la musique de Santiago (par le biais des artistes comme Tcheka ou Princezito, « nourris » au *batuke* ainsi qu'ils le déclarent) que celle des îles du Nord. Ce virage n'est pas sans effet sur l'évolution de l'implantation des lieux de vie culturelle du Cap-Vert, qui a vu Mindelo sur l'île de São Vicente (longtemps considérée comme « capitale culturelle ») s'effacer au profit de Praia (longtemps considérée comme capitale économique) où tous les mardis soir, les groupes de *batuke* se produisent dans le restaurant *Quintal da musica*. Les effets de ces changements sont remarquables puisque des femmes de milieux populaires et ruraux, non lettrées, s'invitent comme modèles de la « capverdianité ». En même temps, leur activité perd de sa force subversive puis-

15. Le terme « badiu » ou « badiou », désignant les habitants de Santiago, provient du portugais « vadiu » (vagabond) en référence aux esclaves qui échappaient au contrôle de leurs maîtres et se cachaient dans les montagnes où ils se sont plus tard installés pour y cultiver.

16. Associations d'assistance mutuelle, les *tabamka* organisent des manifestations culturelles et festives à différents moments de l'année. Ces manifestations, propres à l'île de Santiago, comportent des défilés, des danses et des rites. La fête de *tabamka* comprend quatre temps : le *pilao*, moment où, avant la fête, on pile le maïs pour les repas pris en commun, et qui est ponctué par le *batuke* (ou *batuque*) ; la veille au soir de la fête elle-même, on donne une représentation théâtrale ou un *batuke* ; enfin, le jour de la fête du saint a lieu la messe à l'église suivie d'une procession et du vol feint du saint patron dans la chapelle de la *tabamka*. La semaine suivante, on va récupérer le saint en cortège (*busca santo*). La variation des formes de *tabamka* est très grande selon les villages et les saints vénérés. Elle permet toutefois d'assurer une sorte de « sécurité sociale » puisqu'elle vise aussi à aider les plus pauvres.

17. Une fonction similaire est proposée à propos du carnaval par Bakhtine (1982).

qu'elles se voient soumises aux lois du marché, aux exigences des scènes touristiques et aux règles des producteurs-managers.

7. Contrevenir au monde

À la question initiale – « Que font les femmes lorsqu'elles chantent, dansent, jouent... le *batuke* ? » –, les réponses sont multiples et nécessitent de longues incursions dans les domaines historiques, sociologiques, anthropologiques... Elles se rejoignent toutefois autour de quelques processus, selon le point de vue sociolinguistique et politique que nous avons proposé en introduction : au-delà de la volonté de *dire*, de *parler* en leur nom propre en réactivant un genre discusif étouffé sur le devant de la scène, les *batukadeiras* tentent d'agir sur la société, que ce soit à propos de leur situation, de celle de leurs enfants, des relations hommes / femmes à Santiago, des expériences liées à la migration ou plus encore du déni dont elles font l'objet en tant que femmes, anciennes esclaves, noires, habitantes de l'île la plus « africaine », considérées comme *badiu*, sauvages et soi-disant « attardées ». Si les effets sur la société capverdienne sont tangibles, puisque cette parole féminine qui passe aussi par le biais de revendications plus politiques (initiées notamment par les associations de femmes comme l'OMCV¹⁸) conduit à des transformations sociales (la scolarisation pratiquement totale de toutes les jeunes filles, l'aide à la création de petites entreprises, à la pérennisation des professions, etc.), le recyclage culturaliste et économique dont le *batuke* fait l'objet aboutit à de nouvelles formes d'assujettissement.

Conclusion

L'intérêt de ce type de performances pour la sociolinguistique s'avère, pour conclure, déterminant. En prenant en compte non seulement les pratiques langagières, mais surtout le *langagiaire* composé de l'ensemble de ses modalités d'expression (gestes, actions, corps, objets, mais aussi écrits, par exemple), c'est bien le regard posé par le chercheur qui délimite cet objet de recherche et permet d'analyser sa portée sociale. Qu'il s'agisse des positionnements subjectifs que j'étudie depuis neuf ans dans le ghetto tzigane de Sliven en Bulgarie ou des performances de *batuke* au Cap-Vert, les signes et les significations produits par les sujets doivent être appréhendés dès le départ comme des *praxis sociales*. C'est donc bien le point de vue choisi et assumé qui engage un chercheur à travailler la matière du langagiaire dans une certaine direction. Appréhender la parole comme une totalité suppose dès le départ un point de vue d'analyse dont la finalité politique est indiscutable (même quand on pense que seule l'objectivité nous guide). *Mufinu*, en quelques brefs énoncés, est un chant qui, si l'on suit Silverstein, *indexicalise* profondément l'espace socio-politique santiagais tout en le reconfigurant au sein d'une performance complexe. Le dialogisme qui le constitue et les conditions de son énonciation en font non pas un pamphlet revendicateur, mais une sorte de poésie subversive, ressassée, insidieuse, qui vise à contrevenir au monde tel qu'il est établi en proposant un point de vue singulier à propos des relations sociales inégalitaires. En mobilisant des situations, des

18. L'Organisation des Femmes du Cap-Vert.

expériences antérieures ou des discours, les femmes batukadeiras *n'utilisent* pas le langage pour parler, elles inventent un langage, leur langage en même temps qu'elles inventent une nouvelle place dans l'espace social, local et mondial. Paradoxalement le *commun* auquel elles aspirent et qu'elles mettent en œuvre est toujours susceptible d'être perverti, transfiguré voire recyclé par l'économie néolibérale telle qu'elle s'impose actuellement. Ainsi, la culturalisation concomitante à la marchandisation culturelle est évidente dans l'évolution du *batuke* en Europe. L'analyse des performances du *batuke* et du langage en général est totalement dépendante d'une analyse des processus socio-politiques et économiques : les pratiques langagières et corporelles construisent, déconstruisent et reconstruisent sans cesse ces processus, et façonnent donc, en partie, la société.

Références

- ACHARD Pierre, 1993, *La Sociologie du langage*, Paris, Puf, coll. « Que sais-je ? ».
- AKESSON Lisa, 2004, *Making a Life, Meanings of Migration in Cape Verde*, Phd thesis, Department of Social Anthropology, University of Gothenburg.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1982, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive, éléments pour une approche de l'autre en discours », *DRLAV*, p. 91-151.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi : boucles réflexives et non-coïncidence du dire*, 2^e éd. Limoges, Lambert-Lucas, 2012.
- BAKHTINE Mikhaïl, 1982, *François Rabelais et la culture populaire au Moyen Âge et sous la Renaissance*, Paris, Gallimard.
- BAUMAN Richard, 2000, "Language, Identity, Performance", *Pragmatics*, n° 10, p. 1-5.
- BOURDIEU Pierre, 1982, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- BOUTET Josiane, 1982, « Matériaux pour une sémantique sociale », *Modèles linguistiques*, tome IV, fasc. 1, p. 7-37.
- BOUTET Josiane, 1994, *Construire le sens*, Berne, Peter Lang.
- BOUTET Josiane, 1995, « Une linguistique de l'activité », dans J.-J. Franckel et S. Robert (eds), *Langues et langage. Problèmes et raisonnements en linguistique (Mélanges offerts à Antoine Culioli)*, Paris, Puf.
- BOUTET Josiane, FIALA Pierre et SIMONIN-GRUMBACH Jenny, 1976, « Sociolinguistique ou sociologie du langage », *Critique*, n° 344, p. 68-85.
- CANUT Cécile, 2010, « De l'Afrique des langues à l'Afrique des discours, les voix du langagiaire », *Cahiers d'études africaines*, L (2-3-4), 198-199-200, Paris, EHESS, p. 1163-1189.
- CANUT Cécile, 2014, *L'Île des femmes*, film de 53 minutes, production Tutti quanti films & Ceped.
- CANUT Cécile et FURTADO Clementina, 2015, « L'empreinte des voix. Performance du *batuke* par les femmes de Santiago (Cap-Vert) », dans Abdou-

- rhamane Seck, Cécile Canut et Mouhamed Ly (éds), *Mémoires de routes et de corps. Figures et discours de migrants en Afrique*, Paris, Riveneuve.
- CANUT Cécile et MAZAURIC Catherine (éds), 2014, *La Migration prise aux mots, Mises en récits et en images des migrations transafricaines*, Paris, Le Cavalier Bleu.
- CANUT Cécile et SOW Alioune (éds), 2014, *Les Voix de la migration, Cahiers d'études africaines*, n° 213-214, Paris, EHESS.
- CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- COURTINE Jean-Jacques, 1981, « Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse de discours. À propos du discours communiste adressé aux chrétiens », *Langage*, n° 62, p. 9-127.
- DELBREILH Fanny, 2012, « Les notions de *speech event* et *literacy event* dans l'ethnographie de la communication et les *Literacy Studies* », *Langage et société*, n° 139, p. 83-101.
- DIAS Juliana Braz, 2004, *Mornas e Coladeiras de Cabo Verde: versões musicais de uma nação*, Dissertação de Doutorado em Antropologia, Universidade de Brasília.
- DURANTI Alessandro, 2006, *A Companion to Linguistic Anthropology*, Malden and Oxford, Blackwell.
- DURANTI Alessandro, 2003, "Language as Culture in U.S. Anthropology, three paradigms", *Current Anthropology*, 44 (3).
- DURANTI Alessandro, 1997, *Linguistic Anthropology*, New York, Cambridge University Press.
- GRASSI Marzia e ÉVORA Iolanda, 2007, *Género e Migrações cabo-verdianas*, Lisboa, Instituto de Ciências Sociais.
- HELLER Monica et DUCHÊNE Alexandre, 2012, *Language in Late Capitalism: Pride and Profit*, London, Routledge.
- HURLEY-GLOWA Susan, 1997, *Batuko and Funana: Musical Traditions of Santiago*, Republic of Cape Verde, diss., Brown U.
- HYMES Dell, 1974, *Foundations in Sociolinguistics, An Ethnographic Approach*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- KWABENA NKETIA Joseph H., 1974, *The Music of Africa*, New York, W. W. Norton.
- LAHIRE Bernard, 1993, *Culture écrite et inégalités scolaires. Sociologie de l'« échec scolaire » à l'école primaire*, Lyon, PUL.
- LEIMDORFER François, 2010, *Les Sociologues et le langage*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme.
- NOGUEIRA Gláucia Aparecida, 2011, *Batuko, patrimonio imaterial de Cabo Verde. Percurso historico-musical*, Dissertação de Mestre, UniCv.
- RABATEL Alain, 2013, « L'engagement du chercheur, entre "éthique d'objectivité" et "éthique de subjectivité" », *Argumentation et Analyse du discours*, 11 (en ligne).

- RIBEIRO Costa Jorge, 1993, «Batuque: estratégia musical de cabo-verdianos imigrados na região da Grande Lisboa», comunicação não publicada ao ciclo de conferências *Perspectivas e Trabalhos Recentes da Antropologia Portuguesa*, Lisboa, ISCTE.
- RIBEIRO Costa Jorge, 1994, «Iguais a todos diferentes de todos: cabo-verdianos de Santiago na região da Grande Lisboa e algumas das suas práticas musicais», comunicação não publicada aos *VIII Encontros de Musicologia*, Lisboa, Fundação Calouste Gulbenkian.
- RIBEIRO Costa Jorge, 2004, «O Tempo e música: observações sobre uma abordagem teórica da etnomusicologia / Aspectos temporais, formais e rítmicos no batuque de Cabo Verde», em *Trabalhos de Antropologia e Etnologia*, Porto, Sociedade Portuguesa de Antropologia e Etnologia, vol. 44, fasc. 3-4, p. 143-157.
- RIBEIRO Costa Jorge, 2006, “Post-colonial Processes in Capeverdean Music”, comunicação ao Congresso *Portuguese World Music: Luso-African Forms and their Diaspora*, New Haven, Portuguese and Spanish Studies Department, Yale University.
- RIBEIRO Costa Jorge, 2012, *Inquietação, memória e afirmação no batuque: música e dança cabo-verdiana em Portugal*, doutorado da Universidade de Aveiro.
- SEMEDO CARVALHO Carla Indira, 2009, *Mara sulada e dã ku torno: performance, género e corporeidades no grupo de Batukadeiras de São Martinho Grande (Ilha de Santiago, Cabo Verde)*, Dissertação para o título de Mestre em antropologia social, Porto Alegre.
- SILVERSTEIN Michael, 2003, “Indexical order and the dialectics of sociolinguistic life”, *Language & Communication*, p. 193-229.

Elsa RAMOSCERLIS, Université Paris Descartes, Sorbonne Paris Cité

En sociologie qualitative, dans la méthode par entretiens, les faits sociaux sont appréhendés à partir du discours des enquêtés et le corpus d'entretiens constitue le matériau d'analyse. On pourrait le définir comme un ensemble de points de vue sur les faits étudiés. Ces points de vue ne sont pas rapportés indépendamment de l'intervention du chercheur, ils se construisent dans l'interaction enquêté/chercheur. Le langage est central et c'est le langage même qui nous permet de discuter la pertinence du « recueil des données » comme constituant une étape de l'enquête. Si, pour des besoins pédagogiques et de formalisation de la méthodologie, l'enquête peut être présentée comme une succession d'étapes, dont l'une est la réalisation des entretiens, il est important de souligner que des allers et retours se font entre elles. L'objectif de cet article est donc de discuter le « recueil des données »², défini comme une des étapes de la démarche méthodologique en sociologie et de montrer comment le langage est constitutif de ces allers et retours.

Nous verrons tout d'abord comment le recueil des données est moins une étape qu'un espace de rencontre enquêté-chercheur. L'objectivité des catégories utilisées par le chercheur sera ensuite interrogée, pour mettre l'accent sur l'enquête comme espace de construction du sens. La construction de ce sens se poursuit au-delà de l'entretien, l'analyse de contenu ne constituant pas une étape strictement indépendante de l'entretien. Pour finir, nous mettrons en exergue comment le chercheur nomme ses catégories d'analyse à partir des termes des enquêtés et enfin comment la problématique résulte de cette co-construction des savoirs.

1. Le « recueil de données » : une étape ?

Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt découpent la procédure d'enquête en sept étapes (1995 : 17) : la question de départ, l'exploration (qui comprend les lectures et les entretiens exploratoires), la problématique, la construction du modèle d'analyse, l'observation, l'analyse des informations

1. Je remercie vivement Cécile Canut et Patricia von Münchow pour leurs relectures et leurs propositions d'amélioration de cet article.

2. Le mode de recueil auquel je m'intéresse est l'entretien semi-directif et plus précisément compréhensif. Selon Jean-Claude Kaufmann, « la démarche compréhensive s'appuie sur la conviction que les hommes ne sont pas de simples agents porteurs de structures mais des producteurs actifs du social, donc des dépositaires d'un savoir important qu'il s'agit de saisir de l'intérieur par le biais du système de valeurs des individus » (1996 : 23).

et les conclusions. Ils opèrent des regroupements de ces étapes en « trois actes de la démarche » : la rupture (la question de départ, l'exploration, la problématique), la construction (la problématique³, la construction du modèle d'analyse) et enfin la constatation qui regroupe les trois dernières étapes. Les auteurs soulignent également les allers et retours entre question de départ, exploration et problématique, ainsi qu'entre observation et analyse des informations. Mais si des liens sont dès lors constitués, le lecteur en retient plutôt les phases que les auteurs s'attachent à définir et à expliciter. Le schéma proposé a la force de sa faiblesse : c'est un outil pédagogique en étapes qui peut aider à se familiariser avec la procédure d'enquête, mais l'aspect chronologique et linéaire du schéma rend difficile la représentation d'une démarche itérative qui organise, comme le souligne Douglas Ezzy (2003), le va-et-vient entre les informations recueillies et l'analyse.

Dans ce schéma, le « recueil des données » s'inscrit dans ce que Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt nomment l'acte de constatation, lequel intervient plus précisément dans la phase d'observation. Ils désignent cette partie du travail « la collecte des données » : « Cette opération consiste à recueillir ou à rassembler concrètement les informations prescrites auprès des personnes ou des unités d'observation retenues dans l'échantillon » (1995 : 185). Deux idées sont à discuter : d'une part, le recueil qui s'impose à la compréhension comme une opération quelque peu mécanique ; d'autre part, le fait que ce recueil, selon les auteurs, ne soit pas lié à l'acte de rupture « qui consiste précisément à rompre avec les préjugés et les fausses évidences qui donnent seulement l'illusion de comprendre les choses » (1995 : 15).

2. Le recueil des données : un espace de rencontre

En effet, le recueil des données me semble être moins une étape de recherche qu'un espace de rencontre entre le discours de l'enquêté et l'analyse sociologique. D'une certaine manière, un entretien n'est pas un matériau constitué indépendamment de l'analyse et des enquêtés : c'est un moment dans lequel se rencontrent les réflexivités de l'enquêté et de l'enquêteur et qui peut être défini comme l'espace d'une certaine analyse : ce sont deux filtres d'appréhension et d'interprétation du réel qui s'échangent, se discutent, débattent.

L'enquêté va rapporter au fil de l'entretien son expérience, son vécu. Il va se prêter au jeu du questionnement, de la relance, des demandes d'approfondissement et d'explicitation du chercheur. Au-delà des descriptions de moments, d'événements, de relations, de ses manières de faire, de ses modes de penser, il fait part également d'une réflexivité qui est provoquée par la situation même de l'entretien. Il n'est pas rare que l'enquêté remarque pendant ou à la fin de l'entretien qu'il ne s'était jamais posé certaines questions et qu'il n'avait jamais pensé auparavant à certaines analyses qu'il a pu soumettre lors de la discussion.

Le chercheur arrive également pétri par ses propres expériences, ses lectures, ses réflexions. La manière dont il a construit son objet d'enquête

3. La problématique apparaît ainsi dans deux des actes proposés : la rupture et la construction.

ainsi que le guide d'entretien, les grilles théoriques utilisées donnent également des indications sur « les lunettes filtres » – selon l'expression de Howard Becker (2002) – qu'il a chaussées. Ainsi, dans l'entretien, l'enquêteur ne pose pas seulement des questions pour lesquelles il s'agit de recueillir des réponses. Tout réside dans la définition de la « question » : une question est déjà une hypothèse, il suffit d'enlever le point d'interrogation pour s'apercevoir que la plupart du temps la « question » contient plus ou moins implicitement des réponses ou tout au moins propose un point de vue. Ainsi, d'une certaine manière, l'enquêteur soumet des hypothèses à l'enquêté et les discute avec lui. De ce fait, certaines idées, propositions, constatations, étonnements de l'enquêté peuvent amener le chercheur à de nouvelles pistes de réflexion, à décentrer quelques peu certaines de ses idées, voire parfois à reformuler sa question de recherche et sa problématique. Dans ce cas, le discours de l'enquêté et l'analyse du chercheur sont malaisés à identifier comme deux entités indépendantes.

Si je reviens à l'idée du « recueil des données » comme simple étape, cela laisse donc à penser que nous « cueillons » des informations, des caractéristiques de la situation étudiée, des éléments de définitions qui existent en eux-mêmes. Or l'existence des choses est interrogée par Howard Becker qui note que, quoique dotés d'une indéniable réalité matérielle, les objets physiques n'ont aucune propriété « objective », à l'instar des objets sociaux moins tangibles : « C'est à des fins sociales qu'on leur accorde ces propriétés simplement en reconnaissant qu'elles les ont. » Il prend l'exemple de la toxicomanie : « Une drogue peut avoir des effets quantifiables sur le système nerveux central mais elle ne vous fera pas planer si vous ne reconnaissez pas que ces effets se sont produits ou que ces effets correspondent effectivement à ce qu'on appelle planer » (2002 : 90). L'analyse du sociologue et les questions de recherche doivent tenir compte des représentations des acteurs qui les élaborent. Jean-Claude Passeron montre, quant à lui, comment les faits n'existent ni en dehors du contexte de leur production, ni en dehors du sens qu'on leur donne (2006). L'entretien comme situation de rencontre réside selon moi dans le « ni, ni » qui renvoie aussi bien à l'enquêteur qu'à l'enquêté. Plus qu'une *situation* d'entretien, le moment de l'entretien se définit comme une interaction. Les effets des échanges jouent dans les deux sens.

3. L'objectivité des catégories en question

Pour développer et illustrer cette idée de l'entretien défini comme espace d'une rencontre et d'une certaine ⁴ analyse, je m'appuierai sur une enquête sociologique mise en place en première année de Master ⁵, comme support pédagogique dans un enseignement de méthodologie qualitative. Il s'agissait, au fil des vingt-quatre séances de cours, d'élaborer l'enquête avec les étudiants : de la question de recherche à la proposition de quelques analyses en

4. Bien entendu, l'analyse globale ne se réduit nullement à cette forme et à ce moment. L'analyse de contenu prend d'autres formes et se construit tout au long de la procédure de recherche : lors de la retranscription, de l'analyse thématique, de l'établissement d'un plan et de ses révisions successives, de la rédaction.

5. Master Sociologie de l'enquête à l'université Paris Descartes pendant l'année 2012-2013.

passant par la constitution de la problématique, ou par celle du guide d'entretien, ou encore par la réalisation de quelques entretiens et observations... L'exercice pédagogique a amené le chercheur, à rebours de ses pratiques habituelles, à expliciter certaines opérations de la démarche d'enquête et d'analyse. La question d'enquête a été formulée autour d'un thème de départ : obésité et transports en commun. Les étudiants étaient au nombre de seize. Ils ont réalisé onze entretiens et cinq observations pour les besoins de l'enseignement. Les transports en commun parisiens, particulièrement le métro, le RER et le bus, ont constitué les terrains d'enquête.

La première difficulté renvoyait au questionnement sur la propriété objective d'une catégorie utilisée par le sociologue : les étudiants ont été conduits, immédiatement, à se poser la question de savoir comment identifier un « obèse ». À l'œil ? En sollicitant des adhérents d'associations, avec les biais que cela comporte ? Ils se sont également interrogés sur le bien-fondé de l'Indice de Masse Corporelle (IMC) : était-il pertinent de demander leur IMC aux personnes afin de s'assurer qu'elles « rentraient » dans cette catégorie ? Finalement, pour réaliser ces quelques entretiens, certains étudiants se sont tournés vers des associations, d'autres vers des personnes qu'ils connaissaient et qu'ils savaient reconnues comme « obèses » au moyen de l'IMC.

Une deuxième difficulté a surgi très vite dans les entretiens : l'obésité, telle que définie par l'IMC, ne constituait pas un critère pour les enquêtés. Ils se présentaient non comme obèses mais comme bons vivants, ou alors comme normaux mais de corpulence anormale... Les caractéristiques qui se dégageaient de leurs discours étaient la tonicité, le fait qu'ils se déplaçaient à leur rythme et la plus ou moins grande facilité de mobilité corporelle dans le déplacement. Nous avons ainsi choisi de garder le terme « corpulence » qui nous semblait plus neutre ou qui, en tout cas, avait le mérite de ne pas poser *a priori* une définition de l'obésité construite dans un domaine spécifique de connaissance et d'action dont les enjeux sont ceux de la santé et de la prévention. Ceci étant, le terme « corpulent » n'était qu'une balise puisqu'il fallait bien utiliser un terme. Il nous semblait que c'était le terme qui correspondait davantage au « dire juste avec des mots faux »⁶, si je reprends Antoine Prost (1996 : 23). Les termes utilisés par les enquêtés pour évoquer leur corpulence étaient divers : « Je suis forte, je le sais » disait une enquêtée. « Gros », « ronde », « costaud », « gras », « large » furent d'autres termes employés. Par ailleurs, un mot pouvait revêtir une connotation acceptable pour l'un(e) et négative pour l'autre : « Moi je me considère comme grosse pas comme ronde. » Une autre enquêtée employait le terme « grosse » dans un sens dépréciatif. Elle évoquait l'idée de manger dans les endroits publics en rapportant ce qu'elle saisissait ou ce qu'elle mettait dans les regards : « Bah "la grosse déjà qu'elle prend de la place si en plus elle se met à manger, alors là c'est fini" ... ».

Nous rencontrons ainsi une difficulté supplémentaire : les mots utilisés différaient selon les interactions rapportées (réelles ou imaginaires) entre personnes corpulentes et non corpulentes. Les enquêtés rapportaient diffé-

6. Antoine Prost met en garde contre les risques d'anachronisme en histoire : « L'historien dit le passé avec les mots du présent, le sens des mots ne cesse de dériver au fil du temps » (1996 : 23).

rentes situations dans lesquelles, selon l'interlocuteur évoqué, les termes employés n'étaient pas les mêmes. Dans tous les cas, nous étions en présence de manières de se nommer et de se percevoir différentes selon les enquêtés et qui différaient également pour le même enquêté selon les situations rapportées.

4. L'enquête : un espace de construction du sens

Ainsi, délaissant « obèse » au profit de « corpulent », l'enquêté marque un choix porteur de sens à même d'infléchir « l'analyse du chercheur » dès lors qu'il revient à celle-ci de se conformer à un objectif de compréhension, de restitution et de reconstitution de ce sens. Ce qui signifie que l'analyse ne commence pas à l'étape qui suit celle du « recueil », mais que le moment de l'entretien constitue déjà l'espace d'une certaine analyse dans la mesure où il s'agit de saisir et de discuter les sens donnés aux catégories utilisées. Au sujet de la conduite de l'entretien, Alex Mucchielli écrit que « l'interviewer intervient non pas sur le fond mais sur la forme » (1991 : 30). Mais jusqu'où est-il possible de distinguer le fond de la forme... ? Par ailleurs, l'auteur qualifie l'entretien d'interview non directive / active en précisant (1991 : 30) : « [L'enquêteur] est actif car il soutient sans arrêt son interlocuteur dans sa réflexion. Il ne reporte pas à plus tard cette compréhension sous prétexte qu'il enregistre tout ». Mucchielli ajoute : « De ce point de vue-là, nous déconseillons donc l'usage du magnétophone. Il faut apprendre à analyser-synthétiser, au fil du discours, ce que dit d'important l'interlocuteur » (1991 : 30). Mais comment savoir ce qui est important ? L'enquêteur va entendre certaines choses et pas d'autres et doit ainsi se poser la question de savoir ce qui lui est accessible : se limitera-t-il à voir ce qu'il connaît ou sera-t-il capable d'être étonné par des choses qu'il n'envisage pas ou bien qui interrogent ses propres conceptions... ? Sa compréhension est nécessairement partielle. Par ailleurs, comment « synthétiser », si l'on reprend la définition du recueil de données proposée par Alex Mucchielli, alors même qu'on n'a pas l'ensemble des résultats et l'aboutissement des analyses que constituent un mémoire ou un rapport de recherche ? Dans ce cas, le chercheur prend le risque « d'écraser » des idées en les réinterprétant à l'aune de ses propres définitions (qui sont tirées de ses expériences, ou établies à partir des outils conceptuels issus de lectures sur le sujet qu'il aurait faites au préalable). « Synthétiser » peut signifier conserver les propriétés principales qui permettent de définir et de comprendre ce sur quoi on travaille. La compétence que souligne Alex Mucchielli se rapporte à la capacité « de ramener toujours la compréhension de ce qui est dit par rapport à l'objet de l'entretien » (1991 : 30). Si effectivement l'objet de recherche constitue le fil rouge, la prudence est de mise afin de ne pas risquer de se laisser aveugler par ses lunettes filters, ce qui serait un comble... Il s'agit, en effet, de relancer, non pas pour « ramener toujours » comme le préconise l'auteur, et risquer de faire de l'objet de recherche une sorte de credo, mais plutôt pour amener l'enquêté à développer et à expliciter des définitions, des dimensions, des idées qui enrichissent, élargissent, ouvrent le questionnement du chercheur – ceci lui permettant d'être le plus près possible des significations

données par l'enquêté et ainsi d'approcher, voire d'effleurer, ses manières de vivre et de penser.

L'exemple suivant servira d'illustration ici. Dans une enquête menée en troisième année de licence, un groupe d'étudiants a choisi de travailler sur la réorganisation du domestique et du quotidien après le décès d'un proche. Pour ce faire, ils ont décidé de prendre le repas pour indicateur. Le guide d'entretien est construit à partir de thèmes qui constituent déjà des dimensions d'une définition du repas : la préparation, la composition, les horaires, les lieux spécifiques, les contextes de sociabilité... Une étudiante a réalisé un entretien qui, selon elle, est raté : son enquêtée « ne prend pas de repas ». Cette dernière explique : « Je grignote », « Je ne prépare pas », « C'est n'importe quand », « C'est quand j'ai faim », etc. Or cet entretien, loin d'être raté, a permis au contraire de reformuler le fil conducteur de l'enquête. Plutôt que de l'éliminer parce qu'il contenait peu d'indications sur le repas ou bien de conclure à une désorganisation du domestique après le décès de conjoint, il s'agissait de comprendre des manières de faire, de manger qui ne correspondaient pas nécessairement aux différentes représentations induites par le « repas » – qualifié d'institution par Nicolas Herpin (1988) – c'est-à-dire à ses critères d'organisation. Si l'on postule, à la suite d'Alex Mucchielli, que « la cohérence interne est un critère important dans la recherche qualitative » et que « la compréhension qui est la référence fondamentale des méthodes qualitatives postule une cohérence des conduites et des pensées des hommes et des groupes » (1991 : 17), on peut avancer que la désorganisation apparente revêt un ordre propre qui échappe à une définition somme toute normative.

Dans le cas de notre première enquête, il fallait également « faire quelque chose » du peu de sens que revêtait le terme « obésité » dans la description des enquêtés par eux-mêmes. Ils le faisaient leur dès lors qu'ils se référaient au diagnostic médical et à certains risques de santé : d'une certaine manière, ils le resituaient dans le contexte d'énonciation dans lequel il avait été construit mais n'en faisaient pas un terme qui les définissait, ni même dans lequel ils se reconnaissaient. En dehors de ce contexte, ils employaient d'autres mots qu'il fallait exploiter dans les entretiens et dans les analyses ultérieures.

5. Des allers et retours entre l'entretien et l'analyse de contenu

Nous avons vu précédemment comment l'entretien est un espace dans lequel se rencontrent les réflexivités de l'enquêté et de l'enquêteur et qu'il peut être défini comme l'espace d'une certaine analyse. Une fois l'entretien réalisé, le chercheur entame d'autres types d'analyse. Cependant, si elles apparaissent distinctes dans la procédure de l'enquête, on ne peut pas dissocier les deux étapes.

Prenons l'exemple de l'analyse thématique. Il s'agit de lire et de travailler sur chaque retranscription d'entretien en identifiant des thèmes et en les rangeant dans des « boîtes », puis de reprendre chaque boîte et d'affiner l'analyse thématique en dégageant des sous-thèmes, des sous-sous-thèmes... même si, dans le cas présent, le mot « thème » n'est pas le plus approprié

dans le sens où le tri lui-même ne procède pas de critères clairement identifiés. Les « thèmes » mettent en valeur des idées issues des entretiens dont sont directement extraits des discours.

Dans la première série d'entretiens mentionnée dans cet article, nous avons relevé, par exemple, le thème des « difficultés », lequel englobe une diversité de situations : des sorties à tourniquets trop étroites (« Des fois je suis obligé de me mettre de profil mais j'ai des amies, elles ne passent pas, elles sont obligées de demander d'ouvrir la grille spéciale » Wilfried, 24 ans, métro/RER/bus, semaine)⁷ ; des marches de bus trop hautes (« Puis l'autre problème du bus c'est aussi le trottoir parce que il ne s'arrête pas toujours proche du trottoir donc faut lever haut la jambe et quand on fait un certain poids heu... se hisser sur une telle hauteur ce n'est pas simple non plus » Sandrine, 38 ans, bus, en semaine, association) ; des escaliers épuisants (« Une fois je suis sorti des Abbesses, d'habitude il y a un ascenseur pour monter, là il ne fonctionnait pas, il y avait que des escaliers, je les ai montés. Là-haut j'ai dû reprendre ma respiration pendant un petit moment » Wilfried, 24 ans, métro/RER/bus, semaine).

Cependant plusieurs pistes de réflexion sur la nature de cette catégorie peuvent être envisagées. Les « difficultés » sont déjà une proposition du chercheur envisagée dans le guide d'entretien : un certain nombre de questions visaient à saisir ces difficultés. De ce point de vue, il s'agit d'un indicateur, d'un thème qui vise à produire des « faits de parole », selon l'expression d'Alain Blanchet et d'Anne Gotman (1992 : 25), et qui amène les enquêtés à expliciter leurs pratiques, la manière dont ils s'arrangent desdites difficultés, la façon dont ils les ressentent...

Cette thématique peut également se définir comme une liste de ce qui peut porter atteinte à un confort dans les déplacements et l'utilisation des transports en commun. De ce point de vue, nous pouvons dire qu'elle revêt une dimension objective : il s'agit de relever les entraves à la circulation sans nécessairement chercher à comprendre le vécu de l'enquêté en lien avec ces entraves. Cependant, l'écueil serait de ne pas discuter cette catégorie avec l'enquêté et de la prendre pour argent comptant. Quand une enquêtée dit qu'elle se met de profil pour passer les tourniquets, jusqu'où est-il pertinent de ranger cet énoncé dans la catégorie « difficultés » ? En effet, l'enquêtée s'accommode d'une certaine contrainte qui ne fait pas complètement obstacle à sa mobilité : la catégorie qui pouvait apparaître dans une certaine mesure comme objective perd sa raison d'être.

Si la catégorie sert les premiers pas de l'analyse thématique, elle mérite par la suite d'être questionnée. Demander par exemple : « Quelles difficultés rencontrez-vous dans vos déplacements en métro ? », ou bien : « Passer les tourniquets de côté représente-t-il pour vous une difficulté ? », ne renvoie pas au même sens. La première formulation pose le terme « difficultés » comme acquis, la deuxième amène à discuter la pertinence de l'emploi de ce même

7. Ces quelques caractéristiques dessinent un profil de l'enquêté et de sa pratique des transports en commun : l'âge, les modes et les jours de déplacement. Ces dimensions sont questionnées dans l'analyse. Un déplacement professionnel en semaine ne sera pas vécu comme un déplacement le week-end. Nous aurions pu affiner encore ce profil, par exemple en ajoutant les horaires auxquels cet enquêté emprunte les transports en commun.

terme. On pourrait ainsi dire que les entraves sont des éléments matériels et qu'un des objectifs de l'enquête serait d'en faire une liste. Cependant, le terme même oriente vers un autre centre d'intérêt, celui des stratégies d'accommodation d'un équipement pensé pour une corpulence à tendance normative. La catégorie thématique est donc à prendre comme un outil qui oriente l'analyse et non pas comme un cadre strict d'organisation des « données recueillies ».

6. Quand le chercheur nomme à partir des termes utilisés par les enquêtés

D'autres thèmes, plutôt que d'être proposés dans le guide d'entretien, émergent des entretiens eux-mêmes, amenés par le récit en lien au vécu des enquêtés. Et avant d'être des idées, ce sont des termes. Par exemple, la « transparence » est un terme clé utilisé par les enquêtés : « J'essaie d'être le plus transparent du monde » (Wilfried, 24 ans, métro/RER/bus, semaine). Le fait de relever ce terme a aidé le chercheur à construire la dichotomie discrétion / visibilité, qu'on peut relier à des extraits d'entretiens comme ceux-ci : « J'essaie de prendre le moins de place possible », ou « À deux on prend la place de quatre » (Sandrine, 38 ans, bus, en semaine, association), ou bien encore « On repère vite une grosse » (Josiane, 73 ans, RER, bus, association).

L'anticipation est également un thème récurrent qui n'avait pas été pensé dans le guide d'entretien : « Mais sinon la plupart du temps, comme j'ai tendance à être en avance, ça m'est arrivé de ne pas monter dans un métro, et d'attendre le prochain parce qu'il y avait trop de monde » (Wilfried, 24 ans, métro/RER/bus, semaine) ; « J'anticipe juste la sortie car quand il y a du monde c'est hyper difficile de se frayer un chemin » (Sandrine, 38 ans, bus, en semaine, association). L'émergence du thème « anticipation » relève, d'abord, d'une dimension de l'expérience de l'enquêté et il s'agit lors de l'entretien de faire décrire, expliciter ce que cela signifie pour lui. Mais cette émergence joue également un rôle pour l'analyse, après l'entretien : elle permet au chercheur de s'emparer de termes, qu'il met en exergue, d'une part, et qu'il retraduit en propositions d'analyses, d'autre part.

Certaines propositions suscitent des questions sur les représentations du chercheur. Ainsi nous avons dégagé un thème que nous avons nommé « l'expertise », c'est-à-dire le développement de connaissances liées à l'utilisation régulière des transports en commun : correspondances facilitées, périodes creuses, utilisation de lignes rénovées (avec la climatisation, avec des wagons plus spacieux). On peut y rattacher les extraits suivants : « Puis au bout d'un moment en fréquentant le métro, on arrive à savoir dans quelles stations il y a des escalators et dans quelles stations il n'y en a pas » (Sandrine, 38 ans, bus, en semaine, association) ; « Je vais à Chelles, parce que j'ai vu ça sur le quai, il y a des ascenseurs. Il n'y avait pas d'ascenseurs avant c'était des escaliers. J'ai travaillé à Chelles donc je sais. Ils ont mis des ascenseurs partout ! » (Josiane, 73 ans, RER, bus, association). Ce thème, tel que nous l'avons formulé, ne reprend pas les termes des enquêtés, mais il permet de nommer l'idée de construction d'un savoir développé par la pratique et l'expérience. Cependant, le terme « expertise » renvoie à un

espace discursif très particulier au sein de la « novlangue » d'aujourd'hui, ce qui rend son utilisation discutable.

7. Une problématique issue d'une co-construction des savoirs

Moins que de généraliser, il s'agit de relever des petits bouts, des éléments mis en mots par les enquêtés venant éclairer la compréhension de la situation étudiée. Cette mise en mots peut être utilisée de différentes façons. Le chercheur peut reprendre les termes mêmes de l'entretien qui lui semblent renvoyer à une caractéristique de la situation étudiée, à une clef de compréhension... Il peut aussi nommer lui-même une catégorie pour regrouper des idées exprimées avec des mots différents de ceux employés par les enquêtés. Par ailleurs, ces thèmes peuvent avoir des statuts différents : ils font état de « bouts » d'expérience, de vécu de l'enquêté, ils peuvent revêtir une dimension plus analytique voire devenir des outils conceptuels... En effet, d'une certaine manière, pour le chercheur, l'entretien et son contenu se substituent à la situation étudiée, dans la mesure où c'est le récit du vécu de l'enquêté qui constitue le matériau d'analyse. Ces allers et retours entre discours du vécu des enquêtés, traduction par le chercheur et discussion dans l'entretien aboutissent ainsi à une co-construction des savoirs. Dans l'enquête qui nous occupe, parmi les thèmes mis au jour à partir des entretiens, deux sont transversaux : ils sont récurrents à la fois dans le discours d'un même enquêté et dans la série d'entretiens effectués. Ces deux thèmes sont celui de « la gêne » et celui qu'on peut, dans un premier temps, appeler « la norme ».

Le terme de « gêne », utilisé par tous les enquêtés, renvoie à des situations et à des sens différents. Tout d'abord, les enquêtés évoquent le fait qu'ils ne sont pas à l'aise dans certaines situations : ils sont mal assis, ils doivent faire des efforts pour circuler dans un couloir ou passer les tourniquets. Il s'agit là de l'inconfort ressenti, d'une épreuve physique individuelle liée aux limites de l'être dans un environnement qui le contraint. La gêne est également présente dans l'interaction : il s'agit alors de la gêne occasionnée par le regard d'autrui, dont l'insistance est comme un rappel à la norme corporelle. Ou bien encore l'idée de faire en sorte de réduire la place occupée, idée qui mobilise à la fois l'inconfort d'une position dans laquelle il faut rester le plus contracté possible et un sentiment de culpabilité né du fait d'empiéter sur ce que les enquêtés considèrent être la place à laquelle l'utilisateur « normal » a légitimement droit. La « gêne » semble être une notion incontournable mais le choix du chercheur d'isoler ce terme dénote le choix d'un filtre de lecture spécifique de la situation étudiée. La mise en évidence du thème « gêne » met le chercheur sur la piste de l'étude des stratégies mises en place par les acteurs pour surmonter l'obstacle qui cause le sentiment en question, autrement dit pour faire face aux « difficultés ».

En ce qui concerne le thème appelé dans un premier temps « la norme », la formulation qui s'est finalement imposée à nous est extraite d'une phrase d'un enquêté : « On va dire d'une certaine manière que je rentre encore dans la case. Parce que je peux rentrer dans l'avion, je peux boucler ma ceinture, à l'aller et au retour (rires). C'est ça qui est drôle, c'est de constater qu'« oui, je suis à la limite mais c'est encore bon ». On se dit que quelqu'un qui dépasse

la limite elle n'est plus vue comme normale. Parce que payer deux places pour voyager, au-delà du prix et c'est ça que ça révèle, c'est qu'à un moment donné, quand tu dépases un poids, t'es plus vu comme une personne normale alors que finalement c'est un être humain comme les autres. » (Wilfried, 24 ans, métro/RER/bus, semaine). La « case » nous a paru être le mot juste à interroger. Bien entendu, ce choix, s'il nous paraît pertinent, reste un choix parmi d'autres possibles. Dans cette perspective, l'individu se vit dans une tension : celle d'être comme les autres et d'avoir le droit à une égalité de traitement en même temps que de revendiquer la prise en compte d'une spécificité, qui pour certains relèverait d'une discrimination. Une question peut résumer cette tension : une place vaut-elle mieux que deux ? La « case » permet donc de saisir l'écart : l'écart entre le standardisé, le normal et « l'anormal ». L'anormalité de la corpulence est en effet mesurée par les enquêtés à l'aune de ce qui « dépasse » de la place, de la case : « J'occupe l'espace de quelqu'un de plus mince et l'espace ne me suffit pas » (Sandrine, 38 ans, bus, en semaine, association) ; « J'ai une fesse dehors mais c'est pas grave je gêne personne. » (Wilfried, 24 ans, métro/RER/bus, semaine). Ainsi, nous avons requalifié deux thèmes comme deux dimensions de l'objet. Outre leur transversalité, « la gêne » et « la case » pouvaient être convoquées dans l'étude des définitions données d'eux-mêmes par les enquêtés et dans celle de leur interaction avec l'espace physique, géographique des transports en commun.

Notre question de recherche a donc été formulée après les premiers entretiens : Comment et jusqu'où la gêne constitue-t-elle un espace d'appropriation et d'accommodation de ce qui « dépasse de la case » ? Il s'est agi de saisir les marges de manœuvre des individus dans une contrainte donnée par une norme – une norme qu'illustre la taille des sièges par exemple ainsi que celle exprimée dans le regard des autres : celle du « bon poids » dans la société dans laquelle on vit. Cette reformulation de la question souligne à quel point la manière de construire sa question de recherche n'est pas indépendante du vécu des acteurs et de la manière dont ils le rapportent. Elle n'est pas non plus indépendante de ce que saisit le sociologue. En cela, le discours de l'enquêté et l'analyse du sociologue ne sont pas strictement indépendants et la notion de « recueil » de données apparaît de fait discutable. Ainsi, le recueil des données et « l'acte de rupture » ne s'inscrivent pas dans des moments déterminés de la procédure méthodologique mais tout au long du travail qui mène à la version finale du mémoire ou du rapport de recherche. D'une part, le recueil de données implique des négociations permanentes entre chercheur et enquêté sur le sens à donner aux mots, sur les discours qui naissent dans les entretiens et conduisent à de nouvelles idées de chaque côté, etc. ; d'autre part, cette interaction permanente nécessite de ne pas faire des « dire » de l'enquêté des « vérités » puisqu'ils ne sont valables que dans un contexte d'énonciation, à un moment donné. L'analyse des faits sociaux passe ainsi par le langage. Dans un entretien, les mots ont le sens que leur attribue l'enquêté et le chercheur s'attache à le saisir et à le faire expliciter. Un entretien apparaît ainsi comme un point de vue sur le réel et non comme une voie donnant accès au réel.

Références

- BLANCHET Alain et GOTMAN Anne, 1992, *L'Enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, coll. « 128 ».
- BECKER Howard, 2002, *Les Ficelles du métier*, Paris, La Découverte.
- EZZY Douglas, 2003, *Qualitative Analysis: Practice and Innovation*, London, Routledge.
- HERPIN Nicolas, 1988, « Le repas comme institution. Compte rendu d'une enquête exploratoire », *Revue Française de Sociologie*, XXIX, p. 503-521.
- KAUFMANN Jean-Claude, 1996, *L'Entretien compréhensif*, Paris, Nathan.
- MUCCHIELLI Alex, 1991, *Les Méthodes qualitatives*, Paris, Puf.
- PASSERON Jean-Claude, 2006, *Le Raisonnement sociologique. Un espace non poppérien de l'argumentation*, Paris, Albin Michel.
- PROST Antoine, 1996, *Douze Leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil.
- QUIVY Raymond et VAN CAMPENHOUDT Luc, 1995, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.
- RAMOS Elsa, 2011, « La cohabitation intergénérationnelle : un angle d'approche pertinent du processus d'autonomisation des étudiants brésiliens et français ? », *Agora*, n° 59, p. 7-18.

Vers une anthropologie de la polyphonie spirituelle. Le langage de la divination et de la possession

Erwan DIANTEILL

Canthel, Université Paris Descartes, Sorbonne Paris Cité

« La polyphonie est partout. »

Henning Nølke

La linguistique, comme les autres sciences humaines et sociales, est le produit de la sécularisation des sciences à l'époque moderne. À partir du XVII^e siècle, la référence à des causes surnaturelles disparaît de l'explication des phénomènes, qu'ils soient naturels ou sociaux. Ce mouvement bien connu commence par les sciences de la nature, puis s'étend aux sciences de l'homme au XVIII^e siècle et au XIX^e siècle. Il n'est plus question d'invoquer Dieu ou la Providence pour expliquer la trajectoire des planètes, et les sciences de l'homme débutantes, telles la sociologie politique (Montesquieu 1748/1993) ou la science économique au XVIII^e siècle (Smith 1776/1991), ignorent la théologie. Les Lumières rompent avec l'explication des faits par la volonté divine. En ce qui concerne la linguistique¹, c'est à Port-Royal qu'il faut revenir (Arnauld et Lancelot 1660/2010). C'est un cas spécifique dans les sciences de l'homme, car les linguistes de Port-Royal articulent grammaire, logique et théologie (Arnauld et Nicole 1662/1992). Il n'y a aucune contradiction, dans cette perspective, entre foi et raison, et la théorie du signe comporte un volet explicitement théologique, puisque les symboles eucharistiques sont la source, selon Louis Marin commentant Port-Royal (1983 : 131, 144), *de tous les signes* : signes certains (la respiration pour la vie) comme signes probables (la pâleur pour la grossesse) ; signes joints aux choses (l'expression du visage) comme signes détachés des choses (le sacrifice dans l'Ancien Testament et la mort de Jésus) ; signes naturels (le reflet dans le miroir) comme signes d'établissement (les mots de la langue). La transsubstantion, dans le rite catholique, se situe à la frontière interne des trois divisions qui permettent de classer les signes, et fait office de principe du choix des exemples d'Arnaud et Nicole. En conclusion, Marin affirme que la théorie linguistique de Port-Royal est de nature *théologico-sémiotique* : « C'est donc ainsi que le corps eucharistique se trouve être – mais au terme de l'énonciation de la proposition intégrant les signes dans l'unité d'une phrase – la matrice de tout signe, qu'il soit *phusei* [par nature] ou *thesei* [par attribution]. C'est donc ainsi que le corps théologique est la fonction sémiotique même et que, pour Port-Royal, en 1683, il y a adé-

1. Le mot est compris ici dans son sens le plus général d'étude raisonnée du langage.

quation parfaite entre le dogme catholique de la présence réelle et la théorie sémiotique de la représentation signifiante » (1983 : 144).

Le paradoxe est qu'en plaçant le symbole eucharistique au fondement de toute signification, Port-Royal exclut simultanément la divinité du discours : les hommes parlent entre eux, ils peuvent même s'adresser à Dieu par leur prière, mais *Dieu ne parle plus aux hommes*. Tout signe est en quelque sorte divin, puisqu'il trouve sa raison ultime dans la phrase « Ceci est mon Corps », mais le langage humain est par ailleurs délié de la parole divine. Goldmann (1975) a montré que le *Dieu caché* des jansénistes s'était retiré du monde, laissant le chrétien au sein d'un monde désenchanté, ce qui conduit Pascal et Racine à une vision du monde tragique ; mais le *Dieu caché* est aussi un dieu muet, d'où une linguistique janséniste à la fois rationaliste dans son analyse et immanente dans sa définition de l'objet d'étude.

La linguistique contemporaine repose peut-être toujours sur ce double principe : d'un côté, le postulat d'une source sinon théologique, du moins rationnelle, organisant la langue, et de l'autre, une conception totalement « déspiritualisée » de la langue, pensée comme échange de signes entre humains, et seulement entre eux, ou comme expression de la pensée, toujours strictement humaine. Quelles que soient les orientations choisies par les spécialistes des sciences du langage, toutes s'accordent sur le fait que la langue, le langage, le discours, la conversation sont des phénomènes mettant en action des êtres humains pensant et communiquant. Ce postulat a une telle force que l'on chercherait en vain dans n'importe quel manuel de linguistique un chapitre sur la communication avec les dieux, sans même parler de l'idée invraisemblable dans cette perspective du *dialogue entre les dieux*. Le langage est toujours conçu comme un phénomène humain, un échange de signes entre humain ou l'expression de la pensée humaine (même quand on fait référence à des instances inconscientes, comme c'est le cas des linguistes psychanalystes).

Or, tout acte langagier est-il toujours *humain* ? Voilà une question iconoclaste, qui mérite néanmoins d'être posée en dehors d'une psychologie des pathologies du langage (pour le psychiatre, celui qui entend des voix est un schizophrène ; celui qui parle à Dieu, un délirant ; etc.) ou d'une sociologie naïve (le devin est un escroc qui prétend faire parler un esprit). Il n'est pourtant pas question ici d'adopter un point de vue irrationaliste et mystique, qui serait le contrepoint exact du précédent, mais de montrer que dans bien des sociétés, et peut-être aussi parfois dans les plus sécularisées, *tout discours n'est pas considéré comme ayant une origine humaine*. L'anthropologie culturelle ne peut pas éluder une telle question quand elle s'intéresse au langage : malemorts, ancêtres, esprits animaux, esprits des lieux, divinités de la nature, toutes ces entités envoient des messages aux humains, leur parlent parfois directement ou indirectement, se parlent même entre elles sous le regard des gens, créant ainsi *une polyphonie de signes humains et divins*. Il y a donc fréquemment *un tiers terme spirituel* entre les hommes qui échangent des paroles, et cette médiation n'est pas sans effet sur la communication et la pensée. Comment se présente ce genre d'acte de langage ? De quels outils disposons-nous pour l'étudier ? La théorie linguistique de la polyphonie nous

fournira des outils pour mieux comprendre ces phénomènes : c'est ce que nous verrons en conclusion. Avant cela, il faut décrire deux types d'échange linguistique avec les esprits, qui nous serviront ici de base empirique : la divination et la possession.

1. La divination par interprétation de signes

Prenons pour commencer l'exemple de la divination, que l'on peut considérer comme le type même de la conversation impliquant hommes et esprits. Le premier type de divination est fondé sur l'interprétation de signes. On la qualifie habituellement de divination inductive, bien qu'elle comporte en fait aussi nécessairement un volet *déductif*, comme on le verra plus loin.

Roger Bastide fut l'un des pionniers de l'anthropologie des *Amériques noires*, grand spécialiste du *candomblé*² brésilien, mais il fut aussi l'un des premiers à s'intéresser à la divination comme un phénomène social. En collaboration avec Pierre Verger (Bastide et Verger 1953), il est l'auteur d'une étude ethnographique de la divination dans la ville de Salvador de Bahia, où il apparaît que la divination par Ifa disparaît au profit du jeu de *cauris*³, plus simple dans son maniement et dans l'interprétation des signes ; la fonction de *babalao*⁴, interprète légitime d'Ifa, disparaît aussi, et ce sont les *maes de santo*⁵ qui assument l'activité divinatoire dans les *terreiros*⁶. Le passage d'Ifa au jeu de *cauris* correspond donc aussi à un déplacement du pouvoir dans l'espace religieux afro-brésilien, les femmes occupant une position de plus en plus prééminente⁷. Dès cette époque, Bastide ne porte aucun jugement sur la vérité des énoncés divinatoires : il s'agit d'une approche anthropologique compréhensive, dénuée de tout positivisme. Dans la même perspective, Bastide considère que la divination change avec la modernisation de la société brésilienne. Alors que les techniques traditionnelles africaines sont maintenues dans les affaires rituelles (À quel dieu doit-on faire un sacrifice ? Quel animal doit-on immoler ? Ce sacrifice sera-t-il suffisant ?), la divination européenne est aussi pratiquée par les Noirs du Brésil. Mais les Noirs du Brésil ne sont pas seulement les héritiers de traditions religieuses africaines, ce sont aussi des prolétaires des grandes

2. Le *candomblé* est la religion des *orishas*, qui sont des divinités d'origine africaine. Les esclaves yoruba (nord-ouest du Nigéria) l'ont implantée dans le Nouveau Monde : au Brésil, mais aussi à Cuba et à Trinidad.

3. Ifa est la divinité du destin chez les Yoruba ; le devin l'interroge en manipulant des noix de palmistes, ou en lançant une chaîne reliant huit médailles de bois. Ce système permet de générer aléatoirement un signe parmi 256 signes possibles, alors que le jet de 16 *cauris* sur une natte ne peut produire qu'un signe parmi 17 signes possibles ; pour une description du premier système, voir Bascom 1969, pour le second système, voir Bascom 1980. Dans un système comme dans l'autre, un signe est appelé *odu*. Il comprend une représentation graphique, un nom, un corpus de proverbes, de prières, d'histoires et de prescriptions sacrificielles.

4. Étymologiquement, *babalao* signifie « père du secret » en yoruba.

5. Les *maes de santo* sont les femmes qui dirigent les temples du *candomblé*.

6. Un *terreiro* est un lieu de culte du *candomblé*.

7. Josée Lacourse considère avec raison que l'approche de Bastide est parfois psychologisante : face au constat de simplification des techniques de divination, Bastide considère en effet que les jeunes générations afro-brésiliennes ne sont plus disposées à accomplir l'effort d'apprentissage nécessaire à Ifa (Bastide 1958 : 145). Il faut plutôt interpréter la disparition des *babalao*s comme un effet de la féminisation du *candomblé*, indépendamment des motivations individuelles (Lacourse 1994 : 90).

villes : en consultant une voyante qui utilise les tarots ou une boule de cristal, il s'agit alors pour eux d'y voir plus clair dans les problèmes de la vie professionnelle, de la vie sentimentale, de la santé, en milieu urbain. Les mêmes individus peuvent recourir à l'une ou l'autre forme de divination, en fonction des enjeux qui se présentent à eux : pour Bastide, il y a *un principe de coupure* entre l'activité rituelle dans le *candomblé*, et la vie moderne organisée sur les principes de la modernité européenne. Bastide envisage donc d'abord la divination du point de vue de l'anthropologie *sociale*, c'est-à-dire comme une forme de pratique de communication spirituelle qui prend nécessairement son sens dans une collectivité organisée ; ce qui n'empêche nullement la variété des modes de communication spirituelle au sein d'une même société, en particulier en phase de modernisation urbaine et capitaliste.

Mais Bastide est aussi conscient que l'anthropologie doit rendre compte des processus divinatoires eux-mêmes ; il faut alors analyser comment se construit un énoncé divinatoire, dans la consultation elle-même. Certes, la conversation divinatoire n'a de sens que dans une société donnée, mais il faut aussi analyser la logique interne de production du sens dans la consultation. Bastide procède en deux moments. En premier lieu, c'est le point de vue du devin qu'il faut restituer (Bastide 1968). Celui-ci combine deux principes pour interpréter la situation particulière d'un consultant, à savoir la *classification* et la *signification*. Les signes divinatoires, les animaux, les dieux et les esprits auxquels ces derniers sont associés, les histoires qui les mettent en scène, tout ceci constitue un *répertoire* connu du devin. Dans le cas des religions fon et yoruba étudiées par Bastide, il y a seize signes fondamentaux connus des devins, chaque signe renvoyant à des devises, des mythes, des prières, des sacrifices et des offrandes. C'est un ensemble de catégories spirituelles qui permettent la *classification*. Les plus savants des devins connaissent le corpus associé aux deux cent cinquante-six *odu*, signes secondaires générés par les précédents. Mais il faut aussi opérationnaliser ces classes fondamentales lors de la consultation particulière. La *signification* divinatoire repose sur l'idée que tout événement est la reprise d'une première occurrence dans le temps des origines. Toute histoire associée à un signe relate ce qui s'est passé la première fois que ce signe a été trouvé par un consultant. Si l'on trouve le signe à nouveau, c'est que la situation dans laquelle se trouve le consultant aujourd'hui est comparable. Plus exactement, le mythe est le *modèle* de la situation présente, il ne décrit pas exactement le présent, mais il en donne le sens. Le devin ne se contente pas habituellement d'un seul signe, obtenu aléatoirement en jetant un collier d'Ifa ou des *cauris* : il lui faut cerner la situation en combinant plusieurs signes, afin de former un énoncé pertinent pour le consultant. En répétant plusieurs fois le tirage des *odu*, le devin construit un énoncé respectant une syntaxe originale. D'abord il trouve un signe fondamental, puis il procède à un tirage précisant soit le « chemin » qui annonce une chance à saisir, soit le chemin d'un écueil à éviter. Puis, le devin pose des questions, avec réponse positive ou négative, afin d'identifier la nature du bienfait qui s'annonce ou du malheur possible, comment l'atteindre ou l'éviter, au moyen de quel rituel et de quelle offrande. La signification est donc solidaire de la construction d'une *phrase*

divinatoire au moyen des unités classificatoires formées par les signes (Bastide 1968 : 161) : « Les dieux qui prononcent les paroles signifiantes deviennent le principe de classification des événements, chacun gouvernant un “événement type” et lui donnant à travers la mythologie, son critère de décodage. »

Bastide a cru bon de compléter l'analyse du travail du devin par une description de la divination du point de vue du consultant cette fois. Celui-ci a une décision à prendre, sans pouvoir trancher, ou bien il est confronté à un problème qui lui semble insoluble. Alors que le devin est muni d'un jeu de catégories provenant des signes divinatoires, le consultant se présente devant lui afin de sortir d'une *impasse du sens*. Que demande le client au devin, selon Bastide (1993 : 34-35) ?

« En un mot, ce qu'il cherche, c'est – dirions nous – sa définition diachronique. Chaque être concret est inclus dans tout un système – c'est la géomancie qui, par la lecture des signes, définit ce système – d'actions et de réactions réciproques avec le monde environnant (la maladie, la mort, l'enfantement) et le monde social (l'alliance ou la guerre, l'inimitié ou la prospérité) ; en tant qu'être vivant, il se trouve sous la dépendance de ce qu'il appelle son Destin, et qui est une suite d'événements, qui sont pour lui les paroles des Dieux sur son être. »

Autrement dit, si le devin s'efforce de se rapprocher d'une situation particulière en combinant les catégories générales, le consultant accomplit le chemin inverse : il part d'une position particulière, isolée, *insensée*, et attend du devin qu'il replace cette situation dans un modèle mythique connu. L'un va donc du général au particulier, l'autre du particulier au général, le premier adopte une logique déductive, le second inductive. Cette coopération, lorsqu'elle est fructueuse, doit conduire à un *ajustement* du général et du particulier, c'est-à-dire à la *définition diachronique* du consultant. Si la consultation est réussie, alors le client sait ce qu'il lui arrive, et comment il doit agir⁸.

Pour que le sens émerge dans une consultation de ce type, il faut que plusieurs conditions soient remplies. D'abord, que le devin soit considéré comme un interprète légitime des signes : dans le cas de la géomancie africaine, il doit être initié, mais il peut aussi, dans d'autres contextes, avoir reçu « un don ». En outre, il doit connaître le corpus des signes et des mythes, et bien sûr être capable de produire un « thème » dans les règles. Ensuite, il ne doit pas pouvoir être soupçonné de *déterminer* lui-même les signes : ceux-ci doivent apparaître indépendamment de sa volonté. Ce sont les dieux ou les esprits qui les envoient pour les hommes, le devin n'est qu'un messenger. Enfin, dans l'ajustement du mythe à la situation du consultant, le minimum d'informations sur le consultant doit être connu du devin. C'est pourquoi le client ne formule pas sa question à haute voix, c'est

8. Dans son journal de terrain, Jeanne Favret-Saada décrit plusieurs consultations avec plusieurs voyantes (Madame Berthe, Madame Flora) qui utilisent le tarot ; la construction aléatoire d'un « tableau » est commun avec le système que nous décrivons, tout comme le travail nécessaire d'adéquation à la situation du client, car aucune carte ne « parle » par elle-même (Favret-Saada & Contreras 1981 : 252). Par contre, le jeu de tarot ne s'appuie ni sur une liturgie, ni sur une mythologie : ce n'est pas une partie d'une religion, comme peut l'être l'oracle d'Ifa.

pourquoi il ne parle presque pas au devin, c'est pourquoi son attitude est emprunte de réserve, et même de méfiance, etc. Certains clients changent volontairement de quartier ou même de ville pour éviter d'être reconnus par le devin. Une part du dispositif de communication doit donc échapper aux acteurs humains pour que le discours du devin soit crédible, comme si la vérité ne pouvait provenir du discours d'une personne impliquée dans les enjeux de la vie en collectivité, et donc partielle.

Une partie de ces caractéristiques se retrouve dans un autre type de conversation avec les dieux et les esprits : il s'agit de la possession rituelle.

2. Un esprit parlant dans un corps humain

Pour Bastide (1968 : 160), la divination est « une science du particulier », mais cette expression correspond à la divination interprétative (inductive / déductive) que nous avons présentée plus haut. Dans le cas de la possession rituelle, le dispositif de conversation spirituelle est sensiblement distinct. Dans ce cas, la divination est parfois appelée « intuitive », et elle est dénuée des aspects combinatoires et calculatoires qui président à la géomancie, par exemple, ou à l'astrologie. En revanche, la possession rituelle comprend en général des aspects esthétiques bien plus développés que la divination interprétative : le possédé danse au son de la musique et des chants, il est habillé aux couleurs du dieu qui l'habite, dans un décor spécifique, tandis que des mets ou des boissons particuliers sont préparés pour lui. Alors que l'on consulte spécifiquement un devin herméneute dans un but de connaissance pratique, la possession rituelle fait partie d'un dispositif religieux bien plus large, dont la finalité n'est pas exclusivement le dévoilement de choses cachées. Ceci dit, la possession donne lieu aussi parfois à des conversations entre hommes et esprits.

Comment, schématiquement, se produit la possession ? Un être humain perd conscience et c'est un esprit qui occupe son corps. Selon quels signes peut-on dire que quelqu'un est possédé ? On observe d'abord un moment de *transe*, au sens propre du terme : c'est le moment où l'esprit entre dans le corps de la personne. Celle-ci est alors prise de tremblements, de vertiges, de spasmes, jusqu'à atteindre un nouvel état corporel stable : son corps est alors mu par une entité non humaine. En Occident, le christianisme, et avant lui le judaïsme, ont toujours considéré ce phénomène comme démoniaque, et devant faire par conséquent l'objet d'un exorcisme. On peut ainsi noter que même dans le contexte chrétien, l'exorcisme implique toujours la parole du prêtre ; dans les Évangiles, Jésus dialogue ainsi avec les démons qui tourmentent un Gadaréniens (Marc 5, 9, traduction Louis Segond) :

« Ayant vu Jésus de loin, il accourut, se prosterna devant lui, et s'écria d'une voix forte : "Qu'y a-t-il entre moi et toi, Jésus, Fils du Dieu Très-Haut ? Je t'en conjure au nom de Dieu, ne me tourmente pas." Car Jésus lui disait : "Sors de cet homme, esprit impur !" Et, il lui demanda : "Quel est ton nom ?" "Légion est mon nom", lui répondit-il, car nous sommes plusieurs. Et il le pria instamment de ne pas les envoyer hors du pays. Il y avait là, vers la montagne, un grand troupeau de porcs qui paissaient. Et les démons le prièrent, disant : "Envoie-nous dans ces porcs, afin que nous

entrions en eux.” Il le leur permit. »

Voilà une conversation des plus étonnantes, en tout cas si l'on considère que seuls les humains peuvent échanger des paroles : Jésus, l'une des personnes de la Trinité, dialogue avec *un* homme possédé par *une* myriade de démons, qui s'expriment successivement à la première personne du singulier et à la première personne du pluriel. Pour les catholiques, Jésus, qui est fils de Dieu, parle ici à de multiples esprits démoniaques présents en un seul corps humain. Jésus lui-même a donc une double nature, à la fois homme et dieu, et il est l'une des trois personnes composant la divinité. Les démons, qui occupaient un seul corps humain, sont envoyés dans un troupeau de porcs. Dans l'ensemble de cet épisode évangélique, il y a une oscillation entre unité et pluralité du sujet parlant et du corps physique qui soutient le discours. Le « moi » du démon se révèle être « légion », c'est-à-dire « nous ». Jésus est quant à lui « une partie » de Dieu, mais quand il parle, c'est bien Dieu qui parle : « Moi et le Père nous sommes un », déclare-t-il en une autre occasion (Jean 10,30). Bref, voici un cas de dialogue où plusieurs instances d'énonciations sont mobilisées par *un seul corps*, qu'il soit divin ou démoniaque.

La possession rituelle, quand elle est souhaitée et réalisée par une collectivité de croyants, donne lieu à des phénomènes tout à fait équivalents. Alors qu'ils semblent rares dans le cas du christianisme occidental (catholicisme ou protestantismes historiques en Europe contemporaine), ils sont fréquents ailleurs, y compris dans le christianisme de type pentecôtiste, où l'on pratique le « parler en langues » (c'est l'Esprit Saint qui parle par la bouche du chrétien) et l'exorcisme. Au Brésil, la possession rituelle dans le cas du *candomblé* d'origine yoruba (dit *nago*) est muette : l'*orisha* ne parle qu'une seule fois, lorsqu'il doit dire son nom au moment de la sortie d'initiation du novice (Bastide 1958 : 71). L'*orisha* est une entité supérieure dans la hiérarchie des êtres, et même s'il peut descendre parmi les hommes lors de la possession, il ne parle pas leur langage articulé (il crie parfois)⁹. En revanche, dans d'autres versions du *candomblé*, plus « brésilianisées », et surtout dans l'*umbanda*, religion née dans le sud du Brésil d'une fusion du spiritisme et de croyances africaines, les esprits conversent avec les gens aisément. Ainsi, les esprits de l'*umbanda* peuvent parfaitement interagir avec les gens hors du contexte rituel et soutenir avec eux une conversation comme des personnes humaines. Jim Wafer a conduit une enquête de terrain à Salvador de Bahia dans les années 1980 dans le milieu des *candomblés* de « *caboclos* »¹⁰, assez proches de l'*umbanda*, dans la mesure où des esprits inférieurs aux *orishas* peuvent posséder les initiés (*caboclos* mais aussi *exus* et *pombas giras*¹¹). Il fréquente alors Tais, un médium qui peut être possédé par deux esprits féminins (*Corquisa* et *Sete Saia* – Sept robes), un *caboclo*

9. À Cuba, les *orishas* adorés dans la *santería*, religion ayant les mêmes origines, la même liturgie et les mêmes croyances que le *candomblé nago*, parlent lors des fêtes de tambours. Après la fête, ils s'entretiennent souvent individuellement avec des adeptes, notamment celui qui a donné la fête.

10. Dans l'*umbanda* et dans ce type de *candomblé*, un *caboclo* est l'esprit d'un Indien métis, homme de la forêt ou de la brousse.

11. Les *exus* et les *pombas giras* (palombes) sont les esprits de personnes mortes tragiquement, en général à cause de leurs mauvaises mœurs.

(*Tupinamba*) et un *exu* (*Sete Punhal* – Sept Poignards). Ces entités ont des personnalités différentes, et s'expriment chacune à leur manière, mais les identités humaines et spirituelles ont parfois tendance à se confondre (Wafer 1991 : 34), comme en témoignent les anecdotes suivantes :

« En une occasion, alors que Corquisa buvait un verre d'alcool, elle dit que lorsqu'elle buvait de la cachaça, ce n'était pas elle mais Sete Saia qui buvait, car sa boisson préférée était le champagne. Je me souviens de deux occasions où les exuas se sont comportées comme si elles étaient Tais. Un jour Corquisa me parlait d'elle-même et me dit « *Eu sou muito educado* » (« Je suis très raffiné »). Mais elle utilisa la forme masculine au lieu de la forme féminine de l'adjectif. Une autre fois, je suis allé avec Sete Saia tard dans la nuit réveiller Dona Nega pour qu'elle ouvre sa petite boutique et nous vende du vin. Dona Nega demanda qui était là. Sete Saia répondit « Tais », et me murmura qu'il fallait répondre ça pour éviter que Dona Nega se mette en colère. »

Voici une autre situation où c'est Corquisa, cette fois, qui prétend être une autre entité (Wafer 1991 : 26) :

« Je pensais que l'esprit que Tais avait reçu était son *caboclo*, *Tupinamba*. Mais il me dit plus tard que *Tupinamba* était resté peu de temps, et avait "laissé la place" à Corquisa, qui n'avait pas voulu se matérialiser sous sa vraie identité lors d'une réunion de *caboclos*. La seule façon de savoir qu'il s'agissait d'une *exua* plutôt que d'un *caboclo* aurait été de remarquer un léger tremblement du bord gauche de la lèvre supérieure. »

Ce dernier exemple montre que les esprits ont aussi des relations (ils se saluent, s'embrassent) et des conversations entre eux lorsque plusieurs possédés se rencontrent. Dans certains cas, au contraire, les esprits évitent de se parler et de se fréquenter : c'est ce qui se passe ici, sur un mode particulier, puisque les *caboclos* (et les gens) présents pensent que le corps de Tais est occupé par un esprit indien alors que c'est une *exua* qui s'est glissée subrepticement à sa place.

Wafer remarque que la fausse transe est parfaitement connue (et condamnée) dans le *candomblé*, mais la possession n'est pas considérée pour autant comme du théâtre par les adeptes. Si chacun sait que certains « miment » la possession, cela ne signifie pas que toute possession est feinte. Comment expliquer alors les événements relatés par Wafer ? Celui-ci considère que « puisque les trois personnes [Tais, Corquisa et Sete Saia] utilisent le même corps, cela doit être difficile de ne pas se trouver sur le chemin de quelqu'un d'autre » (Wafer 1991 : 34). Effectivement, si l'on ne questionne pas la réalité de la possession, alors les trois anecdotes sont parfaitement explicables. D'abord, la boisson ingérée par le corps qu'elles ont en partage peut être consommée par une autre entité que celle qui parle ; puis, lorsque la bouche prononce la phrase « Je suis très raffiné », c'est peut-être Tais qui fait une brève apparition linguistique, pour contester à son *exua* le monopole de l'élégance ; ensuite, pourquoi Sete Saia ne pourrait-elle pas tirer parti de ce corps commun et imiter Tais pour obtenir de l'alcool lors de la visite au débit de boisson ? Enfin, Corquisa étant un esprit raffiné, on comprend qu'elle ne souhaite pas frayer avec les rustres *caboclos* (tout en prenant plaisir à les

espionner, en se faisant passer pour un des leurs...). Les esprits sont capables de ruse et de dissimulation, pour la bonne raison que, dans ce système de croyances, ce sont des esprits humains dématérialisés et rematérialisés¹².

Prenons un autre exemple de conversation entre les dieux et les hommes, cette fois dans le vaudou haïtien dont Alfred Métraux a fait l'ethnographie dans les années 1950. Il s'agit d'une cérémonie de mariage mystique entre une personne humaine et un *loa*, un dieu du vaudou. La cérémonie a lieu à Jacmel, le jour des Rois de 1949 (Métraux 1958 : 189-195) ; une femme doit épouser Damballah, dieu « serpent » et dieu « arc-en-ciel ». La fiancée humaine, possédée par son futur époux divin, toute habillée de blanc, se présente devant l'autel où officie le prêtre vaudou (le « père savane »), accompagnée de son parrain et de sa marraine. Tous sont endimanchés. Damballah étant un *loa* muet, c'est au parrain que l'officiant demande s'il accepte d'épouser la jeune femme. La même question est posée à la fiancée, sans que Métraux dise exactement qui répond cette fois (puisque c'est Damballah, dardant la langue et sifflant, qui occupe le corps de la demoiselle), mais l'on peut supposer que c'est la marraine qui est la porte-parole de la fiancée. Les réponses positives conduisent le prêtre savane à passer deux anneaux au doigt de la fiancée pour elle et son époux. Puis, il donne lecture de l'acte de mariage, dont voici des extraits :

« L'an 1949 et sixième jour du mois de janvier à 3 heures de l'après-midi, Nous, Jean Jumeau, Etat Civil de Port-au-Prince, certifie avoir comparu les citoyens Damballah Toquan Miroissé et Madame Andrémise Cétoute pour être unis par les liens indissolubles du sacrement de mariage. Considérant que Madame Cétoute doit consacrer le mardi et le jeudi à son mari Damballah sans se souiller d'aucune tache, attendu que Monsieur Damballah son devoir est de couvrir son épouse Cétoute avec beaucoup de chance afin que son épouse ne souffrira pas une seule journée sans argent [...] la question s'ils consentaient à se prendre pour époux, ils ont répondu séparément et affirmativement en présence des témoins qualifiés et nommés ci-après [...] En foi de quoi nous certifions que l'acte de mariage ci-dessous a été transcrit par nous conformément à la loi. » (Métraux 1958 : 191-192)

Les témoins signent l'acte authentique, puis Damballah demande, au moyen de signes, à manger. Il gobe un œuf, mange du riz au lait, et des mets de couleur blanche (car c'est un *loa* « blanc », Métraux 1958 : 92). Après avoir accompli des libations devant les tambours, puis serré les deux mains de chaque invité, Damballah quitte le corps de Madame Cétoute. C'est un autre *loa*, Erzuli, déesse de l'amour, qui lui succède immédiatement, et qui s'empresse de courtiser les jeunes hommes présents à la cérémonie. Puis, Erzuli disparaît, Madame Cétoute réintègre son corps et va remettre ses habits ordinaires. Le mariage est fini.

Cette structure de communication implique deux porte-parole humains (le parrain et la marraine), deux personnes représentées, un scribe officiel et un public. Alors que dans un mariage laïc, chaque corps est occupé par une personne qui s'exprime pour elle-même et qui signe le contrat de mariage en

12. J'ai assisté à des interactions très comparables à celle décrites par Wafer dans un temple d'*umbanda* à Fortaleza (voir Dianteil 2008).

son nom (les témoins attestent avoir entendu l'assentiment des mariés), nous avons ici un corps occupé par deux personnes qui sont justement celles qui se marient : c'est pourquoi c'est ce même corps qui portera les deux alliances. Mais ces deux personnes sont empêchées de parler justement à cause de cette situation : Madame Cétoute pourrait parler si Damballah n'occupait pas son corps, et ce *loa* étant muet par nature, il doit donc déléguer à autrui l'expression de son assentiment, tout comme sa signature, car il n'écrit pas non plus. Les témoins se trouvent donc contraints d'être aussi des porte-parole, ce qui n'aurait aucun sens juridique dans un cadre institutionnel laïc, personne ne pouvant être à la fois porte-parole du contractant ou délégataire de signature, et témoin du contrat. Mais comme la fiancée s'est présentée de son plein gré devant l'autel pour se marier avant la transe, et que par ailleurs le dieu s'est lui aussi manifesté dans le corps de Madame Cétoute exactement dans le même but, quand le prêtre savane l'a invoqué, alors le mariage par délégation peut être considéré valide. Notons aussi que la possession et la mutité du dieu n'empêchent pas finalement les personnes de communiquer, puisque Damballah demande par des signes à manger, et salue ensuite les invités avant de partir.

La rencontre de Jésus et du possédé dans les Évangiles, les conversations de Jim Wafer avec les *exus* ou le mariage vaudou décrit par Métraux reposent sur un même postulat, devenu inacceptable dans la modernité occidentale : un corps peut abriter plusieurs personnes. Cela implique que l'on ne peut inférer d'une présence corporelle humaine l'existence d'un seul sujet parlant. Les exemples qui précèdent montrent que dans certaines religions, un corps peut être considéré comme animé par plusieurs personnes : l'esprit occupant ce corps depuis sa naissance ; l'esprit d'un humain « mort », dont le corps physique n'existe plus ; l'esprit d'un être supérieur, un dieu (qui peut d'ailleurs occuper en même temps plusieurs corps lors de certaines cérémonies, ce qui n'est pas le cas des esprits inférieurs) ; un ou plusieurs esprits maléfiques, les démons. Toutes ces entités sont susceptibles de parler, ou du moins de s'exprimer par des signes compréhensibles, mais comment savoir qui parle exactement, puisque le support matériel est toujours un même corps ? C'est pourquoi un discours proféré par une entité non humaine doit être accompagné de certaines mimiques, de certains gestes, de certaines façons de parler, qui permettent d'identifier le sujet parlant, même si l'on a vu que les esprits eux-mêmes se plaisent parfois à se faire passer pour ce qu'ils ne sont pas...

Conclusion

Les linguistes travaillent depuis plus de trente ans maintenant sur le concept de « polyphonie », qui peut être de la plus grande utilité pour les anthropologues qui étudient la relation spirituelle, qu'il s'agisse de divination interprétative ou de possession rituelle. Dans une étude pionnière¹³, Oswald Ducrot exprimait clairement la possibilité d'une hétérogénéité énonciative :

13. Sans développer explicitement le concept de polyphonie, Jacqueline Authier-Revuz (1982, 1984), s'intéresse de près, à la même époque, à la question de l'hétérogénéité énonciative. La référence à Freud et à Lacan la conduit néanmoins sur une voie très différente de l'approche de Ducrot.

« Il me semble en effet que les recherches sur le langage, depuis au moins deux siècles, prennent comme allant de soi – sans même songer à formuler l'idée, tant elle semble évidente – que chaque énoncé possède un et un seul auteur [...] C'est justement à ce postulat que je voudrais m'en prendre » (Ducrot 1984 : 171).

Le projet de Ducrot était d'internaliser dans l'analyse des énoncés les propositions de Bakhtine concernant des textes, c'est-à-dire des suites d'énoncés. Celui-ci proposait de lire la littérature (populaire en particulier, ou préclassique) comme adoptant dans un même texte une pluralité de voix : c'est le « dialogisme ». La notion de « polyphonie » est utilisée par Bakhtine (1998) dans ses travaux sur Dostoïevski pour désigner l'existence de personnages romanesques ayant leur propre vision du monde, sans être les « porte parole » de l'auteur. Ducrot, qui reprend le second concept plutôt que le premier¹⁴, montre quant à lui que dans un même énoncé, plusieurs points de vue (plusieurs « énonciateurs ») peuvent être exprimés par un même locuteur (celui qui, dans le sens même de l'énoncé, est présenté comme son responsable). Citant par exemple Racine (*Agrippine* : « Et ce même Néron, que la vertu conduit, /Fait enlever Junie au milieu de la nuit » Britannicus, scène 1, Acte 1), Ducrot avance l'idée qu'un locuteur peut inclure dans ses énoncés le point de vue d'autrui (en l'occurrence pour le ridiculiser, Agrippine critiquant la naïveté de sa confidente Albine, qui tient Néron pour un homme vertueux). L'ironie consiste pour le locuteur à adopter un point de vue qui n'est pas le sien, en conduisant ce discours à des absurdités qui doivent susciter la moquerie de l'auditoire :

« Parler de façon ironique, cela revient, pour un locuteur L, à présenter l'énonciation comme exprimant la position d'un énonciateur E, position dont on sait par ailleurs que le locuteur L n'en prend pas la responsabilité et, bien plus, qu'il la tient pour absurde » (Ducrot 1984 : 211).

Notons que pour Ducrot le locuteur n'est pas le sujet parlant, ce qui a des implications importantes pour l'anthropologie ; le sujet parlant est un être empirique, de chair et de sang, alors que le locuteur est un « être de discours », une « fiction discursive ». Si le locuteur coïncide habituellement avec le sujet parlant, ce n'est pas toujours le cas : au théâtre, le comédien dit « Je » pour Rodrigue, non pour lui-même, Gérard Philipe par exemple, sujet parlant jouant ce rôle. Lorsque le même Gérard Philipe donne une interview à Paris Match, en revanche, le « je » du locuteur renvoie bien au comédien lui-même.

À partir de cet article fondateur, la théorie linguistique de la polyphonie a suivi, selon Carel et Ducrot (2009), deux voies divergentes. La première orientation peut être qualifiée de « attitudinale », dans laquelle un même *locuteur* assume plusieurs *attitudes* à l'égard de plusieurs *contenus* que son énoncé véhicule. En prononçant une phrase, le locuteur dit en fait plusieurs choses et adopte à leur égard des attitudes distinctes : il y a un seul locuteur,

14. Si Ducrot privilégie la « polyphonie » au « dialogisme », c'est peut-être que l'échange de paroles entre énonciateurs dans un même discours l'intéresse moins que la *mise en scène* par un locuteur de plusieurs énonciateurs. Sur la distinction entre ces deux notions, et les options épistémologiques qu'elles impliquent, voir Bres 2005.

mais il émet une variété d'« avis » en même temps. La deuxième orientation est de type « musical ». La polyphonie apparaît dans le discours quand plusieurs voix s'y manifestent. « Pierre n'est pas là », qui sert d'exemple dans la première orientation, n'est pas tenu alors pour polyphonique, car on n'y entend qu'un seul locuteur, alors que « Contrairement à ce que certains disent, Pierre n'est pas là » est polyphonique, car l'énoncé mentionne un point de vue distinct du locuteur. Dans cette perspective, les voix que l'on entend dans le discours sont conçues comme celles des formations sociales différentes auxquelles appartient le sujet parlant, qui ne parle pas, par exemple, à ses enfants comme à son chef, ou, bien, dans une perspective psychanalytique, c'est l'inconscient qui parle parfois par la bouche du sujet parlant. Dit autrement, dans la perspective « musicale », il y a dans les énoncés plusieurs points de vue qui correspondent à plusieurs locuteurs se rapportant à plusieurs instances d'énonciation.

Carel et Ducrot écartent l'une et l'autre de ces conceptions, en revenant à l'un des principes du texte fondateur de Ducrot, à savoir l'unicité d'un locuteur ayant des attitudes à l'égard des contenus *et* mettant *aussi* en scène plusieurs énonciateurs, qui ne doivent pas être considérés comme des locuteurs :

« J'appelle "énonciateurs" ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils "parlent" c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles » (Ducrot 1984 : 204).

Se déclarant dans cet article partisans d'une épistémologie anti-référentialiste de la langue (2009 : 23), Carel et Ducrot sont conduits, en accord avec Lescano (2009), à substituer le terme de « personne » à celui d'« énonciateur », concept jugé trop extralinguistique ; quatre personnes sont identifiées dans cette perspective : le locuteur, le tiers, le monde, le témoin. Il y a donc pour ces auteurs une troisième instance dans la signification, à côté des attitudes du locuteur et des contenus. Elle est composée des « personnes », mais elle ne doit pas être rapportée à des individus : « Elle marque seulement une certaine façon de garantir le dit, un certain ton pour le présenter, et l'exigence corrélatrice d'un ton particulier pour le réfuter » (Carel & Ducrot 2009).

Les propositions de Carel et Ducrot peuvent-elle servir à la constitution d'une anthropologie de la relation spirituelle ? À deux conditions, nous semble-t-il : la première est d'abandonner l'anti-référentialisme (lorsqu'il concerne le sens des discours en tout cas) et de considérer que ceux qui parlent et que ceux dont on parle dans les conversations spirituelles sont des êtres tenus pour réels par les agents ; les discours sont articulés à des pratiques, des symboles, des objets, et l'anthropologie ne peut pas suspendre le rapport entre langage et pratique sociale. Lorsque les dieux et les esprits s'expriment, ce ne sont pas des êtres de langage pour les croyants ; ils existent effectivement pour eux, l'anthropologue doit en tenir compte. On échappe certainement ainsi à la pragmatique sémantique telle que l'a définie Ducrot (1984 : 173), mais c'est un saut qu'il faut accomplir si l'on veut

comprendre la vision du monde des croyants¹⁵. On peut citer ici Nølke, autre théoricien de la polyphonie, qui propose de s'engager dans cette voie :

« Le pas du discours idéalisé au discours authentique semble faisable. Il impliquerait le passage de l'ancrage linguistique à l'ancrage extralinguistique, à l'intermédiaire de la référence. Les ê[tres]-d[iscursifs] deviendraient des images d'êtres en chair et en os. On ne serait plus dans le domaine de la linguistique de langue mais on franchirait la frontière de la pragmatique, de la sociolinguistique ou de la psycholinguistique – ou des études littéraires (!). Pourquoi ne pas oser faire ce pas ? Cela demanderait un développement méthodologique important, certes, mais tout porte à croire qu'un tel projet inter- ou transdisciplinaire porterait des fruits qui récompenseraient largement ce travail. Les sociolinguistes, les psycholinguistes, les littéraires pourraient appliquer nos analyses linguistiques pour affiner leurs analyses et nous, les linguistes, nous pourrions profiter de leurs interprétations des textes et des discours évitant ainsi enfin de devoir construire nous-mêmes nos faits, nos observables » (Nolke 2009 : 95).

La deuxième est de revenir sur l'incompatibilité des approches « attitudinale » et « musicale » de la polyphonie. On peut se demander si ces deux approches ne ciblent pas au contraire deux genres de polyphonie bien réels. On peut concevoir une polyphonie dans laquelle un discours combine plusieurs attitudes à l'égard de divers énoncés, et une polyphonie où plusieurs personnes parlent dans un même énoncé. Dans les deux classes de phénomènes décrits dans cet article (la divination interprétative et le discours des possédés), il y a bien effectivement de la polyphonie, sous la modalité « attitudinale » et sous la modalité « musicale ». En effet, le discours divinatoire est à la fois celui du dieu qui envoie le message au consultant et celui de l'interprète qui particularise le mythe pour ce consultant. Il serait par exemple inadmissible que le devin, connaissant le consultant, choisisse pour lui un mythe à commenter ; il faut que le mythe soit « envoyé » par le dieu pour le consultant, indépendamment de la volonté du devin (d'où la production incontrôlée du signe). Mais inversement, le mythe n'a pas de sens sans l'« attitude » du devin à l'égard du signe reçu, qui comporte toujours plusieurs sens possibles. Pour un mythe, il faudra donc définir quelle section narrative et quels personnages sont pertinents, puis quel sacrifice il faut accomplir. Il arrive ainsi très fréquemment que le devin assume des propos contradictoires dans le cours de la conversation avec le consultant. Ainsi, s'adressant au consultant : « Ta femme te trompe », le consultant répond « Je ne suis pas marié », le devin lui dit : « Alors c'est toi qui couches avec la

15. L'anti-référentialisme de Carel et Ducrot porte en fait seulement sur la signification linguistique abstraite, et non sur le sens des discours. L'anthropologie de la polyphonie pourrait alors être complémentaire de la pragmatique sémantique, dans la mesure où l'anthropologie n'étudie jamais la signification abstraite mais bien les interactions sociales. Pour Carel et Ducrot, la situation de discours précise éventuellement que le rôle de telle « personne » est tenu par un individu concret, et c'est donc au niveau pragmatique que se posent les problèmes de la référence. Dans cette perspective, s'il faut concevoir la fonction référentielle au niveau du discours, il faut aussi ajouter que cette fonction épuise rarement le sens du discours. Lorsqu'un discours se réfère au monde, son potentiel de référence n'est pas déchiffré grâce à la signification des mots eux-mêmes, et par ailleurs, tout discours n'a pas nécessairement, ni seulement, une fonction référentielle : il a aussi une fonction argumentative (Carel, communication personnelle, mai 2014).

femme d'autrui ! » Pourquoi ce type de contradiction est-il acceptable dans ce contexte ? C'est peut-être parce que le devin n'est que l'*interprète* d'un message spirituel pour le consultant. On aurait ici une conjonction *nécessaire* des deux types de polyphonie : le discours divinatoire est le produit de la conjonction de deux sources, l'une humaine, l'autre divine, et il est en même temps le produit d'une variation des attitudes du locuteur afin d'arriver à un accord sur le sens du message, dans l'interaction avec le consultant.

Qu'en est-il des énoncés proférés par les possédés ? Dans ce cas, il faut ajouter un autre concept à la théorie de la polyphonie, celui de « corps ». Il est assez étonnant que les linguistes débattent de la pluralité ou de l'unicité du sujet parlant, du locuteur ou de l'énonciateur, sans jamais se demander si un corps peut abriter plusieurs de ces instances. Certes, dans la perspective « musicale », la psychanalyse ou la psycho-sociologie peuvent considérer qu'il y a plusieurs auteurs des énoncés prononcés par une même personne, que les lapsi viennent de l'inconscient, par exemple. Il reste que ces théories ne vont jamais jusqu'à considérer que plusieurs sujets parlants puissent *successivement* et *intégralement* être responsables de la voix sortant de la bouche de « quelqu'un ». Dans la possession, pourtant, un seul corps est bien le support matériel de plusieurs sujets parlants qui sont aussi des locuteurs spirituels bien identifiés, avec leur personnalité, leur histoire de vie, leurs caractéristiques. L'erreur serait de considérer qu'il s'agit de théâtre, car pour les gens impliqués dans ces cérémonies, les esprits sont bien là, le possédé n'est pas un comédien (ou alors le rite n'a aucune valeur, c'est une farce inefficace). Les esprits sont des sujets parlants successifs occupant un même corps, mais on a vu plus haut qu'ils peuvent se faire passer pour un locuteur humain, ou pour un autre esprit. Il faut donc effectivement distinguer ici aussi sujet parlant et locuteur. Si la polyphonie « musicale » prend donc tout son sens ici, la polyphonie « attitudinale » n'en est pas moins présente : ainsi, l'esprit qui occupe le corps d'une personne humaine parle fréquemment de cette dernière. Elle délivre par exemple des messages du type : « Vous direz à mon "cheval" de me sacrifier un coq ! », ou bien : « Dites à mon "cheval" de cesser de dire du mal des dieux ! » Le sujet parlant spirituel, dans ce dernier cas, fait bien référence à un énonciateur absent, le « cheval », qui est le sujet parlant humain propriétaire habituel du corps où se trouve l'esprit, et il adopte ce faisant une attitude de réprobation à l'égard des discours blasphématoire de ce même « cheval » contre les esprits. On voit donc que la polyphonie, sous le double aspect de multiplicité des attitudes et de pluralité des locuteurs, est bien au cœur du langage de la possession également.

Références

- ARNAULD Antoine et LANCELOT Claude, 1660/2010, *Grammaire générale et raisonnée*, Paris, Allia.
- ARNAULD Antoine et NICOLE Pierre, 1662/1992, *La Logique ou L'Art de penser*, Paris, Gallimard.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1982, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *DRLAV*, n° 26, p. 91-151.

- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1984, « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages*, n° 73, p. 98-111.
- BAKHTINE Mikhaïl, 1929/1998, *La Poétique de Dostoïevski*, Paris, Seuil.
- BASCOM William R., 1969, *Ifa Divination: Communication between gods and men in West Africa*, Bloomington, Indiana University Press.
- BASCOM William R., 1980, *Sixteen Cowries: Yoruba Divination from Africa to the New World*, Bloomington, Indiana University Press.
- BASTIDE Roger, 1968, « La connaissance de l'événement », dans *Perspectives de la sociologie contemporaine*, Paris, Puf, p. 159-168.
- BASTIDE Roger, 1993, « Le principe d'individuation », dans Germaine Dieterlen (éd.), *La Notion de personne en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, p. 33-43.
- BASTIDE Roger et VERGER Pierre, 1953, « Contribuição ao estudo da adivinhação no Salvador (Bahia) », *Revista do Museu Paulista*, vol. VII (Nova Série), p. 357-380.
- BRES Jacques, 2005, « Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique; dialogisme, polyphonie... », dans Jacques Bres et alii (éds), *Dialogisme et polyphonie*, Bruxelles, De Boeck, p. 47-61.
- CAREL Marion et DUCROT Oswald, 2009, « Mise au point sur la polyphonie », *Langue française*, n° 164, p. 33-43.
- DIANTEILL Erwan, 2008, « Le caboclo surmoderne - Globalisation, possession et théâtre dans un temple d'umbanda à Fortaleza (Brésil) », *Gradhiva*, n° 7, p. 24-37.
- DUCROT Oswald, 1984, « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », dans *Le Dire et le Dit*, Paris, Minuit, p. 171-233.
- FAVRET-SAADA Jeanne et CONTRERAS Josée, 1981, *Corps pour corps : enquête sur la sorcellerie dans le bocage*, Paris, Gallimard.
- LACOURSE Josée, 1994, « Les coquillages du destin. Une approche classificatoire de la divination dans le candomblé de Bahia », *L'Homme*, n° 131, p. 77-92.
- LESCANO Alfredo M., 2009, « Pour une étude du ton », *Langue française*, n° 164, p. 45-60.
- MARIN Louis, 1983, « Un chapitre dans l'histoire de la théorie sémiotique : la théologie eucharistique dans "La Logique de Port-Royal" (1683) », dans Achim Eschbach et Jürgen Trabant (éds), *History of semiotics*, Amsterdam and Philadelphia, Benjamins, p. 127-144.
- MONTESQUIEU Charles-Louis, 1748/1993, *De l'esprit des lois, tome I*, Paris, Flammarion.
- NØLKE Henning, 2009, « Types d'êtres discursifs dans la ScaPoLine », *Langue française*, n° 164, p. 81-96.
- SMITH Adam, 1776/1991, *La Richesse des nations*, Paris, Flammarion.

Triangulation des méthodes d'analyse du discours en psychologie sociale. Deux exemples d'études sur les représentations sociales de l'écologie

Sabine CAILLAUD

Laboratoire de Psychologie sociale Menaces et société
Université Paris Descartes, Sorbonne Paris Cité

Introduction : la triangulation

Réflexions sur les critères de qualité dans les méthodes qualitatives

Le développement des recherches qualitatives en sciences sociales s'est accompagné d'une réflexion méthodologique et épistémologique pour distinguer les bonnes et les moins bonnes recherches. En effet, les critères de validité scientifiques utilisés dans les recherches quantitatives ne peuvent pas s'appliquer aux méthodes qualitatives : par exemple, répliquer à l'identique des entretiens comme on reproduit à l'identique une expérience n'est pas possible. Cependant la grande diversité des recherches qualitatives empêche de fixer des critères universels, au risque de marginaliser certaines approches et de se priver de leurs apports (Parker 2004). Peu à peu, les chercheurs ont commencé à préférer aux listes de critères à remplir des *stratégies de qualité* (Flick 2008). Il s'agit plutôt de guides que de prescriptions (Patton 2002), de repères suffisamment précis pour permettre l'évaluation des recherches et suffisamment vastes pour permettre l'innovation (Parker 2004). Barbour (2001) définit certains de ces principes généraux : la construction des échantillons, par exemple, qui, bien que ces derniers ne visent pas la représentativité de la population parente, repose sur des principes précis. Dans ces discussions, la triangulation méthodologique, objet de cet article, est un principe souvent évoqué.

Loin d'être une nouveauté, le principe de triangulation méthodologique a été utilisé dès les années 1930 en sciences humaines et sociales pour améliorer la qualité des recherches (Flick 2004). En revanche, le terme « triangulation » lui-même est d'usage plus récent (années 1970). Il porte en lui, certes non pas un changement de nos pratiques de recherche, mais bien un nouvel éclairage, un regard réflexif pour penser avec davantage de maturité, défendre avec davantage de certitude et critiquer avec plus de discernement les stratégies méthodologiques que nous développons. L'objectif de cet article est de proposer une réflexion sur la triangulation méthodologique en tant que stratégie de qualité pour l'analyse des données. Il ne s'agit pas de fournir une recette d'analyse prête à l'emploi, mais bien d'engager une réflexion sur la nécessité de développer des stratégies d'analyse des données discursives pour gagner en qualité et en rigueur.

Triangulation : choisir un programme faible ou fort ?

Le terme de triangulation a été utilisé au départ comme une métaphore en référence au domaine de la navigation et au domaine militaire où la triangulation est une stratégie pour situer la position exacte d'un objet à partir de points de référence multiples (Flick 1992). La triangulation méthodologique peut être définie comme le fait d'appréhender un objet de recherche d'au moins deux points de vue différents. Mais cette définition cache en réalité des postures méthodologiques très différentes qu'on ne pourrait présenter ici de manière exhaustive (voir Flick 2004). En revanche, pour rendre explicite la posture incarnée ici, on reprendra la distinction établie par Flick entre un programme faible vs fort de triangulation (Flick *et al.* 2012).

Utiliser la triangulation selon un programme faible, c'est chercher à évaluer les résultats obtenus avec une première méthode en les confrontant aux résultats d'une seconde méthode. On utilise alors la triangulation comme une stratégie pour valider, pour confirmer les résultats en les comparant entre eux. Les résultats valides sont ceux que l'on retrouve de manière transversale, ceux qui restent stables d'une méthode à l'autre. Mais il est possible de développer une autre stratégie de triangulation. Si l'on présuppose que chaque méthode construit l'objet de la recherche, ou *a minima* s'intéresse à certaines facettes de l'objet, alors chercher à confirmer les résultats obtenus avec des méthodes différentes n'est pas pertinent. Au contraire, dans cette perspective, chaque méthode donne un point de vue particulier sur l'objet. Cela implique de prendre en compte les approches théoriques sous-jacentes à l'utilisation des différentes méthodes. Les différences de résultats issus de différentes méthodes doivent alors être interprétées au regard des perspectives théoriques que chaque méthode développe. Il s'agit là d'un programme fort de triangulation. Ainsi, dans une précédente recherche (Caillaud & Flick 2013), nous avons eu recours à des entretiens individuels et à des *focus groups* (entretiens de groupes) pour étudier les représentations sociales du changement climatique en France et en Allemagne. Les entretiens individuels ont été utilisés pour avoir accès au savoir quotidien des individus, les *focus groups* afin d'observer les interactions sociales autour du changement climatique. Bien entendu, les résultats obtenus avec les deux méthodes ne se recoupent que partiellement : par exemple, lors des entretiens individuels, Français et Allemands déclaraient manquer de connaissances sur les causes du changement climatique. En revanche, dans les *focus groups* (donc en situation d'interaction sociale), si les Français déclaraient toujours manquer de connaissances, les Allemands, eux, se présentaient comme ayant un savoir sur le changement climatique. Ici, la différence entre les méthodes peut être interprétée aisément comme une impossibilité pour les Allemands de reconnaître un savoir lacunaire devant des pairs : le changement climatique apparaît dès lors comme un sujet dont il faut savoir parler en Allemagne.

La triangulation méthodologique peut être mise en place à différents niveaux de la recherche : il peut s'agir d'une triangulation inter-méthodes (des entretiens et des *focus groups* par exemple) ou d'une triangulation intra-méthode (par exemple en entretien individuel interroger différentes dimensions du savoir : des narrations, des définitions abstraites, des arguments,

etc.). Ce que nous comptons développer ici, ce sont des exemples de triangulation au moment de l'analyse des données, et plus précisément une triangulation de méthodes d'analyse dites qualitatives avec des méthodes d'analyse dites quantitatives. Nous nous inscrivons à chaque fois dans une perspective de triangulation forte qui implique donc de ne pas hiérarchiser les types d'analyses, et de considérer que chaque méthode d'analyse se réfère à une perspective théorique spécifique.

1. L'exemple des représentations sociales de la conférence du climat de l'ONU dans la presse allemande et française

Notre premier exemple est issu d'une étude publiée qui porte sur les représentations sociales de la conférence du climat de l'ONU (Caillaud, Kalampalikis & Flick 2012). Nous n'évoquerons que les éléments strictement nécessaires au propos de ce chapitre (le lecteur curieux trouvera toutes les précisions méthodologiques dans l'article susmentionné).

Quelques précisions théoriques pour commencer. Les représentations sociales sont « un ensemble de croyances, d'images, de métaphores et de symboles qui sont collectivement partagés par un groupe, une communauté ou une culture » (Wagner 1994 : 199). Elles sont construites et se transmettent dans et par la communication, mais elles ne sont que partiellement contenues dans les significations des phrases, elles sont partagées et créées à la fois dans les aspects sémantiques et dans les aspects pragmatiques de la communication (Moscovici 1994). Aussi, souhaitant étudier les représentations sociales par le biais de la communication médiatique en comparant les articles (n = 250) des quatre principaux quotidiens français et allemands, nous avons proposé une double analyse du corpus. Chaque méthode d'analyse propose un regard spécifique sur l'objet, et renvoie à une perspective théorique différente sur la communication. Les deux méthodes d'analyse sont :

- une analyse des métaphores (Pragglejaz 2007) qui s'attache aux aspects sémantiques du discours ;
- une analyse lexicométrique de contenu avec la méthode Alceste qui s'attache aux aspects pragmatiques du discours (Kalampalikis & Moscovici 2005). Au sujet de la méthode Alceste, on peut préciser que le logiciel, après une première étape de lemmatisation, crée des classes de mots en fonction de leur proximité dans le discours (par une classification descendante hiérarchique). Dans un second temps, le chercheur propose une interprétation en essayant de dégager, à partir des classes de mots, les tensions qui structurent le discours.

Nous allons ici présenter les résultats pays par pays, non pas pour comparer les deux (c'était l'objet de l'étude mentionnée *supra*) mais parce que la triangulation des méthodes d'analyse a contribué de manière différente à une meilleure qualité des résultats sur les corpus français et allemands.

En France, l'analyse des métaphores a révélé l'importance des métaphores guerrières dans le discours de la presse pour parler de la conférence du climat. Ces métaphores guerrières opposent régulièrement les États-Unis

et l'Europe comme le montre cet extrait : « La bataille de Bali – États-Unis *versus* Europe – bat son plein. Elle était feutrée. Elle est désormais frontale. »¹ L'analyse lexicométrique, quant à elle, a mis en évidence que le discours médiatique est structuré en France selon deux axes : le premier qui distingue les enjeux politiques et les enjeux financiers liés à la conférence du climat de l'ONU, et le deuxième axe qui différencie les enjeux pour les pays riches de ceux des pays pauvres. Par exemple, *Le Figaro* écrit : « Si, pour les riches, s'adapter signifie construire des maisons qui flottent, pour les pauvres c'est apprendre à nager. »² Si l'on essaie de confronter ces deux analyses, celle portant sur les aspects sémantiques et celle portant sur les aspects pragmatiques du discours, on peut dire que les deux révèlent des représentations sociales de la conférence du climat qui viennent s'ancrer dans des thématiques géopolitiques.

En Allemagne, l'analyse sur les aspects sémantiques a mis en évidence des métaphores religieuses : on parle dans la presse allemande de « péché climatique »³, la ratification du protocole de Kyoto par l'Australie est comparée au « retour du fils prodigue »⁴, les scientifiques sont les « prophètes de la fin du monde »⁵, etc. Quant à l'analyse Alceste, elle met en évidence quatre classes lexicales : la première décrit le changement climatique comme un problème pour toute l'humanité, et la deuxième décrit la situation spécifique des pays pauvres. Les deux autres classes lexicales concernent la conférence : l'une décrit les objectifs à long terme (la réduction des gaz à effet de serre), l'autre rappelle les objectifs spécifiques à la présente conférence (établir une feuille de route). Ainsi, deux axes structurent le discours dans la presse allemande : l'un distingue les enjeux pour les individus et les enjeux politiques, l'autre les aspects globaux (pour toute l'humanité, les objectifs à long terme) et les aspects locaux (le problème spécifique des pays pauvres, les objectifs immédiats). Contrairement aux deux analyses portant sur le corpus français, les deux méthodes d'analyse appliquées au corpus allemand ne semblent pas immédiatement compatibles. En tout état de cause, les deux analyses apportent bien des éclairages différents sur le corpus : l'articulation entre le global et le local considérée à la lumière des métaphores religieuses laisse entrevoir un ancrage moral, où les intérêts des uns et des autres sont interdépendants, et où la politique répond aux problèmes de l'humanité. Telle interprétation des données est rendue possible aussi par l'analyse du contexte socioculturel et historique. En effet, la particularité du mouvement écologique en Allemagne est de s'être

1. C. Losson, « L'Amérique montrée du doigt à Bali », *Libération*, 14 décembre 2007.

2. C. de Mallet, « À Bali, aider les pays pour s'adapter aux conséquences du réchauffement », *Le Figaro*, 12 décembre 2007.

3. J. Wille, „Bushs letzter Ausritt“, *Frankfurter Rundschau*, 15 décembre 2007 ; S. Kornelius, „2050 fest im Blick; Bali-Klimakonferenz: 17 000 Fachkräfte wollen die Erde retten“, *Süddeutsche Zeitung*, 14 décembre 2007.

4. „Reuiger Klimasünder“, *Süddeutsche Zeitung*, 4 décembre 2007.

5. K. Mrusek, „Der Klima-Umbau“, *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 3 décembre 2007 ; K. Mrusek, „Auf der Klima-Allmend“, *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 4 décembre 2007 ; U. Baron, „Wenn Klimaschutz zu einer Frage des Managements oder von Mehrheitsentscheidungen wird“, *Die Welt*, 17 décembre 2007.

constitué autour de l'articulation d'associations locales défendant une même vision globale de la société.

La triangulation des méthodes d'analyse nous amène dans les deux corpus à des stratégies différentes : les résultats se complètent en Allemagne et se confortent en France. Dans les deux cas, nous avons là un premier exemple d'une triangulation qui permet une compréhension plus approfondie et qui facilite le passage d'un niveau descriptif de l'analyse à un niveau interprétatif en menant à des catégories d'analyse supra-ordonnées (ancrage du discours dans des catégories morales ou des catégories géopolitiques). La figure 1 illustre ce propos.

2. L'exemple de la responsabilité collective et des émotions morales liées à l'empreinte écologique

Notre deuxième exemple concerne l'analyse des stratégies mises en place par des groupes pour faire face à la responsabilité collective ressentie vis-à-vis des problèmes écologiques. Sept *focus groups* (entretiens collectifs) de 4 à 5 participants ont été menés auprès d'une population d'étudiants français ($n = 30$)⁶. Les *focus groups*, comparables à des sociétés pensantes en miniatures, ont été utilisés pour mettre en évidence ces stratégies collectives (Markova 2003). Les participants étaient d'abord invités à échanger ensemble pour remplir collectivement un questionnaire, avec la consigne de répondre aux questions comme l'auraient fait les « gens en général ». Ce questionnaire visait à mesurer l'empreinte écologique. Cette mesure rend compte de la superficie de terre nécessaire pour subvenir aux besoins liés à un mode de vie particulier (ressources nécessaires en eau, papier, électricité, etc.). À la fin du questionnaire, les participants obtenaient donc un équivalent en nombre de planètes relatif aux besoins généraux (du type : « Si tout le monde vivait comme cela, alors il faudrait 2,7 planètes pour subvenir aux besoins de tous »). L'objectif de cette tâche était de créer un contexte dans lequel les participants étaient susceptibles de se sentir collectivement responsables des problèmes écologiques. On les laissait réagir au résultat. Puis une tâche de comparaisons était proposée aux participants : ils étaient invités à comparer leur résultat avec celui de cinq acteurs au choix en retournant des cartes posées sur la table. Les comparaisons possibles étaient de niveaux différents : des pays, des continents, des groupes de pays (riches, pauvres, émergents), des villes, le monde dans sa globalité. Enfin, la discussion se poursuivait avec d'autres questions qui ne seront pas traitées ici.

Dans la littérature, le sentiment de responsabilité est lié à des cognitions morales (connaissances sur les conséquences, perception d'injustice), mais également à des émotions morales telles que la culpabilité, la honte, l'indignation, etc. (Kals & Russel 2002, Montada, Kals & Becker 2007). Comme nous nous intéressons ici au sentiment de responsabilité *collective*, les dimensions sociales sont aussi à prendre en compte : on se sent respon-

6. Les *focus groups* ont été menés entre le 17.03.2011 et le 02.05.2011 dans une université française. Ils ont été numérotés suivant l'ordre de passation, et pour chaque citation le code FG (*focus groups*) est suivi du numéro de l'entretien. Les entretiens sont anonymes et les participants sont tous nommés par une lettre différente. Des informations complémentaires peuvent être obtenues directement auprès de l'auteur.

sable au nom d'un groupe (Français, habitants de pays riches, humains, etc.). Ces trois dimensions (cognitive, émotionnelle et sociale) sont en réalité étroitement imbriquées les unes dans les autres : les émotions sont liées à une manière d'appréhender un événement, de traiter l'information (dimension cognitive) et à une manière de se positionner au regard d'autres vis-à-vis de l'événement (dimension sociale). Néanmoins, dans le premier temps de l'analyse, nous avons traité ces dimensions de manière séparée.

Deux analyses ont été menées conjointement sur le corpus :

- une analyse lexicométrique à l'aide d'Emotaix (scénario du logiciel Tropes) : ce logiciel comptabilise les termes émotionnels qui apparaissent dans le discours (Piolat & Bannour 2009). Nous avons regardé comment le lexique émotionnel varie en fonction des différentes étapes de la discussion (remplir le questionnaire, réagir face au résultat, le comparer avec d'autres empreintes). Nous faisons l'hypothèse que des émotions morales négatives apparaissent au moment de la découverte du résultat de l'empreinte écologique. Puis nous pouvons nous attendre à ce que des stratégies de *faire face* (*coping strategies*) à cet épisode stressant soient utilisées afin de réduire cet état de tension émotionnelle négatif (Homburg, Stolberg & Wagner 2007). Le lexique émotionnel devrait donc varier au cours de la discussion, avec un pic maximum pour les émotions négatives au moment de la découverte de l'empreinte écologique. Cette analyse s'intéresse donc à l'évolution des réponses émotionnelles en considérant que les émotions s'expriment dans le discours (Cohn, Mehl & Pennebaker 2004, Tausczik, Faase, Pennebaker & Petrie 2012) ;
- une analyse qualitative sur le modèle de Strauss (1987), adaptée à la méthode des focus groups (Caillaud & Kalampalikis 2013) : nous cherchons à savoir quelles formes de savoir, quels arguments sont mobilisés, quels groupes d'appartenance sont évoqués, et comment cela évolue durant la discussion. Enfin, nous nous sommes interrogés sur les stratégies de *faire face* à l'empreinte écologique. Cette analyse qualitative prend en compte la dynamique de la discussion et du groupe, c'est-à-dire que le contenu est toujours mis en lien avec la dynamique du groupe. Il s'agit donc d'une approche qui met l'accent sur l'interaction sociale.

Ainsi, dans le cas présent, l'analyse lexicométrique s'inscrit dans une perspective théorique liée à la gestion des émotions, tandis que l'analyse qualitative se centre sur les interactions sociales et la construction du savoir social.

Le tableau 1 donne un aperçu des principaux résultats que nous allons présenter. Pour chaque dimension, et pour chaque moment de la discussion, figurent les catégories d'analyse les plus représentatives de la discussion.

2.1 L'analyse lexicométrique : évolution des émotions

Tout d'abord, l'analyse lexicométrique confirme nos hypothèses. En effet, la fréquence du lexique émotionnel négatif augmente entre le moment où les participants remplissent le questionnaire et le moment où ils réagissent face au résultat ($X^2 = 54,6$, ddl = 1, $p < .0000$), tandis que la fréquence du lexique

émotionnel à valence positive ne change pas ($X^2 = 2.18$, ddl = 1, n.s.). Puis lors de la tâche de comparaison, la fréquence des termes émotionnels négatifs diminue ($X^2 = 9.14$, ddl = 1, $p = .005$) et la fréquence des termes émotionnels positifs augmente ($X^2 = 8.04$, ddl = 1, $p = .005$). Ainsi, la tonalité émotionnelle du discours varie et indique une hausse des émotions négatives lors de la découverte de l'empreinte écologique. Enfin, la tâche de comparaison semble être utilisée comme une stratégie de *faire face* efficace rétablissant un état émotionnel plus positif.

Emotaix permet cependant d'aller plus loin dans l'analyse, puisqu'il classe le lexique dans des catégories émotionnelles plus précises. Ainsi, la figure 2 montre que c'est pour le lexique lié au mal-être que l'on observe l'augmentation la plus forte, le lexique se référant à l'anxiété ou à la malveillance variant dans une moindre mesure. Enfin, lors de la tâche de comparaison, c'est le lexique lié au mal-être et au bien-être qui varie le plus. On constate également une augmentation du lexique émotionnel liée à la bienveillance. Les plus grandes variations semblent donc concerner des émotions morales (mal-être et bien-être).

2.2 L'analyse qualitative : dimensions sociales et cognitives

Concernant à présent l'analyse qualitative, il faut d'abord noter que les participants répondent au questionnaire en faisant référence aux Français et aux Parisiens (ces catégories étant le plus souvent implicites). Ils mobilisent un savoir quotidien pour répondre aux questions (par exemple les comportements observés chez les autres dans les transports en commun, les bouchons sur le périphérique, etc.) et débattent régulièrement des réponses à apporter.

Au moment de la découverte du résultat, la dynamique de la discussion change : on observe un plus grand consensus entre les participants et le débat disparaît. De même, les catégories sociales auxquelles on faisait référence sont abandonnées pour des catégories supra-ordonnées. Enfin, deux types de *faire face* à l'empreinte écologique ont été mis en évidence :

- se déresponsabiliser (quatre groupes) : nous avons regroupé ici les propos qui visent à expliquer que l'empreinte écologique obtenue concerne les gens en général et non pas les membres du groupe en particulier (FG1 : *O : d'accord donc il faut trois planètes pour nous, quoi N : pas pour nous pour ce qu'on pense des gens*). On trouve également des propos renvoyant à l'idée que les interviewés ne sont pas responsables de leur mode de vie, qu'ils n'ont pas le choix (*oui, en même temps on a été amenés à notre mode de vie*). Ces stratégies permettent d'agir directement sur le sentiment de responsabilité, de nier la responsabilité du groupe ;
- dédramatiser (trois groupes) : nous avons rassemblé ici les stratégies qui visent au contraire à relativiser les problèmes écologiques (et non plus à relativiser la part de responsabilité des participants). La stratégie retenue est de considérer que tous les individus ne vivent pas d'une manière également néfaste pour l'environnement :

FG7

X : si tout le monde vivait comme ça il faudrait 5,3 planètes (il fait un tas des feuilles du questionnaire)

Y : sachant que tout le monde ne vit pas comme ça

W : oui bon

Z : en Afrique

Y : beh t'enlèves déjà toute l'Afrique, t'enlèves euh

X : une partie de l'Asie aussi

Y : et l'Amérique du Sud je dirais aussi

Cette seconde stratégie (dédratiser en considérant que la pollution se limite à certains types de pays) peut aboutir à une perception d'injustice :

FG5

G : Après les pays pauvres consomment pas autant que nous hein... On est des connards.

Un élément est susceptible de prédire le type de *faire face* favorisé : tous les groupes ayant anticipé le résultat du questionnaire, autrement dit ceux qui s'attendaient à obtenir un résultat élevé, ont eu recours à la première stratégie (se déresponsabiliser), comme s'ils savaient que de la seconde stratégie (dédratiser) découle un sentiment d'injustice désagréable.

Concentrons-nous à présent sur ce qui se passe lors de la tâche de comparaison. Six groupes sur sept retournent la carte des pays pauvres, et cinq groupes sur sept la carte des pays riches. Ces deux cartes sont retournées parmi les premières (rangs moyens respectifs sur une échelle de 1 à 5 : 1,7 et 1,8). La première carte retournée dépend de la manière dont le groupe a répondu au questionnaire mesurant l'empreinte écologique : les groupes ayant davantage eu recours aux pronoms « je » et « nous » et ayant davantage utilisé des exemples de leur propre vie pour répondre aux questions retournent en premier la carte des pays riches, tandis que les groupes ayant eu recours à des exemples généraux et ayant utilisé des pronoms à la troisième personne retournent tous en premier la carte des pays pauvres. Autrement dit, la première carte retournée dépend du niveau d'implication du groupe dans les réponses aux questions : s'ils se sont impliqués personnellement, ils retournent d'abord la carte des pays riches, s'ils ne se sont pas impliqués dans les réponses, ils retournent en premier la carte des pays pauvres. Cela semble indiquer que les différentes comparaisons remplissent des fonctions différentes. Enfin, presque tous les groupes (six sur sept) retournent en dernier une carte concernant un pays qu'ils considèrent être un gros pollueur (Émirats Arabes Unis, États-Unis, Chine, etc.). Cette trame générale par laquelle passe l'ensemble des groupes sera notre fil rouge pour l'analyse ci-dessous. Enfin, notons que c'est pour cette tâche que les débats entre participants sont les moins fréquents : ce temps de la discussion est marqué par un fort consensus.

La comparaison avec les pays pauvres fait écho à la stratégie de dédratisation évoquée ci-dessus. En retournant cette carte les groupes s'assurent qu'il y a *du rab* comme disent les participants du FG2 :

FG2

D : ah oui quand même, 0,77 planètes

B : d'accord...

A : donc en fait moins d'une planète enfin ils pourraient euh y'aurait du rab quoi en gros

B : déjà ouais

D : mais ce il a passé euh la moyenne des habitants des pays pauvres ils ont passé exactement le même questionnaire ... /... beh c'est-à-dire la question ils ont un jardin potager ils auraient pu

C : genre le chauffage (elles rient)

A : beh le supermarché ou des trucs comme ça ils doivent être euh enfin je sais pas

(D regarde le questionnaire)

B : beh c'est pour ça qu'ils ont moins d'une planète

Cette comparaison amène les groupes à remarquer que le questionnaire leur semble inadapté pour les pays pauvres et ils s'interrogent sur la pertinence d'une comparaison. Cette difficulté à comparer est soulevée par de nombreux groupes :

FG3

I : en même temps là-bas y'a rien à bouffer

FG6

S : c'est les prix quand tu dis pour nous c'est cher prendre l'avion t'imagines pour un mec qu'a un euro par jour...

Lors de la comparaison avec les pays pauvres, les groupes mobilisent des stéréotypes qui permettent de réduire le sentiment d'injustice vis-à-vis de ces pays (on parle de cognitions *exonératoires*) :

FG3

L : surtout qu'ils sont plus heureux là-bas. Nous on a [inaud.] en France hein.

I : bah le problème c'est que en fait quand t'as rien à mon avis, t'as une tendance à relativiser les choses qui fait que euh ouais voilà t'acceptes mieux les choses quoi.

(silence 4s)

K : puis ce qu'ils ont, ça leur fait plaisir... nan mais tu vas là-bas, tu seras toujours bien accueillie... ils ont toujours le sourire, ils sont toujours sympas, ils vont toujours t'aider. Tout problème a une solution... ils sont sympas.

L : on devrait tous aller faire un stage en Afrique alors (rires).

K : voilà. « Apprendre à être écolo »...

Aussi la comparaison avec les pays pauvres, qui permet de se rassurer, amène-t-elle les participants à un discours assez stéréotypé, qui fait consensus dans les groupes, et qui écarte un possible sentiment d'injustice.

Quant à la comparaison avec les pays riches, elle sert le plus souvent, dans un premier temps, de point de repère :

B : on fait les pays riches pour voir la différence ?

Tous : ouais

(B retourne l'étiquette : 3,4)

A : ouais beh nous on est plus que riche en gros (rires)

D : ah ouais d'accord

Pourtant, lorsque le groupe remplit le questionnaire, les catégories de référence sont les *Français* et les *Parisiens*. Pourquoi alors commencer par retourner la carte des pays riches et s'en servir comme point de repère? Pourquoi ne pas commencer par retourner la carte des Français ou des Parisiens ? On peut imaginer plusieurs raisons. Tout d'abord, cette comparaison permet de donner un point de repère par rapport au résultat obtenu. Mais le chiffre que l'on découvre est celui d'un groupe plus vaste et auquel les participants s'identifient sans doute moins qu'ils ne s'identifient au groupe des Français ou des Parisiens. C'est donc un résultat qui les implique moins, qui dilue la responsabilité. Enfin, retourner cette carte c'est aussi tester l'hypothèse selon laquelle l'empreinte écologique dépend, comme ils le supposent, du niveau de développement des pays (par comparaison avec les pays pauvres). Les écarts éventuels entre l'empreinte des pays riches et l'empreinte obtenue par le groupe sont d'ailleurs interprétés en termes de différences de développement au sein de la catégorie « pays riches ». Ici un extrait du groupe ayant obtenu une empreinte écologique de sept planètes (résultat le plus haut) lorsqu'il a rempli le questionnaire :

FG6

S : non non parce que pays riches nous on a vu vraiment Paris, il faudrait comparer avec le Parisien alors que pays riches y'a des tas d'autres trucs qui sont considérés comme pays riches mais

V : beh ça dépend en fait

R : pays riches en fait ça prend

V : par exemple la Roumanie tout ça quand ils ont accédé à l'Union européenne ils étaient plus considérés comme pays pauvres. Parce qu'ils étaient dans l'Union européenne, peut-être que les disparités en Europe, ils font peut-être une moyenne bah oui 3,4 planètes après Français quoi nous au niveau Français on est beaucoup plus

S : ouai et Parisiens encore plus

Cette citation fait aussi apparaître qu'une autre catégorisation devient pertinente quand le niveau de développement ne suffit pas à expliquer les résultats : c'est la différence ville / campagne (avec Français et Parisiens).

Enfin, les groupes finissent par retourner la carte d'un pays dont ils pensent que l'empreinte écologique est très élevée (États-Unis, Émirats Arabes Unis...). On trouve alors de nouveau de nombreux stéréotypes, et les descriptions proposées de ces pays aboutissent à la figure de l'altérité :

FG3

K : un jour vous avez l'occasion de rentrer dans un supermarché américain ça fait peur. (rires). mais c'est vrai. Parce que c'est... tu passes au rayon pâtisseries, c'est les gâteaux ils sont, t'as pas la tarte aux fruits, t'as le gâteau il

fait ça, t'as trois couches, y'a de la chantilly entre les trois couches, il est bleu turquoise (rires) et y'a un télétubbies dessus enfin. Tu vois ça tu fais... chimique. Et t'as pas un fruit t'as quinze gâteaux, t'as pas un fruit dessus parmi les quinze.

L : y'a pas de stand « fruits » comme en France.

K : oui voilà.

L : enfin « fruits et légumes ».

(Silence 4 s).

L : et puis ils sont pas prêts de changer j'pense. Franchement.

K : bah c'est dans leur mode de, 'fin c'est dans leur mode de vie. C'est, « american way of life » tu vois c'est le truc. Ils suivent tous.

La comparaison avec les plus grands pollueurs aboutit à une déresponsabilisation de leur propre groupe d'appartenance et cela devient particulièrement explicite ici :

FG3

L : nan moi j'pense qu'à partir du moment où les États-Unis auront pas décidé de changer leur position... par rapport à tout ce qui est [inaud], ça c'est fini. Ils vont les suivre eux parce que c'est...

K : c'est les Américains.

L : c'est ça c'est... ils dirigent un peu tout le monde.

Enfin, on retrouve aussi la distinction ville / campagne pour expliquer le chiffre plus bas qu'attendu de la Chine, là aussi avec un certain nombre de stéréotypes :

FG3

K : et le Chinois. Attention. (rires)

J : 1,2.

I : moins que le Monde hein.

K : hey... Moi j'suis sûre c'est parce qu'ils sont plein dans les campagnes pauvres. Ceux qui sont dans les campagnes paumées c'est pour ça. Ils compensent les... les perdus dans la campagne.

L : C'est clair. Ils sont encore avec leur charrue, tirée par leurs bœufs tu vois donc euh.

(rires)

K : pour un Chinois en ville j'crois que y'en a autant dans la campagne...

L : ouai j'pense aussi.

Le recours à cette catégorisation ville / campagne (qui se superpose à riche / pauvre) permet, elle aussi, d'expliquer l'empreinte écologique en fonction du lieu de vie, et donc de se déresponsabiliser.

2.3 Apports de la triangulation

Mais revenons à présent à la triangulation des méthodes d'analyse. Que peut-elle nous apporter ici ? De nouveau, certains résultats se confirment réciproquement et d'autres, au contraire, semblent s'opposer.

Lors de la découverte de l’empreinte écologique, l’analyse lexicométrique met en évidence une augmentation du lexique lié au mal-être, augmentation qu’on ne constate que dans une moindre mesure en ce qui concerne le lexique lié à l’anxiété. Ce résultat peut sembler contradictoire avec les stratégies de *faire face* relevées lors de l’analyse qualitative : si les groupes cherchent à dédramatiser le résultat, n’est-ce pas qu’ils ressentent de l’anxiété ? Et par la suite, lorsqu’ils cherchent à voir si l’empreinte écologique des pays pauvres permet de rétablir une bonne moyenne, n’est-ce pas le signe d’une certaine peur que l’on cherche à rassurer ? Les deux analyses semblent donc apporter des données contradictoires : selon l’analyse lexicométrique, il n’y a que très peu d’anxiété ; or l’analyse qualitative dégage des stratégies pour y faire face. Si l’on considère, selon le programme fort de la triangulation, qu’il n’y a pas de résultats d’analyse plus valides que d’autres, alors on peut proposer l’interprétation suivante : les stratégies mises en place pour faire face à l’anxiété sont efficaces avant même que l’anxiété ne s’exprime dans le discours. Ce résultat prend d’autant plus sens si l’on se souvient que les groupes qui anticipaient le résultat de l’empreinte écologique s’engagent dans une stratégie de déresponsabilisation (et non pas de dédramatisation, qui ne semble pas nécessaire). Autrement dit, les groupes savent faire face à l’anxiété, à la peur des problèmes écologiques (*i.e.* considérer que tout le monde ne pollue pas autant), mais les stratégies qu’ils mettent en place pour ne pas ressentir la peur aboutissent à une perception d’injustice.

Et que dire des émotions liées au mal-être ? Les stratégies pour y faire face seraient-elles moins efficaces ? D’abord, il convient de noter que l’analyse qualitative a mis en évidence que la stratégie utilisée pour dédramatiser (se comparer avec les pays pauvres) aboutit à une perception d’injustice, souvent liée à des émotions de mal-être (Kalls & Russell 2002). Les participants ont ensuite recours à des cognitions exonératoires (du type : « Ils sont plus heureux que nous ») qui permettent de réguler ce mal-être, puis ils ont recours à des niveaux d’explication variés (différences en fonction du niveau de développement, du contexte ville *vs* campagne). Toutes ces explications permettent *in fine* de se déresponsabiliser : on considère que le lieu de vie impose un mode de vie duquel découle l’empreinte écologique. Enfin, les comparaisons avec les grands pollueurs, qui arrivent presque toujours à la fin, permettent de relativiser l’empreinte écologique obtenue par le groupe : « D’autres polluent encore plus que nous. » Aussi, pour faire face au mal-être, se comparer à d’autres semble nécessaire pour confirmer que l’empreinte écologique dépend bien du lieu de vie. Les émotions négatives disparaissent lors des comparaisons et cèdent la place à des émotions plus positives. Ici, analyse lexicométrique et analyse qualitative ont des résultats qui convergent mais qui pourtant sont indispensables l’un à l’autre. Comment comprendre sinon que la tâche de comparaison permet de réduire les émotions négatives ? Comment s’assurer autrement que les stratégies utilisées sont efficaces ? Comment interpréter sinon le recours à un discours stéréotypé, voire à un processus d’altérisation, qui ne fait pas débat au sein des groupes ? Comment expliquer sinon que les catégories sociales d’appartenance varient d’une tâche à l’autre ? Chaque analyse permet de saisir

certaines dimensions des mécanismes en jeu. En rassemblant les différents résultats, il devient possible d'articuler les dimensions sociales, cognitives et émotionnelles dans les stratégies de *faire face*. La figure 3 illustre la triangulation développée dans cette étude.

3. Discussion et conclusion

S'il est vrai que les premières études qualitatives en sciences sociales souvent citées en exemple avaient recours à la triangulation méthodologique sans la nommer (Flick 2004), il est vrai aussi que la notion de triangulation peut fournir un cadre de réflexion fertile pour penser, imaginer et concevoir des plans de recherche plus aboutis. Néanmoins, si la triangulation méthodologique peut prendre des formes différentes, on y recourt peut-être encore trop rarement au moment de l'analyse des données issues du discours. Nous espérons avoir donné dans ce chapitre des exemples pour illustrer ce propos. Il convient, pour finir, de rappeler quelques principes auxquels il faut veiller lorsqu'on se situe dans un programme fort de triangulation.

Un plan de recherche ne peut se réclamer d'un programme fort de triangulation qu'à condition que chaque méthode incarne bien une perspective théorique différente. Dans le cas contraire, la triangulation ne peut que ressembler à une validation des résultats d'une méthode par une autre (Flick 1992, 2004 ; Flick *et al.* 2012). Bien entendu, les perspectives théoriques doivent être compatibles entre elles d'un point de vue épistémologique. Dans nos exemples, nous avons montré comment deux méthodes d'analyse, l'une qualitative et l'autre quantitative, pouvaient être combinées dans un programme fort de triangulation. La combinaison entre méthodes dites qualitatives et quantitatives n'est donc pas nécessairement impossible, à condition bien entendu de s'inscrire dans un cadre épistémologique commun (Flick *et al.* 2012). Ainsi, par exemple, une méthode d'analyse peut centrer son attention sur des aspects pragmatiques du discours tandis qu'une autre centrera son attention sur des aspects sémantiques. De la même façon, une méthode peut s'intéresser aux aspects émotionnels d'un processus à travers une analyse lexicométrique, tandis qu'une autre articulera les aspects cognitifs et sociaux à travers une analyse qualitative. Ces exemples ne se veulent pas exhaustifs et ne sont probablement pas parfaits. Mais nous espérons qu'ils fournissent une matière pour penser la mise en place de stratégies d'analyse des données issues du discours.

Ces exemples montrent comment la triangulation, lorsqu'elle intervient au moment de l'analyse des données, peut contribuer à une meilleure qualité de résultats. Elle permet d'accéder plus facilement et plus sûrement à des catégories d'analyse supra-ordonnée (exemple 1) ou encore elle permet d'articuler différentes dimensions (cognitives, sociales et émotionnelles) d'un même processus (exemple 2). Ces exemples permettent donc aussi de préciser que l'apport de la triangulation des méthodes d'analyse est toujours spécifique à un objet de recherche, se réinvente en fonction des données obtenues, mais, dans tous les cas, permet d'aller plus loin dans l'analyse.

Enfin, si le plan de triangulation est pensé en amont de manière précise, alors on sera en mesure, non seulement d'interpréter des résultats contra-

dictoires, mais aussi de dépasser, dans le cas de données qui vont dans le même sens, le simple niveau de confirmation réciproque des résultats. C'est là un point essentiel de la triangulation. Elle doit nous permettre, non pas de trouver des résultats identiques, mais de confronter les résultats, et même ceux qui semblent identiques. Mettre en place une triangulation des méthodes d'analyse, c'est avant tout rendre saillants les cadres théoriques qui sous-tendent l'analyse et c'est donc faire un effort explicite pour interpréter les données à la lumière de ces choix théoriques. C'est en ce sens que, même lorsque les résultats convergent, la triangulation permet de mieux interpréter nos données, de gagner en compréhension, chaque méthode permettant d'éclairer une facette de l'objet de recherche.

Références

- BARBOUR Rosaline, 2001, "Checklists for improving rigour in qualitative research: a case of the tail wagging the dog?", *British Medical Journal*, n° 322, p. 1115-1117.
- CAILLAUD Sabine et FLICK Uwe, 2013, "New meanings for old habits? Representations of climate change in France and in Germany", *International Review of Social Psychology*, n° 26 (3), p. 39-72.
- CAILLAUD Sabine et KALAMPALIKIS Niko, 2013, "Focus groups and ecological practices: a psychosocial approach", *Qualitative Research in Psychology*, n° 10 (4), p. 382-401.
- CAILLAUD Sabine, KALAMPALIKIS Nikos and FLICK Uwe, 2012, "The social representations of the Bali climate conference in French and German media", *Journal of Community and applied Social Psychology*, n° 22, p. 363-378.
- COHN Michael A., MEHL Matthias R. and PENNEBAKER James W., 2004, "Linguistic markers of psychological change surrounding september 11, 2001", *Psychological Science*, n° 15 (10), p. 687-693.
- FLICK Uwe, 1992, "Triangulation revisited: strategy of validation or alternative?", *Journal for the Theory of Social Behaviour*, n° 22 (2), p. 175-197.
- FLICK Uwe, 2004, *Triangulation. Eine Einführung*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften.
- FLICK Uwe, 2008, *Managing quality in qualitative research*, London, Sage.
- FLICK Uwe, GARMS-HOMOLOVA Vjenka, HERRMANN Wolfram, KUCK Joachim and RÖHNSCH Gundula, 2012, "'I can't prescribe something just because someone asks for it...'. Using mixed methods in the framework of triangulation", *Journal of Mixed Methods Research*, n° 6 (2), p. 97-110.
- HOMBURG Andreas, STOLBERG Andreas and WAGNER Ulrich, 2007, "Coping with global environmental problems. Development and first validation of scales", *Environment and Behavior*, n° 39 (6), p. 754-778.
- KALAMPALIKIS Nikos et MOSCOVICI Serge, 2005, « Une approche pragmatique de l'analyse Alceste », *Les Cahiers internationaux de psychologie sociale*, n° 66, p. 15-24.

- KALS Elisabeth and RUSSELL Yvonne, 2002, "Individual conceptions of justice and their potential for explaining proenvironmental decision making", *Social Justice Research*, n° 14 (4), p. 367-385.
- MARKOVA Ivana, 2003, « Les focus groups », dans S. Moscovici et F. Buschini (éds), *Les Méthodes des sciences humaines*, Paris, Puf, p. 221-242.
- MONTADA Leo, KALS Elisabeth and BECKER Ralf, 2007, "Willingness for continued social commitment. A new concept in environmental research", *Environment and Behavior*, n° 39 (3), p. 287-316.
- MOSCOVICI Serge, 1994, "Social representations and pragmatic communication", *Social Science Information*, n° 33, p. 163-177.
- PARKER Ian, 2004, "Criteria for qualitative research in psychology", *Qualitative Research in Psychology*, n° 1, p. 95-106.
- PATTON Michael Quinn, 2002, *Qualitative Research and Evaluation Methods*, Thousands Oaks, Sage.
- PIOLAT Annie et BANNOUR Rachid, 2009, « Emotaix : un scénario de Tropes pour l'identification automatisée du lexique émotionnel et affectif », *L'Année psychologique*, n° 109, p. 655-698.
- PRAGGLEJAZ GROUP, 2007, "MIP : a method for identifying metaphorically used words in discourse", *Metaphor and Symbol*, n° 22 (1), p. 1-39.
- STRAUSS Anselm L., 1987, *Qualitative Analysis for social scientists*, Cambridge, Cambridge University Press.
- TAUSCZIK Yla, FAASE Kate, PENNEBAKER James W. and PETRIE Keith J., 2012, "Public anxiety and information seeking following the H1N1 outbreak: blogs, newspaper articles, and wikipedia visits", *Health Communication*, n° 27, p. 179-185.
- WAGNER Wolfgang, 1994, "Fields of research and socio-genesis of social representations: a discussion of criteria and diagnostics", *Social Science Information*, n° 33 (2), p. 199-228.

Figures

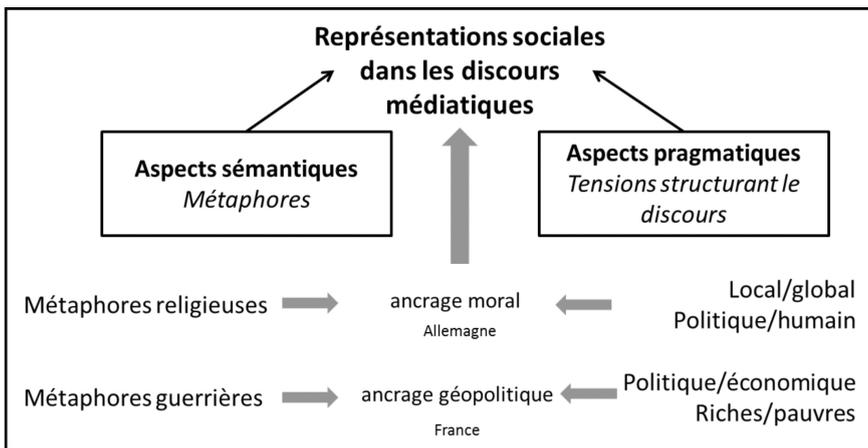


Figure 1. Synthèse de l'apport de la triangulation (exemple 1)

responsabilité collective (dimensions et évolutions lors de la discussion)		questionnaire	réactions à l’empreinte écologique	comparaisons
état émotionnel (% de mots à tonalité émotionnelle)	négatifs	0.23	0.98	0.49
	positifs	0.38	0.21	0.65
dynamique des groupes		débat	consensus	consensus
catégories sociales mobilisées		nous en tant que Français ou en tant que Parisiens	riches / pauvres	riches / pauvres ville / campagne
formes de savoirs / faire face		savoir quotidien	<ul style="list-style-type: none"> • pour les groupes anticipant le résultat : se déresponsabiliser • pour les groupes n’anticipant pas le résultat : dédramatiser 	stéréotypes

Tableau 1. Synthèse des principaux résultats (exemple 2)

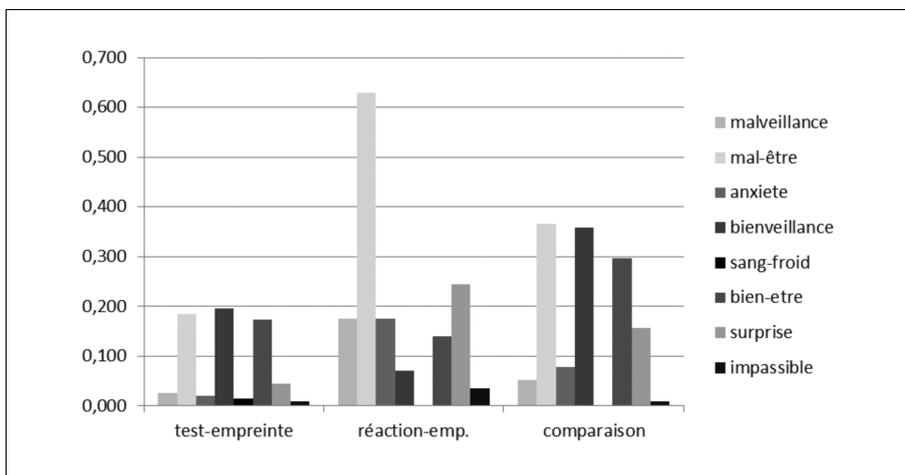


Figure 2. Variations du lexique des différentes émotions lors des focus groups

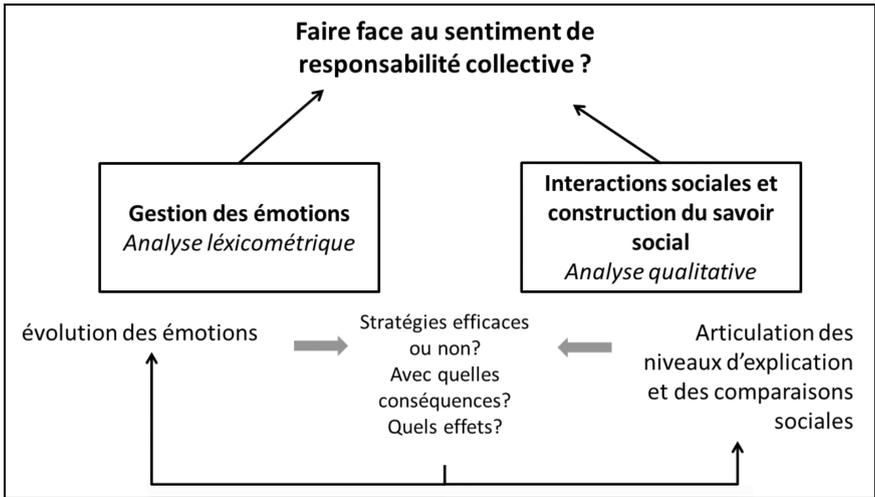


Figure 3. Synthèse de l'apport de la triangulation (exemple 2)

Approche pluridisciplinaire d'entretiens non directifs dans l'éducation spécialisée : linguistique et psychologie clinique

Marie VENIARD et Bernard PECHBERTY

EDA, Université Paris Descartes, Sorbonne Paris Cité

Les interactions entre linguistique et psychanalyse ou psychologie clinique sont anciennes et témoignent d'un intérêt réciproque. Du point de vue de la linguistique, les théories psychanalytiques ont pu être intégrées à certains cadres théoriques (Authier-Revuz 1982, Arrivé 2005, Prieur 2006) ; on peut également penser aux travaux sur les interactions thérapeutiques (Salazar & Goosen 2008). Du côté de la psychanalyse, la parole d'un sujet, son énonciation sont mises au centre : les interrogations cliniques sur la place des représentations de mots développées par Freud, sur l'inconscient « structuré comme un langage » (Lacan 1973/2001) ou sur le mot comme étant relié à une « pénombre d'associations » (Bion 1970) manifestent cet intérêt. Ces interactions sont possibles parce que certaines (sous-)disciplines de ces deux champs partagent des conceptions convergentes du langage et du sujet : le langage est vu comme un lieu d'émergence possible de l'hétérogénéité et de l'implicite et le sujet est appréhendé comme n'étant pas entièrement maître de son dire. C'est la configuration dans laquelle nous nous sommes trouvés. Cet article, en effet, est le récit à deux voix d'une collaboration entre une linguiste spécialiste d'analyse de discours et un psychologue clinicien chercheur en sciences de l'éducation. Dans le cadre d'une recherche en sciences de l'éducation, nous menons une réflexion méthodologique sur les conditions de possibilité d'un travail pluridisciplinaire. Ainsi, une grande part du travail a été de faire émerger des catégories d'analyse compatibles et signifiantes dans les deux champs, à défaut d'être communes. Tout travail pluridisciplinaire s'appuie sur un dialogue et comporte le risque de « malmener » certains concepts. Ce risque étant la condition de la créativité et d'un travail fructueux, nous l'assumons et espérons que nous n'évoquerons pas de manière trop allusive les concepts de l'une et l'autre discipline.

1. Contexte de la recherche

La collaboration de chercheurs linguistes et cliniciens d'orientation psychanalytique, membres du laboratoire EDA (Université Paris Descartes), s'est déroulée dans le cadre d'une recherche consacrée à l'expérience d'accompagnement des professionnels de l'éducation, de l'enseignement et du soin auprès de jeunes (pré-adolescents et adolescents) situés dans le champ du « handicap mental », coordonnée par B. Pechberty. Plusieurs institutions médico-éducatives ont été sollicitées. Il s'agissait de mieux comprendre les

dynamiques psychiques qui se jouent dans la professionnalité à partir du récit des pratiques et des enjeux relationnels mobilisés avec les usagers et l'équipe (Pechberty & Robert 2013).

La méthodologie employée pour la partie de la recherche ici décrite a consisté en deux entretiens non directifs conduits avec chaque professionnel s'occupant du même jeune (qu'on appellera ici « Pierre »¹), séparés d'au moins six mois : le discours est enregistré, la retranscription est intégrale, sans ponctuation, selon les recommandations du Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe. L'entretien repose sur cette seule question : « Est-ce que vous pouvez me parler / comme ça / comme ça vous vient / le plus spontanément possible / de votre accompagnement auprès d'adolescents comme Pierre ? ». L'analyse s'opère par un va-et-vient entre l'énonciation et le filtre psychique du chercheur (implication, contre-transfert). Les sens produits par la recherche ne sont pas des sens considérés comme « vrais », mais des sens construits, potentiels. Dans la démarche clinique de recherche, on établit des allers et retours entre le discours recueilli, la situation d'énonciation conçue comme un processus, et les liens psychiques enquêteur / enquêté inscrits dans une épistémologie spécifique (Blanchard-Laville, Chaussecourte, Hatchuel & Pechberty 2005).

Les entretiens cliniques, conduits avec les professionnels, étaient en cours d'analyse lorsque des linguistes² nouvellement rattachés à l'équipe ont rejoint la recherche. L'une d'eux avait déjà travaillé sur le discours des éducateurs spécialisés (Veniard 2008). Leur intervention a eu comme un effet de loupe sur des éléments aperçus, éprouvés par les cliniciens sur le matériel et sa lettre. Cette collaboration a permis d'approfondir plusieurs modalités de croisement de la forme et du sens et de mettre en valeur, notamment, la dimension processuelle du discours, conception partagée par les cliniciens qui s'appuient sur la définition du discours comme parole en acte (Bardin 2002). Ce sont en partie les formes énonciatives et leurs dimensions subjectives qui attirent l'attention clinique, terrain commun avec le regard linguistique. L'associativité induite par les entretiens de recherche libère le croisement de la parole singulière avec le discours et la langue. Dans la démarche clinique, l'objet de recherche s'inscrit ainsi sur un fond de chaînes de représentations conscientes et latentes reliées à des affects ou des émotions.

Cette collaboration a permis de construire des catégories heuristiques permettant d'interpréter des observables avec ce double regard, linguistique et clinique. Ces catégories sont compatibles avec les deux paradigmes, à la fois sur le plan de la description des données et de leur interprétation : il s'agit de la nomination, du dialogisme / dialogue intra-psychique et de l'insécurité linguistique / psychique. Ces catégories ont émergé à la suite d'un travail indépendant suivi d'une mise en commun des résultats, ceci afin d'éviter un biais, à savoir que les uns soient influencés par les résultats / interprétations des autres. Les résultats que nous développons ici portent parfois sur l'ensemble du corpus, parfois sur une série d'entretiens, parfois sur un seul d'entre eux.

1. Dans tous les exemples qui illustrent l'article, les prénoms originaux ont été modifiés.

2. Il s'agit de Colette Feuillard, Marc Sourdot et Marie Veniard.

2. La nomination

Nous postulons, en suivant Siblot (1997), que l'acte de nommer ne consiste pas à apposer des étiquettes sur des réalités qui seraient prédécoupées mais constitue un acte de sémiotisation et de construction du monde de la part du locuteur. La nomination de l'objet de l'entretien, le(s) « jeune(s) », a été la première voie d'entrée dans le corpus, puisqu'elle est centrale dans la schématisation (Grize 1997) ou représentation de la réalité que le locuteur propose à son interlocuteur. Une approche quantitative³ permet d'avoir une vision globale des dénominations ou désignations utilisées. Les graphiques suivants présentent la répartition par profession (psychologue, orthophoniste, enseignant, éducateur) des principales manières de désigner les mineurs pris en charge, à savoir : *enfant* (306 occurrences au singulier et pluriel), *adolescent* (75 occurrences) et *jeune* (349 occurrences), relativement au nombre de mots produits dans chaque groupe.

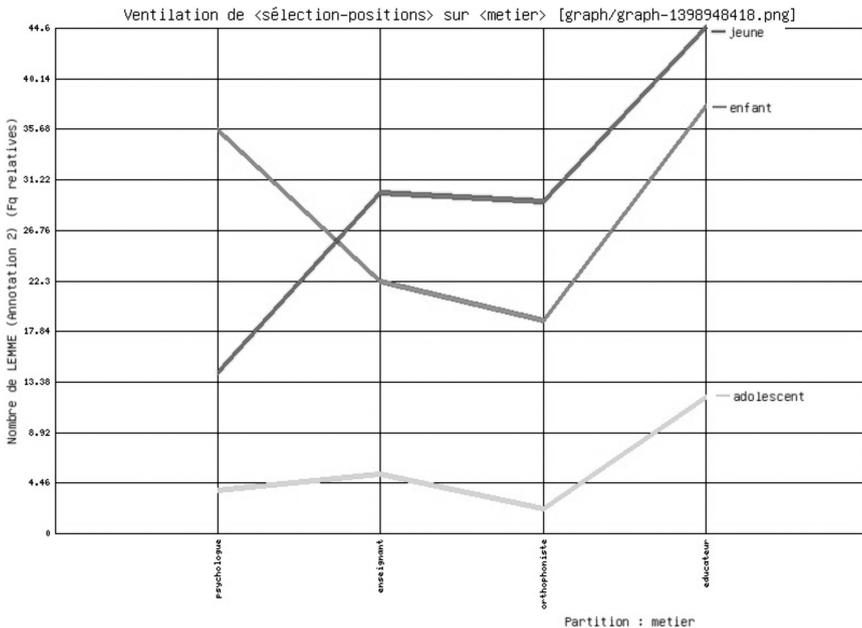


Figure 1. Ventilation par profession de jeune, adolescent, enfant (fréquences relatives)

Les psychologues tendent à favoriser *enfant* tandis que les éducateurs, les enseignants et l'orthophoniste préfèrent *jeune*. *Adolescent* est peu utilisé, quoique l'âge (13-15 ans) le rende possible. Afin de vérifier que les occurrences de *jeune* sont bien des occurrences du nom (*le jeune*) et non de l'adjectif (dans la lexie composée *jeune garçon*), nous avons procédé à la ventilation des groupes déterminant+nom (*le / un / ce jeune ; les / des / ces jeunes*), qui confirme ces résultats⁴. Sans être une garantie absolue d'exclu-

3. Corpus de 103 205 formes, 7 846 occurrences, forme max. : *c'est*.

4. À titre d'exemple, on relève 44 occurrences de *un jeune* dans le groupe des éducateurs, contre 4 chez les psychologues.

sion de *jeune* employé en tant qu'adjectif, cela est une indication qui nous suffira ici pour dire que cette catégorisation est favorisée par les éducateurs.

Les résultats quantitatifs sont à prendre avec précaution en raison du faible nombre d'individus différents constituant chacune des classes de profession (deux psychologues, trois enseignants et éducateurs, et une orthophoniste). Toutefois, la durée de chaque entretien est une forme de compensation dans la mesure où les désignations utilisées sont très nombreuses, chaque entretien durant une heure. D'autre part, le fait que tous les entretiens d'une même série soient consacrés au même mineur constitue un point de stabilité dans le corpus qui permet une comparaison à référent égal. C'est cette piste que nous avons suivie, dans une perspective qualitative cette fois, en contrastant deux entretiens, l'un avec un éducateur et l'autre avec un psychologue, à propos d'un même enfant. Cette approche qualitative est intéressante dans la mesure où elle permet de dépasser la simple catégorisation en replaçant l'acte de nommer dans le déroulement du texte.

Du strict point de vue de la fréquence, on observe que le psychologue parle d'*enfants*, de *garçon* ou de (*vieux / jeunes*) *collégiens* (catégories de l'institution, partagées avec l'éducateur). On relève rarement le mot *adolescent*. L'éducateur, quant à lui, dispose d'une palette de désignations beaucoup plus variées, telles que : *jeune* (âge biologique), *adolescent* (ou *ado*, avec des modificateurs éventuels), *les grands*, et, moins fréquentes mais non moins significatives : *gaillard* (développement physique), *gamin* (paternaliste), *gars* (dans *mon p'tit gars* placé dans du discours direct fictif et marquant la complicité).

Mais l'analyse des catégories convoquées de manière déconnectée du texte et de son organisation ne rend pas compte des actions langagières qui s'y articulent. On en resterait à des questionnements qui mettent de côté le discours au profit de la dialectique langage-monde et d'interrogations qui peuvent rejoindre une vision du langage comme un système d'étiquettes plus ou moins adapté aux référents nommés. Or, sans mettre complètement de côté cette question, légitime en elle-même, bien que limitante pour l'analyse linguistique, l'analyse du texte de l'entretien montre que la catégorisation présente également des fonctionnements qui dépendent de la situation.

Deux points émergent d'une analyse linguistique située de la catégorisation : l'effet de la situation d'entretien sur la production des formes et la dimension métalinguistique.

Dans ces entretiens non directifs, l'enquêteur, en dehors de la première question, intervient le moins possible, si ce n'est pour relancer la parole. Toutefois, la première catégorie, posée par l'enquêtrice, est un repère par rapport auquel les enquêtés vont se situer. À la question, mentionnée plus haut, les deux professionnels d'un service dédié à des jeunes avec troubles du comportement font la réponse suivante :

Ex. 1 : Le psychologue

(rire) // donc Nicolas... il est ... il est entré euh... si c'est vraiment spontanément j'ai le droit de regarder les dates pour ne pas vous dire des bêtises quand même // (il regarde l'enquêtrice puis prend dans une étagère située au-dessus de sa tête un classeur) il est arrivé euh... il est arrivé chez nous euh...

en décembre 1995... (il feuillette le classeur) il est arrivé chez nous en décembre 2005 / c'est donc euh... il y aura trois ans euh... à la fin de cette année // donc là **parler d'adolescent c'est encore un pré-adolescent / qui va rentrer dans la question d'adolescence / euh / ce qui... on ne peut pas parler d'adolescence / on en est quand même au tout début /** donc c'est un garçon qui est arrivé ici euh... très en souffrance /

Ex. 2 : L'éducateur

Oh oui ça je peux parler et même je suis un grand bavard / je peux dire plein de choses // alors l'accompagnement euh alors adolescent euh... oui c'est... c'est... ce sont de très jeunes adolescents / euh... ils sont euh... à l'âge de l'adolescence / je dirais l'âge officiel / euh... l'âge comment on dit là euh... (il frappe le sol) l'âge euh... par rapport à la naissance / je ne trouve pas mes mots mais bon ce n'est pas grave / euh... ceci dit euh... ils ont pas vraiment la maturité de leur âge civil / donc euh... c'est pour ça que je dis que ce sont de jeunes adolescents hein / parce qu'ils ont le corps d'adolescents mais ils n'ont pas tout à fait les moyens... de véritables adolescents // ce qui d'ailleurs est une euh... dysharmonie qui... qui pose problème dans... / et qui fait justement partie de l'accompagnement de ces jeunes

Les deux professionnels ont en commun d'achopper sur la catégorie posée par l'enquêtrice, *adolescent*. Le psychologue la rejette d'emblée et la remplace par *pré-adolescent* (1 occurrence), mais, par la suite, néglige complètement cette même catégorie au profit de *enfant* (12 occurrences). L'éducateur, lui, la rejette également (11 occurrences au total), au profit de *jeune* (34 occurrences) mais seulement après un long moment d'hésitations. Son rejet s'exprime de manière moins catégorique. Il commence par modaliser en conservant la catégorie de l'enquêtrice (*de très jeunes adolescents*) puis entame un long mouvement d'appropriation qui se traduit par une abondance de marques⁵ métalinguistiques et métadiscursives de retour sur ses mots et sur les catégories auxquelles ils renvoient. Ces marques sont l'illustration de ce qui est pour ce locuteur une non-coïncidence entre les mots et le référent (Authier-Revuz 2000), pour des raisons sémantico-référentielles : le référent ne comporte pas les caractéristiques définitoires attendues (dysharmonie entre un corps adolescent et un mental qui ne l'est pas encore, dichotomie que l'on retrouve chez d'autres professionnels interviewés). Ce surgissement de la non-transparence du langage, au sens où la rassurante équation un mot = une chose perd son opérationnalité, provoque un trouble très marqué.

D'un point de vue clinique, cet effet de loupe porté par les linguistes sur le discours des praticiens montre le lien particulier des nominations aux catégories, qui mobilise des modes de désignation différents : l'éducateur semble ne plus savoir de qui il s'occupe. Son énonciation manifeste le trouble ressenti devant ces enfants qui n'en sont plus et qui physiquement peuvent être violents : ainsi, il dira, plus loin, « les gaillards ». L'analyse clinique met en évidence, grâce à d'autres indices, la fatigue de l'éducateur et sa difficulté à s'identifier désormais aux jeunes dont il s'occupe et qu'il a du

5. Faute d'espace, nous ne pouvons commenter en détail cet extrait. Nous renvoyons le lecteur intéressé aux travaux de Jacqueline Authier-Revuz.

mal à nommer. Le psychologue recourt à un savoir et à une pratique qui semblent moins impliqués, la nomination de *pré-adolescent* renvoie dans son discours comme à une « grille », à un savoir sur les phases du développement, et il semblerait que l'adolescence à venir des usagers soit encore peu envisagée.

On rappellera, sur le plan des rapports aux savoirs professionnels, que chez les éducateurs, les savoir-faire ou les théories éducatives ne sont pas séparés de la relation d'accompagnement. La pratique des éducateurs constitue un « faire avec » l'utilisateur, tandis que les enseignants ont pour mission de transmettre des connaissances inscrites dans la culture, et les psychologues, eux, s'appuient sur la relation pour entendre et soigner le patient. Les remarques des linguistes sur ces variations dans les opérations langagières entre professionnels renforcent l'attention clinique portée aux singularités, à la fois liées aux métiers et aux sujets interrogés.

L'émergence du métalangage est liée, dans les deux entretiens, à une réaction à la question posée. Ce qui est rendu particulièrement intéressant par le dispositif de la recherche est la possibilité de voir deux professionnels réagissant à une même question à propos d'un même enfant : les deux locuteurs achoppent sur la catégorie proposée, ce qui suscite beaucoup ou peu de métalangage, une remise en question plus ou moins poussée de leurs propres catégories, un rejet plus ou moins marqué de la catégorie de l'enquêtrice.

3. Dialogisme / dialogue intra-psychique

Le second couple de notions, dialogisme et dialogue intra-psychique, a émergé suite au repérage de la fréquence, dans certains entretiens en particulier, du connecteur concessif *quand même*. Les marqueurs concessifs sont intéressants du point de vue de l'analyse du discours dans la mesure où ils permettent de mettre au jour des normes ou des énoncés implicites que le locuteur accepte, ou rejette (Dardy *et al.* 2002 : 107-114, Krieg-Planque 2013 : 171-175).

Par dialogisme, nous entendons ici le fait que tout discours, et tout mot, entretient des relations avec des énoncés produits antérieurement ainsi qu'avec des énoncés à venir (Volochnov 1929 / 2000). Tout discours fait référence, explicitement ou non, que le locuteur en soit conscient ou non, à un ailleurs discursif. D'un point de vue clinique, le dialogisme et l'altérité discursive convergent avec la description freudienne d'un psychisme différencié en plusieurs instances (le conscient, le préconscient et l'inconscient, par exemple).

En nette augmentation (Breeching 2005), *quand même* est typique de l'oral⁶. Nous nous concentrerons sur une éducatrice travaillant avec de jeunes autistes qui emploie le plus fréquemment ce marqueur (30 fois dans le premier entretien de 30 minutes, et 46 dans le second de 36 minutes, *versus*, dans la même institution, chez l'enseignante, 13 fois en une heure, puis 20 fois en 52 minutes). Le travail linguistique / clinique a permis de poser

6. *Quand même* est présent dans tous les entretiens du Corpus du Français Parlé Parisien 2000, Paris 3, <http://cfpp2000.univ-paris3.fr/>

l'hypothèse que ce marqueur linguistique pouvait être rattaché à – et interprété par – des dynamiques psychiques.

3.1 Fonctionnement linguistique

Nous nous appuyerons sur la description dialogique de *quand même* proposée par Mellet (2009). Celle-ci propose un sens un peu plus abstrait que celui de la concession, qui présente l'avantage d'intégrer la dimension dialogique du marqueur et d'être appuyé sur des exemples extraits de corpus authentiques.

Pour Mellet (2009 : 159), la forme schématique abstraite, qui, en interaction avec le *cotexte*, va construire le sens du connecteur peut être formulée ainsi : « Le dialogisme d'un énoncé incluant *quand même* consiste donc à exploiter ces deux opérations de la manière suivante : l'énonciateur primaire reprend et valide un énoncé précédent après avoir envisagé tout un ensemble d'énoncés opposés ou contraires, et il donne explicitement à entendre que son assertion représente une nouvelle prise en charge, plus consciente et plus critique, de l'énoncé initialement posé. »⁷ À travers *quand même*, le locuteur soupèse deux possibilités, et met en avant celle qu'il choisit de considérer comme la meilleure, comme dans l'extrait suivant.

Ex. 3

on sentait que c'était très fragile / on sentait que ça pouvait aller plus loin avec lui [Marc] / qu'il pouvait même // créer un accident grave / il y a eu des moments / de toutes les façons c'est un enfant qui a un jour sans le faire exprès / en même temps il ne voulait même pas le faire exprès / il a poussé un enfant / il [cet enfant] a quand même eu quelques points de suture sur la tête / à la tête / donc les parents // il a été quand même renvoyé quelques jours [...] et puis en même temps ben Marc on lui a expliqué hein / il a quand même compris un petit peu / il a bien senti que c'était une punition

La locutrice (ici énonciatrice primaire) valide avec *quand même* l'énoncé conclusif « il a eu quelques points de suture sur la tête / à la tête », énoncé descriptif qui signifie la gravité des faits. Cet énoncé reprend, sous une autre forme, un énoncé antérieur, « on sentait que ça pouvait aller plus loin avec lui [Marc] / qu'il pouvait même // créer un accident grave », après qu'un autre énoncé contraire, « il ne voulait même pas le faire exprès », a été examiné, puis rejeté. Pour interpréter cet énoncé comme contraire, il faut le comprendre comme « quand on ne fait pas exprès, ce n'est pas grave ». La locutrice réaffirme la gravité de certaines actions de Marc après avoir écarté l'excuse. C'est cette pondération des énoncés que la clinique interprètera comme le signe d'un dialogue intra-psychique.

3.2 Les implicites mis au jour

Cette oscillation entre des énoncés écartés et des énoncés réaffirmés peut révéler certains enjeux du discours. Trois groupes d'énoncés peuvent être constitués : ceux où sont réaffirmées les normes professionnelles, ceux qui

7. Cette interprétation de *quand même* permet d'unifier ce que Morel (1994) distingue, à savoir la concession logique, la concession argumentative et l'interprétation en « vraiment » (la réaffirmation, donc). Déjà Sitri et Garnier (2004) proposent d'étendre l'interprétation dialogique de la concession argumentative à la concession logique. Le dialogisme n'est qu'une des manières de médier l'énoncé rejeté.

réaffirme la difficulté de la prise en charge et ceux qui évaluent son échec ou sa réussite.

Les différents segments du passage argumentatif organisé autour de *quand même* ne sont pas tous explicites. Il faut alors reconstituer l'énoncé rejeté à partir du contexte discursif de l'entretien. Cette reconstitution faite, on peut repérer ce qui reste implicite dans le discours, à savoir des normes, des représentations du métier d'un côté et des représentations personnelles que la locutrice se fait de son métier et de cette prise en charge, voire les représentations que la locutrice suppose être celles de son interlocutrice.

Parmi les normes professionnelles, on peut reconstruire l'importance de l'apprentissage de l'autonomie et de l'intégration scolaire.

Ex. 4

les parents ils connaissent bien sûr leur enfant / ils voulaient en fait qu'il y ait toujours une tierce personne derrière Marc / à le surveiller en fait ou à l'accompagner et nous ce qu'on apprend c'est quand même l'autonomie /

Ex. 5

en fait on fait quand même de l'intégration / on peut aller faire quelques cours euh / d'art plastique avec une autre instit ou d'autres enfants viennent ici pour autre chose

Dans ces deux exemples, on voit que les énoncés implicites rejetés (« il faut une tierce personne derrière Marc » en 4 et « les enfants restent dans la CLIS, ce n'est pas de l'intégration scolaire » en 5) peuvent être interprétés comme des faits, mais qu'il s'agit d'énoncés attribués aux parents, explicitement dans 4 et implicitement en 5. L'éducatrice convoque d'autres discours dans sa parole, sur le mode de « comme ils disent ». Mais la dimension dialogique du discours de la locutrice est également à chercher dans la relation interlocutive. Elle entreprend de justifier ses propres choix pédagogiques (privilégier l'autonomie, faire de l'intégration comme elle l'entend) face à ceux des parents, à l'intention, nous le supposons, de l'enquêtrice, sur le mode du « comme vous le savez », voire du « quoi que vous en disiez ».

Une autre norme émerge, celle-là encore plus directement liée à l'évaluation de la qualité de la prise en charge menée par la locutrice (« *quand même* l'idéal c'est qu'ils arrivent à 6 ans et demi ») : pour faire du bon travail, il faut accueillir les enfants jeunes, 6 ans, alors que Marc est arrivé vers 8-9 ans.

Dans ces trois cas, à travers les énoncés réaffirmés⁸, on voit apparaître ce que la locutrice considère comme normes ou pratiques professionnelles permettant un bon travail, et la réussite de l'accompagnement éducatif : l'intégration en fonction des possibilités des enfants et des enseignants (de la CLIS et des classes dites banales), l'autonomie, un âge d'arrivée précoce.

Ces points de repère pour un bon travail se sont heurtés, dans le cas de Marc, à une réalité qui les a mis à mal. En témoigne la co-occurrence

8. Nous parlons d'énoncé réaffirmé même si on ne peut pas pointer un énoncé premier. C'est par l'utilisation de *quand même* que l'énonciateur réaffirme un énoncé qu'il a auparavant affirmé explicitement ou pensé.

récurrente entre *quand même* et l'adjectif *difficile* : « on disait que c'était *quand même* difficile », « mais c'est vrai c'était *quand même* un petit peu difficile quoi ». En dépit de modalisations réglant l'intensité (*un petit peu, un peu, vraiment*), le lien entre la difficulté rencontrée par les éducateurs et *quand même* (et, plus largement, la concession) dans cet entretien est stable. *A contrario*, les énoncés rendant compte du succès de l'équipe sont peu fréquents. Nous avons relevé deux cas, dont l'extrait qui suit :

Ex. 6

mais là / là on voit que le groupe euh / c'est un peu dur / c'est un peu dur par raison de l'âge / bon de toutes les façons c'est sa dernière année à Marc / mais ça va / en même *on est très content quand même aussi* parce que c'est un enfant / je pense que / on aurait vraiment pu dire que non on ne peut pas avec Marc / on ne peut pas / et puis il aurait pu être réorienté / et *on est quand même content de cette prise en charge* car on a tenu bon / c'était vraiment dur mais on a tenu bon

Le contenu des énoncés réaffirmés positifs est « on est content de cette prise en charge », qui est mis dans la balance avec « c'était dur », variante de « c'était difficile » que nous avons plus haut. La locutrice développe en parallèle deux raisonnements inverses : « Bien que la prise en charge ait été difficile, on a réussi quand même » (énoncé de succès) et « Bien qu'on soit content de la prise en charge, c'était difficile quand même » (énoncé d'échec). Le raisonnement négatif est le plus fréquent. Dans l'ensemble, les énoncés comportant *quand même* sont orientés vers la difficulté et un échec éventuel. Dans l'un d'entre eux, la locutrice verbalise explicitement cette catégorie et interprète une résolution de crise comme un échec :

Ex. 7

les pictos et en pleine crise comme ça ne marchait pas non plus / là on est donc à plusieurs à le maîtriser / donc c'est vrai que ça renvoie // pour nous ça renvoie à un petit échec *quand même* parce que l'enfant est dans un état vraiment... pitoyable / rempli d'angoisse / là du coup tous les enfants l'ont vu dans cet état là aussi et Marc il est très sensible à ça quoi / donc là en fait Marc il sentait que... qu'il a fait quelque chose de mal et il n'arrive pas à s'arrêter / il n'arrive pas à s'arrêter donc ça dégénère encore plus / ça dégénère encore plus parce qu'il a changé / ça dégénérerait encore plus / donc grande crise et donc à plusieurs pour le maîtriser / et seul on ne pouvait pas / seul on ne pouvait pas /

Le fait de devoir se résoudre à maîtriser physiquement l'enfant en crise (à *le contenir*), ce qui constitue une technique professionnelle, est perçu comme un échec dans la mesure où les professionnels n'ont pas su éviter cette crise violente. À travers ces énoncés concessifs, la locutrice engage, plus ou moins consciemment, un dialogue avec ses représentations du métier, avec l'interlocutrice et ce qu'elle pense être les représentations de cette dernière. Un dialogue se noue entre le discours en train de se tenir et des normes, des représentations convoquées et/ou construites par le discours. Dans son discours, l'éducatrice convoque / construit une série de normes et de représentations sur ce qu'est son métier, sur la prise en charge idéale, les

évaluée à l'aune de l'accompagnement de Marc, et un dialogue s'instaure entre ces énoncés qui circulent et le discours qu'elle produit. Au final, sous la professionnalité maîtrisée, on peut lire la justification d'un échec, un idéal non atteint lors de la prise en charge de cet enfant.

3.3 Perspectives linguistiques

Qu'il s'agisse de l'échec ou de la difficulté, *quand même* semble apparaître dans des moments où l'expression est particulièrement difficile à formuler. Il apparaît en chapelet dans le récit d'épisodes dramatiques, dans lesquels la responsabilité de l'enfant est nettement en cause, ou dans des passages dans lesquels la professionnelle semble en difficulté. C'est net dans l'exemple 3, où trois *quand même* apparaissent à la suite alors que l'éducatrice doit juger Marc capable d'actes graves. Il est par ailleurs intéressant de remarquer que, quand l'éducatrice parle d'un autre enfant (Samir), dont la prise en charge a été plus facile, elle n'utilise pas de *quand même*, sauf quand elle la compare à celle de Marc. Il s'agit là sans doute d'une piste fructueuse, qui demanderait de trouver les moyens d'objectiver les moments de rupture de la fluidité du discours.

Il serait par ailleurs intéressant de mettre en relation ce marqueur et le genre « entretien ». Repéré également par le sociologue du langage M. Gladly (2011), qui y voit, en suivant Gardin (2005 : 41), l'affirmation d'un « principe de réalité », interprétation tout à fait compatible avec celle de Mellet, *quand même* semble fréquent dans ce genre. Il apparaît quand des difficultés à dire émergent, quand le locuteur se justifie et semble faire appel à la bienveillance de l'interlocuteur. Il est intrinsèquement porteur d'une valeur interlocutive, ici une demande d'empathie, de type : « J'ai bien raison d'affirmer cela, n'est-ce pas ? », mais peut-être aussi sur le mode plus conflictuel qu'introduirait la formulation : « Quoi que vous en disiez... »

3.4 Interprétation clinique

D'un point de vue clinique, le *quand même* associé au difficile rend visible un conflit psychique. Dans cette perspective, la conflictualité dans la personnalité – personnelle et professionnelle – est source de création mais aussi d'inhibition ou d'empêchement. Le surgissement aussi récurrent du *quand même* semble faire apparaître du déplaisant, de l'insupportable, ou ce qui contrevient à ce qui devrait fonctionner. Cette forme énonciative indique un temps, un lieu psychique où les idéaux, les valeurs, le narcissisme du professionnel sont remis en question. Son idéal du Moi professionnel est déstabilisé. Nous nous référons ici à la seconde topique freudienne qui délimite différents lieux psychiques et permet de penser l'expérience conflictuelle vécue par les professionnels (Freud 1921).

Nous nous rapprochons alors de dynamiques psychiques habituellement refoulées, entre les systèmes préconscients et inconscients. « On ne devrait pas le frapper ou parler mal de lui mais on l'a fait », dit l'éducatrice. Aux conduites violentes de Marc, le jeune autiste arrivé de façon atypique dans la classe, répond la violence possible de l'éducatrice – elle doit contenir psychologiquement mais aussi physiquement ce jeune – ce qui est contraire à son éthique du métier éducatif. La partie de la personnalité professionnelle, le

moi, instance d'adaptation et de contrôle interne et externe, est soumis à une menace identitaire.

Plusieurs niveaux de convergence apparaissent entre linguistique et clinique, dans la récurrence du *quand même* chez cette éducatrice et dans les différents exemples donnés précédemment. Si ce concessif est souvent associé à une rupture dans le discours, c'est qu'il semble faire surgir un conflit psychique interne chez le professionnel. Plusieurs niveaux psychiques possibles (conscient, préconscient, inconscient) sont sollicités. Le *quand même* fait surgir, là encore, ce qui contrevient à l'idéal professionnel investi psychiquement dans un conflit entre la norme professionnelle et la réalité (ex. 7). Donc par cette confrontation entre l'idéal et la réalité de l'expérience, le conflit psychique interne naît du sentiment d'un échec possible.

Ainsi, ce ne sont pas seulement les conduites de contenance et de contenance qui ont été mobilisées et gênent l'éthique de l'éducatrice mais aussi, et surtout, la perception de sa propre violence psychique interne activée, en écho au monde déstructuré de Marc. Ensuite, les normes professionnelles sont « quand même » réaffirmées face aux injonctions parentales qui tendent à disqualifier et à entrer en concurrence avec le travail de l'éducatrice. L'association répétée de ce connecteur avec la difficulté indique que des éléments refoulés sont en jeu : c'est à l'éducatrice qu'il revient de gérer la difficulté, c'est même ce qui justifie son travail, notamment quand cela ne va pas. Enfin, le *quand même* montre l'ambivalence entre un affect : « Je veux l'aider mais je n'ai pas envie », et un devoir : « Il a besoin de moi, j'ai à intervenir » – c'est le surmoi, face contraignante de l'idéal du moi qui domine alors dans l'appareil psychique professionnel.

Le fait que *quand même* apparaisse quand l'éducatrice parle de Marc, et non de Samir, renforce le sentiment que c'est bien avec Marc que se jouent des difficultés majeures qui interrogent l'ensemble du travail. Samir, lui, rentre dans les normes de l'éducatrice et du cadre qui a pu être installé.

L'analyse de ce marqueur concessif, envisagée dans une perspective dialogique, est un cas exemplaire, à notre sens, de la collaboration possible entre linguistique et psychologie clinique d'inspiration psychanalytique. On peut y voir une actualisation du cadre théorique proposé par J. Authier-Revuz en 1982, qui articule dialogisme et psychanalyse.

4. Insécurité linguistique / insécurité psychique

La dernière catégorie que nous proposons, insécurité linguistique / insécurité psychique, approfondit des éléments qui ont été vus dans la partie 2, dans les propos de l'éducateur qui abondaient d'opérations métalinguistiques et métadiscursives portant sur la nomination des « jeunes ». Le « vertige du système linguistique » se manifeste, au sens où un paradigme de dénominations concurrentes se déploie là où une seule est attendue. Le système linguistique perd sa rassurante transparence pour devenir opaque. Ceci dit, on peut aller plus loin que le seul repérage de cette accumulation de désignations. Parler de paradigme néglige le fait que les désignations et dénominations apparaissent successivement en discours, sans escamotage possible à l'oral. Nous allons considérer deux plans : l'opposition des dénominations entre elles et leur succession.

On observe chez une locutrice (l'éducatrice ayant un recours fréquent à *quand même*) des actes de nommer très précautionneux, en deux ou trois temps, que nous avons classés en deux séries.

La première série comporte les extraits suivants :

- c'est un enfant qui *pouvait faire peur* / qui / *qui* / *faisait peur* / dès les deux premiers jours il a je crois *jeté* un miroir il a *brisé* un miroir donc c'était euh / angoissant /
- c'était un enfant qui pouvait euh / pousser / euh frapper / (repris plus loin : il pouvait / il tapait / il poussait)
- il est bruyant quoi / il est très bruyant
- on était obligé de faire appel à des instits hommes qui venaient nous aider euh // genre par exemple il se met à *crier* à *hurler* dans le couloir euh // sur le préau /

Il semble que la seconde dénomination soit plus forte et/ou plus précise que la première, comme s'il fallait à la locutrice du temps pour oser dire les choses. On relève ainsi des variations d'intensité : bruyant – très bruyant ; crier – hurler ; pouvait faire peur – faisait peur ; jeté – brisé ; pousser – frapper. La seconde dénomination apparaît plus engagée, moins consensuelle au sens où, tout en disant plus clairement la réalité du quotidien de Marc et de ses encadrants, elle condamnerait plus l'enfant dans la mesure où elle souligne la distance avec l'enfant « standard / non autiste ».

D'un point de vue clinique, il s'agit d'appivoiser et de maîtriser quelque chose de non localisable : les résonances des actes, et des émotions induits par Marc chez l'éducatrice, au niveau de ses propres affects, des émotions ressenties par elle – familières et étrangères. L'éducatrice marque un temps avant de dire effectivement, comme si la confrontation directe avec ce qui avait été fait et ressenti était trop difficile, comme pour excuser Marc aussi – il est normal et puis il ne l'est pas : tout l'entretien est ainsi construit. Les enjeux psychiques, le sujet de l'inconscient pourraient se glisser là.

La seconde série est constituée d'alternance de points de vue. Devant la difficulté à dire, le paradigme entier des dénominations se développe, confrontant le locuteur directement à la matérialité du système de la langue, l'obligeant à se confronter au système de la langue, à le dérouler dans le discours. Ce déroulement va être l'occasion de multiplier les points de vue :

- un enfant euh / qui avait été renvoyé d'une autre école // avec un passé quand même difficile / un *accompagnement* difficile
- ils ont peut-être des *crises aussi de violence* / des moments difficiles
- l'enfant est dans un état vraiment / *pitoyable* / rempli d'angoisse
- ces grands moments de mal être de violence d'angoisses
- Marc du coup il a / au lieu de mettre une journée / deux journées à s'en remettre et à être violent et à montrer son mal être par sa violence par son angoisse /
- Marc pendant les séjours c'est pas facile / c'est pas facile parce que c'est un enfant *bien caractériel* / qui a beaucoup de caractère

Dans cette série, on observe l'alternance entre un regard empathique qui va opter pour une désignation centrée sur le point de vue de l'enfant (en souligné : *passé, angoisse, mal-être, avoir du caractère*) à une désignation centrée sur le point de vue des encadrants (en italique : *accompagnement, violence, pitoyable, caractériel*). Une interprétation possible de cette alternance est l'actualisation de la double fonction paradoxale des éducateurs (Rousseau 2008), l'aide (ici l'empathie) et le contrôle (ici le point de vue des encadrants). La juxtaposition de dénominations illustrant chacune des deux fonctions est peut-être une manière de ne pas choisir (ou le signe d'une absence de choix). On observe toutefois que, dans l'ensemble, le point de vue empathique vient clôturer l'énumération et prendre le dessus.

Pour la clinique, ces séquences montrent que des identifications sont mobilisées entre le soi-professionnel de l'éducatrice et Marc. L'expérience de Marc est comme incorporée : l'éducatrice peut ressentir et interpréter ce que Marc lui transmet mais alors le monde devient chaotique, à l'image des sensations du jeune autiste. L'expérience de l'éducatrice se partage alors entre l'adhésivité, dans son sens clinique, que suscite le fonctionnement de Marc et la différenciation entre elle et lui qui rend possible l'exercice du travail relationnel et éducatif.

Pour conclure, nous opérerons un retour réflexif sur cette expérience. Il faut souligner l'importance des conditions ayant rendu cette collaboration possible : conditions disciplinaires, à savoir la compatibilité de certains postulats théoriques des deux disciplines, l'intérêt de la clinique pour le langage et de certains courants en linguistique pour l'hétérogénéité ; conditions scientifiques : le travail de M. Veniard sur les rapports écrits des éducateurs spécialisés, textes marqués par les approches cliniques, lui a servi de toile de fond sur laquelle les données prenaient sens et a facilité l'interprétation ; et conditions personnelles.

D'un point de vue clinique, cette collaboration a permis la mise en évidence d'indices langagiers, de « détails » récurrents qui permettent de recouper, de valider ou de relativiser les hypothèses interprétatives cliniques. D'un point de vue linguistique, l'intérêt majeur de cette collaboration est qu'elle a permis d'asseoir l'interprétation des données langagières dans un cadre ici clinique. Or cela est souvent le point faible des recherches sur le discours, les analystes ne pouvant pas être spécialistes de tous les champs dont ils décrivent les discours. Ensuite, le corpus, en dépit de sa taille réduite (par rapport aux normes en analyse du discours), offre une architecture permettant de travailler à différents niveaux de granularité : à l'échelle d'un entretien, deux entretiens avec la même personne, sur les personnes d'une même profession. Enfin, ce type de corpus (des entretiens) est nouveau en analyse du discours, ce qui pourrait permettre de mettre au jour des objets nouveaux, pourquoi pas les conflits psychiques, ou bien les styles discursifs, la parole hésitante et ses différents marqueurs par exemple. D'un côté comme de l'autre, la pluridisciplinarité a assuré une meilleure dynamique de recherche.

Références bibliographiques

- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1982, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *DRLAV*, n° 26, p. 91-151.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 2000, « Deux mots pour une chose ; trajets de non-coïncidence », *Annales littéraires de l'université de Besançon*, n° 701, « Répétition, Altération, Reformulation », p. 37-61.
- ARRIVÉ Michel, 2005, *Langage et psychanalyse, linguistique et inconscient : Freud, Saussure, Pichon, Lacan*, Limoges, Lambert Lucas, 1^{re} éd. 1994.
- BARDIN Laurence, 1977/2007, *L'Analyse de contenu*, Paris, Puf.
- BEECHING Kate, 2005, "Politeness-induced semantic change: The case of *quand même*", *Language Variation and Change*, n° 17, p. 155-180.
- BION Wilfred, 1970, *L'Attention et l'interprétation*, Paris, Payot.
- BLANCHARD-LAVILLE Claudine, CHAUSSECOURTE Philippe, HATCHUEL Françoise et PECHBERTY Bernard, 2005, « Recherches cliniques d'orientation psychanalytique dans le champ de l'éducation et de la formation », *Revue française de pédagogie*, n° 151, p. 111-162.
- DARDY Claudine, DUCARD Dominique et MAINGUENEAU Dominique, 2002, *Un genre universitaire : le rapport de soutenance de thèse*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion.
- FREUD Sigmund, 1921/2003, « Le moi et le ça », *Œuvres complètes*, Paris, Puf, t. XVI, p. 255-301.
- GARDIN Bernard, 2005, *Paroles d'ouvrières et d'ouvriers*, Limoges, Lambert-Lucas.
- GARNIER Sylvie et SITRI Frédérique, 2004, « Le discours autre dans l'énoncé concessif », dans Juan Manuel López Muñoz, Sophie Marnette et Laurence Rosier (éds), *Le Discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan.
- GLADY Marc, 2011, « Pratiques d'accompagnement des demandeurs d'emploi. L'apport de la sociologie du langage », *Langage et société*, n° 137, p. 17-45.
- GRIZE Jean-Blaise, 1997, *Logique et langage*, Paris, Ophrys.
- KRIEG-PLANQUE Alice, 2013, *Analyser les discours institutionnels*, Paris, Armand Colin.
- LACAN Jacques, 1973/2001, « L'étourdit », *Autres écrits*, Paris, Seuil.
- MOREL Marie-Annick, 2000, *La Concession en français*, Paris, Ophrys.
- PECHBERTY Bernard et ROBERT Philippe, 2013, « Enjeux psychiques singuliers et collectifs en institution médico-éducative », dans Bernard Pechberty, Florian Houssier et Philippe Chaussecourte (éds), *Existe-t-il une éducation suffisamment bonne ?*, Paris, In Press.
- PRIEUR Jean-Marie, 2006, « Contact de langues et positions subjectives », *Langage et société*, n° 116, p. 111-118.
- ROUSSEAU Patrick, 2008, « La pratique de l'éducateur mise en mots », *Les Carnets du Cediscor*, n° 10, p. 37-54.

- SALAZAR-ORVIG Anne et GROSSEN Michèle, 2008, « Le dialogisme dans l'entretien clinique », *Langage et société*, n° 123, p. 37-52.
- SIBLOT Paul, 1997, « Nomination et production de sens : le praxème », *Langages*, n° 127, p. 38-55.
- VENIARD Marie, 2008, « Écrire 'ce qui ne va pas' dans le champ de l'enfance en danger : les mots *problème(s)* et *difficulté(s)* », *Les Carnets du Cediscor*, n° 10, p. 57-77.
- VOLOCHINOV Valentin N., 1929/1977, *Le Marxisme et la philosophie du langage* (attribué à Mikhaïl Bakhtine), Paris, Minuit.

La communication des organisations et des institutions au prisme de l'analyse du discours

Alice KRIEG-PLANQUE

Céditec, Université Paris-Est Créteil

Dans cette contribution, nous nous intéressons à certaines des rencontres, effectives ou imaginables, entre sciences du langage et sciences de l'information et de la communication. Tout particulièrement, nous nous intéressons à la façon dont un intérêt pour les questions de langue et de discours peut enrichir les travaux sur la communication des organisations et des institutions.

Dans un premier temps, nous rappelons que la rencontre entre sciences du langage et sciences de l'information et de la communication est historiquement marquée par un intérêt pour les discours politiques et la scène médiatique, avant de suggérer qu'une telle coopération gagnerait à être étendue à l'étude des organisations et des institutions.

Dans une deuxième section, nous soulignons que les cadres d'analyse qui permettent d'éclairer la dimension discursive et symbolique du fait organisationnel sont loin de se limiter à l'analyse du discours : plusieurs types de compétences, en sciences du langage mais aussi en sémiologie et dans diverses approches des signes et des symboles, permettent de décrire et d'interpréter autant d'aspects spécifiques des organisations et des institutions.

Dans une troisième et dernière partie, après avoir proposé une définition de la communication comme activité discursive, nous donnons à entendre que l'analyse de la production des discours dans les organisations peut privilégier deux pistes d'observation : d'une part, on peut s'employer à identifier les acteurs qui sont en charge d'établir des documents qui tendent à garantir un « langage commun » et/ou un « discours cohérent » ; d'autre part, on peut s'attacher à étudier les discours prescriptifs qui visent à standardiser les écrits et les prises de parole. L'analyse du discours se trouve alors associée à une réflexion sur la norme, sa production et les instruments de sa diffusion.

1. Analyse du discours et sciences de l'information et de la communication : histoire d'une rencontre et perspectives de fréquentation

Le présent volume collectif est consacré à la place de l'étude du langage en sciences humaines et sociales. Dans ce cadre, chacune des contributions opère par restriction, en privilégiant une certaine « discipline du langage » (approche pragmatique, intérêt pour les rituels langagiers, étude contrastive et interculturelle, analyse d'entretiens...) et un secteur donné des sciences humaines et sociales (sociologie, anthropologie, sciences de l'éducation, psychologie...).

Pour notre part, la restriction se présente de la manière suivante : à l'intérieur des sciences du langage, nous nous préoccupons plus particulièrement de l'analyse du discours, laquelle forme de manière générale l'ancrage de nos recherches ; au sein des sciences humaines et sociales, nous nous penchons sur le cas des sciences de l'information et de la communication, lesquelles représentent notre discipline d'enseignement, par notre rattachement à un département de Communication politique et publique, à l'université Paris-Est.

1.1 Une coopération initialement centrée sur les médias et/ou le/la politique

L'analyse du discours et les sciences de l'information et de la communication ont expérimenté assez précocement certains contacts. Si l'on étend l'observation à l'ensemble des sciences du langage et des signes, on peut même dire que ces dernières sont présentes sur les fonts baptismaux des sciences de l'information et de la communication : Roland Barthes, Algirdas Julien Greimas ou encore Oswald Ducrot ont contribué à promouvoir des centres d'intérêt qui permettront l'émergence de la section « Sciences de l'information et de la communication » du CNU, créée en 1975 avec le n° 52, puis devenue la section n° 71. Le lancement de la revue *Communications* aux éditions du Seuil en 1961 témoigne également de croisements originaires. Aujourd'hui encore, il est rare qu'un étudiant en « info-com » échappe à quelque référence à Ferdinand de Saussure et à sa théorie du signe, à Roland Barthes et à ses analyses de la publicité, à Roman Jakobson et à son schéma des fonctions du langage...

Certes, lorsque les sciences de l'information et de la communication se constituent dans les années 1970, elles se tournent avant tout vers la professionnalisation des études supérieures, et elles cherchent dès le départ les moyens de leur autonomisation institutionnelle et épistémologique.

Néanmoins, comme nous le racontons plus en détails dans un travail antérieur (Krieg-Planque 2007), les sciences du langage et les sciences de l'information et de la communication ont toujours conservé des relations, grâce à un jeu combiné qui active les formations (plusieurs cursus articulent « sciences du langage » et « info-com »), les trajectoires des enseignants (les enseignants qui montent des filières « info-com » dans les années 1970-1980 viennent parfois de langue et littérature françaises, de didactique...), les groupes de recherche (tels que le Gram, Groupe de recherche sur l'analyse du discours des médias, créé en 1992 au sein de la SFSIC, Société française des sciences de l'information et de la communication), et les revues (*Mots. Les langages du politique* à l'ENS de Fontenay-Saint-Cloud puis à Lyon, ou encore à Lille le *Bulletin du Certeic* devenu en 1992 *Études de communication*).

En revanche, si l'on observe avec précision les points de la jonction, on constate que la façon dont l'analyse du discours est sollicitée par les sciences de l'information et de la communication donne la priorité à certains types d'objets et de questionnements. Parmi ceux-ci, deux domaines d'étude semblent particulièrement bien parcourus, dessinant un périmètre finalement assez restreint de coopération.

D'une part, l'analyse du discours est amplement mobilisée pour étudier les « discours médiatiques », singulièrement en rapport avec des interrogations sur les « images » (image d'un groupe social, d'une personnalité...) ou les « représentations » (représentation d'un pays, d'une pratique culturelle...), ou encore en rapport avec des questionnements sur la « construction de l'événement » (couverture médiatique d'un accident technologique, d'une guerre...). On retrouve ici une préoccupation récurrente des sciences de l'information et de la communication pour l'« étude des représentations construites dans et par les médias », pour reprendre la formulation d'un rapport du Comité national d'évaluation qui cherchait à cerner les spécificités de la discipline (CNE 1993 : 90). De fait, en « info-com », on ne compte plus, en particulier tout au long des années 1990, les articles scientifiques, mémoires d'étudiants et communications à des colloques portant par exemple sur l'image de la femme dans la publicité, la représentation du conflit israélo-palestinien dans le quotidien *Le Monde*, le traitement du cyclisme dans le journal *L'Équipe* ou au journal télévisé de 20 H, etc. Dans ces travaux, l'analyse du discours est souvent supposée constituer une sorte de « boîte à outils » qui permettrait de mettre au jour ces « images » ou ces « représentations », selon une conception transparentiste dont nous avons fait ailleurs la critique (Krieg-Planque 2012 : 36-47).

D'autre part, l'analyse du discours connaît un certain succès en sciences de l'information et de la communication dans le domaine de l'étude des discours politiques sur la scène médiatique, et tout particulièrement dès lors qu'il s'agit d'étudier les interactions verbales entre personnalités politiques en situation de médiatisation. Cet intérêt est encore accru lorsqu'il s'agit de personnalités politiques d'envergure nationale et/ou que l'interaction prend place en contexte de compétition électorale. C'est ainsi que l'on trouve une multitude de travaux sur les discours de campagne de tel ou tel futur président de la République, ou encore sur les débats politiques télévisés de l'entre-deux tours opposant des candidats à l'élection présidentielle (ainsi en est-il des innombrables monographies sur le débat de 2007 entre Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal, la variable du « genre » suscitant dans le cas présent un intérêt supplémentaire). Les travaux empruntent alors à diverses ramifications des sciences du langage, qui peuvent relever aussi bien de la lexicométrie (mots les plus utilisés par tel orateur...) que de l'analyse des interactions verbales (pauses, interruptions...) ou des études argumentatives (ethos, rôle de l'accord préalable...).

Bien entendu, ces deux champs n'épuisent pas la totalité des rencontres entre analyse du discours et sciences de l'information et de la communication, dont la complexité ne peut être décrite en quelques lignes (Bonnafous & Krieg-Planque 2013). Mais ils signalent des constantes, à l'égard desquelles nous voulons précisément suggérer qu'il est fertile d'apporter une certaine diversification.

1.2 Un travail conjoint à développer pour l'étude des organisations et des institutions

Parmi les chemins peu exploités du contact entre analyse du discours et sciences de l'information et de la communication qu'il nous semble intéressant de fréquenter, figure l'étude des organisations et des institutions.

En effet, celles-ci constituent un objet important en sciences de l'information et de la communication, mais sans que l'approche discursive soit en général bien identifiée, alors même qu'elle se prêterait particulièrement bien à être approfondie.

Les organisations ont occupé les sciences de l'information et de la communication depuis le commencement de ces dernières, et elles continuent aujourd'hui de compter parmi les objets incontournables de la 71^e section.

À l'instar des « sciences de l'éducation » et des « sciences et techniques des activités physiques et sportives » (STAPS), les « sciences de l'information et de la communication » font partie de ces disciplines jeunes qui sont nées dans le double contexte de la professionnalisation des cursus universitaires et de la démocratisation de l'enseignement supérieur, visible à une forte croissance des effectifs étudiants que les nouvelles formations visaient à absorber et à former pour l'emploi. Les sciences de l'information et de la communication ont rapidement fait de la « communication des organisations » l'une de leurs spécialités, à un moment où, dans les années 1980, les entreprises aussi bien que les collectivités locales étaient très fortement demandeuses de chargés de communication, de responsables des relations presse, d'agents de relations publiques, et plus globalement de communicants exerçant au niveau opérationnel et fonctionnel. Aujourd'hui encore, la communication des organisations est l'une des spécialités de formation des sciences de l'information et de la communication, même si les cursus s'efforcent plus qu'auparavant de former des responsables exerçant au niveau stratégique, comme en témoignent les multiples masters de « communication d'entreprise », « communication des entreprises et des institutions », « marketing et communication des entreprises », « communication des organisations »...

Dans le domaine de la recherche, la communication des organisations est suffisamment développée pour pouvoir nourrir des revues qui lui sont exclusivement consacrées, comme *Communication & Organisation* (Greco/O, Bordeaux), ou pour prendre part très régulièrement aux contenus de revues qui sont en général considérées comme centrales pour l'« info-com » en son ensemble, à l'instar de *Sciences de la société* (Toulouse), *Les Enjeux de l'information et de la communication* (Grenoble), et *Études de communication* (Lille). Du côté des sociétés savantes, la SFSIC (Société française des sciences de l'information et de la communication), qui avait été créée en 1977 pour concourir au renforcement institutionnel et épistémologique des sciences de l'information et de la communication, peut se targuer d'avoir vu naître en son sein un réseau particulièrement dynamique exclusivement consacré à la communication des organisations, baptisé « Org & Co » (Groupe d'études et de recherches sur les communications organisationnelles).

Les organisations et les institutions (entreprises privées et publiques, associations, collectivités territoriales, partis politiques, institutions publiques...) apparaissent ainsi comme des objets particulièrement bien identifiés en « info-com ». À l'intérieur de ce vaste domaine, il nous semble que l'analyse du discours peut apporter une contribution originale, ainsi que nous

l'avons exposé dans un travail antérieur (Krieg-Planque & Oger 2010). Dans la troisième et dernière partie du présent article, nous illustrerons la fécondité d'une telle piste, à partir d'une définition de la communication que nous exploiterons à travers quelques exemples.

2. Les approches discursives et symboliques du fait organisationnel : prendre acte de la diversité des cadres d'analyse

Si l'analyse du discours constitue le terreau à partir duquel nous faisons quelques propositions, elle est loin d'être la seule façon d'éclairer le fait organisationnel sous le jour de la langue, des discours, des signes et des symboles. Pour suggérer l'ampleur de tels éclairages, nous signalons à présent succinctement quelques-uns des champs existants.

La sémiotique et la sémiologie de l'image saisissent de manière spécifique le fait organisationnel. Le travail de Roland Barthes sur la publicité des pâtes Panzani, publié en 1964 et souvent présenté comme séminal par les chercheurs du domaine (Houdebine 1994), ouvre de fait la voie à un certain type d'analyse des messages produits dans le contexte de la société de consommation de masse (publicités, couvertures de magazines, affiches...). Il délaisse la dimension aliénante de ces messages, bien mise en relief par les penseurs critiques des « industries culturelles » (Adorno & Horkheimer 1947, Adorno 1964...), en faveur de leur immanence signifiante. Les signes produits par l'organisation, pour parler d'elle-même ou de ses produits, deviennent ainsi un domaine de réflexion à part entière, susceptible de couvrir un vaste ensemble de productions iconiques, graphiques, voire mimo-gestuelles ou corporelles. Combinant des concepts psychanalytiques à cet horizon sémiotique, Anne-Marie Houdebine a encouragé une lignée d'études et de contrats de recherche portant sur ces différentes strates. L'approche sémiotique du fait organisationnel inclut ainsi une grande variété de travaux sur la publicité, la communication visuelle, les chartes graphiques, les logos, les marques, le packaging, ou encore par exemple les étiquettes (Brunetière et Alessandrin 1999). Cette veine de travaux prospère souvent en lien avec des formations professionnalisantes (voir par exemple les travaux produits au sein du Gripic, au Celsa), et trouvent des supports de publication privilégiés dans des revues qui favorisent l'interface entre recherche et études appliquées (comme la revue *Communication & Langages* des éditions NecPlus).

La sémiotique structurale inaugurée par A.-J. Greimas à la fin des années 1960, et vivifiée par le Groupe de recherche sémio-linguistique de l'EHESS, pourrait sembler aujourd'hui quelque peu désuète dans le contexte plus général d'un net affaiblissement du paradigme structuraliste dans l'ensemble des sciences humaines et sociales. Pourtant, à y regarder de plus près, la narratologie et l'analyse structurale des récits témoignent d'une robustesse appréciable pour l'analyse de certains aspects du fait organisationnel. On imagine aisément l'intérêt que l'on peut trouver à analyser des campagnes électorales sous l'angle du programme narratif qu'elles réalisent, ou à mener une analyse narrative des récits d'entreprise, sur fond d'un intérêt accru pour l'histoire d'entreprise et la valorisation du patrimoine entrepreneurial. Les

catégories d'« adjuvant », d'« opposant », d'« objet de quête », de « destinateur judiciaire », etc., qui semblaient avant tout élaborées pour l'analyse des contes et légendes populaires (Courtés 1991), s'avèrent ainsi toujours opératoires. En l'enrichissant d'une réflexion sur la sémiotique visuelle, Jean-Marie Floch (1990) a d'ailleurs contribué à faire sortir la sémiotique structurale de son périmètre tantôt théorisant tantôt folklorisant ou anecdotique, en en montrant l'utilité pour l'étude d'objets aussi divers que les publicités pour automobiles, les trajets et comportements des usagers du métro parisien, ou encore la documentation sur les anti-dépresseurs produite par les laboratoires pharmaceutiques à destination des médecins généralistes.

L'analyse des interactions verbales, notamment dans la perspective d'une linguistique interactionnelle inspirée par l'analyse conversationnelle et l'ethnométhodologie, s'avère pertinente pour étudier les échanges et les contacts qui ont lieu (ou qui n'ont pas lieu) dans l'organisation ou à ses frontières, entre travailleurs, clients, usagers, administrés, patients, habitants... Une telle approche, qui prend en compte non seulement la strate verbale (tours de parole, séquences...) mais aussi les gestes, les artefacts (objets, instruments...), la spatialité propre à chaque activité (corps, déplacements, occupation de l'espace...), rend particulièrement bien compte d'activités complexes, collectives et coordonnées. Ce n'est donc pas un hasard si ce type d'approche se penche souvent sur des activités de coordination (opérations chirurgicales, pilotage aérien...) et sur des activités de décision (travail dans des centres d'appel d'urgence, dans les salles de contrôle...). Les différents travaux de Lorenza Mondada (voir par exemple 2006 et 2008) témoignent bien de ce courant lié aux *workplace studies* : il montre comment il est possible de s'intéresser aux échanges langagiers en milieu institutionnel, à la charnière de l'analyse de conversation, de l'analyse multimodale et de la linguistique interactionnelle.

L'analyse de la part langagière des activités de travail, sans s'opposer à l'approche précédente, est plus attentive aux formes et aux supports de la communication. Constatant que les activités langagières tiennent un rôle essentiel dans les situations de travail, cette approche développe un champ de recherche bien identifié depuis la parution en 2001 de l'ouvrage *Langage et travail* (Borzeix & Fraenkel éd.), et vise à décrire les différentes intrications du langage dans le travail. Une telle part langagière des activités de travail s'observe à l'oral : discussion devant la machine à café, prise de parole en réunion, entretien d'évaluation... Mais elle s'observe également à l'écrit (voir Josiane Boutet 2014), et ceci de plus en plus massivement du fait de ce que Frédéric Moatty et Françoise Rouard (2010) ont appelé la « mise à l'écrit généralisée » des travailleurs, laquelle amène des personnes y compris très peu qualifiées à lire, rédiger, annoter, reporter, consigner... Il s'ensuit que l'analyse de l'organisation selon les écrits qu'elle produit doit étudier non seulement des productions discursives dont la syntaxe est relativement normée (rapport annuel, courrier administratif...), mais aussi des formes variées d'écrits de travail, d'écrits au travail et d'écrits professionnels (du cahier de liaison au *post-it* en passant par les registres ou les plannings). Comme on le verra, nos propres propositions ne sont pas étrangères à cette observation d'une centralité du langage dans l'activité de travail.

Enfin, dès lors qu'on s'intéresse aux organisations et aux institutions, on doit souligner l'importance que revêt l'étude des faits de plurilinguisme que ces organisations et institutions autorisent, tolèrent, interdisent, commandent... La question des langues et de leur pluralité (imposée, niée...) apparaît comme cruciale dans l'analyse du fait organisationnel, comme en témoignent par exemple divers travaux menés par des chercheurs de l'Institut de Plurilinguisme, à Fribourg. Pour ce qui concerne le domaine des entreprises, les chercheurs sont amenés, par exemple, à s'interroger sur les éventuelles langues-pivots utilisées pour la production de la documentation des multinationales, aux normes linguistiques soumises à la sous-traitance, aux formations linguistiques mises en place par les entreprises, ou encore aux pratiques d'alternance codique dans les échanges oraux ou écrits (voir par exemple le numéro de *Synergies Italie* coordonné par Maria Margherita Mattioda en 2013). Dans les institutions politiques et publiques, la place croissante qu'occupent les services de traduction, d'interprétariat et de terminologie multilingue atteste l'importance du fait plurilingue et de la « gestion de la diversité linguistique » comme politique publique. L'analyse des organisations et des institutions ne saurait méconnaître l'étude de la pluralité des langues, en relation avec des pratiques (langues au travail...), avec des organigrammes (places et fonctions des travailleurs du langage), avec des statuts (langues officielles, langues de travail...) et avec des coûts et des gains (économie des langues...).

Les quelques cadres d'analyse dont nous venons de rappeler l'existence, et dont il serait facile de prolonger la liste, indiquent à quel point les approches langagières, dans leur variété, devraient constituer un passage obligé pour l'étude des institutions et des organisations. C'est à présent à l'angle spécifiquement discursif, limité à certains aspects, que nous allons consacrer la fin de ce texte.

3. Étudier la dimension communicationnelle des organisations sous l'angle discursif : quelques propositions

Nous pensons que l'analyse du discours peut apporter une contribution spécifique aux sciences de l'information et de la communication, en s'intéressant plus particulièrement aux organisations et aux institutions sous l'angle de leur communication (la communication interpersonnelle, bien qu'elle soit par ailleurs un intéressant objet d'étude, est donc écartée du propos ici).

3.1 Une définition de la communication comme activité discursive

Pour suggérer la fécondité d'une telle contribution, nous nous appuyons sur une définition de la communication comme activité discursive. Il s'agit de considérer que la question des discours et de leur circulation est essentielle dans les faits de communication, en posant que celle-ci peut être appréhendée sous l'angle des discours en tant qu'ils sont, ou non, repris, transformés et reformulés. En effet, nous définissons la communication comme un ensemble de savoir-faire (plus ou moins professionnels, plus ou moins intuitifs, plus ou moins standardisés...) relatifs à l'anticipation des pratiques

de reprise, de transformation et de reformulation des énoncés et de leurs contenus (Krieg-Planque 2012 : 29). Cette définition, bien qu'elle ne fasse état ni de la question des « intentions » ni de celle des « stratégies », si souvent invoquées en sciences de l'information et de la communication, fait pourtant de la communication une activité éminemment stratégique.

Du point de vue des compétences déployées, cette définition implique que la communication concerne bien entendu notamment la capacité d'une organisation à faire en sorte que son discours soit répété. C'est ce qu'illustre typiquement la production de slogans, qui sont de façon très caractéristique des énoncés conçus pour être reproduits, ou encore la production de « tweets » sur les plateformes de « microblogging », dont le succès est mesuré au fait qu'ils sont « re-tweetés ».

Cette définition suppose aussi que la communication concerne également la capacité d'une organisation à faire en sorte que son discours soit repris en d'autres circonstances, en d'autres termes, sous d'autres genres, dans d'autres registres... : la compétence à communiquer concerne ici la question de la réappropriation des discours. Les communiqués de presse, qui sont à juste titre considérés comme l'un des genres élémentaires des professions de la communication, peuvent être replacés dans cette perspective : le communiqué de presse est rédigé et diffusé dans le but d'être repris, et la qualité d'un service de presse est supposée pouvoir être mesurée à l'aune des « retombées presse » que ce service obtient, c'est-à-dire des reprises qu'il parvient à susciter dans les médias. Mais une telle conception de la communication comme anticipation de la circulation des discours déborde amplement les genres de la communication identifiés comme tels par les professionnels du secteur (point presse, dossier de presse, slogan...). Par exemple, s'intègre dans le cadre de cette définition de la communication le discours de rentrée que prononce le recteur d'académie devant les chefs d'établissements scolaires : pour le recteur d'académie, il s'agit de faire en sorte que ses propos soient pris en charge et reformulés (avec une éventuelle adaptation aux différents contextes locaux, aux publics...) par les chefs d'établissements devant les parents d'élèves, les enseignants, les équipes éducatives, etc. La compétence à communiquer s'identifie ici à la capacité à « faire passer le message », pour reprendre l'expression souvent employée par les acteurs eux-mêmes.

Enfin, cette définition signifie que la communication concerne également la faculté d'une organisation à faire en sorte que son discours ne soit pas repris : savoir communiquer consiste donc aussi à savoir tenir secret, se taire, ne rien dire, faire silence, garder pour soi... Par exemple, la compétence à communiquer peut coïncider avec le fait qu'une décision gouvernementale n'est pas publicisée avant son annonce officielle par le ministre en charge du portefeuille concerné, auquel est laissé le « privilège de l'annonce » au public, pour reprendre là aussi une formulation des acteurs.

La définition de la communication que nous venons de proposer conduit à favoriser certaines pistes d'observation, dont deux sont indiquées à présent à titre d'exemples, et qui ne demanderaient qu'à être explorées plus amplement dans la perspective interdisciplinaire que valorise cet ouvrage.

3.2 Identifier les acteurs en charge d'établir des documents à même de garantir un « langage commun » et/ou un « discours cohérent »

Une première façon de s'intéresser à la communication comme activité discursive peut consister à étudier les personnes et/ou les services qui sont en charge de contribuer à la production de discours, en particulier sous le jour de régularités et de normes, ou plus généralement sous le jour de différentes formes de stabilisation de l'expression (Krieg-Planque à paraître), telles que formules, collocations, unités phraséologiques, ou genres plus ou moins routiniers. De tels types d'acteurs existent dans toutes les organisations, même si les personnes concernées ne correspondent pas nécessairement à des professionnels de la communication étiquetés comme tels, et si les services concernés ne sont pas nécessairement des services de communication reconnus. Dans un travail qui se prête aisément à des coopérations avec la sociologie (enquête ethnographique, analyse des trajectoires professionnelles, étude d'organigrammes...), il est intéressant de repérer ces acteurs, lesquels contribuent à la mise en place de ce que ces acteurs imaginent être un « langage commun », et pour le moins un « discours cohérent ». Nous en donnons rapidement deux exemples.

Dans le domaine de la communication politique, les écrivains – pour reprendre la réflexion de Roland Barthes (1960) qui opposait « écrivain » et « écrivain » –, plus communément identifiés à travers des dénominations telles que « nègres » ou « plumes », correspondent très précisément à ces acteurs dont la mission est d'assurer la coordination et la pertinence des formes de la prise de parole, et d'évaluer tant la structuration des discours que la saillance de certains énoncés, sous le jour de « déclarations » ou de « petites phrases » (Krieg-Planque 2011). En 1958, décrivant le directeur de cabinet qu'il voulait recruter (ce sera finalement Georges Pompidou), Charles de Gaulle disait qu'il souhaitait « un normalien sachant écrire », soulignant par là l'importance des qualités linguistiques, rhétoriques et discursives requises pour cette fonction. Mais c'est principalement à partir du mandat présidentiel de Nicolas Sarkozy (2007-2012) que la figure de l'écrivain est publiquement exposée, à travers le personnage d'Henri Guaino, fréquemment présenté comme « la plume de l'Élysée » ou « la plume du président Sarkozy ». Alors même que la délégation de production discursive était jusque là le plus souvent déniée, ou du moins tenue en retrait, les écrivains deviennent alors de plus en plus visibles, non seulement du fait de l'intérêt que leur portent les journalistes dans le cadre du « journalisme de coulisse » qui se développe à partir des années 1990, mais aussi du fait des témoignages que les écrivains eux-mêmes apportent sur la scène publique. En effet, les ouvrages par lesquels des écrivains du quinquennat de Sarkozy témoignent de leur travail abondent : *Politiquement nègre* d'Éric Dumoulin (Robert Laffont, 2008), *La Nuit et le Jour* d'Henri Guaino (Plon, 2012), *Scènes de la vie quotidienne à l'Élysée* de Camille Pascal (Plon, 2012), *Sous la plume. Petite exploration du pouvoir politique* de Marie de Gandt (Robert Laffont, 2013)... Il s'ensuit que ces « hommes de l'ombre » (ou ces femmes) ont à présent une image publique, ce qui n'est pas sans poser problème, dans le cadre plus général du rôle joué par la communication politique en contexte

démocratique : alors que ces écrivains n'ont ni rôle constitutionnel ni légitimité démocratique, ils se trouvent sur la scène publique et médiatique où ils jouent non seulement leur propre stratégie d'image mais aussi parfois des rôles politiques.

Dans le domaine de la communication ministérielle, différents ministères sont dotés de services dont le rôle est explicitement de fournir à celles et ceux qui s'expriment au nom de l'institution un « langage commun ». Tel est le cas au ministère de la Défense, qui dispose d'un service spécialisé à l'intérieur de la Dicod (Délégation à l'Information et à la Communication de la Défense), dont l'existence est justifiée, selon la documentation du ministère, par le besoin d'assurer « la coordination des actions et des discours du ministère ». La possibilité d'éviter les dissonances dans l'ordre du discours est ainsi supposée permettre de se prémunir des désordres et des dispersions dans l'ordre de l'institution. Coordonner les discours du ministère, telle est précisément la mission du service « Éléments de langage et interviews », qui dépend du Bureau Porte-Parole (B2P), lui-même placé au sein du département Médias. Le personnel du service « Éléments de langage et interviews » est missionné pour rédiger des « éléments de langage » et des « argumentaires », pour reprendre les termes en usage dans le service, au sujet de dossiers sur lesquels l'Armée est susceptible d'être sollicitée sur la scène médiatique (opérations extérieures, accidents, fermetures de casernes...). Les « éléments de langage » et les « argumentaires » sont ensuite mis en ligne sur l'intranet, de façon à être consultés et repris par les Sirpa (services de communication des armées), par les communicants des unités, et plus généralement par les communicants de l'Armée. Selon les mots mêmes du responsable du centre de presse du département Médias, il s'agit à travers ces documents que « l'Armée assure ainsi une cohérence du message »¹. Dans le cadre de la division du travail à l'intérieur de l'organisation, certains acteurs ou services sont ainsi chargés d'établir des documents qui sont supposés permettre aux représentants de l'organisation de « parler d'une seule voix ».

La possibilité de professionnaliser ces savoir-faire en matière de coordination du discours est visible, en cohérence avec la professionnalisation de la communication qui débute en France dans les années 1980, au fait que des CV de communicants mentionnent parfois, parmi d'autres compétences et expériences affichées, l'« élaboration d'éléments de langage », la « rédaction d'argumentaires », ou la « conception-rédaction d'argumentaires ».

3.3 Étudier les discours prescriptifs qui visent à standardiser les écrits et les prises de parole

La définition de la communication que nous avons proposée dans les pages qui précèdent invite certes à explorer une entrée « par les acteurs sociaux », comme nous venons de le faire. Mais elle suggère également, de manière complémentaire, de cerner les activités de communication à travers les genres de discours et les documents qui fondent ces activités : l'attention se

1. Entretien avec le lieutenant-colonel responsable du centre de presse, département Médias, Délégation à l'Information et à la Communication de la Défense (Dicod), Paris, 7 avril 2006.

tourne alors vers les discours prescriptifs qui visent à standardiser les écrits et les prises de parole. On cherche dans ce cas à étudier l'explicitation de la prise en charge de la production de discours, et à appréhender pour eux-mêmes les discours prescriptifs auxquels cette explicitation donne lieu. On s'intéressera alors par exemple aux guides de rédaction, aux manuels de style, aux consignes d'expression, et à tous les documents par lesquels l'organisation entend standardiser ou maîtriser l'expression à travers des genres, des formats et des usages des signes. Les bases de données terminologiques multilingues à vocation inter-institutionnelle, les listes d'expressions préconisées dans le cadre des politiques linguistiques, ou encore les suggestions en matière de vocabulaire telles qu'elles résultent des « bonnes pratiques » recommandées dans le cadre de la « responsabilité sociale de l'entreprise », peuvent être les instruments d'une telle normalisation. Nous nous contentons ici de signaler deux exemples, les modèles de discours et les argumentaires, et de renvoyer à un article de la revue *Mots* pour une réflexion plus élaborée sur de tels types d'instruments (Krieg-Planque à paraître).

Les modèles de discours à destination des élus sont une illustration de ces documents par lesquels les normes de l'expression sont supposées être diffusées et reproduites. L'origine de ce type de document emprunte bien sûr à la plus ancienne tradition rhétorique : au I^{er} siècle avant notre ère, Quintus Tullius Cicero rédige à destination de son frère Cicéron un manuel de campagne électorale comportant notamment des indications sur les discours à tenir. Dans tous les cas, il ne fait pas de doute que la professionnalisation de la vie politique, à partir de la seconde moitié du XX^e siècle en France, favorise la production de documents et de manuels qui fournissent des « discours tout prêts », dont l'élu fraîchement entré en fonction peut rapidement s'inspirer. Il existe aujourd'hui sur le marché de l'édition papier (c'est donc sans compter les sites internet qui avancent des propositions analogues) un choix d'ouvrages permettant aux élus et à leurs écrivains de préparer des discours pour toutes les occasions, qu'il s'agisse de manifestations régulières (vœux, fête nationale, remise de médaille, commémoration...) ou ponctuelles (inauguration d'une infrastructure, accueil d'une personnalité...). Si la dimension épideictique est bien entendu centrale, dans un contexte fortement protocolaire et cérémonial, c'est plus globalement la capacité d'une prise de parole à répondre à une norme attendue qui est mise en valeur à travers ces guides. Le caractère professionnel et spécialisé des éditeurs qui publient ces volumes en souligne l'utilité pratique pour un usage en situation de travail : *Prendre la parole en public : conseils et modèles de discours à l'usage des élus* de Marylène Estier, Patrick Imbert et Jacques Mione (Berger-Levrault, 2003) ; *Tous les modèles de discours pour les élus*, avec CD, de Guillaume Duprez (éditions du Puits fleuri, 2009) ; *Écrire un discours. Manuel pratique à l'usage de l'élu et de sa plume* d'Alexandra Fresse (Territorial éditions, 2012)... Le fait que l'un de ces ouvrages soit accompagné d'un CD qui présente les modèles de discours « prêts à l'emploi sur CD » montre très concrètement la vocation de ces normes textuelles à être reproduites. Il est clair qu'il ne s'agit pas de distraire le grand public en exhibant des stéréo-

types verbaux, mais d'aider des élus et leurs entourages à conformer les prises de parole à des contraintes discursives.

Les argumentaires, tels qu'ils existent par exemple dans les partis politiques, constituent un second exemple de type de discours prescriptif concernant les discours à tenir. Là aussi, c'est simplement pour illustration que nous évoquons ce type de texte, renvoyant pour plus de détails à un travail antérieur (Krieg-Planque 2013). Minimale, un argumentaire de parti politique peut être décrit comme un document qui présente notamment un ensemble de positions, généralement argumentées, données à voir comme étant celles de l'organisation partisane sur un thème ou sujet donné. Il fonctionne en quelque sorte comme un « réservoir d'arguments », selon des modalités variables qui privilégient tantôt les formes de l'expression (énoncés détachables, phénomènes de sur-assertion...), tantôt ses contenus (thèses, contenus propositionnels...). Par exemple, le 9 octobre 2011, au moment même où le Parti Socialiste procède à l'organisation de primaires ouvertes dans la perspective de désigner son candidat officiel aux présidentielles de 2012, le principal parti rival, l'UMP, rédige à destination de ses cadres un argumentaire intitulé *Argumentaire. Primaires PS*, qui vise à critiquer et disqualifier ces primaires à gauche. Le document de l'UMP, occupant deux pages très aérées, est structuré en trois « Idées forces » : « Une consultation privée, aussi grande soit-elle, ne fait pas une élection », « Un PS embourbé, depuis 15 ans, dans les querelles d'égos », « Un programme complètement schizophrène quel que soit le candidat ». Chacune de ces « idées forces » est elle-même subdivisée en quelques points, qui détaillent le point de vue (par exemple, pour la première : « aucune garantie de la sincérité du scrutin », « un risque de fichage considérable des citoyens, particulièrement dans les petites communes »...). Comme on le comprend bien à observer le document, cet *Argumentaire. Primaires PS* est porteur des expressions qu'il convient d'adopter lorsque, membre ou sympathisant de l'UMP, on souhaite prendre la parole conformément aux positions tenues par l'organisation partisane au sujet des primaires au PS. L'argumentaire propose un discours susceptible d'être repris et/ou réapproprié, et suggère à la fois les formes et les contenus d'une parole acceptable du point de vue de l'UMP. La façon dont les argumentaires se présentent comme des textes préparés pour leur reprise en fait des documents de communication y compris au sens où nous l'entendons : mettant à disposition du cadre comme du militant des énoncés conçus pour être repris dans le contexte d'un travail d'argumentation et d'affirmation de la consistance de l'organisation partisane, les argumentaires illustrent les injonctions à la cohérence et à la cohésion que l'organisation se donne à elle-même en matière de production de discours.

Ainsi que nous l'avons souligné au début de ce texte, l'étude de la communication des organisations et des institutions est un domaine déjà relativement bien nourri en sciences de l'information et de la communication. Comme nous l'avons suggéré, ce domaine peut trouver de nouvelles pistes de réflexion du côté de l'analyse du discours, par exemple à travers la définition de la communication que nous avons proposée ici, et que nous

avons illustrée par deux pistes d'objets d'étude, dont l'une privilégie les acteurs et l'autre les genres de discours. Si l'on souhaitait à la fois diversifier et enrichir l'analyse, les notions de « figement », de « phraséologie », de « collocation », de « routine d'expression », de « formulation conventionnelle », de « stéréotypie verbale », par exemple, qui sont toutes déjà bien identifiées et travaillées en linguistique et en analyse du discours (voir par exemple Perrin éd. 2013), et qui correspondent à différentes formes de stabilisation de l'expression, peuvent aider à appréhender la communication sous l'angle des normes de l'expression, de leur production et des instruments de leur diffusion.

Références

- ADORNO Theodor W. et HORKHEIMER Max, 1947, trad. 1974, « La production industrielle des biens culturels : raison et mystification des masses », dans *La Dialectique de la raison. Fragments philosophiques (Dialektik der Aufklärung, 1947)*, Paris, Gallimard.
- ADORNO Theodor W., 1964, « L'industrie culturelle », *Communications*, n° 3, p. 12-18.
- BARTHES Roland, 1960, « Écrivains et écrivants », *Arguments*, Paris, Minuit, repris dans *Essais critiques*, 1964, Paris, Seuil, coll. « Points ».
- BONNAFOUS Simone et KRIEG-PLANQUE Alice, 2013, « L'analyse du discours », dans Stéphane Olivesi (éd.), *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, p. 223-238.
- BORZEIX Anni et FRAENKEL Béatrice (éds), 2001, *Langage et travail. Communication, cognition, action*, Paris, CNRS Éditions, coll. « Communication ».
- BOUTET Josiane, 2014, « Les écrits au travail », *Le Discours et la Langue. Revue de linguistique française et d'analyse du discours*, n° 5.2, p. 17-28.
- BRUNETIÈRE Valérie et ALESSANDRIN Agnès, 1999, « Concevoir une étiquette : étude d'un cas de packaging », dans Béatrice Fraenkel et Christine Legris-Desportes (éds), *Entreprise et sémiologie*, Paris, Dunod, p. 47-57.
- CNE (Comité national d'évaluation des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel), 1993, *Les Sciences de l'information et de la communication. Rapport d'évaluation*, Paris, CNE, Service des publications.
- COURTÈS Joseph, 1991, *Analyse sémiotique du discours. De l'énoncé à l'énonciation*, Paris, Hachette Supérieur, coll. « Linguistique ».
- FLOCH Jean-Marie, 1990, *Sémiotique, marketing et communication. Sous les signes, les stratégies*, Paris, Puf, coll. « Formes sémiotiques ».
- HOUEBINE Anne-Marie, 1994, « Un rêve de Barthes, Panzani revisitée », *Travaux de linguistique*, université d'Angers, n° 5/6, p. 15-36.
- KRIEG-PLANQUE Alice, 2007, « “Sciences du langage” et “sciences de l'information et de la communication” : entre reconnaissances et ignorances, entre distanciations et appropriations », dans Franck Neveu et Sabine Pétilion (éds), *Sciences du langage et sciences de l'homme*, Limoges, Lambert-Lucas, p. 103-119.

- KRIEG-PLANQUE Alice, 2011, « Les “petites phrases” : un objet pour l’analyse des discours politiques et médiatiques », *Communication & Langages*, n° 168, p. 23-41.
- KRIEG-PLANQUE Alice, 2012, *Analyser les discours institutionnels*, Paris, Armand Colin, « Discours et communication ».
- KRIEG-PLANQUE Alice, 2013, « Un discours sur prescription : les “argumentaires” des partis politiques comme éléments de cadrage de la parole », *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 10, en ligne sur Revue.org.
- KRIEG-PLANQUE Alice, à paraître, « Construire et déconstruire l’autorité en discours : le figement discursif et sa subversion », *Mots. Les langages du politique*.
- KRIEG-PLANQUE Alice et OGER Claire, 2010, « Discours institutionnels : perspectives pour les sciences de la communication », *Mots. Les langages du politique*, n° 94, p. 91-96.
- MATTIODA Maria Margherita (éd.), 2013, « Le plurilinguisme en entreprise : un défi pour demain », Gerflint (Groupe d’études et de recherche pour le français langue internationale), *Synergies Italie*, n° 9.
- MOATTY Frédéric et ROUARD Françoise, 2010, « L’écrit au travail et ses déterminants chez les salariés en France en 2005 », *Travail et Emploi*, Paris, La Documentation française, n° 122, p. 39-52.
- MONDADA Lorenza, 2006, « Interactions en situations professionnelles et institutionnelles : de l’analyse détaillée aux retombées pratiques », *Revue française de linguistique appliquée*, vol. 11, n° 2, p. 5-16.
- MONDADA Lorenza, 2008, « Production du savoir et interactions multimodales », *Revue d’anthropologie des connaissances*, vol. 2, n° 2, p. 219-266.
- PERRIN Laurent (éd.), 2013, « Le figement en débat », *Pratiques. Linguistique, littérature, didactique*, Metz, Cresef, n° 159-160.

Le discours comme pratique langagière. Construire la place des chercheurs dans le discours académique

Johannes ANGERMULLER

Université de Warwick, Coventry (UK), et CEMS de l'EHESS, Paris

Introduction : vers un tournant praxéologique en analyse du discours

Dans les sciences humaines et sociales, le langage est la problématique transversale par excellence, étudiée dans les champs disciplinaires les plus éloignés. Mais c'est aussi une problématique qui peut révéler des pratiques, traditions et savoirs académiques bien hétérogènes voire incompatibles. En effet, le langage ne fédère pas toujours.

Une bonne partie du débat sur le langage tourne autour d'un clivage fondamental entre ceux qui conçoivent le langage comme porteur d'un sens pour les acteurs et ceux qui mettent l'accent sur l'organisation formelle du langage, sa matérialité et son épaisseur opaque. En règle générale, le premier point de vue est partagé par un grand nombre d'historiens, de politologues ou de sociologues qui étudient le langage afin de saisir son sens tandis que la deuxième perspective est défendue par des chercheurs, souvent en linguistique, mais parfois aussi en lettres et en philosophie, visant à classer et à répertorier les formes et ressources mobilisées dans la création du sens. Logique du sens vécu des uns, logique des formes opaques des autres – trop souvent la problématique du langage a donné lieu à un échange entre sourds, voire à des querelles entre ceux qui dénoncent la compréhension spontanée des acteurs en sciences sociales et ceux qui déplorent le formalisme aride de l'analyse linguistique.

Ce clivage semble être moins pertinent si l'on adopte le point de vue des nombreuses tendances « praxéologiques » qui se sont développées au croisement entre langage et société telles que la sociolinguistique, l'anthropologie linguistique, l'analyse conversationnelle, l'ethnographie de la communication... En passant des mots, phrases et textes aux usages que les participants font du langage dans un contexte, on découvre les manières de « faire sens » avec les ressources sémiotiques qui sont disponibles pour les participants dans une situation donnée. D'un point de vue praxéologique, on focalise sur le sens dans sa complexité et dans son hétérogénéité. Le langage présente ainsi des défis d'analyse qui invitent les linguistes à se tourner vers le social et d'autres chercheurs, venant de la sociologie, des sciences politiques, de l'histoire, à se tourner vers le langage.

Se situant au cœur de cet espace pluridisciplinaire « langage et société », le tournant praxéologique renvoie à la problématique du discours qui peut se définir avec cette formule : discours = langage + pratique + contexte, c'est-à-dire le discours comme l'usage des textes dans des contextes. D'un point de

vue discursif, les discours font plus que représenter l'ordre et la structure du social ; en représentant le social, ils peuvent aussi le constituer d'une certaine manière. Une telle visée constructiviste se laisse voir aussi à l'égard de la question de la subjectivité : en entrant dans le discours, les individus sont « assujettis » et occupent des places plus ou moins visibles, légitimes et importantes dans une société. Dans l'optique pluridisciplinaire qui est celle de l'analyse du discours, le discours renvoie ainsi à la question portant sur la manière dont sont constitués les acteurs et leurs relations dans les pratiques langagières. On quitte ainsi le domaine bien délimité d'une discipline afin d'étudier cet objet hétérogène et complexe qu'est la production sociale du sens.

Les théoriciens du discours, de Michel Foucault en passant par John Gumperz jusqu'à Norman Fairclough et Dominique Maingueneau, ont toujours insisté sur le lien fondamental entre langage, praxis et société, mais les pratiques elles-mêmes sont restées un objet d'étude quelque peu négligé. Étant donné les origines de l'analyse du discours, ceci n'est pas une surprise. Les premiers discursivistes, inspirés par les approches distributionnalistes et textuelles, saisissent le discours encore comme un ordre linguistique pur dépassant le niveau des mots et des phrases. Avec le tournant pragmatico-énonciatif qui s'est opéré depuis les années 1970, l'analyse du discours s'ouvre au contexte dans lequel les énoncés du discours se font. Mais l'« énonciation » a beau avoir opéré un tournant pragmatique, les pratiques elles-mêmes restent peu étudiées, au moins dans les traditions qui dominent en France et d'autres régions en Europe. Alors que les discursivistes privilégient souvent les textes écrits, les approches interactionnistes et conversationnelles de provenance anglo-américaine sont plus établies en sociolinguistique, en anthropologie et en sociologie.

Comment rendre compte des pratiques en analyse du discours – telle est la question que je m'efforce d'aborder ici à travers quelques exemples du discours académique. On part d'une conception large du discours académique comprenant une panoplie de pratiques parfois quotidiennes, parfois institutionnelles. En entrant dans le discours académique, les individus prennent part à l'actualisation de leur propre positionnement de chercheurs par rapport à leurs pairs au sein du monde social que constitue la recherche. Afin d'occuper leur place dans le discours académique, les chercheurs doivent utiliser le langage, lire, écrire, parler à travers les publications, conférences, entretiens, lettres... C'est par l'entremise du discours académique que ceux qui participent peuvent devenir des « sujets » dans le monde de la recherche.

En concevant le discours académique comme une pratique de positionnement entre chercheurs, je voudrais mettre en exergue la part des participants qui ne sont ni dupes ni indifférents aux places et aux positions qui leur sont attribuées dans le discours. Après le tournant pragmatique en analyse du discours, il faudrait ainsi aller plus loin et opérer un tournant praxéologique, ce qui contribuerait à faire de l'analyse du discours un champ pluridisciplinaire au-delà des clivages entre sciences du langage et sciences sociales.

Cette contribution est constituée de trois parties. Une première décrit le cadre théorique du discours académique comme une pratique de positionnement entre chercheurs. Dans cette optique, afin de communiquer les théories et les idées, les chercheurs utilisent les énoncés qui leur permettent de participer à un jeu où il s'agit de défendre et d'améliorer sa place par rapport aux autres dans un univers qui est marqué par l'inégalité et l'exclusion. La deuxième partie explicite l'organisation polyphonique des énoncés en unités du discours académique. En partant d'un exemple – un extrait de la fin des *Mots et les choses* de Michel Foucault –, j'examine les places et les positions qui se construisent à travers l'énonciation. La troisième partie enfin concerne les lectures qui sont faites de cet extrait qui permet à des lecteurs spécialisés de se positionner dans un monde caractérisé par des clivages disciplinaires et des structures à vocation inégalitaire entre chercheurs. La conclusion rappelle les enjeux existentiels que suppose ce jeu de positionnement pour les chercheurs, dans lequel ils essayent de trouver leurs places en tant que producteurs d'un savoir reconnu et légitimes avec plus ou moins de succès.

1. La construction des places des chercheurs dans le discours académique

Prise comme un discours, la recherche est une activité à la fois conceptuelle – dans la mesure où elle vise à la production d'un savoir spécialisé – et sociale – dans la mesure où elle positionne les chercheurs dans le monde de la recherche. Par discours académique, j'entends les pratiques langagières de positionnement entre chercheurs qui sous-tend la production du savoir académique. Les textes écrits forment le support privilégié par les chercheurs, notamment les publications qu'ils lisent et écrivent en quantité parfois impressionnante. Ce qui rend les publications si importantes pour les chercheurs, c'est qu'elles peuvent contribuer à établir des positions dans des communautés scientifiques à travers des distances spatio-temporelles considérables, ayant une existence matérielle dans les archives et bibliothèques.

Je conçois la recherche comme une pratique qui permet à certains chercheurs d'avoir une présence, une visibilité et une existence et d'occuper ainsi une place parmi d'autres chercheurs (par exemple une place reconnue dans une communauté scientifique et dans une institution d'éducation supérieure). Nombreux sont ceux qui se consacrent à la tâche de démarquer, de défendre et d'améliorer leurs positions vis-à-vis les autres. Mais peu de chercheurs accèdent réellement à la notoriété dans leur communauté, alors que la plupart de ceux qui participent à ce jeu n'ont ni voix ni droit ni même salaire. Si la République de la recherche académique a toujours réclamé les valeurs de la liberté et de l'égalité, elle n'a jamais été une communauté de citoyens libres et égaux. Ainsi, la critique du système éducatif chez Michel Foucault et Louis Althusser, chez Pierre Bourdieu et Bernard Lahire¹ s'impose également dans le monde de la recherche dont les inégalités considérables sont occultées par l'inclination supposée désintéressée des chercheurs pour les vérités universelles et par une idéologie du talent naturel et du génie personnel. Ce constat peut apparaître injustement déprimant pour tous ceux qui aiment leur métier. Mais la question n'est pas d'ordre moral. Elle est

1. Voir les références bibliographiques en fin d'article.

plutôt de savoir comment se construisent les rapports de domination et d'exploitation qu'on connaît aussi dans d'autres domaines des sociétés contemporaines. Pour tenter une réponse, je dirai que cela commence par le discours – le discours conçu comme un ensemble de pratiques de positionnements de ceux qui y participent.

La notion de discours comme pratique de positionnement met l'accent sur deux points : premièrement, les places qu'occupent les chercheurs aux yeux des autres sont définies par le discours. Le discours contribue ainsi à rendre visibles les positions de ceux qui parlent et ainsi à les déployer d'une certaine manière par rapport aux autres. Deuxièmement, dans la mesure où les positions des sujets sont construites dans le discours, le discours ne peut pas laisser indifférents ceux qui le produisent car ils participent précisément à sa production pour devenir quelqu'un pour les autres, c'est-à-dire un « sujet ». Or, c'est en montrant tout leur savoir-faire ingénieux et en mobilisant leurs ressources sociales qu'ils essaient de trouver leur compte dans ce jeu de positionnements académiques continuels qu'ils ne contrôlent jamais entièrement.

Si je prends l'exemple du discours académique, c'est parce que les chercheurs sont pris dans un jeu de positionnements qui permet à certains d'exister en tant que chercheurs légitimes plus qu'à d'autres. Ce qui ne veut pas dire que les chercheurs s'engagent dans la recherche afin de voir quelques étiquettes ou labels superficiels mais rentables leur être attribués. En effet, ce ne sont pas les stratégies qu'essaient de poursuivre les chercheurs qui peuvent expliquer pourquoi l'attention se porte sur certains plutôt que sur d'autres. On peut trouver sa place reconnue (ou non) en étant solitaire ou grégaire, « égoïste » ou « altruiste ». Et, dans un espace qui valorise le désintéressement et l'authenticité, la stratégie qui prévaut le plus souvent, c'est de ne pas en avoir et de croire aux valeurs de la recherche.

Occuper sa place dans l'espace académique est une tâche qui touche à l'existence même des chercheurs, et elle est souvent ressentie par eux comme un souhait profond. Cette tâche consiste à s'imposer dans un monde où beaucoup d'autres ont déjà trouvé leurs places. C'est à travers le discours académique que de grandes populations de chercheurs sont coordonnées et structurées ; des lignes de démarcation sont tracées ; des alliances sont nouées. Mais s'il y a un grand nombre d'individus qui sont déployés et agencés par le discours, personne n'est jamais que « chercheur ». Tout le monde doit jouer avec des existences multiples : par exemple, être mère de famille le matin et supporter de football le soir. Souvent les chercheurs doivent faire face à des contraintes contradictoires. La plupart des chercheurs sont aussi enseignants. Souvent, ils sont impliqués dans les tâches administratives et sont parfois actifs à l'extérieur du système éducatif comme, par exemple, en tant que militants pour une cause politique ou professionnels des médias. Les « chercheurs » sont ainsi des êtres hybrides confrontés au défi d'atteindre une certaine cohérence malgré les contraintes les poussant constamment dans l'un et l'autre sens.

Les chercheurs sont tenus de s'engager dans des activités plus ou moins intenses censées démontrer au plus grand nombre qu'eux aussi ont leur place

légitime dans ce monde. Pour ce faire, les chercheurs s'engagent dans une panoplie d'activités qui permettent de nouer des liens avec d'autres et d'obtenir de meilleures places dans le réseau de relations dans lequel ils se trouvent. En même temps, les chercheurs sont loin de consacrer tout leur temps et toute leur énergie à la lecture et à la rédaction. Ce réseau se fait ressentir quand ils font une lettre de recommandation pour un doctorant ou une expertise sur un projet de recherche ou même dans des activités aussi banales et quotidiennes que d'échanger avec les collègues pendant un colloque, sans mentionner des pratiques comme les rencontres avec des doctorants, des journalistes et des acteurs médiatiques et politiques par exemple. Personne n'est que chercheur dans la vie. Individuellement, ces activités ne sont pas forcément « rationnelles ». Mais dans l'ensemble des pratiques qui font la vie d'un chercheur, elles peuvent finalement se révéler profitables dans le sens où, toutes ensemble, elles contribuent à stabiliser et améliorer la place du chercheur dans un univers de relations floues, fluides et changeantes.

2. La polyphonie des textes académiques : l'exemple d'un texte de Foucault

Comment rendre compte du fonctionnement discursif des textes académiques ? Depuis le tournant pragmatico-énonciatif en analyse du discours, il ne s'agit plus de rendre compte de la langue comme système lisse et homogène mais plutôt comme un espace dans lequel s'inscrit le sujet au moyen des marqueurs énonciatifs du langage. À travers les marqueurs énonciatifs, la subjectivité s'inscrit dans le langage. C'est Michel Foucault qui, dans ses ouvrages, a insisté sur la question centrale de la subjectivité – de *L'Archéologie du savoir*, où il a esquissé le projet d'une analyse du discours énonciative, jusqu'à ses cours de 1977 à 1978 sur la gouvernementalité – ce régime de pouvoir néolibéral qui passe par la création de sujets libres et autonomes. Si ces interrogations insistent sur la place que doit occuper le sujet dans le social, elles nous poussent à considérer le discours comme une pratique de mise en sujet – une pratique qui ne laisse pas indifférents ceux qui sont mis en sujet. Suivant une telle perspective post-structuraliste, je conçois le discours comme un ensemble d'énoncés qui constituent un espace polyphonique dans lequel les participants s'efforcent de trouver leur place.

Pour retracer le cadre d'analyse, j'ai recours à des modèles qui permettent d'analyser les énoncés comme unités fondamentales du discours. Selon la théorie des actes de parole, l'énoncé est une réalisation linguistique d'un acte de parole énoncé par quelqu'un dans un contexte. Selon la théorie de la polyphonie discursive, les énoncés peuvent renvoyer à des actes de parole simples ou complexes. Alors que les énoncés simples renvoient à un seul acte, les énoncés complexes en emboîtent plusieurs. Chaque énoncé réfléchit la place du locuteur comme celui qui parle en dernière instance. Mais grâce aux marqueurs énonciatifs de la polyphonie, les énoncés peuvent indiquer la présence d'autres voix. On peut ainsi voir comment, en tant que fragments d'un spectacle dialogique entre voix, les énoncés peuvent orienter la façon dont les participants du discours construisent leurs relations avec les autres. Et c'est ce caractère polyphonique des énoncés qui permet aux chercheurs

d'entrer dans le jeu de distinctions académiques subtiles.

Pour donner un exemple, on peut regarder cet énoncé tiré de la fin des *Mots et les choses* de Michel Foucault (1966 : 398) : « Une chose en tout cas est certaine : (2) c'est que l'homme n'est pas le plus vieux problème ni le plus constant qui se soit posé au savoir humain. »

Ici, dans la négation, le locuteur L qu'on associe avec l'auteur (« Foucault » dont la signature figure sur la couverture du livre) met à distance le point de vue de quelqu'un d'autre (qui correspond à l'allocuteur ou A) dont on ignore le nom. On voit donc se dessiner les bribes d'un dialogue où le locuteur Foucault répond à quelqu'un qui dit : « L'homme est le plus vieux problème et le plus constant qui se soit posé au savoir humain. » Dans une version simplifiée de Ducrot / Scapoline, on pourrait formaliser la configuration dialogique qui s'inscrit dans l'énoncé ainsi :

Allocuteur A : p_1 « L'homme est le plus vieux problème et le plus constant qui se soit posé au savoir humain. »

Locuteur L : NON A(p_1)

C'est un exercice d'analyse polyphonique simple qui témoigne de l'indexicalité complexe des énoncés permettant aux chercheurs de se démarquer les uns des autres dans un ping-pong de voix tantôt nommées, tantôt anonymes dont les traces nombreuses témoignent de la présence du sujet dans le langage.

Cependant, si la linguistique pragmatico-énonciative permet de montrer comment les énoncés, à travers les marqueurs de la polyphonie, renvoient à leurs contextes, elle ne dit rien des pratiques dans lesquelles les contextes sont mobilisés et construits réellement. Si la linguistique pragmatico-énonciative fait abstraction de ces pratiques réelles, elle peut aider à montrer comment les participants du discours mobilisent des ressources linguistiques afin de construire des réalités discursives. C'est là où peut se justifier l'apport de la linguistique en analyse du discours dont la question est de savoir comment le discours constitue les réalités en les représentant.

3. La lecture comme une pratique de positionnement

Si l'analyse du discours s'inspire de la pragmatique linguistique, on se rend compte que le tournant pragmatique dans l'analyse du discours n'est pas allé très loin. Il faudrait un tournant praxéologique qui rende compte des pratiques elles-mêmes. Alors que les réalités sociales sont construites dans les pratiques discursives, ces pratiques n'existent pas en dehors d'un support sémiotique et linguistique – les énoncés. Les réactions que j'ai pu recueillir en 2010 et 2012 dans des entretiens avec une vingtaine de chercheurs spécialisés en sciences humaines et sociales de deux universités américaines, peuvent en donner une idée plus précise. Dans ces entretiens, j'ai montré à mes experts un petit extrait de l'ouvrage de Foucault, qu'ils devaient contextualiser par rapport à ceux qu'ils voyaient comme pertinents pour le discours en question. Dans leurs réactions, on voit comment les lecteurs de publications académiques se positionnent dans un jeu de ping-pong qui permet aux chercheurs de nouer des liens entre eux et de trouver leur place dans l'ordre académique – dans le face-à-face de l'interviewé et de l'intervieweur

mais aussi avec d'autres chercheurs proches et éloignés, connus et inconnus, réel et fictifs, vivants et morts dans les communautés scientifiques plus vastes. À titre d'exemple, je cite ces deux réactions qui témoignent des réactions de mes experts, deux chercheurs faisant autorité dans leur domaine respectif :

- Interview de X (West Coast University, 2010) ²

X : OK, this is Foucault?

Angermuller : Yes

X : (7) Oh, he is such a deconstructionist! These people are impossible to understand. Um. Here's the_ ,you know, this is another thing, this is another difference between America and Europe and particularly France [...]

Angermuller : So, do you have some idea, who he [Foucault] was talking to?

X : [...] I mean, the gang, guys like Derrida, I suppose. What's his name and what's his name and what's his name. Um (-) Other people within, you know, the basic deconstructionist school. Whoever they are, they talk to each other. Them, not us, you see. Because, again, Americans_ American linguists and you know, here linguistics is different from other fields, we, you know, this is not part of our education. ³

- Interview de Y (West Coast University, 2010)

Y : [...] So, there are two people he's addressing here: One is, he's addressing the traditional Saussure, the categories are exactly Saussurian categories. But he is also addressing the the (-) what he takes to be the vulgarity of French intellectual life.

Angermuller : Mhm. (-) OK, so, um, it would be Saussure. Who else would be addressed? Who would say that he's a structuralist, for example?

Y : Well, I don't know (-) the_ the people who wrote of things in France in those days, but I know that it was generally_ he used to be complaining about this, that he was regarded as a structuralist and he never thought of himself that way.

Angermuller : OK (-). And, um, how would other people react to Foucault, maybe in_ at that time in France?

Y : Well, he hated Derrida, but I doubt this is addressed at Derrida.

Angermuller: Mhm. OK. ⁴

2. On applique ici un système de transcription simplifié qui rend les productions vocales (Um. Mhm.) et les pauses (-). Le signe – représente une rupture dans la chaîne énonciative.

3. Interview de X (Université de la Côte ouest, 2010) / X : OK, c'est Foucault ? / Angermuller : Oui. / X : (7) Oh, il est tellement déconstructiviste ! Il est impossible de comprendre ces gens-là. Hm. Voilà... c'est un autre truc, c'est une autre différence entre l'Amérique et l'Europe et particulièrement la France [...]. / Angermuller : Alors, vous avez une idée à qui Foucault était en train de parler ? / X : [...] Je crois, la bande, des mecs comme Derrida, je crois. Untel, untel et untel. Hm. (-) D'autres gens vous savez à l'intérieur de l'école déconstructiviste. Qui que ce soit, ils parlent entre eux. Eux, pas nous, vous voyez. Parce que, encore, les Américains, les linguistes américains et vous savez ici la linguistique est différente d'autres champs. Nous, vous savez, cela ne fait pas partie de notre éducation.

4. Interview de Y (Université de la Côte ouest, 2010) / Y : [...] Ainsi, il y a deux personnes à qui il s'adresse ici. L'un c'est qu'il s'adresse au Saussure traditionnel, les catégories sont exactement saussuriennes. Mais il s'adresse aussi à à (-) ce qu'il considère comme la vulgarité de la vie intellectuelle française. / Angermuller : Mhm. (-) OK, alors, hm, ce serait Saussure. À qui d'autre ce serait adressé ? Qui dirait que c'est un structuraliste par exemple ? / Y : Eh bien, je ne sais pas (-) les les

Dans ces extraits, les lecteurs mobilisent les étiquettes afin de qualifier Foucault comme partie prenante d'une mouvance déconstructiviste ou anti-déconstructiviste, d'un mouvement structuraliste ou anti-structuraliste. On voit aussi le rapport à d'autres figures du discours académique, mortes ou vivantes comme Saussure ou Derrida, qui sont présentées comme étant proches ou distantes. Ce n'est pas une activité qui va de soi et les nombreux entretiens menés témoignent de la pluralité des façons de s'acquitter de la tâche. En effet, c'est en fonction de son passé et de son ancrage dans un certain milieu disciplinaire que chaque chercheur semble dessiner un tableau différent des amis et des ennemis que Foucault aurait à l'esprit en écrivant ce passage.

Or c'est dans ces manières spécifiques de lire un énoncé donné que le discours se révèle en tant que pratique contribuant à rendre réelles certaines positions. Si Derrida est cité comme un proche de Foucault chez X et un adversaire chez Y, les deux lecteurs mettent le locuteur de l'énoncé (« Foucault ») pour ainsi dire « en société » – une société qui ne comporte pas seulement les personnages de Foucault et de Derrida mais aussi des collectivités comme les autres intellectuels structuralistes ou déconstructivistes ainsi que les milieux français et américain à un moment donné. Dans cette « scénographisation » de l'énoncé, les interviewés construisent ainsi une représentation d'un réseau d'amis et d'adversaires autour du locuteur Foucault. Cependant, si cette représentation n'est pas plus réelle que n'importe quelle autre représentation, elle aussi indexe ceux qui parlent. Les contextes construits par les deux experts renvoient ainsi à leurs propres places, qu'ils créent par rapport à Foucault et à Derrida, aux structuralistes et aux déconstructivistes, aux Américains et aux Français sans que ce soit leur but conscient et stratégique. Leurs propres places ne peuvent pas ne pas émerger dans ce qu'ils disent bien que ce ne soit pas délibéré puisque c'est des idées et théories de Foucault qu'ils veulent parler. Et celles-ci s'inscrivent bien évidemment dans ce terrain bien structuré et circonscrit qu'on appelle les disciplines. Si X met Derrida dans le même camp que Foucault tandis que Y souligne leur distance, c'est parce que X se place en linguiste pour qui Foucault n'est pas linguiste alors que Y se place en philosophe pour lequel Foucault n'est pas philosophe. Comme Derrida est philosophe, la perception que X et Y ont de la relation entre Foucault et Derrida ne peut que différer dans la mesure où cette perception renvoie à l'existence que défendent les lecteurs en tant que représentants de certains champs disciplinaires. D'une certaine manière, la place qu'occupent les deux lecteurs est ainsi un effet de l'usage qu'ils font de cet énoncé.

Dans ces micro-pratiques langagières, qui se prolongent dans de nombreuses activités quotidiennes et institutionnelles, les participants du discours produisent et reproduisent leurs places dans l'espace social, qui sont censées devenir plus ou moins réelles, légitimes et visibles pour les autres. C'est parce qu'ils participent à une bataille discursive pour y exister eux-mêmes

gens qui ont écrit des choses en France à cette époque, mais je sais que c'était en général_ il avait l'habitude de se plaindre de ça, d'être considéré comme un structuraliste et jamais il ne se voyait comme ça lui-même. / Angermuller : OK (-). Et, hm, comment d'autres gens réagiraient à Foucault, peut-être en_ en France à cette époque ? / Y : Eh bien, il détestait Derrida, mais je ne crois pas que ce soit adressé à Derrida. / Angermuller : Mhm. OK.

qu'ils n'arrêtent pas de consolider le découpage en champs disciplinaires et systèmes académiques différents de la recherche.

Conclusion : les pratiques langagières comme constitutives du social

Dans les deux exemples, on a vu comment les interviewés négocient leurs places dans le discours déclenché par la lecture d'un énoncé de Michel Foucault – malgré eux en quelque sorte et dans la mesure où cette pratique de positionnement confirme et rend réelles leurs propres positions en tant que membres d'une communauté disciplinaire. C'est dans un jeu de ping-pong polyphonique entre locuteurs, énonciateurs et lecteurs que se construisent les rapports entre les chercheurs. Souvent leurs places s'inscrivent dans un espace coupé en mini-spécialités sous-disciplinaires qui ont été construites et établies à travers un travail discursif de générations de chercheurs. Dans les interviews, on a vu combien il est difficile d'échapper à cette logique qui se reproduit quelles que soient les intentions de ceux qui participent au discours. C'est le travail de Michel Foucault qui rappelle que les pratiques de positionnements académiques peuvent dépasser les sentiers battus d'un ordre disciplinaire constitué. Dans cet esprit, il reste à souhaiter que l'analyse du discours continue d'être un espace où on peut dépasser les clivages disciplinaires bien établis comme celui entre linguistes et sociologues, entre spécialistes de l'énonciation français et chercheurs interactionnistes anglo-saxons.

Références

- ALTHUSSER Louis, 1969/1995, *Sur la reproduction*, Paris, Puf.
- ANGERMULLER Johannes, 2013a, *Analyse du discours poststructuraliste. Les voix du sujet dans le langage chez Lacan, Althusser, Foucault, Derrida et Sollers*, Limoges, Lambert Lucas.
- ANGERMULLER Johannes, 2013b, "How to become an academic philosopher. Academic discourse as a multileveled positioning practice", *Sociología histórica*, n° 3, p. 263-289.
- ANGERMULLER Johannes, 2013c, *Le Champ de la théorie. Essor et déclin du structuralisme en France*, Paris, Hermann.
- ANGERMULLER Johannes, MAINGUENEAU Dominique and WODAK Ruth, 2014, "The Discourse Studies Reader. An Introduction" dans Johannes Angermuller, Dominique Maingueneau and Ruth Wodak (eds.), *The Discourse Studies Reader. Main Currents in Theory and Analysis*, Amsterdam and Philadelphia, Benjamins, p. 16-36.
- ANGERMULLER Johannes, NONHOFF Martin, HERSCHINGER Eva, MACGILCHRIST Felicitas, REISIGL Martin, WEDL Juliette, WRANA Daniel und ZIEM Alexander (Hrsg.), 2014, *Diskursforschung. Ein interdisziplinäres Handbuch. Band I: Theorien, Methodologien und Kontroversen. Band II: Methoden und Analysepraxis. Perspektiven auf Hochschulreformdiskurse*, Bielefeld, transcript.
- BENVENISTE Émile, 1966, *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard.

- BOURDIEU Pierre, 1989, *La Noblesse d'État. Grandes Écoles et esprit de corps*, Paris, Minuit.
- DUCROT Oswald, 1984, *Le Dire et le Dit*, Paris, Minuit.
- FOUCAULT Michel, 1966, *Les Mots et les Choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard.
- FOUCAULT Michel, 1969, *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
- FOUCAULT Michel, 1975, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard.
- FOUCAULT Michel, 2004, *Territoire, population, sécurité*, Paris, Gallimard et Seuil.
- LAHIRE Bernard, 2011, *La Raison scolaire. École et pratiques d'écriture, entre savoir et pouvoir*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- NØLKE Henning, FLØTTUM Kjersti et NORÉN Coco, 2004, *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris, Kimé.
- SEARLE John, 1969/1992, *Speech acts. An Essay in the Philosophy of Language*, Cambridge, Cambridge University Press.

Analyse du discours et éducation : territoires, « extérieurs » et réseaux

Patricia VON MÜNCHOW

EDA, Université Paris Descartes, Sorbonne Paris Cité

À l'heure actuelle, toutes les sciences humaines et sociales mobilisent, d'une façon ou d'une autre, l'analyse du discours. Pour mieux comprendre les différents types d'analyse du discours qui cohabitent dans cet ensemble de disciplines, Dominique Maingueneau (2012 : 6-7) propose de distinguer « trois populations » de « *discursivistes* » :

1. Des chercheurs « dont la visée est “paraphilosophique” » et pour qui l'analyse du discours « intervient » dans la réflexion sur des sujets autres, généralement politiques, et n'appartient à aucune discipline constituée ;
2. Le groupe qui réunit la majorité des discursivistes, qui, sociologues, anthropologues, historiens, géographes, politistes, etc., « utilisent l'analyse du discours comme “méthode qualitative”, disponible dans la boîte à outils des sciences humaines et sociales » ;
3. Les chercheurs qui occupent « le centre de cet espace de recherche » et « qui s'efforcent de maintenir un équilibre entre la réflexion sur le fonctionnement du discours et la compréhension de phénomènes d'ordre sociohistorique ou psychologique. » Ce sont généralement des linguistes et ce sont eux qui « donne[nt] en quelque sorte son assise au champ de recherche dédié au discours ».

Diane Vincent, quant à elle, insiste sur l'opposition « qui met en compétition et dans un contexte d'ignorance réciproque deux appareillages distincts pour produire soit une analyse linguistique des discours, soit une analyse sociale et humaine qui repose sur des discours » (2012 : 86-87). Alors que l'analyse linguistique des discours constitue un « [d]omaine spécifique de recherche » relevant des sciences du langage, « l'analyse sociale et humaine reposant sur des discours » serait une « pratique » pouvant se situer dans n'importe quelle discipline « faisant intervenir des discours » (*ibid.* : 87). En ce qui concerne l'interdisciplinarité ou la pluridisciplinarité, Vincent constate que l'analyse linguistique des discours « fait souvent l'économie des apports théoriques et méthodologiques des disciplines dédiées au problème social sous analyse » alors que « [l]es sciences humaines et sociales font souvent l'économie des apports théoriques, méthodologiques et empiriques de l'analyse “linguistique” des discours » (*ibid.*).

À partir de ces constats et en me servant de résultats d'analyse obtenus lors de différentes études de corpus, il s'agira ici de montrer comment on

peut envisager l'« équilibre entre la réflexion sur le fonctionnement du discours et la compréhension de phénomènes d'ordre sociohistorique ou psychologique », d'une part en insistant sur quelques spécificités d'une linguistique du discours ou d'une analyse du discours en sciences du langage, et, d'autre part, en faisant des propositions à plusieurs niveaux pour commencer à mieux penser l'articulation entre analyse linguistique des discours et sciences humaines et sociales ou entre le discours et ses extérieurs ou encore, si l'on veut, entre texte et contexte.

1. Quelques caractéristiques d'une analyse du discours linguistique

On insistera ici à la fois sur ce qu'une analyse du discours linguistique peut apporter aux sciences humaines et sociales en général, et sur ce qui la distingue d'approches non linguistiques. Par l'intermédiaire de quelques exemples tirés d'analyses de manuels scolaires d'histoire et de guides parentaux interculturels, on soulignera l'attention particulière apportée aux marques linguistiques ainsi que la convocation « d'extérieurs » très divers. On insistera sur la nécessité, pour une analyste du discours linguistique, d'articuler systématiquement le texte non seulement à un lieu social, mais aussi à d'autres textes dans d'autres lieux sociaux.

1.1 Cadre théorique

L'analyse du discours telle que je la pratique se situe au carrefour de l'analyse du discours française, de l'analyse du discours épistémique telle que la définit Teun van Dijk (2012) et de la linguistique textuelle. Le plus souvent, mais pas toujours, j'adopte une perspective contrastive et m'inscris donc également dans le champ des approches contrastives ou « transculturelles ». L'objet à long terme est la comparaison, à partir des manifestations de divers genres discursifs, de différentes cultures discursives, notion qui recouvre les manifestations discursives des représentations sociales circulant dans une communauté épistémique¹ donnée sur les objets sociaux, d'une part, et sur les discours à tenir sur ces objets, d'autre part. On peut dire, en suivant Jean-Blaise Grize (1996 : 63), qu'un document (écrit ou oral) consiste en des traces (marques linguistiques) d'opérations discursives qui permettent à l'analyste de (re)construire les représentations discursives ou encore les images données à voir dans le discours par l'auteur, individuel ou collectif. Par l'intermédiaire de ces représentations discursives l'analyste peut inférer les représentations mentales de l'auteur (ce qu'il a « dans la tête »). Ces représentations mentales sont influencées par les représentations sociales (v. Guimelli 1999) en cours dans la communauté en question, tout en pouvant se construire contre ces représentations sociales. Enfin, un document produit de nouvelles représentations mentales chez le récepteur, lesquelles

1. Pour Teun van Dijk (2012 : 479), les membres d'une communauté épistémique considèrent les mêmes croyances comme étant des savoirs, savoirs qu'ils acquièrent par l'intermédiaire de divers types d'apprentissage et en particulier par le discours. Je considère pour ma part que les membres d'une communauté épistémique partagent non pas nécessairement des croyances concernant ce qui relève du savoir, mais un savoir au sujet des croyances considérées comme relevant du savoir dans leur communauté. Autrement dit, ce qui me définit comme étant membre d'une communauté épistémique n'est pas ce que je crois, mais ce que je sais pouvoir légitimement présupposer comme croyance (entre autres au sujet de ce qui relève du savoir) chez mon interlocuteur.

ont à leur tour une influence sur ces représentations sociales, en évolution permanente. C'est en cela qu'à travers les traces des opérations discursives, les représentations discursives et les représentations mentales inférées on a accès aux représentations sociales en cours dans une communauté, toujours de façon hypothétique, bien entendu.

C'est surtout dans la mise au jour (hypothétique là aussi) des représentations sociales qu'interviennent des informations provenant de disciplines autres que les sciences du langage, disciplines à choisir selon le genre analysé. Lorsqu'on aborde le genre « manuel scolaire d'histoire », par exemple, on peut solliciter les sciences de l'éducation, la sociologie de l'éducation, l'historiographie, la didactique de l'histoire, etc. Les travaux relevant de ces disciplines informent mon travail et peuvent en retour être informés par mes travaux, mais ne se confondent pas avec eux.

1.2 Une attention particulière aux marques linguistiques... présentes et absentes

Dans les pages à venir, on montrera ce qu'une analyse linguistique précise peut apporter, à l'aide d'un court extrait d'une étude de manuels d'histoire en France et en Allemagne, dont le but était de mettre au jour les représentations que se font les auteurs de manuels de l'histoire de leur pays en tant que telle et comme objet d'enseignement. Il sera ici uniquement question des représentations de la Première Guerre mondiale telles qu'on peut les construire hypothétiquement à partir de l'analyse de deux manuels récents choisis arbitrairement :

- José Abrami *et al.*, *Histoire Géographie 3^e*, Paris, Belin, 2012 ;
- Hans-Jürgen Lenzian und Wolfgang Mattes (Hrsg.), *Zeiten und Menschen 3*, Paderborn, Schöningh, 2005.

Une étude de la distribution des acteurs ou agents dans le manuel *Histoire Géographie 3^e* montre que ces derniers sont généralement soit collectifs soit non humains (même si les États individuels sont classés parmi les acteurs humains) ou encore absents, dans des phrases au passif² :

- (1) *Les États* organisent l'économie de guerre : ils reconvertisent les industries en usines d'armement [...] (p. 34)
- (2) *L'Europe* connaît un déclin économique. (p. 38)
- (3) ***La guerre a ruiné les finances publiques des États européens [...]. [...] En 1919, la Conférence de la Paix réunit à Paris les vainqueurs de la guerre [...]. À partir des propositions du président des États-Unis, Wilson, plusieurs traités de paix sont élaborés. Le sort de l'Allemagne est réglé par le Traité de Versailles [...]. Il punit durement le vaincu. Déclaré responsable de la guerre, l'Allemagne doit payer des réparations. [...]*** (p. 38)

Lorsqu'un ethnonyme assume la fonction d'acteur agent (ce qui est plutôt rare dans le manuel) – et surtout quand l'action en question est un acte de guerre offensif – c'est toujours « l'Allemagne » ou « les Allemands », comme on le voit dans l'extrait suivant :

2. Alors que les caractères gras figurent tels quels dans les manuels, les italiques ont été ajoutées pour mettre en évidence des éléments particulièrement importants pour l'analyse.

- (4) **1918 : vers la fin de la guerre / En 1918, la guerre de mouvement reprend.** Ayant déplacé à l'Ouest les troupes du front russe, *les Allemands tentent une offensive décisive*. Comme en 1914, *ils sont arrêtés* sur la Marne. [...] / [...] vaincues sur tous les fronts, les Puissances centrales s'inclinent. **Menacée d'invasion, l'Allemagne signe l'armistice à Rethondes, le 11 novembre 1918.** (p. 29)

« Les Allemands » sont ici acteurs d'une tentative d'« offensive décisive », puis patients de l'arrêt de la tentative, mais on ne précise pas qui est l'acteur ou l'agent de cet arrêt. « [L]es Puissances centrales » et « l'Allemagne » sont ensuite acteurs d'actions « de retrait ». Dans chacune des deux phrases en question, une subordonnée passive sert à expliquer les actions de capitulation, mais ces phrases ne contiennent aucun agent et l'élève n'apprend donc pas, du moins pas explicitement, qui a vaincu les Puissances centrales et qui a menacé l'Allemagne d'invasion. Tantôt c'est comme si cette guerre était arrivée sans que qui que ce soit en particulier n'en soit responsable, tantôt son seul véritable acteur semble avoir été l'Allemagne.

Les variations constatées pourraient être mises en relation avec le processus de production d'un manuel scolaire, dans lequel interviennent des personnes différentes et des objectifs contradictoires (voir Macgilchrist 2011), mais il est tout à fait pensable également qu'un même auteur mobilise ou construit, selon les moments, des représentations différentes au sujet de l'événement traité et des apprentissages à effectuer par l'élève. L'hésitation dans la façon de nommer ou de ne pas nommer les belligérants donne alors l'impression que le manuel français fait preuve d'une « synchronisation » difficile (Blommaert 2005 : 142) entre les représentations discursives qu'inspire aux auteurs la relation actuelle amicale entre la France et l'Allemagne, d'une part, et les relations plus anciennes marquées par un fort antagonisme, d'autre part. Mais il peut aussi s'agir de difficultés de synchronisation sur le plan spatial, les auteurs hésitant entre une perspective européenne et une vision française des événements.

Quant au manuel allemand *Zeiten und Menschen*, le changement de perspective qu'on y trouve, et qui, lui, semble être tout à fait conscient, est surtout d'ordre temporel. Cela se manifeste, entre autres, par l'intermédiaire de fragments d'énoncés présentés entre guillemets³ pour signaler qu'il s'agit d'expressions de l'époque de la guerre :

- (5) In verlustreichen Schlachten hoffte man den Gegner zu zermürben und „auszubluten“. (p. 192)

[On espérait démoraliser et « saigner » l'adversaire dans des batailles à fortes pertes.]

Dans le titre de section suivant, on ne trouve pas de guillemets, mais on assiste néanmoins à un déplacement temporel car il est question de Noël 1914, „Weihnachten“ (« Noël ») fonctionnant ici comme un déictique. La perspective adoptée est sans doute celle du soldat :

- (6) Bis Weihnachten wieder zu Hause ? (p. 192)

[De retour à la maison avant Noël ?]

Dans le début de section suivant, on peut d'abord relever un phénomène

3. Il s'agit plus précisément de modalisations autonymiques (Authier-Revuz 1995 : 101).

d'hétérogénéité dans le titre, qui est un discours direct non marqué. Ce n'est de nouveau pas l'auteur du manuel qui est le locuteur (rapporté) de cet énoncé, mais le citoyen de 1914 :

- (7) **Hurra es herrscht Krieg!** / Der Kriegausbruch im August 1914 beendete eine längere Friedensphase in Europa. Aber: *Kein lähmendes Entsetzen erfasste die Menschen*, sondern es breitete sich eine große Kriegsbegeisterung aus, vor allem in bürgerlichen Kreisen. Hier war die Bereitschaft junger Männer, sich als Kriegsfreiwillige zu melden, besonders groß. Niedergedrückt war zunächst die Stimmung in der großstädtischen Arbeiterschaft; das änderte sich allerdings auch hier, als Mitte August die ersten Siegmeldungen eintrafen. (p. 194)

[**Hourra, c'est la guerre !** / Le déclenchement de la guerre en août 1914 mit fin à une période de paix relativement longue en Europe. Pourtant, *ce n'est pas une épouvante paralysante qui saisit les gens*, mais un grand enthousiasme pour la guerre, surtout dans les cercles bourgeois. C'est là que la volonté de jeunes hommes de se faire enregistrer comme volontaires pour partir à la guerre était particulièrement grande. L'ambiance était d'abord à l'abattement dans la communauté ouvrière des grandes villes, mais cela changea là aussi lorsque tombèrent les premières nouvelles de victoire à la mi-août.]

Ensuite, le fragment en italiques contient une négation, qu'on peut considérer ici comme une marque de « dialogisme ». Cela signifie qu'on « entend », en même temps que l'énoncé négatif, l'énoncé affirmatif correspondant. On comprend que « normalement » (normalité dont le dysfonctionnement est indiquée par le connecteur *Aber*, fr. *Pourtant*) le déclenchement de la guerre aurait dû provoquer une épouvante paralysante. Mais cette attente n'est bien entendu « normale » que pour un public de notre époque et non pour celui de 1914. On oscille donc dans cette section, sans que cela ne soit clairement marqué d'ailleurs, entre deux points de vue : celui de l'époque à laquelle réfère le texte et celui de l'époque à laquelle il est rédigé, sans doute pour sensibiliser l'élève au changement de perspective auquel il faut procéder pour comprendre les événements.

Enfin, on peut se demander quel est le référent spatial de cette section. En effet, jusqu'à l'énoncé : „Niedergedrückt war zunächst die Stimmung in der großstädtischen Arbeiterschaft“ (« L'ambiance était d'abord à l'abattement dans la communauté ouvrière des grandes villes »), le fait qu'il soit question de paix en Europe peut donner l'impression que la perspective adoptée est européenne, tout comme dans le manuel français. Mais la phrase : „das änderte sich allerdings auch hier, als Mitte August die ersten Siegmeldungen eintrafen“ (« mais cela changea là aussi lorsque tombèrent les premières nouvelles de victoire à la mi-août ») fait comprendre qu'on réfère en réalité à l'Allemagne seulement. Le fait que cela reste aussi longtemps implicite octroie une sorte de statut d'évidence à l'appartenance du manuel et de ses auteurs ainsi que de l'élève à une communauté allemande que ce discours contribue par là-même à construire.

D'un point de vue méthodologique, il faut retenir que l'attention accordée aux marques linguistiques ne concerne pas seulement celles qui sont présentes dans le texte, mais aussi celles qui ne le sont pas. En effet, l'absence (de marquage) de certains acteurs, destinataires, événements, etc., dans un texte est au moins aussi significative que leur présence dans d'autres cas. Dans les cas analysés *supra*, il s'agit essentiellement de ce que Theo van Leeuwen (2008 : 29) appelle *backgrounding* et qu'il définit ainsi : "*The excluded social actors may not be mentioned in relation to a given action, but they are mentioned elsewhere in the text, and we can infer with reasonable (though never total) certainty who they are.*" Il existe aussi des exclusions plus radicales du texte sans trace aucune des acteurs sociaux de même que de leurs activités. Ces phénomènes, que van Leeuwen (*ibid.*) appelle « suppressions », sont plus difficiles à relever que les occurrences de *backgrounding*, mais dans tous les cas, il faut intégrer dans l'analyse les représentations mentales du destinataire et de l'analyste, qui permettent de « faire surgir » ce qui manque dans le texte.

1.3 Des extérieurs très divers

Comme j'ai pu le montrer dans une publication récente (von Münchow 2013a), les représentations mises au jour peuvent être reliées à une multitude de facteurs. On peut naturellement évoquer l'histoire même de la Première Guerre mondiale et le rôle des deux pays dans des événements tels que la déclaration de guerre, l'issue finale, etc. Mais ce qui se passe après la Première Guerre mondiale est également à prendre en compte. Il y a fort à parier, par exemple, que le nazisme et la Deuxième Guerre mondiale ont eu une influence sur les représentations de la Première Guerre mondiale. Ensuite, les traditions historiographiques ne sont pas les mêmes dans les deux pays. Selon Jean-Jacques Becker (2006), par exemple, le passage d'une « historiographie des responsabilités » (§ 4) à une historiographie des mentalités des peuples a été plus radical en France qu'en Allemagne, notamment pour des raisons pédagogiques (§ 10). Quant à la didactique de l'histoire, on peut détecter dans les manuels allemands des traces de la « multiperspectivité » („Multiperspektivität“) défendue par Klaus Bergmann (2000) alors que l'objectif de « faire de l'Europe un nouveau socle "d'appartenance" » (Lautier & Allieu-Mary 2008 : 100) semble plus présent dans les ouvrages français. Mes propres recherches ont par ailleurs pu montrer que les cultures éducatives allemande et française en général se distinguent par une centration sur l'apprenant pour la première et un certain universalisme – dont « l'eupéanisme » pourrait être une version plus réduite – pour la seconde (von Münchow 2009).

1.4 Le discours et d'autres discours

En tant que linguiste du discours, je m'efforce d'examiner l'articulation du discours non seulement à un lieu social, mais aussi à d'autres discours. L'analyse des occurrences de discours rapporté et de dialogisme dans les extraits présentés *supra* relève de cette problématique. C'est aussi dans cette perspective d'articulation du discours à d'autres discours que j'ai récemment tenté de définir un genre discursif hybride qu'on peut appeler « guide

parental interculturel franco-américain » (désormais GPIFA) et auquel appartiennent entre autres les publications suivantes :

- Pamela Druckerman, *Bringing up Bébé. One American Mother Discovers the Wisdom of French Parenting*, New York, The Penguin Press, 2012 (version britannique : *French children don't throw food*, Black Swan, 2012) ;
- Catherine Crawford, *French Twist. An American Mom's Experiment in Parisian Parenting*, New York, Ballantine Books, 2013 ;
- Karen Le Billon, *French Kids Eat Everything: How our Family Moved to France, Cured Picky Eating, Banned Snacking and Discovered 10 Simple Rules for Raising Happy, Healthy Eaters*, New York, William Morrow, 2012.

Une analyse de marques linguistiques récurrentes dans ces livres – d’auteures nord-américaines ayant découvert en France ou auprès de Français des méthodes d’éducation dont elles voudraient convaincre leurs compatriotes – a permis de relier ces ouvrages à un réseau interdiscursif, voire intertextuel de genres discursifs dont voici une liste approximative, certaines entrées étant assorties d’un ou de deux exemples à titre d’illustration :

- guide parental ;
- récit de voyage en France (Peter Mayle, *A Year in Provence*, New York, Knopf, 1990 ; Stephen Clarke, *A Year in the Merde*, Sydney, Random House, 2004) ;
- guide interculturel pour la France adressé à un public nord-américain ou britannique (Polly Platt, *French or Foe? Getting the Most out of Visiting, Living and Working in France*, Evanston, Distribooks International, 1998) ;
- guide *lifestyle* / récit de voyage (Debra Ollivier, *Entre Nous: A Woman's Guide to Finding her Inner French Girl*, New York, St. Martin's Press, nouv. éd., 2004) ;
- récit de voyage en France / guide interculturel (Sarah Turnbull, *Almost French: A New Life in Paris*, Sydney, Bantam Australia, 2002) ;
- essai / manifeste sur la maternité (Judith Warner, *Perfect Madness. Motherhood in the Age of Anxiety*, New York City, Riverhead Books, 2005) ;
- récit interculturel / livre de cuisine / manifeste sur la nutrition (Mireille Giuliano, *French Women don't get Fat. The Secret of Eating for Pleasure*, New York, Knopf, 2005) ;
- magazine féminin *lifestyle*.

Certains de ces genres, parfois eux-mêmes déjà hybrides, ressemblent aux GPIFA du point de vue du contenu abordé, d’autres partagent une série de caractéristiques énonciatives avec eux. La présence du destinataire et du destinataire dans les extraits suivants, par exemple, rapproche les GPIFA non seulement de guides parentaux « monoculturels », mais aussi de magazines féminins *lifestyle* :

- (8) So why do *we* do it? Why does this American way of parenting seem to be hardwired into *our* generation, even if —like *me*— *you*'ve left the country? (Druckerman p. 4)
- (9) [...] if *you* tune in, which most of *us* do when we become pregnant, *you* will hear the constant national humming of parental sacrifice. (Crawford p. 110)

Ces magazines féminins constituent aussi un interdiscours pour des passages comme celui-ci, dans lequel la question de fin de paragraphe sert à mettre en doute des apparences :

- (10) Part of me just wants to force-feed these women [de jeunes mères minces et élégantes] some spoonfuls of fatty pâté. But another part of me is dying to know their secrets. Having kids who sleep well, wait, and don't whine surely helps them stay so calm. But there must be more to it. Are they secretly struggling with anything? Where's their belly fat? Are French mothers really perfect? And if so, are they happy? (Druckerman p. 119)

Cette question fait fortement penser à la série télévisée américaine *Sex and the City*, dont le personnage principal Carrie Bradshaw tient une colonne *lifestyle* dans un hebdomadaire, colonne qui comporte fréquemment des énoncés interrogatifs fort semblables.

Les liens qui s'établissent à l'intérieur du réseau détaillé *supra* peuvent également être de nature intertextuelle. Ainsi le titre de la version britannique du GPIFA de Druckerman, *French Children don't Throw Food*, a-t-il comme intertexte le titre de la publication de Giuliano, *French Women don't get Fat*. Différents ouvrages faisant partie du réseau entrent d'ailleurs dans une relation intertextuelle les uns avec les autres. C'est le cas, par exemple, des deux récits de voyage en France *A Year in Provence* et *A Year in the Merde*.

Dans l'ensemble, la mise au jour de ce réseau interdiscursif est un premier pas pour mieux comprendre quelles représentations circulent et comment elles circulent *d'un discours à l'autre*, quelles influences discursives précises subissent les auteures des GPIFA lorsqu'elles défendent un modèle de parentalité, lorsqu'elles cherchent à définir les rôles masculins et féminins ou bien encore la place de l'enfant, mais aussi lorsqu'elles se positionnent de telle ou telle façon par rapport à leur public.

2. De la juxtaposition à l'articulation du texte et du contexte

On a fait état *supra* du constat de Diane Vincent (2012 : 87) au sujet de l'ignorance réciproque dans laquelle ont tendance à évoluer l'analyse linguistique des discours et les sciences humaines et sociales. Dans la même logique, Bernard Lahire observe ici-même que bien qu'« omniprésent dans les recherches sociologiques », le langage y « est assez systématiquement négligé ou ignoré en tant que tel ». Jan Blommaert (2005 : 51-53), quant à lui, montre que le problème dans différentes « disciplines du discours » relevant des sciences du langage – en l'occurrence la Critical Discourse Analysis (CDA) – est l'exact inverse de celui que posent les recherches sociologiques :

in much CDA work [...] social-theoretical concepts and categories are being used in off-hand and seemingly self-evident ways (e.g. ‘power’, ‘institutions’, also ‘the leading groups in society’, ‘business’, and so on). This leads to highly simplified models of social structures and patterns of action [...] which are then projected onto discourse samples. Power relations are often predefined and then confirmed by features of discourse [...]. [In other words,] *discourse analysis* is supposed to explain and clarify the ‘hidden’ power relations, the structure of which has already been given in the contextualising accounts. So what does discourse analysis actually do? Often it (unsurprisingly) confirms the forms of the context of talk. In a lot of CDA work, context is often a mere background to rather orthodox (linguistic or interactional) discourse analysis, with some connections running between text and context, while both ‘blocks’ remain distinct units.

L’analyse du discours française s’est préoccupée du problème de circularité qu’aborde Blommaert pendant les années 1980 déjà et a adapté sa ou ses méthodologies pour déjouer ce risque (voir par exemple Beacco 1992 : 9). Mais le problème des deux « blocs isolés » n’a pas été résolu pour autant. Ce que propose Blommaert (2005) pour que texte et contexte, discours et société dépassent cet état d’unités distinctes, c’est de combiner les traditions de différentes disciplines du discours (CDA, sociolinguistique, analyse conversationnelle, anthropologie du langage), mais cette proposition ne va pas au-delà d’une interdisciplinarité à l’intérieur des sciences du langage. Je ne saurais, certes, pas davantage proposer une ou des solutions globales, mais j’indiquerai dans les pages qui suivent quelques pistes, sur différents plans, pour « joindre les deux blocs » du texte et du contexte.

2.1 « Joindre les blocs » sur le plan théorique : le chaînon manquant des représentations mentales

Sur le plan théorique, ce qui me semble essentiel pour articuler réellement texte et contexte est la notion de *représentations mentales*, déjà mentionnée *supra* (voir aussi von Münchow 2013b). Le fait de faire intervenir cette notion en analyse du discours n’est pas toujours facile à défendre, sans doute à cause de la méfiance « traditionnelle » de l’analyse du discours envers la psychologie sociale (Maldidier 1993 : 110) et les théories cognitives⁴. Ces théories sont d’ailleurs régulièrement exclues aussi d’autres approches en analyse de discours au sens large, en particulier de l’analyse conversationnelle et interactionniste (voir van Dijk 2009a : 26 ; 2012 : 481)⁵. Cette proposition n’est pas nouvelle pour autant : dans les années 1990, Sophie Moirand (1994 par exemple) avait déjà appliqué à l’analyse du discours des propositions de Jean-Blaise Grize (1990 par exemple) en logique naturelle, qui allaient dans cette direction. Mais plus récemment, Teun van Dijk explique de façon particulièrement détaillée et convaincante, dans le cadre d’une approche socio-cognitive du contexte (2008, 2009a, 2009b), comment chaque production discursive est à la fois unique et influencée par des

4. Van Dijk (2012 : 481-482) constate la même méfiance en psychologie discursive.

5. Pour l’histoire de l’articulation entre discours et cognition en France et dans les pays anglo-saxons, voir Paveau 2007.

facteurs sociaux. Le contexte n'est pas objectif, mais subjectif ; c'est une représentation mentale et *"It is this representation, and not the 'objective' social situation, that influences the cognitive process of discourse production and comprehension"* (2009a : 5). Cette interface indispensable faisant « le lien entre d'un côté la structure sociale globale et locale et de l'autre côté [...] les structures discursives et les processus cognitifs de production et de compréhension » (2009b : § 4), garantit que ce lien « n'est pas d'ordre causal, et que différentes personnes puissent parler différemment dans la "même" situation parce qu'elles l'interprètent différemment » (*ibid.*). Cela implique également que le contexte évolue au cours de l'interaction.

La dimension sociale intersubjective (2009a : 6) de ces représentations n'est pas à négliger. Pour communiquer et décider quelles connaissances nous allons transmettre, ne pas transmettre, présupposer, etc., nous devons en effet également avoir des représentations d'autres participants et de leurs représentations. Le plus souvent, nous supposerons que les membres de notre communauté épistémique auront *grosso modo* les mêmes connaissances que nous (2009b : § 25), ce qui peut s'avérer plus ou moins juste. Cette dimension sociale des représentations implique également qu'elles sont culturellement variables (van Dijk 2009a : 154-155). Mais la définition subjective du contexte rend compte de la nature dynamique des différences de cultures ainsi que du caractère individuel de la production discursive d'un locuteur, cette dernière ne s'effectuant pas directement en fonction de connaissances ou croyances partagées, mais sous l'influence des représentations qu'il se fait de ces connaissances et croyances (2009a : 8). Dans ce cadre, les cultures discursives peuvent se penser de façon non déterministe et non essentialiste, et le sujet est vu comme étant à la fois créatif et subissant des contraintes.

La distinction entre représentations mentales et représentations discursives permet par ailleurs de rendre compte, sur le plan théorique, de la distinction à opérer entre ce qui est marqué linguistiquement dans le discours et ce qui reste implicite, distinction de la plus haute importance pour une analyse qui cherche à articuler le discours aux lieux sociaux. En effet, comme le dit Teun van Dijk (2012 : 481), *"a fully fledged epistemic analysis of text and talk cannot be limited to the ways knowledge is shown in discourse."* *"Indeed, discourses are like icebergs of which we only see or show new information or knowledge, but of which the larger part of the information remains hidden as implied or presupposed knowledge."* Or c'est souvent justement le savoir supposé partagé et donc non mentionné qui « cimenter » une communauté épistémique. Aussi ne faut-il en aucun cas l'ignorer lorsqu'on tente de définir une culture discursive. Et comme le montre l'analyse de l'extrait (7), l'absence de marquage de telle ou telle information ne permet pas seulement de constater l'existence d'une communauté, mais aussi de « retracer » sa construction discursive.

Mais ce cadre théorique général ne résout pas le problème de l'utilisation peu avertie de concepts et de catégories socio-théoriques relatifs à un objet de recherche précis, qui doit être résolu pour chaque objet de recherche séparément. C'est dans la section suivante qu'on fera des propositions à cet égard.

2.2 « Joindre les blocs » aux niveaux méthodologique et stratégique : un « territoire » de recherche

Lorsqu'on travaille sur l'articulation des discours à des lieux sociaux – ce qui nécessite un travail de documentation dans des disciplines autres que les sciences du langage – il faut faire un choix – ou un compromis – entre le nombre de genres et de champs discursifs à étudier et le degré de connaissance à atteindre dans les disciplines extérieures convoquées. Il faut donc choisir entre un parcours de recherche plus informé sur le plan linguistique-discursif (lors duquel on aborde beaucoup de genres et de champs différents) et le fait de pouvoir proposer des hypothèses plus informées sur les représentations qui circulent à l'intérieur d'une communauté (en se limitant à des genres relevant d'un même champ). Cette dernière option correspond, à mon sens, à un effort de « joindre les blocs ».

Une autre raison pour choisir d'étudier des genres « proches » est le fait que les recherches sur le discours se regroupent, en dehors des positionnements théoriques et méthodologiques, selon des « territoires délimités par l'objet de l'étude (discours télévisuel, discours administratifs, discours politiques...) » (Maingueneau 2005 : 71). Ce regroupement « puissant » (*ibid.*) identifie un chercheur comme spécialiste de la télévision ou de l'enseignement, par exemple, identification opérée par l'objet d'étude et non par une discipline ou une approche. En dehors du fait qu'il est difficile de se documenter dans toujours plus de domaines, il s'avère donc gênant de changer radicalement d'objet empirique aussi parce qu'en tant que chercheur, on passe d'une communauté à l'autre. J'ai donc choisi, pour ma part et à un moment donné de ma trajectoire, de me concentrer sur le « champ éducatif », que j'aborde à travers des manuels scolaires de différentes disciplines et différents niveaux, des guides parentaux, des guides parentaux interculturels, etc.

2.3 « Joindre les blocs » lors de la présentation des résultats de recherche : une description abordable pour des non-linguistes

Selon Diane Vincent (2012 : 87), les outils de l'« analyse linguistique des discours » sont souvent perçus par les non-spécialistes comme marqués par les aspects suivants : « complexité, lourdeur, hermétisme, multiplication des modèles disponibles, concepts peu opérationnels... ». Cela explique au moins partiellement pourquoi, lorsqu'il y a une demande sociale concernant l'analyse de discours produits, c'est moins l'analyse linguistique des discours qui est sollicitée que l'« analyse sociale et humaine qui repose sur des discours » (*ibid.*). Les outils de cette dernière, en effet, ont plutôt l'image d'être efficaces et techniques, apportant des « résultats univoques » (*ibid.*).

En effet, l'interaction avec un champ précis, dont les acteurs ne sont évidemment pas tous linguistes, oblige à présenter ses travaux en utilisant une terminologie qui ne soit pas trop spécialisée et en suivant les résultats plutôt que la chronologie de la recherche. Cela aboutit certes à une perte de « traçabilité » – le lecteur ne peut pas vérifier l'exactitude des résultats sur le plan global – mais confère à la recherche une plus grande utilité sociale car elle devient accessible non seulement à des chercheurs non-linguistes, mais

aussi à des non-chercheurs et peut être utilisée à des fins pédagogiques (voir von Münchow 2012). Cela n'empêche pas, par ailleurs, de s'adresser à un public de linguistes très spécialisés dans des travaux beaucoup plus techniques sur des sujets théoriques et/ou méthodologiques.

En résumé, on a d'abord tenté dans cet article de mettre en évidence les spécificités d'une analyse du discours linguistique, par opposition à une analyse reposant sur des discours, mais relevant d'autres sciences humaines et sociales que les sciences du langage. Par l'intermédiaire d'exemples tirés d'analyses de manuels scolaires d'histoire et de guides parentaux interculturels, on a souligné l'attention particulière apportée aux marques linguistiques – mais aussi à l'absence de marquage – en analyse du discours linguistique ainsi que la convocation « d'extérieurs » très divers. On a également insisté sur la nécessité, pour un analyste du discours linguistique, d'articuler systématiquement le texte non seulement à un lieu social, mais aussi à d'autres textes dans d'autres lieux sociaux. On a ensuite constaté que, d'un côté, le statut du langage en sociologie, en anthropologie et dans d'autres sciences humaines et sociales est souvent transparent – un véritable « ordre du discours » n'étant pas reconnu –, alors que, de l'autre côté, l'usage de concepts et de catégories socio-théoriques est insuffisamment étayé en analyse du discours linguistique. Des propositions ont alors été faites pour établir de véritables liens entre texte et contexte du point de vue théorique et méthodologique ainsi que sur le plan de la présentation de la recherche.

Références

- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Patis, Larousse.
- BEACCO Jean-Claude, 1992, « Les genres textuels dans l'analyse du discours : écriture légitime et communautés translangagières », *Langages*, n° 105, p. 8-27.
- BECKER Jean-Jacques, 2006, « L'évolution de l'historiographie de la Première Guerre mondiale », *Revue historique des armées*, n° 242 (en ligne).
- BERGMANN Klaus, 2000, *Multiperspektivität. Geschichte selber denken*. Schwalbach, Wochenschau.
- BLOMMAERT Jan, 2005, *Discourse. A Critical Introduction*, Cambridge, CUP.
- GRIZE Jean-Blaise, 1990, *Logique et langage*, Paris, Ophrys.
- GRIZE Jean-Blaise, 1996, *Logique naturelle et communication*, Paris, Puf.
- GUIMELLI Christian, 1999, *La Pensée sociale*, Paris, Puf.
- LAUTIER Nicole et ALLIEU-MARY Nicole, 2008, « La didactique de l'histoire », *Revue française de pédagogie*, n° 162, p. 95-131.
- MACGILCHRIST Felicitas, 2011, „Schulbuchverlage als Organisationen der Diskursproduktion: Eine ethnographische Perspektive“, *Zeitschrift für Soziologie der Erziehung und Sozialisation*, vol. 31, n° 3, p. 248-263.
- MAINGUENEAU Dominique, 2005, « L'analyse du discours et ses frontières », *Marges linguistiques*, n° 9 (en ligne sur *texto!*), p. 64-75.

- MAINGUENEAU Dominique, 2012, « Que cherchent les analystes du discours ? », *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 9 (en ligne).
- MALDIDIER Denise, 1993, « L'inquiétude du discours. Un trajet dans l'histoire de l'analyse du discours : le travail de Michel Pêcheux », *Semen*, n° 8, p. 107-119.
- MOIRAND Sophie, 1994, « La construction de l'exposition discursive », in James A. Coleman and Robert Crawshaw (eds.), *Discourse Variety in Contemporary French. Descriptive and Pedagogical Approaches*, AFLS / CILT, p. 161-184.
- MÜNCHOW Patricia von, 2009, « Entre valeurs universelles et centration sur le sujet : comparaison de manuels de lecture français et allemands », *Synergies Pays riverains de la Baltique*, n° 6, p. 125-133.
- MÜNCHOW Patricia von, 2012, « Cross-cultural discourse analysis and intercultural education in foreign language teaching and learning », *Journal of Intercultural Communication*, n° 29 (en ligne).
- MÜNCHOW Patricia von, 2013a, « Le discours sur les conflits entre nations dans les manuels d'histoire français et allemands. Représentations de la Première Guerre mondiale », dans Anne-Claire Gonnot, Nadine Rentel et Stephanie Schwerter (éds), *Dialogue(s) entre langues et cultures*, Berne, Peter Lang, p. 85-106.
- MÜNCHOW Patricia von, 2013b, « Cultures, discours, langues : aspects récurrents, idées émergentes. Contextes, représentations et modèles mentaux », dans Chantal Claudel, Patricia von Münchow, Michele Pordeus Ribeiro *et alii*, *Cultures, discours, langues. Nouveaux abordages*, Limoges, Lambert Lucas, p. 187-207.
- PAVEAU Marie-Anne, 2007, « Discours et cognition : les prédiscours entre cadres internes et environnement extérieur », *Corela - Cognition, discours, contextes*, Numéros thématiques (en ligne).
- VAN DIJK Teun A., 2008, *Discourse and Context. A Sociocognitive Approach*, Cambridge, Cambridge University Press.
- VAN DIJK Teun A., 2009a, *Society and Discourse. How Social Contexts Influence Text and Talk*, Cambridge, Cambridge University Press.
- VAN DIJK Teun A., 2009b, « Texte, contexte et connaissance » (texte intégral), *Semen*, n° 27 (en ligne).
- VAN DIJK Teun A., 2012, « A note on epistemics and discourse analysis », *British Journal of Social Psychology*, n° 51, p. 478-485.
- VAN LEEUWEN Theo, 2008, *Discourse and Practice. New Tools for Critical Discourse Analysis*, Oxford, Oxford University Press.
- VINCENT Diane, 2012, « De la demande sociale à l'offre de service : l'analyse du discours face au transfert de connaissances », dans Frédéric Pugnière-Saavedra, Frédérique Sitri et Marie Veniard, *L'Analyse du discours dans la société. Engagement du chercheur et demande sociale*, Paris, Champion, p. 85-101.

Dominique MAINGUENEAU

STIH, Université Paris-Sorbonne

Introduction

Quand on s'interroge sur la manière dont on peut introduire la réflexion sur le langage dans les sciences humaines et sociales, on tend spontanément à s'appuyer sur une distinction entre « langage » et « société », distinction qui est solidaire d'autres, tout aussi immédiates, telles que texte et contexte, ou mots et choses. Le problème est que de telles distinctions ne sont pas à la mesure des évolutions du savoir depuis les années 1960 : aussi bien les courants pragmatiques en philosophie du langage que les problématiques autour du « discours » ont largement contribué à subvertir ce type de distinction.

1. Le discours

Le terme de *discours* – si l'on peut appeler cela un terme – est cependant particulièrement instable, voire pour certains indéfinissable. Pour prendre la mesure de sa plasticité, il convient d'éviter deux attitudes qu'on pourrait qualifier l'une de « sceptique », l'autre de « thérapeutique ». L'attitude sceptique consiste à renoncer à lui donner la moindre consistance sémantique, à se contenter d'enregistrer ses emplois en les expliquant par les intérêts de ceux qui l'utilisent. L'attitude thérapeutique, en revanche, revient à disqualifier ceux parmi ses emplois qui ne seraient pas définis « rigoureusement », c'est-à-dire, dans les faits, la grande majorité de ces emplois.

La première difficulté qui surgit est que « discours » s'emploie de deux façons :

- (a) comme substantif *non comptable* (« Cela relève du discours », « Le discours structure nos croyances »...);
- (b) comme substantif *comptable* qui peut référer à des événements de parole (« Chaque discours est particulier », « Les discours s'inscrivent dans des contextes »...), ou à des ensembles textuels plus ou moins vastes (« Les discours qui traversent une société », « Les discours sur la publicité »...).

Cette polyvalence lui permet ainsi de fonctionner à la fois comme référant à des objets empiriques (« Il y a des discours ») et comme quelque chose qui transcende tout acte de communication particulier (« L'homme est soumis au discours »), ce qui favorise une double appropriation de la notion : par des théories d'ordre philosophique et par des recherches empiriques sur les textes. À l'intérieur même de (b), la relation entre *texte* et *discours* est très différente selon qu'on associe à *chaque texte* un discours (1) ou à *un ensemble de textes* un seul discours (2).

- (1) Le premier cas de figure est celui où à *un* texte répond *un* discours. Dans ce passage, par exemple, le discours est présenté comme ce qui « sous-tend » un texte :

Les gens produisent des textes pour faire passer un message, pour exprimer des idées et des croyances, pour expliquer quelque chose, pour amener d'autres gens à faire certaines choses ou à penser d'une certaine façon, et ainsi de suite. On peut désigner cet ensemble complexe de buts communicationnels comme le **discours** qui sous-tend le texte et motive au premier chef sa production. Mais à la fin ce sont les lecteurs ou les auditeurs qui doivent construire le sens à partir du texte pour en faire une réalité communicationnelle. En d'autres termes, ils doivent interpréter le texte comme un discours qui fait sens pour eux. (Widdowson 2007 : 6, ma traduction)

- (2) Dans le second cas, les discours existent au-delà des textes particuliers dont ils sont composés. C'est particulièrement net chez les chercheurs qui se placent dans une perspective proche de celle de Michel Foucault. Le « discours de la psychiatrie », par exemple, recouvre un ensemble plus ou moins vaste de textes de genres très divers (ouvrages théoriques, règlements d'hôpitaux, manuels...). Dans ce type d'emploi, « discours » peut correspondre à des entités de natures très diverses :

- une discipline (le « discours de la géographie », le « discours de l'astronomie »...);
- un positionnement dans un champ (le « discours communiste », le « discours surréaliste »...);
- une thématique (le « discours sur la sécurité », le « discours sur l'Afrique »...);
- la production associée à une aire déterminée de la société (le « discours journalistique », le « discours administratif »...);
- des productions verbales qui sont spécifiques d'une catégorie de locuteurs (le « discours des infirmières », le « discours des mères de famille »...), etc.

En linguistique, « discours » entre dans deux oppositions majeures : celle entre *discours* et *phrase*, celle entre *discours* et *langue*.

- Quand on oppose *discours* et *phrase*, le discours est considéré comme une unité linguistique « transphrastique ». C'est dans ce sens que Z. S. Harris (1952) a pu parler de “*discourse analysis*”. C'est aussi sur cette interprétation de *discours* que s'appuient aujourd'hui les chercheurs qui, dans une perspective cognitive, s'intéressent à la manière dont un énoncé s'interprète en prenant appui sur les énoncés antérieurs et postérieurs. Mais ce n'est pas là l'emploi le plus fréquent chez les linguistes.
- Quand on oppose *discours* et *langue*, on oppose la langue conçue comme système et son usage en contexte. On retrouve ici par certains aspects le couple « langue » vs « parole » du *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure.

La notion de “*language in use*”, fréquente dans la littérature anglophone comme paraphrase de « discours », associe ces deux oppositions que nous

venons de mettre en évidence, *textuelle* (discours vs phrase) et *contextuelle* (discours vs langue) : « Le discours est souvent défini de deux façons : un type particulier d'unité linguistique (au-delà de la phrase), et une focalisation sur l'usage de la langue » (Schiffrin, 1994 : 20).

Ces acceptions de *discours* ancrées dans les sciences du langage ont interagi avec un certain nombre d'idées issues de courants théoriques qui traversent l'ensemble des sciences humaines et sociales : la philosophie du langage ordinaire (L. Wittgenstein), la théorie des actes de langage (J. L. Austin, J. Searle), la conception inférentielle du sens (H. P. Grice), l'interactionnisme symbolique (G. H. Mead), l'ethnométhodologie (H. Garfinkel), l'École de Palo Alto (G. Bateson), le dialogisme (M. Bakhtine), la psychologie (L. Vygotski), l'archéologie et la théorie du pouvoir de M. Foucault, lui-même intégré dans un courant identifié aux USA sous le nom de « poststructuralisme », où l'on associe des penseurs tels que J. Derrida, G. Deleuze, J. Lacan, E. Laclau, J. Butler... La notion de discours entre également en résonance avec certains courants constructivistes, en particulier la sociologie de la connaissance de P. L. Berger et T. Luckmann, les auteurs de *La Construction sociale de la réalité* (1966).

Quand on parle de « discours », on active ainsi de manière diffuse un ensemble ouvert de leitmotivs, d'idées forces, en particulier :

Le discours est une forme d'action

Parler est considéré comme une forme *d'action* sur autrui, et pas seulement une représentation du monde. Sur ce point, la linguistique renoue avec la tradition rhétorique, qui a constamment mis l'accent sur les pouvoirs de la parole. La problématique des actes de langage développée à partir des années 1960 par Austin (1962), puis par Searle (1969) a montré que toute énonciation constitue un acte (promettre, suggérer, affirmer, interroger...) qui vise à modifier une situation. À un niveau supérieur, ces actes élémentaires s'intègrent eux-mêmes dans des genres de discours déterminés qui sont autant d'activités socialement reconnues. En inscrivant ainsi le discours parmi les activités, on le fait entrer dans le domaine d'une théorie de l'action.

Le discours est interactif

Cette activité verbale est en fait une *interactivité* qui engage deux ou plusieurs partenaires. La manifestation la plus évidente de cette interactivité est l'échange oral, où les interlocuteurs énoncent en fonction de l'attitude de l'autre et coordonnent leurs énonciations. On pourrait objecter qu'il existe aussi des types d'énonciation qui ne semblent guère « interactives » : à l'oral (c'est le cas par exemple d'une communication scientifique dans un congrès) et surtout à l'écrit. En fait, on ne peut pas réduire l'*interactivité* fondamentale du discours à la conversation, l'échange oral spontané. Toute énonciation, même produite sans la présence d'un destinataire ou en présence d'un destinataire qui semble passif, est prise dans une *interactivité* constitutive. La conversation n'est que l'un des modes de manifestation – même s'il est sans nul doute largement dominant d'un point de vue quantitatif – de l'interactivité foncière du discours.

Le discours est contextualisé

On ne peut pas dire que le discours intervient *dans* un contexte, comme si le contexte n'était qu'un cadre, un décor : hors contexte, on ne peut assigner un sens à un énoncé (ce qui n'implique pas que ce sens soit clairement déterminable).

Le discours est régi par des normes

L'activité verbale, comme tout comportement social, est régie par des normes. Déjà, les genres de discours sont des ensembles de normes qui suscitent des attentes chez les participants. Au niveau élémentaire, chaque acte de langage implique des normes particulières ; une question, par exemple, implique que le locuteur ignore la réponse, que cette réponse a quelque intérêt pour lui, qu'il croit que l'individu questionné peut la donner, etc. Il existe par ailleurs des normes (« maximes conversationnelles », « lois du discours », « postulats de conversation »...) qui régissent tout échange verbal et rendent possible l'interprétation des énoncés : être intelligible, ne pas se répéter, donner les informations appropriées à la situation, etc. Au-delà, tout acte d'énonciation ne peut se poser sans justifier d'une manière ou d'une autre son droit à se présenter tel qu'il se présente. Travail de légitimation qui ne fait qu'un avec l'exercice de la parole.

Le discours est pris dans un interdiscours

Le discours ne prend sens qu'à l'intérieur d'un immense *interdiscours*. Pour interpréter le moindre énoncé, il faut le mettre en relation, consciemment ou non, avec toutes sortes d'autres sur lesquels il s'appuie de multiples manières. Le seul fait de ranger un texte dans un genre (la conférence, le journal télévisé...) implique qu'on le mette en relation avec les autres textes du même genre ; la moindre intervention politique ne peut être comprise si on ignore les discours concurrents, les discours antérieurs et les énoncés qui circulent alors dans les médias. Les chercheurs inspirés par M. Bakhtine inscrivent tout énoncé dans un *dialogisme* généralisé ; ce principe récuse la clôture du texte, ouvert aux énoncés extérieurs et antérieurs, chaque énoncé participant ainsi d'une chaîne verbale interminable. C'est aussi le cas de nombreux analystes du discours français, inspirés par J. Lacan ou L. Althusser, pour qui toute énonciation est dominée par un interdiscours qui la traverse à son insu ; ce que résume une formule de M. Pêcheux : « Ça parle toujours ailleurs, avant et indépendamment » (Pêcheux 1975 : 147). Dans ces deux cas, il existe une relation étroite entre l'affirmation de la primauté de l'interdiscours et une certaine conception du sujet parlant ; la parole n'est pas conçue comme le lieu où se pose souverainement l'individualité : chaque locuteur est pris dans la sédimentation collective des significations inscrites dans la langue (Bakhtine), le sujet est soumis à un décentrement radical, il ne peut être à l'origine du sens (Pêcheux).

C'est à travers le discours que se construit socialement le sens

Ce postulat concerne les interactions orales entre deux personnes comme les productions destinées à un large public. La construction du sens est, certes, le fait d'individus, mais qui à divers niveaux sont pris dans des configurations

sociales. Le sens dont il s'agit ici n'est pas un sens directement accessible, stable, immanent à un énoncé ou un groupe d'énoncés qui attendraient d'être déchiffrés : il est sans cesse construit et reconstruit à l'intérieur des pratiques sociales déterminées.

Selon la perspective qui lui est propre, chaque courant ou chaque chercheur va mettre en avant tel ou tel de ces leitmotivs associés au terme *discours*, sans pour autant exclure les autres, qui restent au second plan. La notion de discours constitue ainsi une sorte d'enveloppe commune pour des positions parfois fortement divergentes. On est plutôt dans une logique de « l'air de famille » (Wittgenstein) que dans celle d'un noyau de sens qui serait commun à tous les emplois.

Pourtant, même s'il est très instable, l'usage de « discours » est chargé d'enjeux. Il permet aux chercheurs de se positionner, de tracer une frontière avec des démarches concurrentes. La nature de cette frontière varie selon les courants concernés ; par exemple, les adeptes de psychologies d'inspiration discursive (Potter & Wetherell 1987 ; Bronckart 1996) vont rejeter les conceptions de la psychologie qui, centrées sur l'étude des états mentaux d'individus, marginalisent les processus de communication :

L'analyse du discours est une perspective radicalement nouvelle qui a des implications sur l'ensemble des questions psychosociologiques (...) Les autres méthodologies ont refusé de prendre en compte ou masqué le caractère actif, constructeur de l'usage du langage dans la vie quotidienne. (Potter & Wetherell, dans Wetherell, Taylor & Yates (eds.) 2001 : 198, ma traduction)

Ainsi, l'emploi de *discours* a-t-il une double portée. Il permet à la fois de désigner des *objets* d'analyse (le « discours de la presse », le « discours des médecins »...) et de montrer qu'on adopte un certain *point de vue* sur eux. Dire par exemple que tel tract ou tel journal est un discours, c'est implicitement dire qu'on les considère *comme* du discours, en mobilisant certaines idées forces. En parlant du « discours du tract », on indique qu'on ne va pas seulement analyser des contenus, une organisation textuelle ou des procédés stylistiques, mais qu'on va rapporter cet énoncé à un dispositif de communication, aux normes d'une activité, aux groupes qui tirent de lui leur légitimité, etc. De même, quand on envisage la littérature *comme* discours (Maingueneau 2004), on est amené à contester la division traditionnelle des études littéraires en deux branches : l'une qui s'intéresse au texte, considéré en lui-même ; l'autre au contexte (la vie de l'auteur, tel ou tel aspect de l'époque à laquelle il a vécu).

2. Les analystes du discours : théorie du discours et analyse du discours

Rien d'étonnant si s'est développée une « théorie du discours » qui participe de la discussion philosophique, donc distincte de l'analyse du discours proprement dite. Cette « théorie du discours » regroupe des projets intellectuels qui combinent de diverses manières des préoccupations issues du poststructuralisme, des *cultural studies* et du constructivisme. Ces projets questionnent les présupposés des sciences humaines et sociales, en particulier sur la subjectivité, le sens, le pouvoir, la différence sexuelle, l'écriture, la dissidence, le postcolonialisme... La référence majeure à cet égard est sans doute

Michel Foucault. On peut aussi mentionner les travaux de J. Butler (1990, 1997) ou de G. C. Spivak (1987, 1990, 1999) qui, au carrefour de la philosophie, du féminisme et du marxisme, s'attachent à critiquer les paradigmes occidentaux. Dans le domaine des sciences politiques, on évoquera la théorie postmarxiste de « l'hégémonie » défendue par E. Laclau et Ch. Mouffe (1985), très influencés par J. Lacan. Cette orientation philosophique critique était présente dès les origines des études de discours. C'est ainsi qu'en France, à la fin des années 1960, ont coexisté des approches à visée nettement empirique et des approches comme celle de M. Pêcheux, qui visait à fonder « une théorie du discours comme théorie de la détermination historique des processus sémantiques » (Pêcheux & Fuchs 1975 : 8).

Mais la très grande majorité des discoursivistes ne travaillent pas dans ce champ de la théorie du discours ; ce sont plutôt des *analystes* du discours qui, à l'aide de multiples méthodes, étudient des corpus. On peut les distribuer en deux populations aux objectifs distincts.

La première est constituée de chercheurs pour qui l'analyse du discours est plutôt une boîte à outils dans le vaste ensemble des « méthodes qualitatives » des sciences humaines et sociales. Ils travaillent à l'intérieur des cadres qui ont été définis par la discipline à laquelle ils appartiennent : sociologie, histoire, sciences politiques, géographie... Pour eux, le discours offre des indices qui permettent d'accéder à des phénomènes hors du langage. Le risque d'une telle démarche est qu'elle tend à brouiller la frontière entre les approches proprement discursives et d'autres méthodes, en particulier les techniques d'« analyse de contenu » qui extraient du sens des documents en créant des catégories liées à leur contenu ou au contexte de sa production (la date ou le lieu de production, le sexe des locuteurs, etc.). Or les problématiques du discours se sont souvent légitimées en s'opposant, précisément, aux présupposés de l'analyse de contenu. C'est le cas par exemple de M. Pêcheux, qui reprochait à cette dernière de prétendre « accéder au sens d'un segment de texte, en traversant sa structure linguistique » (1969 : 4) ou de N. Fairclough, pour qui l'analyse de contenu a « tendance à considérer le langage transparent, [...] à croire que le contenu social des données linguistiques peut être lu sans prêter attention au langage proprement dit » (1992 : 20).

La seconde population regroupe les analystes du discours qu'on peut dire « canoniques », qui s'efforcent de maintenir un équilibre entre la réflexion sur le fonctionnement du discours et la compréhension de phénomènes d'ordre socio-historique ou psychologique. La plupart de ces chercheurs ont un fort ancrage dans les sciences du langage.

3. Les disciplines du discours

Avant même d'analyser l'espace de recherche consacré au discours en utilisant des catégories telles que « discipline », « approche », « courant »..., il faut le nommer. Or sur ce point, la situation est confuse. À l'échelle internationale, dans les ouvrages didactiques, le terme *analyse du discours* (*"discourse analysis"*) est le plus utilisé. Mais on voit se développer aussi, sur le modèle des *studies* anglo-saxonnes (*gender studies*, *cultural studies*,

gay studies, etc.), l'usage du terme *discourse studies*, dont le pluriel accueillant permet de fédérer des recherches très diverses.

Pour décrire cette diversité, on procède en général de deux manières : soit on énumère un grand nombre d'« approches » du discours, en s'appuyant sur une conception très peu contraignante de ce qu'est une « approche », soit on structure ce champ autour de quelques grands principes de répartition.

3.1 Les approches

Établir une liste ouverte d'« approches » est la voie la plus communément empruntée par les manuels anglophones. Par exemple :

Ce livre est une introduction à *une* approche de l'analyse du discours (l'analyse de l'usage de la langue). Il existe de nombreuses approches en analyse du discours [...] ; aucune, y compris celle-ci, n'est la seule « vraie ». (Gee 2005 : 5, ma traduction)

Plutôt que d'« approches », certains préfèrent parler d'« approches méthodologiques », d'autres de « méthodes ». Ainsi le manuel de S. Titscher, M. Meyer, R. Wodak & E. Vetter (2000), *Methods of Text and Discourse Analysis*, transforme-t-il les « méthodes » annoncées par le titre en « approches », au nombre de douze. De leur côté, M. Stubbe *et al.* (2003) testent cinq « approches » – *conversation analysis*, *interactional sociolinguistics* (Gumperz), *politeness theory* (Brown & Levinson), *critical discourse analysis*, *discursive psychology* (Potter & Wetherell) – sur un même fragment de conversation : neuf minutes d'un entretien entre un homme et une femme sur leur lieu de travail, en Nouvelle-Zélande. Mais ces auteurs évoquent aussi la possibilité de recourir à d'autres « approches », parmi lesquelles la pragmatique, la théorie des actes de langage, la linguistique systémique-fonctionnelle¹, la sémiotique, la proxémique², et « divers types d'analyse rhétorique, stylistique, sémantique et narrative » (2003 : 351)

Ce mode de présentation en termes d'approches a le mérite de ne pas être dogmatique, mais il soulève des difficultés :

- Il induit une conception discutable des études de discours : celle d'un vaste marché où seraient proposées aux chercheurs une multitude d'« approches », parmi lesquelles ils feraient librement leur choix en fonction de leurs besoins ;
- Il peut donner l'illusion qu'il existerait un objet stable, des données, analysables à travers diverses « approches » qui mettent en évidence tel ou tel aspect. Le problème est que les « données » ne sont pas indépendantes des approches qui les étudient ; chaque approche contribue de manière décisive à construire ses corpus ;
- Ces « approches » recouvrent en fait des réalités très hétérogènes. Dans la liste proposée par le manuel *Methods of Text and Discourse Analysis*, par

1. Il s'agit du modèle de la langue élaboré par le linguiste britannique Michael A. K. Halliday dans les années 1960-1970.

2. La proxémique est l'étude de la proxémie, c'est-à-dire de la distance physique variable selon les cultures qui s'établit entre des personnes prises dans une interaction. Ses bases ont été jetées par l'anthropologue Edward T. Hall (1966). On distingue habituellement quatre « zones » de proximité : intime (pour embrasser, chuchoter...), personnelle (pour les amis), sociale (pour les connaissances), publique.

exemple, on trouve à la fois de véritables disciplines (ainsi la sémiotique ou la stylistique), des courants d'études du discours (ethnographie de la communication, *critical discourse analysis*...), des modèles du fonctionnement de la langue (ainsi la linguistique systémique-fonctionnelle), des composants de toute interaction verbale (proxémique, politesse, actes de langage...), des conceptions du langage qui ne sont pas propres à un courant (la pragmatique).

3.2 Des approches aux disciplines

Il nous semble donc plus conforme à la réalité de la recherche de ne pas tout ranger sous le terme trop peu spécifié d'*approche*, d'exploiter la distinction entre « études de discours », qui désigne l'ensemble des recherches se réclamant de problématiques du discours, et « analyse du discours », employé de manière restrictive.

De nombreux spécialistes s'appuient sur cette distinction entre études de discours et analyse du discours, mais ils n'ont pas tous la même conception de la spécificité de l'analyse du discours. La manière la plus simple de marquer cette spécificité est de souligner que l'analyse du discours prête une attention particulière aux faits de langue (voir par exemple Johnstone 2008). La solution que j'ai adoptée depuis une vingtaine d'années consiste à considérer que l'analyse du discours est une *discipline* à l'intérieur des études de discours (Maingueneau 1995). Dans cette perspective, le discours n'est pas considéré comme un donné : il ne peut véritablement devenir objet de connaissance que s'il est pris en charge par telle ou telle discipline, qui se caractérise par un *intérêt* spécifique. Ces diverses disciplines du discours (sociolinguistique, rhétorique, analyse du discours, analyse de la conversation...) ne sont pas des réalités transhistoriques : on sait par exemple que le champ de la rhétorique traditionnelle a varié au cours de l'histoire et que si de nouvelles disciplines apparaissent, d'autres disparaissent.

L'existence de disciplines est lié au fait que la recherche est une activité foncièrement coopérative qui – au-delà de tel ou tel courant ou école – exige des espaces sociaux de mise en commun des produits scientifiques par des communautés de chercheurs qui s'intéressent aux mêmes problématiques, échangent des informations, participent de manière privilégiée aux mêmes groupements (réseaux, listes de diffusion, colloques, journées d'étude, jurys de thèse...) et figurent dans les mêmes réseaux de renvois bibliographiques.

L'intérêt spécifique qui gouverne l'analyse du discours, c'est de rapporter la structuration des textes aux lieux sociaux qui les rendent possibles et qu'ils rendent possibles. Ici la notion de « lieu social » ne doit pas être appréhendée de manière immédiate : il peut s'agir par exemple d'un positionnement dans un champ discursif (un parti politique, une doctrine religieuse ou philosophique...). L'objet de l'analyse du discours, ce n'est donc ni les fonctionnements textuels, ni la situation de communication, mais ce qui les noue à travers un dispositif d'énonciation qui relève à la fois du verbal et de l'institutionnel. Dans ces conditions, penser les lieux indépendamment des paroles (réduction sociologique), ou penser les paroles indépendamment des lieux dont elles sont partie prenante (réduction linguistique), c'est rester en

delà des exigences qui fondent l'analyse du discours. Une telle conception de l'analyse du discours accorde tout naturellement un rôle central à la problématique du *genre de discours*, qui opère à l'articulation entre texte et situation de communication.

Le discours ne peut être véritablement étudié qu'à travers telle ou telle discipline fondée sur un intérêt spécifique, mais les points de vue de diverses disciplines peuvent se compléter à l'intérieur d'une recherche. S'il doit étudier un débat télévisé, par exemple, l'analyste de la conversation ou le spécialiste de rhétorique ne se focaliseront pas sur les mêmes aspects que l'analyste du discours. Le premier s'interrogera sur la négociation des tours de parole, la préservation des faces positives et négatives des participants, les hésitations, etc. ; le spécialiste d'argumentation centrera son attention sur l'auditoire visé, ses croyances, la nature et le mode d'enchaînement des arguments, l'ethos du locuteur, les alliances qui se font et se défont au cours de l'interaction, etc. Quant à l'analyste du discours, il prendra en compte les propriétés du genre de discours lui-même, les rôles socio-discursifs qu'il met en relation (animateur, invité...), les différentes stratégies de légitimation des locuteurs, la manière dont ils ajustent leur positionnement idéologique aux contraintes imposées par le genre et la conjoncture dans laquelle ils parlent, etc. Mais, pour mener à bien sa tâche, l'analyste du discours peut difficilement ignorer les apports de l'analyse de la conversation ou de la rhétorique, qu'il va intégrer dans une démarche fondée sur les intérêts spécifiques de l'analyse du discours.

Si l'on s'en tient à l'exemple que nous venons d'évoquer, on peut avoir l'impression que les mêmes matériaux (en l'occurrence un débat télévisé) pouvaient être abordés par ces diverses disciplines. En fait, même s'il n'existe pas de matériaux qui soient la propriété exclusive d'une discipline du discours, il est indéniable que chacune a ses corpus privilégiés. Un analyste du discours sera *a priori* peu apte à étudier les interactions orales ordinaires, qu'on peut difficilement rapporter à un lieu institutionnel ou à un positionnement idéologique identifiable. De son côté, un analyste de la conversation n'affectionnera guère les traités philosophiques ou les annuaires téléphoniques.

3.3 Les limites du découpage par discipline

Dire que les études de discours sont un espace où interagissent diverses disciplines ne signifie pas que toute recherche menée dans cet espace relève d'une discipline. En effet, de nombreux travaux ont en réalité une visée fortement descriptive. Comme ils ne privilégient pas le débat sur les méthodes, les concepts ou les présupposés théoriques de leur démarche, il serait artificiel de vouloir les rattacher à une discipline déterminée. Leurs résultats peuvent être mis au service de diverses disciplines.

En outre, comme il est de règle dans les sciences humaines et sociales, les disciplines sont elles-mêmes un lieu de confrontation entre de multiples « courants » qui associent une certaine conception du discours et de la finalité de son étude à un appareil conceptuel et méthodologique spécifique. En pratique, on a affaire à un continuum : à une extrémité, on trouve des

courants à forte teneur théorique mais qui ne sont pas associés à des méthodes précises, à l'autre extrémité on a affaire à des méthodes liées à des présupposés théoriques moins affirmés et qui sont compatibles avec diverses perspectives théoriques sur la discursivité. Dans cette discipline qu'est l'analyse de la conversation, par exemple, les chercheurs peuvent appartenir à des courants différents : l'analyse conversationnelle d'inspiration ethnométhodologiste (H. Garfinkel), la sociolinguistique interactionnelle (J. Gumperz), la psychologie discursive (J. Potter), etc. Mais ils peuvent aussi mêler des concepts et des méthodes issus de ces divers courants. Même si beaucoup de chercheurs s'inscrivent dans un courant sans se préoccuper d'appartenance disciplinaire, ce sont ces dernières qui assurent la stabilité du champ en instituant des objets *partagés*.

En outre, les divers courants ne se laissent pas nécessairement enfermer dans une seule discipline. Par exemple, la recherche d'une spécialiste de rhétorique comme R. Amossy, qui travaille dans une perspective d'analyse du discours, relève à la fois de la rhétorique et de l'analyse du discours. Il en va de même à propos des recherches de sociolinguistique interactionnelle de J. Gumperz, par exemple, pour lesquelles il est très peu pertinent de se demander si elles relèvent de la sociolinguistique ou de l'analyse des conversations, même si elles reçoivent un éclairage différent selon qu'on les aborde comme contribution à telle ou telle de ces disciplines.

À côté des disciplines et des courants, on peut distinguer un troisième mode de groupement des chercheurs. Celui-ci n'est pas fondé sur des présupposés théoriques et méthodologiques. Il s'agit de ce qu'on pourrait appeler des *territoires*, qui correspondent à un secteur de la vie sociale ou un thème mobilisateur plus ou moins circonscrits : l'hôpital, l'administration, le racisme, les usages du Web, la pauvreté, les jeunes de banlieue... Ce sont des phénomènes sociaux perçus à un moment donné comme importants – à quelque titre que ce soit – dont l'étude est jugée nécessaire par certains. Ces territoires, en fonction de leur thématique, peuvent grouper uniquement des discursivistes de diverses disciplines ou courants (en règle générale on trouve alors des libellés du type « le discours de X »), ou bien associer des chercheurs issus de divers champs (linguistes, médecins, ethnologues, historiens, psychologues...). Dans ce dernier cas, on retrouve le principe de découpage des *studies* anglo-saxonnes. Le développement de ces territoires est largement favorisé par le fait que l'interdisciplinarité est aujourd'hui largement recommandée par les politiques de recherche et qu'il est plus facile de faire financer une recherche en prise immédiate sur les préoccupations de certains secteurs de la société.

La recherche menée dans le cadre de ces territoires ne peut être réduite à une sorte d'application sans portée théorique. Elle fait partie intégrante des études de discours, qui sont par nature situées sur de multiples carrefours des sciences humaines et sociales. Il existe une dynamique créatrice dans l'interdisciplinarité : le seul fait que pendant une longue période des chercheurs de disciplines différentes collaborent sur le même territoire ne peut qu'avoir des conséquences tant sur le plan théorique que sur le plan institutionnel. De nouveaux objets apparaissent qui exigent de nouvelles méthodes et de nou-

veaux concepts, ce qui peut amener à la création de nouveaux courants, voire de nouvelles disciplines.

4. Analyse du discours et frontières institutionnelles

Pour finir, j'aimerais mettre l'accent sur une caractéristique importante des études de discours : leur tendance à mettre en cause les partages institutionnels traditionnels.

Je fais partie de ces analystes du discours qu'on pourrait dire « nomades », qui abordent les types et les genres de discours les plus divers. C'est la conséquence du principe selon lequel l'analyse du discours doit aborder *tous* les types de productions verbales. Ce qui implique à la fois qu'ils sont tous soumis à l'ordre du discours, qu'on peut leur appliquer le même réseau de concepts *et* qu'il faut pouvoir rendre raison de leur diversité irréductible. C'est là une exigence banale dans les sciences humaines et sociales (en droit, on peut faire une analyse psychologique ou sociologique des phénomènes les plus divers), mais elle l'est moins en ce qui concerne l'étude des textes, où chaque faculté a l'habitude de privilégier certains corpus.

Dans les faits, la plupart des analystes du discours privilégient spontanément les genres « routiniers », abandonnant les genres « autoriaux » aux spécialistes de littérature, de philosophie, de religion, etc. Ils justifient rarement cette restriction par des arguments d'ordre théorique : ils n'affirment pas que les romans ou les ouvrages de théologie ne sont pas de leur compétence, mais ils les évitent. Cela se comprend : leur attitude prolonge une répartition du travail universitaire qui est ancienne. Au moment où les études de discours sont apparues, dans les années 1960, les facultés de lettres analysaient les textes prestigieux en prêtant une attention particulière à leur « style » ; de leur côté, les départements de sciences humaines ou sociales avaient affaire à des textes de faible prestige, des « documents » (des questionnaires d'enquête, des tests, des entretiens, des articles de presse... ou des archives pour les historiens) qui n'étaient pas considérés comme propices à une approche stylistique et n'étaient étudiés que parce qu'ils donnaient accès à des réalités sociologiques ou psychologiques hors du langage. Les études de discours ont transformé la manière d'aborder des objets auparavant considérés comme de simples « documents ». Ces derniers ont bénéficié désormais d'une attention comparable à celle des textes qui étaient étudiés dans les facultés de lettres. Pour autant, la distribution des tâches n'a pas été fondamentalement changée : les discoursivistes ont eu tendance à étudier les corpus délaissés par les facultés de lettres.

Je vais prendre un exemple pour illustrer mon propos, celui de l'analyse du discours littéraire. Les études littéraires traditionnelles sont régulièrement mises en cause par des approches venues de la sociologie. La contestation menée par Bourdieu a eu l'intérêt de porter la critique sur la résistance même des tenants des humanités à toute approche sociologique. On connaît les pages qu'il a consacrées à ce qu'il appelle la *skholè*, la vision « scolastique » qui projette dans l'objet les conditions sociales de ceux qui se posent en *lectores* privilégiés. Mais on peut douter que cette critique puisse vérita-

blement menacer l'enceinte des tenants des belles-lettres, dans la mesure même où elle leur offre un repoussoir idéal. Rien de plus facile pour un pur littéraire que de répéter à l'égard de Bourdieu l'opération de Proust à l'égard de Sainte-Beuve (ou plutôt de donner du sociologue l'image que Proust donne de Sainte-Beuve), qui consiste à tracer une frontière entre le profane et le sacré, les déterminations « extérieures » et « l'intérieur » de l'œuvre qui, inaccessible à l'historien ou au sociologue, serait réservé à ceux qui se réclament d'une « poétique ». Si bien que bien malgré lui le sociologue se trouve dans la situation à laquelle il prétendait mettre un terme :

Le moindre examen critique, surtout s'il est armé de la connaissance du champ (construit comme tel), oblige à découvrir bien souvent que chacune des positions opposées n'a aucun contenu en dehors de la relation avec la position antagoniste dont elle n'est parfois que l'inversion rationalisée. (Bourdieu 2003 : 145)

À cet égard, l'intérêt d'une perspective d'analyse du discours est de ne pas se laisser enfermer dans cette opposition texte *vs* contexte, intérieur *vs* extérieur qui sous-tend cet affrontement insoluble : le « discours » est à la fois intérieur et extérieur au texte, dans un mouvement d'enveloppement indéfini.

Conclusion

En guise de conclusion, j'aimerais insister sur la situation inconfortable des études de discours dans le champ du savoir.

La position des études de discours apparaît à la fois forte et faible. *Forte*, parce que c'est à travers le discours que se construit la réalité sociale, et donc toute entreprise de connaissance, y compris les études de discours elles-mêmes, et les critiques qu'on leur adresse. Mais *faible* aussi, car on est constamment tenté de voir dans le discours un supplément décoratif aux disciplines bien établies – sociologie, histoire, psychologie, linguistique... –, d'effacer son étude au profit de celle *des mots* ou de celle *des choses*, pour reprendre les termes de M. Foucault. Instabilité que montre la duplicité du terme *discours* lui-même chez ceux qui s'en réclament : il oscille entre des emplois « sectoriels » – en particulier chez les linguistes, qui l'identifient à l'énonciation d'un texte ou d'un groupement de textes – et des emplois « globaux », où il s'agit d'une entité sans véritable contrepartie empirique. Cette position instable, qui oscille entre celle de l'*ancilla* et celle de la *regina*, n'est pas sans évoquer le statut singulier de la philosophie. Ce n'est pas un hasard si un certain nombre d'inspireurs majeurs de l'analyse du discours sont des philosophes, ou des penseurs qu'on ne peut pas enfermer dans une discipline. Comme l'analyse du discours, la philosophie est un espace en quelque sorte « en supplément » par rapport aux disciplines qui ont un objet circonscrit ; ce qui, tout à la fois, leur confère un potentiel critique considérable et les expose à la suspicion de la part de ceux qui opèrent à l'intérieur de territoires balisés.

Références

- AMOSSY Ruth, 2012, *L'Argumentation dans le discours*, nouv. éd., Paris, Armand Colin.
- AUSTIN John L., 1962, *How to do Things with Words*, Oxford, Umson [trad. fr. *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil, 1970].
- BERGER Peter L. and LUCKMANN Thomas, 1966, *The Social Construction of Reality: A Treatise in the Sociology of Knowledge*, Garden City (NY), Anchor Books.
- BOURDIEU Pierre, 2003 [1997], *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil.
- BRONCKART Jean-Paul, 1996, *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionnisme socio-discursif*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.
- BUTLER Judith, 1990, *Gender Trouble: Feminism and the Subversion of Identity*, New York & London, Routledge.
- BUTLER Judith, 1997, *Excitable Speech: A Politics of the Performative*, New York & London, Routledge.
- FAIRCLOUGH Norman, 1992, *Discourse and Social Change*, Cambridge, Polity Press.
- GEE James Paul, 2005, *An Introduction to Discourse Analysis. Theory and Method*, 2nd ed., London and New York, Routledge.
- HALL Edward T., 1966, *The Hidden Dimension*, New York, Doubleday.
- HARRIS Zellig S., 1952, « Discourse Analysis », *Language*, vol. 28, p. 1-30.
- JOHNSTONE Barbara, 2008, *Discourse Analysis*, 2nd ed., Malden (MA), Blackwell.
- LACLAU Ernesto and MOUFFE Chantal, 1985, *Hegemony and Socialist Strategy. Towards a Radical Democratic Politics*, London, Verso.
- MAINGUENEAU Dominique, 1995, « Présentation », *Langages*, n° 117, p. 5-11.
- MAINGUENEAU Dominique, 2004, *Le Discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin.
- PÊCHEUX Michel, 1969, *Analyse automatique du discours*, Paris, Dunod.
- PÊCHEUX Michel, 1975, *Les Vérités de La Palice*, Paris, Maspero.
- PÊCHEUX Michel et FUCHS Catherine, 1975, « Mise au point et perspectives à propos de l'analyse automatique du discours », *Langages*, n° 37, p. 7-80.
- POTTER Jonathan and WETHERELL Margaret, 1987, *Discourses and Social Psychology. Beyond Attitudes and Behaviour*, London, Sage.
- SCHIFFRIN Deborah, 1994, *Approaches to discourse*, Oxford, Cambridge, Blackwell.
- SEARLE John, 1969, *Speech Acts. An Essay in the Philosophy of Language*, Cambridge, Cambridge University Press [trad. fr. *Les Actes de langage*, Paris, Hermann, 1972].
- SPIVAK Gayatri Chakravorty, 1987, *In Other Worlds: Essays in Cultural Politics*, London, Methuen.
- SPIVAK Gayatri Chakravorty, 1990, *The Post-Colonial Critic: Interviews, Strategies, Dialogues*, S. Harasym (ed.), London, Routledge.

- SPIVAK Gayatri Chakravorty, 1999, *A Critique of Post-Colonial Reason: Toward a History of the Vanishing Present*, Harvard University Press.
- STUBBE Maria, LANE Chris, HILDER Jo, VINE Elaine, VINE Bernadette, MARRA Meredith, HOLMES Janet and WEATHERALL Ann, 2003, « Multiple Discourse Analyses of a Workplace Interaction », *Discourse Studies*, 5 (3), p. 351-388.
- TITSCHER Stefan, MEYER Michael, WODAK Ruth and VETTER Eva, 2000, *Methods of Text and Discourse Analysis*, London, Sage.
- WETHERELL Margaret, TAYLOR Stephanie and YATES Simeon J., 2001, *Discourse Theory and Practice*, London, Sage and The Open University.
- WIDDOWSON Henry G., 2007, *Discourse Analysis*, Oxford, Oxford University Press.

Annexe

Antoine Meillet : Comment les mots changent de sens

Année sociologique, 9^e année, 1904

Repris dans *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion, 1921, p. 230-271.

I

Le langage a pour première condition l'existence des sociétés humaines dont il est de son côté l'instrument indispensable et constamment employé ; sauf accident historique, les limites des diverses langues tendent à coïncider avec celles des groupes sociaux qu'on nomme des nations ; l'absence d'unité de langue est le signe d'un État récent, comme en Belgique, ou artificiellement constitué, comme en Autriche ; le langage est donc éminemment un fait social. En effet, il entre exactement dans la définition qu'a proposée Durkheim ; une langue existe indépendamment de chacun des individus qui la parlent, et, bien qu'elle n'ait aucune réalité en dehors de la somme de ces individus, elle est cependant, de par sa généralité, extérieure à chacun d'eux ; ce qui le montre, c'est qu'il ne dépend d'aucun d'entre eux de la changer et que toute déviation individuelle de l'usage provoque une réaction ; cette réaction n'a le plus souvent d'autre sanction que le ridicule auquel elle expose l'homme qui ne parle pas comme tout le monde ; mais, dans les États civilisés modernes, elle va jusqu'à exclure des emplois publics, par des examens, ceux qui ne savent pas se conformer au bon usage admis par un groupe social donné. Les caractères d'extériorité à l'individu et de coercition par lesquels Durkheim définit le fait social apparaissent donc dans le langage avec la dernière évidence.

Néanmoins la linguistique est demeurée jusqu'à présent à l'écart de l'ensemble des études sociologiques qui se constituent si activement, et, ce qui est plus grave, étrangère presque à toute considération systématique du milieu social où se développent les langues. Cet état de choses, au premier abord surprenant et paradoxal, s'explique quand on se rend compte de la manière dont s'est créée la linguistique ; les langues ne sont pas étudiées d'ordinaire pour elles-mêmes ; toutes les fois qu'on les a étudiées, ça a été en vue de la récitation correcte d'un rituel religieux, ou de l'intelligence de vieux textes religieux ou juridiques, ou pour entendre des langues étrangères, ou enfin pour parler ou écrire correctement la langue d'un grand groupe social devenue différente de la langue de tous les jours et surtout de celle des diverses parties du groupe ; on n'étudie que les langues qu'on ne parle pas naturellement, et pour arriver à les pratiquer. L'objet premier de l'étude linguistique a été partout une pratique, et l'on a été conduit ainsi à envisager, non pas les procès par lesquels se maintiennent et développent les langues,

mais des faits concrets : la prononciation, les mots, les formes grammaticales et les agencements de phrases.

La linguistique a gagné à cela d'être une étude strictement objective et méthodiquement poursuivie, en un temps où la plupart des autres sciences sociales n'existaient pas ou bien n'étaient encore que de vagues idéologies ; mais tout ce que l'on peut obtenir si l'on ne sort pas de cette considération étroite des faits de langue, c'est de constater des rapports plus ou moins définis de simultanéité ou de succession entre ces faits sans jamais arriver à déterminer quelles sont les conditions générales qui en règlent l'apparition et le devenir, c'est-à-dire sans en jamais déterminer les causes.

Un grand pas a été fait, et la linguistique a déjà échappé aux limites de l'ancienne grammaire, quand on s'est attaché à définir, d'une part, les conditions anatomiques et physiologiques de l'articulation, de l'autre, les phénomènes psychiques qui interviennent dans le langage humain. Par là on parvient à se rendre compte de la raison d'être d'un grand nombre de faits linguistiques qui relèvent immédiatement ou de la physiologie ou de la psychologie. Mais dès l'abord il apparaît qu'on ne saurait expliquer les faits uniquement à l'aide de considérations physiologiques et psychologiques ; les procédés par lesquels se réalisent les faits de langue sont devenus en partie plus clairs, mais les causes qui les déterminent sont toujours également obscures ; on voit mieux comment les langues se développent ; mais on continue d'ignorer quelles actions déterminent les innovations et les conservations dont l'ensemble constitue l'histoire du langage. Et il n'y a là rien que de naturel ; si le milieu dans lequel évolue le langage est un milieu social, si l'objet du langage est de permettre les relations sociales, si le langage n'est maintenu et conservé que par ces relations, si enfin les limites des langues tendent à coïncider avec celles des groupes sociaux, il est évident que les causes dont dépendent les faits linguistiques doivent être de nature sociale, et que seule, la considération des faits sociaux permettra de substituer en linguistique à l'examen des faits bruts la détermination des procès, c'est-à-dire à l'examen des choses, l'examen des actions, à la pure constatation de rapports entre phénomènes complexes, l'analyse de faits relativement simples considérés chacun dans leur développement particulier.

Une fois le problème ainsi posé, on s'aperçoit immédiatement que des faits qui semblent identiques tant que l'on se place au point de vue purement linguistique, sont en réalité hétérogènes. Par exemple le passage du groupe français *wè* (écrit *oi*, suivant une graphie ancienne qui avait déjà cessé d'être exacte au XIII^e siècle) à *wa* dans des cas tels que *moi*, *roi*, *boire*, etc., est à Paris le résultat d'un procès phonétique spontané, et qui a dû se réaliser d'une manière indépendante et nécessaire en chacun des sujets qui y ont appris à parler à une certaine date ; ailleurs cette même substitution s'est réalisée par imitation de la langue parisienne et est un fait d'emprunt ; elle peut alors parvenir à la même extension qu'à Paris ; mais le phénomène est d'ordre différent ; le linguiste pur sera sujet à confondre les deux types de faits, et il est même inévitable qu'il lui arrive de les confondre là où il n'est pas renseigné sur la façon dont le résultat identique a été obtenu sur les deux domaines considérés ; mais, s'il essaie de déterminer les causes, il ne le

pourra qu'en séparant rigoureusement les deux procès, et que là où il a le moyen de les isoler ; car, d'un côté, il est en présence du type des innovations phonétiques spontanées dont le mode physiologique de développement est déjà connu avec une grande précision dans un grand nombre de cas et dont on peut même déterminer les modalités générales comme l'a fait pour certaines transformations M. Grammont, mais dont les causes efficientes n'en sont pour cela ni moins obscures ni moins énigmatiques ; et de l'autre côté, il est en présence de la substitution du français aux parlers locaux, fait historique dont les raisons immédiates sont claires et qui rentre dans le type général de la substitution des grandes langues communes de civilisation aux langues particulières de petits groupements locaux.

Le second phénomène manifeste la tendance qui entraîne les membres d'un même ensemble social à se conformer les uns aux autres en tout ce qui est utile à l'exercice de leurs fonctions communes. Le premier phénomène seul, la transformation spontanée, est à expliquer par une action identique qui a dû s'exercer d'une même manière chez tous les enfants nés à Paris durant un certain laps de temps. La distinction des deux procès est essentielle ici ; il est clair en effet qu'on n'a chance d'arriver à déterminer la nature de cette action directe que si l'on a d'abord réussi à la localiser d'une manière précise.

II

Le groupe de faits linguistiques où l'action de causes sociales est dès maintenant reconnue de la manière la plus certaine et le plus exactement déterminée est celui des innovations apportées au sens des mots¹. Mais, conformément au principe qui vient d'être posé, celui de la distinction des procès, il convient de ne pas envisager tous les changements de sens d'une manière globale.

La première classification des changements de sens a été naturellement une classification logique ; on s'est demandé comment avaient varié l'extension et la compréhension des mots ; et l'on a présenté les changements de sens comme s'ils étaient l'effet des diverses sortes de métaphores. Le petit livre d'Arsène Darmesteter sur la *Vie des mots* est encore tout dominé par ces conceptions *a priori*.

Mais Michel Bréal, dans un compte rendu, a fait dès l'abord remarquer ce qu'il y a de scolastique dans ce procédé et a mis en évidence les réalités psychiques et sociales qui se cachent sous ces abstractions (voir l'article sur *l'Histoire des mots*, reproduit dans *l'Essai de sémantique*, 3^e édition, p. 279 et suiv.). Depuis, ces observations ont été reprises par Bréal dans son *Essai de sémantique* et développées avec la finesse et le sens de la réalité qui caractérisaient l'auteur, mais sans recherche d'un système complet et fermé.

D'autre part, et plus récemment, Wündt, dans sa *Sprache*, consacrait aux changements de sens un long chapitre et montrait par quel jeu complexe d'associations et d'aperceptions les mots changent de sens, substituant d'une manière définitive aux subdivisions *a priori* des logiciens l'examen détaillé

1. On trouvera l'essentiel de la bibliographie et un bref historique de la sémantique dans un article de M. Jaberg, *Zeitschrift für romanische Philologie*, vol. XXV, p. 561 et suiv.

de la réalité psychique, et rendant impossible de parler désormais des métaphores du langage d'une manière vague, comme on le fait encore trop souvent. Mais Wundt, lui-même, ne conteste pas que l'association est loin de tout expliquer, et il serait aisé de montrer que, si elle est toujours l'élément fondamental des faits psychiques qui interviennent dans les changements de sens, elle n'est nulle part la cause efficiente qui les détermine ; ce qui fait que les études sur le développement du sens des mots, malgré de nombreuses tentatives, n'ont pas encore abouti à une théorie complète, c'est qu'on a voulu deviner les faits et qu'on ne s'astreint pas à suivre l'histoire des mots, et à tirer de l'examen de cette histoire des principes fixes ; or, nulle part moins qu'en sémantique, on ne peut déterminer *a priori* les conditions de production des phénomènes ; car en aucune partie de la linguistique les conditions ne sont plus complexes, plus multiples et plus variées suivant les cas.

Néanmoins, il est permis de dire que, si, faute de renseignements suffisants, il est souvent – et peut-être même le plus souvent – impossible de déterminer les conditions d'un changement de sens particulier, les causes générales de ces changements sont maintenant connues pour l'ensemble, et il suffit de classer systématiquement les faits observés et les explications certaines qu'on en a trouvées, pour reconnaître que, sous le nom de changements de sens, on réunit des faits de natures bien distinctes, relevant de procès entièrement différents les uns des autres, et dont l'étude ne saurait par suite former un chapitre unique de la linguistique.

Avant d'énumérer les procès qui aboutissent aux changements de sens, il importe d'ailleurs de rappeler que les phénomènes linguistiques ont une spécificité caractéristique et que les causes efficientes qui vont être examinées n'agissent pas seules, qu'elles interviennent seulement au milieu de groupes de faits d'une nature spéciale qui sont les faits linguistiques.

Il faut tenir compte tout d'abord du caractère essentiellement discontinu de la transmission du langage : l'enfant qui apprend à parler ne reçoit pas la langue toute faite : il doit la recréer tout entière à son usage d'après ce qu'il entend autour de lui, et c'est un fait d'expérience courante que les petits enfants commencent par donner aux mots des sens très différents de ceux qu'ont ces mêmes mots chez les adultes dont ils les ont appris². Dès lors, si l'une des causes qui vont être envisagées vient à agir d'une manière permanente, et si, par suite, un mot est souvent employé d'une manière particulière dans la langue des adultes, c'est ce sens usuel qui s'impose à l'attention de l'enfant, et le vieux sens du mot, lequel domine encore dans l'esprit des adultes, s'efface dans la génération nouvelle ; soit, par exemple, le mot *saoul* dont le sens ancien est « rassasié » ; on en est venu à appliquer ce mot aux gens ivres, qui sont « rassasiés de boisson » ; les premiers qui ont ainsi employé le mot *saoul* s'exprimaient avec une sorte d'indulgence ironique et évitaient la brutalité du nom propre *ivre*, mais l'enfant qui les entendait associait simplement l'idée de l'homme ivre à celle du mot *saoul*, et c'est ainsi que *saoul* est devenu le synonyme du mot *ivre* qu'il a même

2. Sur ce sujet, on peut renvoyer notamment au très intéressant chapitre du livre de M. Pavlovitch, *Le Langage enfantin*, en particulier, p. 110 et suiv. et 116 et suiv.

remplacé dans l'usage familial ; par là même le mot *saoul* est celui qui maintenant exprime la chose avec le plus de crudité. Cette discontinuité de la transmission du langage ne suffirait à elle seule à rien expliquer, mais, sans elle, toutes les causes de changement auraient sans doute été impuissantes à transformer le sens des mots aussi radicalement qu'il l'a été dans un grand nombre de cas : d'une manière générale d'ailleurs, la discontinuité de la transmission est la condition première qui détermine la possibilité et les modalités de tous les changements linguistiques ; un théoricien est même allé jusqu'à vouloir expliquer par la discontinuité tous les changements linguistiques (v. E. Herzog, *Streitfragen der romanischen Philologie*, I).

En ce qui concerne spécialement le changement de sens, une circonstance importante est que le mot, soit prononcé, soit entendu, n'éveille presque jamais l'image de l'objet ou de l'acte dont il est le signe ; comme l'a si justement dit M. Paulhan cité par M. Leroy, *Le Langage*, p. 97 : « comprendre un mot, une phrase, ce n'est pas avoir l'image des objets réels que représente ce mot ou cette phrase, mais bien sentir en soi un faible réveil des tendances de toute nature qu'éveillerait la perception des objets représentés par le mot ». Une image aussi peu évoquée, et aussi peu précisément, est par là même sujette à se modifier sans grande résistance.

Tous les changements de forme ou d'emploi que subissent les mots contribuent indirectement aux changements du sens. Aussi longtemps qu'un mot reste associé à un groupe défini de formations, il est tenu par la valeur générale du type, et sa signification garde par suite une certaine fixité ; mais, si pour quelque raison que ce soit, le groupe se disloque, les divers éléments qui le constituent, n'étant plus soutenus les uns par les autres, sont exposés à subir l'action des influences diverses qui tendent à modifier le sens.

Soit par exemple l'adjectif latin *uiuus* : il est en latin inséparable du verbe *uiuere* « vivre », du substantif *uita* « vie », etc., et, par suite, ne saurait d'aucune manière perdre le sens de « vivant ». Mais du jour où la prononciation a, comme en français, séparé l'adjectif *vif* du verbe *vivre* et où la communauté radicale avec le mot *vie* a cessé d'être perceptible, une nuance de sens qui existait déjà en latin, celle de « mobile, animé », a pu prendre le dessus.

Un mot tel que *tægmen*, qui relève d'un type de formation clair et productif en latin, est par là même inséparable du verbe *tegere* « couvrir » et garde le sens général de « couverture ». Au contraire un substantif tel que *tectum*, dont le type de formation n'est plus productif en latin, peut recevoir un sens spécialisé, celui de « toit » ; un autre substantif, appartenant à un type de formation également improductif dans la même langue, *tegula*, a pris un sens plus étroitement spécialisé encore, celui de « tuile » ; enfin *toga*, qui est une formation très ancienne et presque unique en son genre en latin, a le sens le plus éloigné de celui du groupe principal constitué par *tegere*, *tegmen*, et désigne une sorte de vêtement.

En latin, le mot *captiuus* « prisonnier » était étroitement associé à *capere* « prendre », *captus* « pris », etc., et le sens de « captif » ne pouvait par suite être perdu de vue ; mais *capere* a en partie disparu, en partie subsisté avec des significations particulières, et ce sont les représentants de *prehendere* qui expriment l'idée de « prendre » dans les langues romanes ; dès lors *captiuus*

était à la merci des actions extérieures, et le mot prend le sens de « misérable, mauvais » dans l'italien *cattivo*, le français *chétif* (provincial *cheti*, signifiant « mauvais » dans une grande partie de la France).

En allemand le mot *schlecht* dont le sens était « uni, simple » a eu, sous l'influence de *schlichten* « unir, aplanir, débrouiller », un doublet *schlicht* ; *schlicht* étant associé à *schlichlen*, a gardé le sens ancien ; mais *schlecht*, devenu un adjectif isolé, a subi un fort changement ; *ein schlechter mann* « un simple homme du commun », par opposition aux gens qui occupent un rang plus ou moins élevé ; dans une société aristocratique comme celle du XVIII^e siècle, où les rangs étaient bien marqués, celui qui était un *schlechter mann* était peu considéré, c'était un homme de peu, un homme sans valeur, et le mot *schlecht* a ainsi suivi la voie qu'avait suivie *captivus* en roman ; il a fini par signifier « mauvais » tout simplement, et ce sens est entièrement fixé dès le début du XIX^e siècle.

Le mot français dialectal *maraud* « matou » a fourni un verbe *marauder* « faire le matou » ; en Berry, où le mot *maraud* tend à disparaître, le verbe dérivé *marauder* qui signifiait d'abord « miauler bruyamment », a été appliqué à l'acte de « pleurer avec bruit et d'une manière désagréable » (employé, avec une intention plutôt méprisante) ; le français littéraire, où *maraud* n'a jamais existé, a emprunté *marauder* au sens de « voler » avec une nuance particulière ; ni l'un ni l'autre de ces développements de sens n'aurait sans doute abouti aussi complètement dans des parlers où *maraud* « matou » aurait existé (sur les faits voir Saineau, *La création métaphorique en français et en roman*, I, [Halle, 1905], p. 73 et 84).

Les exemples de ce genre sont innombrables.

Mais qu'il s'agisse de la discontinuité de la transmission du langage ou de l'isolement de certains mots, les conditions linguistiques considérées ne sont jamais que des conditions en quelque sorte négatives ; elles créent la possibilité linguistique du changement de sens, mais elles ne suffisent pas à le déterminer ; elles sont des conditions nécessaires, mais non pas des conditions suffisantes, et il reste à mettre en évidence les causes efficientes des innovations.

Les causes générales qui peuvent servir à expliquer les changements de sens semblent pouvoir être ramenées à trois grands types irréductibles les uns aux autres, et qui constituent trois sortes d'actions différentes ; le résultat est, dans les trois cas, un changement de sens, et pour cette raison, le linguiste est disposé à les grouper ; mais les trois procès sont spécifiquement distincts et n'ont en réalité rien de commun que le résultat, si bien que, dans une étude réellement scientifique, il y a lieu de les traiter séparément.

Quelques changements, en nombre assez restreint du reste, procèdent de conditions proprement linguistiques : ils proviennent de la structure de certaines phrases, où tel mot paraît jouer un rôle spécial. Ainsi, dans les phrases négatives, interrogatives ou conditionnelles, un mot vague comme *homme*, *chose* se trouve souvent avoir une valeur tout à fait indéfinie ; ainsi qu'on l'a déjà noté, les mots n'éveillent en général pas expressément l'image des objets auxquels ils sont associés ; et dans des tours de ce genre, très vagues par eux-mêmes et rendus plus inexpressifs encore par la fréquente

répétition, aucune image n'est évoquée, ni chez celui qui parle, ni chez celui qui écoute ; le mot arménien moderne *marth* « l'homme », dans une phrase telle que *marth tch ga* « nul homme n'est ici (il n'y a personne) » ou *marth egaw* « un homme est venu ? » (quelqu'un est-il venu ?), a déjà la valeur d'un indéfini pur et simple ; le mot *manna* « homme » s'emploie de la même manière dans les textes gotiques, les plus anciens textes germaniques suivis qu'on possède ; le mot « homme » est susceptible d'acquérir ainsi la valeur d'un indéfini, et c'est par ce procédé que le français *on* (continuation du latin *homo*), l'allemand et l'anglais *man* (correspondant au gotique *manna*) ont pris leur sens caractéristique. Le mot latin *alter* signifiait « autre », quand il s'agit de deux objets, par conséquent « second, l'un des deux » ; mais dans une phrase négative, *alter* ne se distingue pas essentiellement pour le sens de *alius* « autre par rapport à plus de deux » ; la phrase d'Ovide : *neque enim spes altera restat* peut se traduire à volonté : « il n'y a pas un second espoir », ou « il n'y a pas d'autre espoir », sans que le sens soit au fond changé ; le mot *alter* a pris dans ce type de phrases la valeur de *alius* ; cette valeur a été transportée dans des phrases quelconques, et les langues romanes, laissant tomber *alius*, n'ont conservé que *alter*, pour exprimer le sens de « autre » ; la disparition du comparatif et du superlatif avait du reste fait perdre l'habitude d'opposer la comparaison entre deux objets (type *ualidior manuum* « la plus forte des deux mains ») à la comparaison entre plusieurs (*ualidissimus uirorum* « le plus fort des hommes »). De même, sous l'influence de *ne*, les mots français *pas*, *rien*, *personne* ont pris, dans les phrases négatives, une valeur négative, si bien que la négation *ne* est devenue inutile dans le français actuel et que *pas*, *rien*, *personne* sont négatifs par eux-mêmes dans la langue familière et courante. Le mot latin *magis* « plus, de plus, bien plus », placé en tête de la phrase, comme il arrive déjà en latin, fait l'effet d'une liaison entre deux phrases et devient le français *mais*. On le voit, tous ces procès purement linguistiques aboutissent moins à créer un changement de sens qu'à transformer des mots à sens concret en simples outils grammaticaux, en éléments de construction de la phrase. C'est une conséquence immédiate de la nature même du procès en question.

Inversement, les catégories grammaticales servent parfois à transformer le sens d'un mot : le latin *homo* servait à indiquer l' « homme » en tant qu'être humain, sans acception de sexe ; mais le genre grammatical de *homo* était le masculin qui, là où il a une valeur définie, a celle de désigner le sexe mâle ; le représentant roman de *homo* a été amené ainsi à joindre au sens de « être humain » celui de « homme de sexe masculin », et le mot *uir*, qui avait ce sens en latin ancien, a été éliminé. – Une même racine fournit en grec un aoriste signifiant « voir », ἴδεν, et un parfait signifiant « je sais », οἶδα ; ces deux sens sont anciens, car ils se retrouvent l'un dans latin *uidere*, etc., l'autre dans sanskrit *veda* « je sais », gotique *wait* (allemand *weiss*), etc., et le slave oppose également *viděti* « voir » à *véděti* « savoir » ; ils tiennent à ce que l'aoriste indiquant l'action pure et simple se prête à noter une simple sensation : « voir », tandis que le parfait, qui indique le résultat acquis d'un acte antérieur, convient pour signifier « savoir ».

Ces cas où l'agent essentiel du changement est la forme grammaticale sont d'une espèce assez rare, car les catégories grammaticales qui répondent

à quelque réalité objective sont en petit nombre, et par suite les conditions de réalisation de ces procès ne se rencontrent pas très souvent ; mais la forme grammaticale du mot est partout l'un des éléments dont dépend le changement ou le maintien du sens.

Un second type de changements de sens est celui où les choses exprimées par les mots viennent à changer. Les mots français *père* et *mère* sont la continuation exacte des mots indo-européens qui indiquaient le père et la mère, et pourtant les mots français ne sont pas associés aux mêmes représentations que les mots indo-européens correspondants ; ces mots indo-européens désignaient des relations sociales définies bien plutôt qu'ils ne visaient la relation de paternité et de maternité physiologiques, cette dernière étant exprimée par des mots qui sont en latin *genitor* et *genetrix* ; mais la structure sociale ayant changé, la famille patriarcale indo-européenne ayant disparu, les mots *père* et *mère* expriment avant tout la paternité et la maternité physiques ; et dès lors on est conduit à appliquer les mots de *père* et *mère* aux animaux ; en français populaire, un *père* est un « mâle », et une *mère* une « femelle », et ce sens est si complètement développé qu'il y a des patois français où les formes locales de *père* et *mère* signifient simplement « mâle » et « femelle » d'animaux, et où l'on recourt aux formes françaises communes – qui semblent plus élégantes et conformes à la dignité des parents – pour désigner proprement le « père » et la « mère » ; dans les anciennes langues indo-européennes, les mots qui correspondent au latin *pater* et *mater* n'admettent pas cet emploi ; ils indiquent une situation sociale, une dignité, et ils ont une valeur religieuse, qui apparaît clairement dans le t. *Juppiter* (ancien *dyeu-pater* « Père-Cid »).

Un autre exemple montre à quels changements étranges peut entraîner la variation des choses. La peine infligée aux criminels français à un certain moment a été de les envoyer ramer sur les *galères* du roi ; la locution *envoyer aux galères* était donc une manière d'exprimer la condamnation à une peine grave ; on a cessé ensuite d'employer les rames sur les vaisseaux, les criminels ont été envoyés dans des bagnes de terre ferme ; mais l'expression *envoyer aux galères* a subsisté, et un *galérien* a été un forçat qui subissait sa peine dans une sorte de prison ; le terme est maintenant en voie de disparition, mais dans la mesure où l'on s'en sert encore, il n'a plus d'autre valeur que celle de « forçat ».

Les changements de ce genre atteignent constamment presque tous les mots ; mais on ne les remarque que lorsqu'ils présentent quelque chose de singulier et d'étrange : on dit du *papier* (latin *papyrus*) de chiffons ; la *plume* de fer s'est substituée à la *plume* d'oie sans que le nom ait varié ; et ainsi de suite : les changements des choses ne se traduisent que d'une manière restreinte par des changements des mots : car les mots étant associés à des représentations toujours très complexes s'associent facilement à des représentations qui ont avec celles d'une génération précédente quelques traits communs. Et c'est ainsi que la variation de sens de beaucoup de mots, c'est-à-dire au fond la variation des notions auxquelles est associé le nom donné, traduit des changements sociaux plus profonds : toute l'histoire de la société grecque se réfléchit indirectement dans le contraste entre le compa-

gnon de guerre, et d'expédition maritime de l'époque homérique, l'ἑταῖρος, et la courtisane athénienne ou alexandrine, l'ἑταῖρα.

De cette catégorie il faut rapprocher les changements qui ont lieu quand un mot en doit remplacer un autre frappé de quelque « tabou », ou, ce qui est un fait d'espèce voisine, éliminé pour quelque raison de convenance : si les noms propres de la prostituée sont évités par convenance, on est conduit à associer à la prostituée le nom de la femme mariée ; et c'est ainsi que *garce*, puis *fille* ont été appelés successivement à fournir le nom de la fille publique ; il y a ici une application d'un nom à un objet dont il n'était pas le nom propre, mais qui a été attribué à cet objet par un acte exactement comparable à celui qui a fait nommer *plume* la pointe de fer substituée à la plume d'oie taillée qu'on employait antérieurement ; la cause initiale est ici de nature sociale, mais cette cause sociale agit à peu près de la même manière qu'agit le changement de la réalité désignée par le nom.

Un même mot change de sens suivant les lieux ; ainsi un mot indo-européen **prtu-*, qui désigne un « endroit par où on peut passer », signifie, suivant le cas, un pont, une porte, un gué (ces trois sens sont attestés en ancien iranien, dans la langue de l'Avesta) ; c'est le hasard des circonstances locales qui fait que le latin ne garde *portus* qu'au sens de « port » (tandis que le mot voisin *porta* prend celui de « porte »), et que le gaulois *ritu-* dans *Ritu-magus* « champ du gué », le vieux gallois *rit* et l'anglo-saxon *ford*, le vieux haut allemand *furt* (qui sont le même mot) conservent seulement la valeur de « gué ».

Les développements de sens reflètent l'organisation sociale, l'organisation domestique. Il est intéressant par exemple de voir comment le mot qui signifie « dehors » provient du nom de la porte, ainsi en latin *foras* et *fortis*, en grec : θύραζε, θύρασι, θύρηφι, en arménien : *durs*, en persan : *dar* ; et ceci coïncide avec le fait que simultanément « dehors », se dit « aux champs », c'est-à-dire « hors de la maison » dans irlandais *immag* « foras » et *immaig* « foris », à côté de *mag* « champ », dans breton *erméaz*, gallois *i maes* à côté de *méaz*, *maes* « champ », dans lituanien *laukan*, *lauke*, à côté de *lauikas* « champ » et dans arménien *artakhs* à côté de *art* « champ » ; ce sont les expressions qui avaient cours dans chacune des grandes familles qui étaient l'unité sociale par excellence ; on y opposait l'enclos familial, le *dvor* slave, à tout ce qui était en dehors, notamment aux champs. – Un mot tel que le latin *sponsa* « promise » prend le sens de « fiancée », d'où dans certaines langues romanes celui d'« épouse », parce que le verbe latin *spondeo* « je promets » est le terme rituel prononcé par le père pour répondre « oui » à un prétendant à la main de sa fille.

Et ceci amène naturellement à envisager l'ordre des causes qui forme l'objet principal de la présente étude, la répartition des hommes de même langue en groupes distincts : c'est de cette hétérogénéité des hommes de même langue que procèdent le plus grand nombre des changements de sens, et sans doute tous ceux qui ne s'expliquent pas par les causes précitées.

III

L'action de la division des hommes en classes distinctes sur le sens des mots a déjà été souvent signalée par les auteurs qui ont écrit sur la sémantique ; et Bréal en particulier l'a exprimée avec une grande précision : « À mesure qu'une civilisation gagne en variété et en richesse, les occupations, les actes, les intérêts dont se compose la vie de la société se partagent entre différents groupes d'hommes ; ni l'état d'esprit, ni la direction de l'activité ne sont les mêmes chez le prêtre, le soldat, l'homme politique, l'agriculteur. Bien qu'ils aient hérité de la même langue, les mots se colorent chez eux d'une nuance distincte, laquelle s'y fixe et finit par y adhérer... Au mot *d'opération*, s'il est prononcé par un chirurgien, nous voyons un patient, une plaie, des instruments pour couper et tailler ; supposez un militaire qui parle, nous pensons à des armées en campagne ; que ce soit un financier, nous comprenons qu'il s'agit de capitaux en mouvement ; un maître de calcul, il est question d'additions et de soustractions³. Chaque science, chaque art, chaque métier, en composant sa terminologie marque de son empreinte les mots de la langue commune » (*Essai de sémantique*, 3^e édit., p. 285 et suiv. ; voir surtout les chapitres de la *Polysémie*, p. 143 et suiv., et *D'un cas particulier de polysémie*, p. 151 et suiv.). On trouvera des observations analogues de L. Duvau, *Mémoires de la Société de linguistique*, XIII, 234 et suiv., de M. Meringer, *Indogermanische Forschungen*, XVII, de M. Schuchardt, dans son travail sur *trouver*, *Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne, phil. hist. cl., vol. CXLI (année 1899) ; on consultera aussi Roques, *Méthodes étymologiques*, *Journal des savants*, août 1905). Dans sa publication dédiée à Adolf Mussafia (Graz, 1905), M. Schuchardt écrit : « Bien que l'origine de tous (les mots signifiant « devoir » [all. *müssen*] en italien dialectal) ne soit pas éclaircie, il semble qu'il s'y réfléchisse surtout des différences sociales. Le devoir de l'esclave n'est pas celui du maître, l'esclave aura aussi facilement un *mihi ministerium est* aux lèvres que le maître un *mihi calet*. »

Le fait fondamental est donc qu'un mot qui, dans la langue commune d'une société, a un sens étendu s'applique, dans un des groupes restreints qui existent à l'intérieur de cette société, à des objets plus étroitement déterminés, et inversement ; M. Meringer dit très bien, dans *Indogermanische Forschungen*, XVIII, 232 : « un mot élargit sa signification quand il passe d'un cercle étroit à un cercle plus étendu ; il la rétrécit quand il passe d'un cercle étendu à un cercle plus étroit ». L'exemple du mot *opération* définit assez le principe pour qu'il soit inutile d'en ajouter d'autres ; aussi bien le fait est-il d'expérience courante. Chaque groupe d'hommes utilise d'une manière particulière les ressources générales de la langue.

Les groupes où le sens des mots se précise ainsi ne sont pas seulement des groupes professionnels ; tout ensemble d'individus, qui a, à quelque point de vue que ce soit, des relations spéciales à l'intérieur d'une société a, par là même, des notions spéciales et obéit à des convenances spéciales au

3. Bréal aurait pu ajouter, entre autres exemples, qu'aux entrepôts de vin de Bercy, *opération* désigne un mélange de vins, et que tout le monde y entend par *vin d'opérations* un vin qui sert à des coupages.

petit groupe qu'il constitue, soit transitoirement, soit d'une manière permanente ; or, la signification d'un mot est définie par l'ensemble des notions auxquelles est associé le mot, et les associations diffèrent évidemment suivant le groupe où le mot est employé. Le vocabulaire des femmes n'est pas identique à celui des hommes : le mot *habiller* a, en français, une tout autre valeur chez les femmes que chez les hommes, parce qu'il s'applique à un acte dont le caractère et l'importance sont entièrement différents. Ailleurs c'est par convenance que les femmes s'expriment autrement que les hommes : il y a par exemple un dialecte serbe où les femmes évitent le nom propre du bœuf, *kurjak*, employé par les hommes, parce que ce mot a en même temps le sens de « *penis* », et recourent à d'autres mots. On emploie partiellement une terminologie spéciale à la caserne, dans un groupe d'étudiants, dans un groupe sportif ; et, il importe de le noter, les mêmes individus appartiennent simultanément ou successivement à plusieurs des groupes en question, si bien qu'ils subissent à la fois ou à divers moments de leur vie des influences diverses.

Les hommes qui exercent une même profession ont à désigner un grand nombre d'objets et de notions pour lesquels la langue commune n'a pas de noms parce que le commun des hommes ne s'en occupe pas. Beaucoup de ces désignations sont obtenues en attribuant à des objets le nom d'autres, objets avec lesquels ceux-ci ont une ressemblance plus ou moins lointaine ; on désigne ainsi, sous le nom de *chèvre* telle machine servant à porter ; en anglais, *cat* « chat » est aussi un crampon qui sert à saisir l'ancre (d'après les griffes du chat, etc.). On n'entend marquer par là que des analogies vagues, et très souvent, au lieu de recourir au mot lui-même, on se sert d'un dérivé : le *chevalet* est autre chose que le *cheval*, la *manette* autre chose que la *main* ; ce procédé de dérivation est de règle en russe, où le « bec » d'une cafetière est un *nosik* et non un *nos* « nez » (voir Boyer et Spéranski, *Manuel de russe*, p. 113, n. 4).

Quelle que soit la nature du groupe considéré, le sens des mots est sujet à y varier non seulement en raison des circonstances spéciales qui le déterminent, comme il arrive par exemple pour le mot *opération*, mais aussi en raison de ce qu'il s'agit d'un groupe plus ou moins isolé du reste de la société, plus ou moins fermé, plus ou moins autonome ; car la variation du vocabulaire ne se limite pas à ce qu'exige la nature même du groupe ; elle est grossie intentionnellement par suite de la tendance qu'a chaque groupe à marquer extérieurement son indépendance et son originalité ; tandis que l'action de la société générale tend à uniformiser la langue, l'action des groupements particuliers tend à différencier, sinon la prononciation et la grammaire, qui restent sensiblement unes, du moins le vocabulaire, des individus qui y prennent part. Il y a là deux tendances antagonistes qui résultent immédiatement et du caractère de la langue générale et du rôle spécial des langues particulières.

Les langues de groupes particuliers deviennent ainsi des « argots », et ces argots eux-mêmes se constituent parfois en langues artificielles, par des altérations systématiques, ainsi en France le jargon des bouchers, le *loucherbème* : ce qui montre bien que le fait est naturel, c'est qu'il se

retrouve dans des langues tout à fait différentes. M. Chéron décrit ainsi les argots des marchands de porcs, des marchands de grain, des sampaniers, des chanteuses, etc., du Tonkin, qui sont autant de déformations de l'annamite (voir *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, V, 47 et suiv.).

L'action de la tendance aux innovations de sens dans les langues particulières est d'ailleurs facilitée par plusieurs circonstances. Dans un groupe limité, il est souvent question des mêmes choses ; les associations d'idées sont les mêmes chez les divers individus, et l'on s'y entend sans avoir besoin de préciser ; d'autre part, ce qui, pour une personne étrangère au groupe, serait obscur est clair pour les membres du groupe dès l'instant que certains procédés d'expression ont commencé d'y avoir cours, qu'une manière s'y est créée.

Ainsi s'explique le trait caractéristique des changements de sens argotiques que M. Schwob et G. Guieysse ont mis en évidence (*Mémoires de la Société de linguistique*, VII, 33 et suiv.) : la dérivation synonymique⁴. Si un mot A a simultanément deux significations, l'une x dans la langue générale, l'autre y en argot, tous les synonymes approximatifs du mot A de la langue générale au sens x seront admis en argot à avoir la signification y de l'argot ; par exemple, si *polir* est employé en argot au sens de « voler », qui se rencontre déjà chez Villon, on pourra employer de même *fourbir*, *brunir*, *sorniller*, *nettoyer* ; si *battre* signifie une fois « tromper » en argot, on pourra donner le même sens à *taper*, *estamper*, etc. Le souci de demeurer intelligible au vulgaire est pour beaucoup dans le développement considérable qu'a reçu le procédé en argot ; mais le principe même n'est pas propre à l'argot entendu au sens étroit, et le procédé se retrouve, en une mesure plus ou moins étendue, dans toutes les langues de groupes particuliers ; par exemple, dans un groupe où l'on s'est mis à employer des adverbes tels que *terriblement* pour exprimer ce que la langue commune indique par *très*, on est conduit à employer à l'occasion tous les synonymes approximatifs tels que *effroyablement*, *redoutablement*, ou des adverbes de même sorte ; c'est sans doute à quelque synonymie de ce genre que les formes négatives, *pas*, *point*, *mie* du français, doivent leur origine ; du jour où l'un de ces mots a pris une valeur proprement négative, il a éliminé les autres ; *mie* est sorti de tout l'usage français, *point* de l'usage dans la langue parlée, et il n'est resté que *pas*, lequel a cessé d'être une détermination de la négation pour devenir par lui-même la négation usuelle en français parlé. De pareilles modifications du sens des mots par synonymie ne s'expliquent que dans des groupes fermés ; la résistance à l'innovation linguistique, qui est chose normale dans l'ensemble du groupe social, est anéantie sur un point particulier dans le petit groupe en question où, en se singularisant à l'égard de l'ensemble, l'individu ne fait que mieux marquer sa solidarité avec le groupe étroit dont il fait partie.

L'une des causes qui font que les groupes particuliers sont éminemment propres à modifier leur vocabulaire, c'est que les éléments qui constituent chaque groupe ne sont souvent pas homogènes au point de vue linguistique

4. Dans *Le Poilu tel qu'il se parle* (Paris, 1919), M. G. Esnault a donné beaucoup d'exemples, bien analysés, de ce procédé, et d'autres faits de sémantique, d'origine sociale.

et que, de plus, ils sont soumis à des influences étrangères. En effet les groupements qui se forment à l'intérieur d'une société, et notamment les groupements professionnels, sont composés de gens qui ne sont pas nécessairement issus d'une même localité, ni même d'une même région, et dont, par suite, la langue n'est pas identique : par elle-même, et sans qu'on fasse intervenir l'action de l'une quelconque des langues locales en question, cette absence d'homogénéité est évidemment une cause d'instabilité et d'incertitude, et – on ne l'a pas assez remarqué – c'est l'une des principales causes, la principale peut-être, de tous les changements linguistiques, de ceux de la prononciation et de la grammaire comme de ceux du vocabulaire, des changements spontanés comme des emprunts.

De plus, les éléments étrangers tendent à introduire dans la langue du groupe des formes de leur propre langue : c'est ainsi que la langue des étudiants allemands renferme des mots d'origines dialectales très diverses ; dans sa *Studentensprache*, 65, M. Kluge en fournit des exemples, notamment le bas allemand *gnote* au lieu du haut allemand *genosse* « compagnon ». M. Horn fait la même remarque pour la langue des soldats allemands, dans sa *Soldatensprache*, 9 et suiv. Cette influence d'éléments étrangers se manifeste souvent par des traductions ; ainsi, dans la langue spéciale des premiers chrétiens, Γ « ancien » qui était le « prêtre » était désigné par le mot $\pi\rho\epsilon\tau\epsilon\rho\varsigma$ en grec ; dans le groupe des chrétiens de langue latine, où se trouvaient mêlés de nombreux éléments helléniques ou hellénisés, le mot a été gardé tel quel ; on a dit *presbiter*, qui a subsisté en français sous les formes *prêtre* et aussi *prouvoire* en vieux français.

On conçoit enfin qu'on puisse recourir à un autre procédé et que, au lieu d'employer le mot étranger, on le traduise, c'est ce qui a été fait en Orient : en Arménie le mot *erêç* « ancien » a aussi reçu le sens de « prêtre », et le géorgien fait exactement de même avec son mot signifiant « ancien ». Ou bien encore on peut, ce qui revient à peu près au même, charger un mot national d'un sens étranger ; ainsi l'anglo-saxon *eorl* « homme libre (qui va à la guerre), noble » a reçu sous Knut le sens du mot norrois *jarl* « vice-roi, gouverneur de province » qui était reconnu par le sujet parlant pour identique au mot anglais ; sous la domination normande, le même *eorl* a servi d'équivalent au français *comte*, et c'est cette valeur que *earl* a encore en anglais moderne.

De ce double procédé d'emprunt et de traduction de termes étrangers il résulte que les vocabulaires des groupes particuliers qui sont en relation avec des groupes pareils dans des pays parlant d'autres langues présentent d'ordinaire un grand nombre de ressemblances. Le vocabulaire militaire par exemple est à peu près le même d'un bout de l'Europe à l'autre.

Le fait est particulièrement sensible dans les groupes composés de savants, ou bien où l'élément scientifique tient une place importante. Les savants, opérant sur des idées qui ne sauraient recevoir une existence sensible que par le langage, sont très sujets à créer des vocabulaires spéciaux dont l'usage se répand rapidement dans les pays intéressés. Et comme la science est éminemment internationale, les termes particuliers inventés par les savants sont ou reproduits ou traduits dans des groupes qui parlent les

langues communes les plus diverses. L'un des meilleurs exemples de ce fait est fourni par la scolastique dont la langue a eu un caractère éminemment européen, et à laquelle l'Europe doit la plus grande partie de ce que, dans la bigarrure de ses langues, elle a d'unité de vocabulaire et d'unité de sens des mots. Un mot comme le latin *conscientia* a pris dans la langue de l'école un sens bien défini, et les groupes savants ont employé ce mot même en français } les nécessités de la traduction des textes étrangers et le désir d'exprimer exactement la même idée ont fait rendre la même idée par les savants germaniques au moyen de *mith-wissei* en, gotique, de *gi-wizzani* en vieux haut-allemand (allemand moderne *gewissen*). Souvent les mots techniques de ce genre sont traduits littéralement et n'ont guère de sens dans la langue où ils sont transférés ; ainsi le nom de l'homme qui a de la pitié, latin *misericors*, a été traduit littéralement en gotique *arma-hairts* (allemand *barm-herzig*) et a passé du germanique en slave, par exemple russe *milo-serdyj*. Ce sont là de pures transcriptions cléricales de mots latins.

Quand, comme il est arrivé assez souvent au cours de l'histoire, les éléments dominants d'une nation ont parlé une langue différente de celle des autres groupes, les parties de la nation qui approchent immédiatement la caste dominante et qui nécessairement apprennent plus ou moins la langue de cette caste se constituent un vocabulaire où figurent un grand nombre de termes étrangers au moins pour les notions qui importent à la caste. Le nom vieil anglais de l'armée *here* a été éliminé dans le langage des gens qui entouraient l'aristocratie normande au profit des mots d'origine française *army* et *host*.

À l'intérieur d'une langue donnée, définie par une prononciation une et surtout par l'identité des formes grammaticales, il y a en réalité autant de vocabulaires particuliers qu'il y a de groupes sociaux ayant une autonomie dans la société qui parle cette langue, et tout groupe d'hommes a ses désignations spéciales, non seulement de ce qui lui est particulier, mais aussi de nombreuses choses qui lui sont communes avec les autres membres des groupes plus étendus dont ces hommes font partie ; les exemples pourraient aisément être multipliés ; les types indiqués suffisent à fixer les idées.

Les changements de sens qui viennent d'être sommairement décrits ne restent pas confinés dans les cercles où ils se produisent. Une fois sortis des groupements particuliers où ils ne figurent que d'une façon transitoire ou périodique, les individus n'échappent pas aux habitudes qu'ils y ont contractées, et même quand ils ont affaire à des personnes étrangères aux divers groupes dont ils font eux-mêmes partie, ils restent sujets à employer les mots avec le sens que ceux-ci ont pris dans un groupe. D'autre part, s'il s'agit de groupes qui ont un prestige, notamment de groupes aristocratiques ou de groupes savants, les individus qui n'y ont pas accès se plaisent à en reproduire les usages, et notamment le vocabulaire ; ainsi des mots germaniques qui désignaient anciennement le « chef », le « seigneur », à savoir *frô* et *truhtin*, le premier n'apparaît plus en vieux haut allemand qu'en fonction de vocatif, pour interpeller, et le second sert presque uniquement à désigner « Dieu » (le seigneur céleste) ; le chef terrestre, le seigneur est désigné par un mot calqué sur le latin *senior*, le mot *hërro* et ce mot

nouveau, emprunté par l'aristocratie germanique à la nomenclature latine, a si bien remplacé dans tout l'ensemble de l'allemand les vieux mots que, dès le XI^e siècle, le vieux haut allemand tend à employer *hërro* même pour Dieu et qu'aujourd'hui seul subsiste le mot *Herr* (voir Ehrismann, *Zeitschrift für deutsche Wortforschung*, VII, p. 173 et suiv.). Cette extension est d'ailleurs nécessaire dans beaucoup de cas ; car c'est seulement dans les vocabulaires spéciaux que nombre de notions nouvelles ont trouvé d'abord une expression propre et exacte.

Les sens particuliers qui se sont produits dans des groupements étroits ont donc de nombreuses occasions de passer à la langue commune, soit par mode, soit par nécessité ; il y a là de véritables *emprunts* à l'intérieur d'une même langue.

Il importe de définir ici ce que l'on entend en linguistique par l'emprunt.

Soit une langue considérée à deux moments successifs de son développement ; le vocabulaire de la seconde époque considérée se compose de deux parties, l'une qui continue le vocabulaire de la première ou qui a été constituée sur place dans l'intervalle à l'aide d'éléments compris dans ce vocabulaire, l'autre qui provient de langues étrangères (de même famille ou de familles différentes) ; s'il arrive que quelque mot soit créé de toutes pièces, ce n'est, semble-t-il, que d'une manière exceptionnelle, et les faits de ce genre entrent à peine en ligne de compte. Soit par exemple le latin à l'époque de la conquête de la Gaule par les Romains et le français (c'est-à-dire la langue de Paris) au commencement du XX^e siècle ; il y a des mots comme *père*, *chien*, *lait*, etc., qui continuent simplement des mots latins ; il y en a comme *noyade* ou *pendaison* qui ont été faits sur sol français avec des éléments d'origine latine, et il y en a d'autres qui sont entrés à des dates diverses : *prêtre* est un mot qui est entré par le groupe chrétien à l'époque impériale romaine, sous la forme *presbyter* ; *guerre*, un mot germanique, apporté par les invasions germaniques, et entré dans la langue par le groupe des conquérants qui ont été maîtres du pays, à la suite de ces invasions ; *camp* est un mot italien venu au XV^e siècle par les éléments militaires qui ont fait les campagnes d'Italie ; *siècle* est un mot pris dès avant le X^e siècle au latin écrit par les clercs et qui avait disparu de la langue commune ; *équiper* est un terme de la langue des marins normands ou picards ; *foot-ball* est un terme de sport venu de l'anglais il y a peu d'années ; mais, par rapport au latin de l'époque de César, tous les mots en question sont également empruntés, car aucun n'est la continuation *ininterrompue* de mots latins de cette date, ni ne s'explique par des formes qui se soient perpétuées dans la langue sans interruption entre l'époque de César et le commencement du XX^e siècle. Il n'importe pas que le mot soit emprunté à une langue non indo-européenne, comme il arrive pour *orange*, ou à une langue indo-européenne autre que le latin, comme *prêtre*, *guerre*, ou au latin écrit comme *siècle*, *cause*, ou à un dialecte roman comme *camp*, *camarade*, ou même à des parlers français plus ou moins proches du parisien, comme le mot *foin*, pris à des parlers ruraux, et que sa phonétique dénonce comme n'étant pas parisien ; en aucun cas il n'y a eu continuation directe et ininterrompue du mot latin à Paris depuis l'époque de César jusqu'au début du XX^e siècle, et

ceci suffit à définir *l'emprunt* pour la période considérée de l'histoire du français parisien. Donc la notion *d'emprunt* ne saurait être définie qu'à l'intérieur d'une période strictement délimitée, et pour une population strictement délimitée.

Mais d'après ce qui a été exposé ci-dessus, un mot peut porter toutes les marques phonétiques et morphologiques auxquelles on reconnaît un mot non emprunté ; il peut même avoir subsisté sans interruption dans la langue, et être néanmoins au fond un mot *emprunté*, si, pendant un temps plus ou moins long, il n'a plus fait partie de la langue commune et s'il a été employé seulement dans des groupes sociaux particuliers. Sans parler des autres causes qui ont pu intervenir, c'est sans doute pour n'avoir subsisté que dans le langage rural que des mots latins comme *ponere* « placer », *cubare* « être couché », *trahere* « tirer », *mutare* « changer » ont pris des sens tout particuliers et techniques et ont fourni au français actuel *pondre*, *couver*, *traire*, *muer* ; c'est ainsi que, dans le patois français de Charmey (canton suisse de Fribourg), le mot *χlâ* « fleur », qui répond au français *fleur*, disparaît en ce sens, mais se maintient au sens de « crème », technique dans le parler de ce pays de laitage (voir Gauchat, *L'Unité phonétique*, dans *Aus romanischen Sprachen*, Festschrift-Morf, p. 191). Au sens de « couper le blé », Furetière (cité dans le *Dictionnaire général* de Hatzfeld, Darmesteter et Thomas, sous « scier ») indique que quelques personnes disent *soyer* ou *suer* au sens de « scier » (couper) du blé ; c'est un mot rural que Ton avait transporté à Paris, mais qui aurait tout aussi bien pu prendre cette forme à Paris. À prendre le terme dans un sens strict et rigoureux conforme à l'esprit même de la définition, les mots français *pondre*, etc., sont encore des mots *empruntés*, bien qu'ils n'aient peut-être jamais cessé d'exister à Paris et qu'ils aient tous les caractères phonétiques et morphologiques de mots français. MM. Gilliéron et Mongin ont, dans leur étude de géographie linguistique, *Scier dans la Gaule romane*, posé ce principe capital que beaucoup de mots qui ne se dénoncent pas par leur forme phonétique comme des emprunts sont néanmoins empruntés à des parlars voisins et peuvent être reconnus pour tels à certains indices ; « le mot *scier*, qui continue le latin *secure* « couper », ne représente, d'après ces auteurs, qu'un emploi tout particulier et spécialement rural de *secare*, à savoir « couper le blé (avec la faucille dentelée) » ; c'est un exemple à joindre à *pondre*, *couver*, etc.

Inversement, les mots empruntés ne le sont pas en principe par la langue générale ; c'est dans les groupements particuliers qu'on emprunte des mots, et, presque pour chacun des exemples cités ci-dessus, on aperçoit aisément quel est le groupe qui a fait l'emprunt. C'est par les milieux militaires, par les commerçants et par les prêtres que le germanique a emprunté au latin la grande masse des mots qu'il s'est assimilés à date ancienne ; c'est aussi par les milieux militaires et par les prêtres que le slave a, à date ancienne, reçu des mots du latin et du germanique ; aujourd'hui c'est surtout le monde du sport qui emprunte des mots à l'anglais, c'est le monde militaire qui en emprunte à l'allemand, etc.

L'emprunt qui est, de tous les faits linguistiques intéressant le vocabulaire, le plus important sans doute a donc avant tout des causes sociales, et

comme les causes sociales sont ici évidentes et que leur action y est immédiate tandis que pour d'autres faits linguistiques elle est plus obscure et moins directe, on est allé jusqu'à proposer de qualifier les emprunts morphologiques de faits de linguistique sociale, par opposition aux développements spontanés qui seraient individuels (Wrede, *Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, CXI, p. 33) ; il n'y a pas lieu de discuter ici cette proposition dont il serait du reste aisé de démontrer l'inexactitude.

La nature et la portée de l'emprunt étant ainsi définies, on peut poser en principe que la langue commune emprunte beaucoup aux langues particulières. Le vocabulaire d'une langue telle que le français se compose pour la plus grande partie de mots empruntés. Seuls font exception les termes généraux de la langue commune, et c'est pour cette raison que les linguistes font reposer sur ce petit nombre de mots leurs théories relatives à l'histoire des langues.

Si les mots sont empruntés par la langue générale seulement pour exprimer les notions auxquelles les a associés la langue particulière par laquelle ils ont passé, il n'y a rien de plus à en dire ; ils demeurent à l'état de corps plus ou moins étrangers, de termes techniques et ne sont dans la langue commune que des éléments accessoires ; c'est le cas qui a le premier attiré l'attention, mais dont l'importance est au fond le moindre.

S'ils pénètrent vraiment dans la langue commune et y sont employés couramment, les mots empruntés ne le font qu'en subissant un changement de sens. La valeur précise et rigoureuse d'un terme tient à l'étroitesse d'un milieu où dominent les mêmes intérêts et où l'on n'a pas besoin de tout exprimer ; sorti de ce milieu étroit auquel il devait sa valeur spéciale, le mot perd immédiatement de sa précision et tend à devenir de plus en plus vague. Pour un marchand des rues, *camelote* signifie la marchandise quelconque qu'il a entre les mains (et de même pour le chiffonnier) ; en entrant dans la langue commune, le mot a pris le sens vague de « marchandise de peu de valeur, mauvaise marchandise ». Soit encore, par exemple, le mot latin *caussa* (*causa*) ; dans la langue du barreau romain, il désignait « une affaire judiciaire, un procès » ; passant de là dans la langue commune, il n'a plus signifié, qu'une « affaire », et enfin une « chose » si bien qu'il a pu s'appliquer non seulement à une affaire, mais à un « objet » et que *chose* est devenu l'un des mots les plus vagues de toute la langue française. Le même mot, emprunté, sous forme savante, à la langue spéciale de la scolastique avec le sens de « cause », qui était le sens général du mot en latin, a passé aussi dans la langue commune, mais avec une valeur de plus en plus imprécise et sert à désigner non plus la cause efficiente ou la cause finale, mais tout motif d'action : à *cause* ? équivaut à « pourquoi ? » dans la langue populaire. Et ceci n'empêche pas que, au barreau, il n'existe un mot *cause*, emprunté au latin par les juristes, auquel les avocats gardent son sens premier latin « d'affaire judiciaire » ; toutefois comme le terme appartient surtout aux avocats et ne désigne souvent une affaire en tant qu'elle est confiée à un avocat, un mot *cause* signifiant « affaire à plaider » a passé en français commun, et toute personne qui défend un parti s'attache à la bonne ou à la mauvaise *cause* ; de nouveau on se trouve très loin du point de départ du sens du mot.

De même que l'emploi dans une langue particulière détermine un changement de sens, l'emprunt fait par les langues générales à une langue *particulière* en détermine donc un autre dans un sens tout différent. Et ce n'est qu'une conséquence de la manière dont s'établit le sens des mots. Wundt, *Sprache*, 2^e édit., vol. II, p. 484 et suiv., montre bien comment un mot ne désigne pas nécessairement une idée générale : pour chaque individu, le mot ne désigne même le plus souvent que certains objets particuliers, qui font partie de son expérience. Mais le mot sert en même temps à d'autres membres de la communauté pour lesquels il désigne d'autres objets plus ou moins semblables ; il se dépouille par là de tout ce qu'il a de particulier, pour ne garder d'autre rôle que celui d'indiquer les seuls caractères communs à tous les objets désignés par le mot dans un groupe social donné ; l'enfant qui apprend le mot *chien* est naturellement porté à ne l'appliquer qu'au chien de la maison, et c'est seulement au fur et à mesure qu'il entend ce même mot appliqué à d'autres animaux qu'il lui ôte son caractère concret et lui attribue une valeur générale. On voit par là que la valeur générale des mots est, dans une très large mesure, un fait social, et que la généralité du sens d'un mot a souvent chance d'être proportionnée à l'étendue du groupe : dans le patois d'un village de pasteurs, le *chien* est par excellence le chien de berger ; mais dans une langue telle que le français, le mot *chien* exclut toute association spéciale à un type déterminé et désigne d'une manière abstraite une espèce animale dont les variétés sont nombreuses et diverses.

Il apparaît ainsi que le principe essentiel du changement de sens est dans l'existence de groupements sociaux à l'intérieur du milieu où une langue est parlée, c'est-à-dire dans un fait de structure sociale. Il serait assurément chimérique de prétendre expliquer dès maintenant toutes les transformations de sens par ce principe : un grand nombre de faits résisteraient et ne se laisseraient interpréter qu'à l'aide de suppositions arbitraires et souvent forcées ; l'histoire des mots n'est pas assez faite pour qu'on puisse, sur aucun domaine, tenter d'épuiser tous les cas et démontrer qu'ils se ramènent sans aucun reste au principe invoqué, ce qui serait le seul procédé de preuve théoriquement possible ; le plus souvent même ce n'est que par hypothèse qu'on peut tracer la courbe qu'a suivie le sens d'un mot en se transformant. Mais, s'il est vrai qu'un changement de sens ne puisse pas avoir lieu sans être provoqué par une action définie – et c'est le postulat nécessaire de toute théorie solide en sémantique –, le principe invoqué ici est le seul principe connu et imaginable dont l'intervention soit assez puissante pour rendre compte de la plupart des faits observés ; et d'autre part l'hypothèse se vérifie là où les circonstances permettent de suivre les faits de près.

Quelques exemples montreront comment se font les changements de sens et quelle est l'application du principe.

Soit le mot latin *nidus* « nid » ; l'étymologie indo-européenne en est transparente ; c'est le résultat de la combinaison d'un préverbe **ni-* qui marque mouvement de haut en bas et d'un nom radical **zdo-* appartenant à la racine du verbe latin *sedere* « être établi, être assis » ; ces deux éléments sont de date indo-européenne ; le mot a eu anciennement un sens très vaste, encore conservé dans les langues indo-européennes orientales : en sanskrit et

en arménien ; ainsi l'arménien *nist* signifie « lieu où on est établi, résidence, séant » ; mais dans les langues plus occidentales, depuis le slave jusqu'au celtique et au latin, le mot a été limité à un emploi tout particulier – connu même du sanskrit, mais ignoré de l'arménien – celui de lieu où est établi un oiseau « nid » ; les conditions linguistiques du fait sont bien connues : le préverbe **ni-* a cessé d'être employé comme préverbe et ne subsiste plus que dans quelques mots isolés où sa valeur propre n'est plus sensible ; d'autre part, la racine **sed-* n'était plus reconnaissable non plus dans **nizdo-*, et moins encore dans les formes que **nizdo-* a prises dans les diverses langues considérées ; mais on ignore quelles conditions de fait ont pu déterminer la limitation que l'isolement linguistique du mot rendait facile ; comme la limitation est de date indo-européenne, on ne peut faire là-dessus que des hypothèses inconsistantes, et il n'y a lieu que de la constater ici, en attendant que la découverte de quelque fait ou de quelque observation générale permette de déterminer en quel groupe spécial le mot **nizdo-* a pris son sens particulier ; il est permis de conjecturer cependant que ce doit être un terme de chasseur. Du mot latin *nidus* ainsi obtenu, le roman a tiré un dérivé **nidiace* (m) [à l'accusatif], d'où italien *nidiace*, français *niais* ; ce dérivé désigne naturellement « (l'oiseau) au nid » ; il a été employé dans la langue de la fauconnerie, pour désigner l'oiseau pris au nid ; mais pour le fauconnier, l'oiseau au nid est celui qui n'est pas encore dressé et qui est sans habileté : c'est cette dernière notion qui est pour lui la notion dominante. Passant de là dans la langue commune, le mot *nidiace*, *niais* désignera donc un être gauche, maladroit, emprunté, incapable de se tirer d'affaire et ne comprenant rien. Avec la disparition de la fauconnerie, *niais* a perdu toute trace de sens technique, d'autant plus que le rapport linguistique entre *nid* et *niais* n'est plus senti par le sujet parlant français ; *niaiserie* n'a plus rien de commun avec le sens étroit du mot *niais*, lequel était déjà singulièrement éloigné de celui de la racine **sed-* être assis ».

Au surplus, la fauconnerie et, d'une manière générale, la chasse, ont fourni beaucoup de termes à la langue commune, on le sait (voir A. Darmesteter, *Vie des mots*, p. 97 et suiv.). Ces divertissements de cercles aristocratiques ayant un prestige particulier, on s'est plu à employer les mots des langues spéciales de ces sports, comme de tous les sports, et on n'a pas tardé à en oublier la valeur exacte ; *leurre* (et *déluré*) sont aussi des termes de fauconnerie qui ont reçu une signification étendue. Le mot *chasser* lui-même est un exemple remarquable, puisque le mot latin vulgaire *captiare*, dont il est la continuation, se rattache à *capere* « prendre » et n'a pu recevoir sa signification particulière que dans la langue des chasseurs. Passé de la langue des chasseurs dans la langue commune, il signifie « pousser devant soi pour prendre » ; en perdant sa précision technique, il passe au sens de « pousser devant soi », et par suite « mettre dehors », si bien qu'un mot dont le sens était « tenter de prendre » aboutit au sens d'« éloigner ». Ici encore, les deux moments, celui de la langue particulière, et celui de la langue commune, se laissent bien distinguer.

On a souvent dit que les langues étaient pleines de métaphores usées. Wundt a déjà montré ce que cette manière de voir a de peu précis et même

d'inexact au point de vue proprement psychologique. On voit maintenant, d'un autre point de vue, combien peu on a ainsi une idée des procès réels auxquels sont dus les changements de sens. *Arriver* signifie étymologiquement « aborder », c'est *ad-ripare*, et ce sens s'est bien maintenu par exemple dans le portugais *arribar* ; mais pour un marin, aborder c'est être au terme du voyage : si, de la langue des marins, le terme passe à la langue commune, il signifie simplement ce que signifie le français *arriver*. Le mot *arracher* représente un ancien *ex-radicare* « tirer la racine » ; dans le langage des cultivateurs, ce terme est d'usage fréquent et employé en quantité de circonstances ; s'il passe à la langue commune, la notion de racine disparaît, et il ne reste que l'idée de tirer un objet engagé dans quelque chose. Le mot *équiper*, emprunté à la langue des marins de la côte normande ou picarde, signifie « pourvoir un bateau de ce qui est nécessaire », et, comme dans la langue technique, l'idée de bateau va de soi, « pourvoir de ce qui est nécessaire » ; que le mot passe dans la langue commune, et *équiper* n'aura que ce dernier sens : on dit dès lors *équipage* (être en piteux équipage), *équipement* (équipement militaire), sans qu'il reste trace du fait que le centre étymologique du terme est un mot germanique signifiant « bateau », le nom qui subsiste dans anglais *ship*, allemand *schiff*. Dans ces cas et dans les cas innombrables de ce genre, il n'est pas légitime de parler de figures, de métaphores, car tant que les mots sont restés dans la langue particulière, il n'y a pas eu figure à proprement parler, mais emploi d'une manière de s'exprimer où l'idée étymologique n'arrivait pas à la pleine conscience : pour un marin qui aborde, l'idée de rive va de soi, l'essentiel est qu'il arrive au but ; et quand les mots passent de la langue spéciale à la langue commune, ils y passent non avec une valeur étymologique qu'ils ont perdue, mais avec la valeur secondaire qu'ils ont acquise : l'idée d'arriver au rivage qui, pour un marin, subsiste obscurément dans *arriver* est alors éliminée sans même qu'on y prenne garde, car elle n'était plus aperçue.

Ce n'est pas à dire que l'emploi de ces termes empruntés à des langues particulières n'ait pas pour objet de donner à l'expression plus de force et de vivacité : la satisfaction qu'éprouve un marin à parvenir au rivage donnait au mot *arriver* une force de sens qui manquait naturellement au mot de la langue commune ; même sans qu'on se représente d'une manière quelconque le détail d'un échouement de bateau, *échouer*, pris aussi à la langue des marins, exprime l'idée qu'on n'aboutit pas avec plus d'énergie que « ne pas réussir ». Le long usage affaiblit la valeur des mots, et l'emprunt aux langues particulières permet de substituer à des termes inexpressifs des termes auxquels sont associés des sentiments plus vifs. Mais ceci ne fournit qu'un motif pour faire emprunter les mots des langues spéciales, et l'on n'a pas à y chercher un procès indépendant de changement de sens.

Les faits de ce type sont si naturels qu'on les voit se reproduire d'une façon indépendante dans des langues diverses et à des époques diverses. En germanique, une expression composée signifiant « qui (mange) le pain avec un autre » a pris, évidemment dans des groupements militaires, le sens de « compagnon », gotique *ga-hlaiba*, vieux haut-allemand *galeipo* ; sous l'influence germanique, cette expression a été exactement traduite en roman ;

de là en français *compain* (cas sujet, aujourd'hui inusité, sauf la forme familière abrégée *copain*) et *compagnon* (cas régime), italien *compagno*, etc. ; nulle part l'idée de « compagnon » n'a un sens plus saisissable que dans un corps de troupes, et l'on conçoit que la langue commune ait trouvé ainsi dans la langue militaire, une manière d'exprimer très fortement cette idée ; mais du fait même du passage dans la langue commune, la notion de partage du pain, qui avait assurément cessé de dominer déjà dans la langue militaire, disparaissait entièrement, et en effet *compagnon* indique simplement en français celui qui est en société intime avec quelqu'un ; de là le mot a de nouveau, passé dans une langue particulière, celle des artisans, où il désigne l'ouvrier qui n'est pas patron et qui travaille pour un patron. Un composé tout à fait analogue au gotique *gahlaiba* a été formé, peut-être indépendamment, en arménien ancien où *anker*, littéralement « qui mange avec », signifie simplement « compagnon » ; les rapports des Gots avec les Arméniens n'ont pas été assez intimes pour qu'on soit autorisé à voir dans l'expression arménienne un calque de l'expression germanique ; cependant, la chose est possible à la rigueur. – Au fond, ces expressions remontent à la pratique des repas communiels, pratique religieuse, où se manifestait l'unité du groupe social.

D'autre part, on voit, beaucoup plus tard, la langue militaire fournir un nouveau terme ayant ce même sens, *camarade* ; *camarade* est l'espagnol *camarada* « chambrée » ; ma *chambrée* a désigné « un compagnon de chambrée » ; et, la notion de compagnon dominant, le mot a passé au sens de « compagnon » dans la langue française commune, et non seulement en français, mais aussi dans les langues voisines, notamment en allemand. Le mot *camarade* ne signifie pas autre chose que ce que signifie *compagnon* ; mais, surtout au moment de l'emprunt à la langue militaire, il avait une force et une fraîcheur de sens que l'emploi dans la langue commune a fait promptement disparaître.

Parfois le point de départ de tout un développement est un simple nom propre qui prend une valeur déterminée dans un groupe particulier. Ainsi en 1880, un propriétaire d'Irlande nommé *Boycott*, a été, au cours du mouvement nationaliste irlandais, mis à l'index par les irlandais voisins qui ont refusé d'avoir aucun rapport avec lui ; le procédé a été d'après lui appelé *to boycott* dans le parti nationaliste irlandais ; ce mot a été emprunté par la langue anglaise commune à laquelle l'ont emprunté ensuite les autres langues d'Europe ; quand on emploie l'anglais *to boycott* et, à plus forte raison l'allemand *boycotten*, le français *boycotter*, personne ne pense plus au personnage qui a fourni son nom à ce procédé de lutte sociale et politique, et il va sans dire que le mot désigne quelque chose de beaucoup plus vague et plus général que ce qu'il désignait dans le milieu rural où il a été créé.

Le fait que le mot est pris à une langue particulière n'est pas moins clair en ce qui concerne l'allemand *philister* au sens de « personne fermée aux choses de l'esprit » (et le français *philistin* qui a reçu le même sens sur le modèle de l'allemand, au cours du XIX^e siècle). C'est seulement dans des corps d'étudiants, et particulièrement d'étudiants en théologie, que le nom de l'ennemi national du peuple élu, celui des Philistins, a pu, par une associa-

tion naturelle, devenir celui de tout le vulgaire, par opposition à un petit groupe d'élus, ce qui est arrivé au XVIII^e siècle ; aussitôt que le mot s'est étendu aux étudiants des autres facultés, il a pris une valeur plus vague et plus générale, et le sens propre de « peuple des Philistins » s'est effacé de plus en plus ; enfin, en passant dans la langue commune, *philistin* s'est dépouillé presque de toute association avec le nom biblique et, quand Schumann a écrit pour son *Carnaval* une marche des alliés de David contre les Philistins, il réveillait par plaisanterie un vieux souvenir effacé bien plus qu'il ne faisait allusion à une chose courante.

On reconnaît souvent la trace des groupes particuliers où les mots ont séjourné aux nuances de sens qu'ils ont prises. Un mot comme *maréchal*, par exemple, a des sens divers suivant le groupe social auquel la langue générale l'a pris. C'est un mot germanique, venu dans le monde romain par le groupe des conquérants militaires ; le germanique *marahskalk* est un mot composé qui signifiait « garçon de cheval, garçon d'écurie » ; suivant que le mot était employé dans le langage de la cour à désigner un personnage de la suite royale chargé de la surveillance des chevaux ou dans la langue des garçons d'écurie proprement dits, il a pris deux sens bien distincts ; le *maréchal* est un haut fonctionnaire du roi, ou bien il est chargé du soin matériel des chevaux ; et c'est ainsi qu'on a d'un côté le *maréchal* de France, de l'autre le *maréchal* ferrant, ou le *maréchal* des logis, simple sous-officier. – Le *comes stabuli* n'existait qu'à la cour ; c'est le *connétable* ; et en effet le mot latin *comes* n'a persisté que dans le monde de la cour royale perdant ainsi le sens de « compagnon » pour prendre le sens particulier de compagnon du roi, dans le vieux français *cuens* (cas sujet), *comte* (cas régime) ; l'idée de « compagnon » était exprimée par un mot nouveau comme on l'a vu ci-dessus.

D'une manière plus générale, le caractère des groupes spéciaux qui ont parlé à un certain moment la langue commune détermine le caractère des innovations sémantiques ; les développements de sens qui se produisent dans les couches inférieures d'une population divisée en classes distinctes ne sont pas les mêmes que ceux qui se produisent dans les couches supérieures. Ainsi l'expression de « voler » ou de « pleurer bruyamment » par *marauder* (agir en matou) qui a été signalée ci-dessus, est essentiellement populaire. Le français est la continuation, non du latin classique et littéraire qui a disparu dans la ruine de la civilisation romaine, ni non plus de la langue des chefs germaniques qui ont dominé la Gaule à l'époque mérovingienne et à l'époque carolingienne, et qui était un parler germanique, mais du latin des couches inférieures de la population ; il résulte de là que des éléments de vocabulaire appartenant à la langue du bas-peuple ont remplacé des mots latins communs : « *Caballus* (la rosse) remplace *equus*, *minare* (mener des troupeaux à force de cris) se substitue à *ducere*. Dans la seule désignation du corps humain abondent des exemples de ce genre : *bucca* (la joue gonflée) remplace *os*, *pellis* (peau d'animal) remplace *cutis* ; *perna* (le jambon) ou *camba* (l'articulation entre le sabot et la patte du cheval) remplacent *crus* » (Brunot, *Histoire de la langue française*, I, 131). C'est pour cela que toute la partie un peu relevée du vocabulaire des langues romanes est empruntée, et presque tout entière à la langue écrite.

L'étroitesse du point de départ de certains mots qui sont devenus courants dans la langue commune est parfois surprenante. Ainsi le vieux nom indo-européen du « foie », fidèlement conservé par le latin *iecur*, a disparu de toutes les langues romanes au profit d'un mot de la langue des cuisiniers, mot formé lui-même sur un modèle grec qui a subi en roman même des influences diverses de ce mot grec, à savoir *ficatum* « (foie) garni de figues » ; le nom d'un mets tout particulier est devenu le nom d'un organe (voir Grammont, *Revue des langues romanes*, année 1901, p. 186, avec l'article de G. Paris, auquel il renvoie). De même on a souvent supposé que la « truie farcie » *sus troianus*, ou simplement *troia* (par allusion au cheval de Troie) est devenu le nom de la femelle du porc ; l'hypothèse de l'emprunt à une langue technique est le seul moyen de sauver cette étymologie contestée. Ce sont là des exemples extrêmes, mais qui, par leur caractère excessif même, mettent en pleine évidence quels changements de sens subissent des mots en passant d'un milieu social dans un autre.

Les dictionnaires étymologiques qu'on possède actuellement laissent presque tout à désirer dans l'indication de ces causes de changement. On sait depuis longtemps que le verbe italique qui signifie « dire », latin *dicere*, osque *deicum*, dont une trace se retrouve sans doute en irlandais, est apparenté à une grande famille de mots⁵ dont le sens général est « montrer, indiquer », celle de grec δείκνυμι de sanskrit *diçati*, de vieux haut-allemand *zeigôn* (all. mod. *zeigen*). Mais on ne marque pas par quel rapport historique *dicere* se rattache au sens de « montrer, indiquer ». Ce n'est naturellement pas par un rétrécissement abstrait du sens général de « montrer » au sens spécial de « dire », qui n'en est en effet, au point de vue logique, qu'un cas particulier. Le changement s'est produit sans doute de la manière suivante. La racine **deik-* « montrer, indiquer » s'employait en indo-européen avec une valeur juridique définie : « à côté de δείκνυμι qui a un sens général, le grec a δίχη, qui désigne « l'accusation, le jugement », à côté de *zeigôn*, le vieux haut-allemand a *zihan* « accuser », *in-zicht* « accusation » ; et le latin même a *index* « celui qui dit le droit », *uin-dex*, *caussi-dicus*, etc., les mots *dicio*, *condicio* sont des termes juridiques, *dicare* indique une proclamation faite dans des formes juridiques ou religieuses définies, et le sens est encore plus net dans *de-dicare* ; l'ombrien *tikamne* (c'est-à-dire *dikamne*) signifie « par consécration ». C'est dans la langue de la procédure, dans *ius dicere* « indiquer le droit » par exemple, que *dicere* a paru avoir le sens de « dire » ; mais ce n'est qu'en passant de la langue juridique à la langue commune que *dicere* a fixé le sens général de « dire » ; du reste ce verbe est resté affecté à tout ce qui se dit dans des formes fixes, et, notamment à la parole publique, et, ainsi que le marquent Bréal et Bailly dans leur *Dictionnaire étymologique latin*, où les emplois juridiques du groupe de *dicere* sont d'ailleurs soigneusement notés, *dicere* est resté le terme solennel qui s'oppose à la causerie désignée par *loqui*. Cet emprunt fait par la langue

5. Les mots rapprochés ici et dans la suite de ce paragraphe pourront sembler assez distants les uns des autres aux personnes qui ne sont pas familières avec la grammaire comparée des langues indo-européennes. En réalité tous ces rapprochements sont rigoureusement justifiés par les règles générales de la phonétique et de la formation des mots, tant en indo-européen commun que dans les langues considérées.

commune à la langue juridique et religieuse n'est pas un fait isolé ; car la racine **kens-*, celle qui a fourni au latin *censere*, et qui, d'après le témoignage concordant de l'indo-iranien et du latin, avait le sens de « prononcer une formule religieuse ou juridique » a donné au slave et à l'albanais des mots qui signifient purement et simplement « dire ». Il est curieux que la famille du mot slave qui tient exactement la place de la racine *deik-* pour le sens, celle de *kazati* « montrer », ait fourni aussi au russe un verbe dont le sens le plus anciennement attesté est « prêcher », mais qui aujourd'hui signifié « dire », à savoir *s-kazat'*. On n'a pas toujours le moyen de déterminer avec quelque probabilité la série successive des emprunts par lesquels le sens des mots s'est progressivement transformé, mais des exemples tels que celui-ci indiquent au moins en quelle direction on a chance d'apercevoir l'explication des changements qu'on constate d'une période linguistique à une autre.

Toutefois on ne saurait démêler les actions et réactions complexes auxquelles sont dus les changements de sens, là où l'histoire des faits n'est pas exactement connue. Sans des témoignages historiques détaillés on n'aurait sans doute pu arriver à reconnaître comment, c'est-à-dire dans quels groupes sociaux, un mot qui signifiait en latin « tambour » a pu prendre en français le sens de « timbre-poste » (voir A. Darmesteter, *Vie des mots*, p. 81 et suiv., sur le mot *timbre*). Par le fait même qu'ils dépendent immédiatement de causes extérieures à la langue, les changements sémantiques ne se laissent pas restituer par des hypothèses proprement linguistiques.

Il est dès lors impossible, on l'a vu, de donner une démonstration en règle de la théorie proposée ici ; cette démonstration ne pourrait résulter que de l'examen de tous les changements de sens constatés dans une langue donnée entre deux périodes données et de la constatation que tout ce qui ne s'explique pas par des causes proprement linguistiques ou par des changements des choses désignées provient du passage des mots de langues particulières à la langue commune ou du passage inverse de la langue commune à une langue particulière ; pareille constatation est irréalisable en l'état actuel des connaissances ; car on n'a, sur aucun domaine linguistique, le moyen de procéder à un examen complet de cette sorte. Mais là même où aucune indication de fait ne permet de marquer par quelle série d'emprunts intérieurs un mot a changé de sens, la possibilité de ces passages demeure vraisemblable la plupart du temps, et on est obligé de les supposer si l'on ne veut pas admettre que les générations successives ont, par pur caprice, associé des notions différentes à un seul et même mot. Les conditions psychiques de la sémantique sont constantes ; elles sont les mêmes dans les diverses langues et aux diverses périodes d'une même langue ; si donc on veut expliquer la variation, il faut introduire la considération d'un élément variable lui-même, et, étant données les conditions du langage, cet élément ne peut être que la structure de la société où est parlée la langue considérée.

IV

Ces principes une fois posés, la méthode qu'il, convient d'appliquer dans l'étude de la sémantique ressort, semble-t-il, assez nettement. En présence d'un mot donné il convient d'examiner tout d'abord la forme du mot et son degré d'isolement dans la langue ; un mot isolé se comporte autrement qu'un mot qui fait partie d'un groupe ; il faut d'autre part se rendre compte de l'influence possible de la forme, du rôle dans la phrase des associations phoniques qu'il éveille (voir Grammont, *Onomatopées et mots expressifs*, *Revue des langues romanes*, XLIV, 97 et suiv.). En second lieu, on doit suivre l'histoire des choses signifiées, qui réagit sur le mot et sur ses connexions avec le reste du vocabulaire. Enfin, et surtout, il faut marquer par quels groupes sociaux le mot a été transmis, passant d'une langue particulière à une autre langue particulière. Ce sont là autant de procès distincts, que l'analyse doit isoler, car ils sont d'espèces différentes : mais dans la réalité ces diverses actions ne se séparent pas les unes des autres ; elles s'appliquent à un même mot tantôt simultanément et tantôt successivement ; elles se combinent de telle sorte qu'il devient souvent malaisé de marquer ce qui revient à chacune d'elles. De plus les passages de la langue commune aux langues particulières sont en grande partie insaisissables ; car il n'y a nulle part de limite précise entre les langues particulières et la langue commune, et dans la mesure où la différence se laisse préciser, il y a réaction constante du vocabulaire commun sur les vocabulaires particuliers et des vocabulaires particuliers sur le vocabulaire commun : ce n'est que par abstraction qu'on a pu ci-dessus isoler le passage du mot de la langue commune dans un vocabulaire particulier ou inversement ; dans la plupart des cas, le passage est incessant, et il y a va et vient du mot entre les deux vocabulaires. Les complications qui résultent du croisement de tous ces faits d'espèces variées sont inextricables d'autant plus que chaque procès comporte un nombre illimité d'actions autonomes de chacune des trois espèces définies au début de cet article. Et de plus ce n'est que par hypothèse qu'on peut apprécier le degré d'influence de chacune des actions qu'on envisage. Enfin il est toujours impossible de faire un dénombrement complet des actions qui interviennent pour un mot donné, car les renseignements que l'on possède ne suffisent jamais pour cela. L'examen d'une question de sémantique se réduit dans la pratique, la plupart du temps, à un examen de possibilités et de probabilités, et il n'est pas licite d'ordinaire d'aboutir à des conclusions trop résolument affirmées ni trop absolues.

Le mot haut-allemand *rappe* signifiait à l'origine « corbeau » : c'est la forme du haut-allemand qui répond exactement à l'allemand classique *rabe* ; cette forme a été employée au moyen âge pour désigner une monnaie où figurait la tête de corbeau qui se trouve dans les armes de la ville de Fribourg-en-Brisgau ; plus tard on a employé la même forme pour désigner un « cheval noir » ; si la forme était demeurée confinée en haut-allemand, elle aurait eu peine à se fixer en ce sens, mais elle a été empruntée vers le XVII^e siècle par les autres dialectes allemands, sans doute dans les armées de mercenaires qui étaient composées d'hommes de provenances diverses ; *rappe* n'avait pas dans ces groupes son sens de « corbeau » et signifiait

seulement « cheval noir ». C'est en ce sens que l'allemand moderne a adopté ce terme, et il en est résulté que dès lors les dialectes même du haut-allemand ont tendu à ôter ce sens de « corbeau » à *rappe* et à n'employer pour désigner l'oiseau que le mot commun *rabe*.

Le latin *augur* désigne le citoyen qui était officiellement chargé d'examiner le vol des oiseaux et de tirer de là des conséquences sur l'issue des affaires publiques en discussion. Au point de vue étymologique, c'est un nom composé dont le premier terme est le thème de *avis* « oiseau », mutilé par une altération phonétique ; le second terme n'était pas reconnaissable en latin même, si bien que, aujourd'hui encore, on n'en saurait déterminer la nature et le sens d'une manière certaine ; au point de vue latin le mot n'est donc pas clair pour la forme, et à l'aspect d'un mot isolé. Les dérivés *augurium* « prévision de l'avenir par l'auguration » et *auguror* « je prévois l'avenir par l'auguration » ont pris dans la langue spéciale des magistrats romains, le sens de « prévision de l'avenir » qui était la représentation dominante à leur point de vue, l'auguration n'étant qu'un moyen. Dès lors la langue commune a été amenée à employer ce mot pour toute prévision de l'avenir, au moins quand on voulait s'exprimer d'une manière noble ; déjà dans la tragédie latine *auguror* est employé pour signifier « je m'attends à » ; plus l'auguration devenait un simple rite auquel on attribuait moins de foi, et plus ces mots se limitaient au sens de prévision de l'avenir que le triomphe du christianisme rendait enfin le seul possible : c'est celui que présentent les mots romans issus de *auguror* (prononcé *aguror* en latin vulgaire), par exemple espagnol *agorar* signifie « prévoir, s'attendre à », les mots *bonum agurium*, *malum agurium* ont abouti de leur côté à français *boneür*, *maleür*, d'où *bonheur*, *malheur*, qui, entrant tout à fait dans la langue commune, n'ont pas gardé trace même du sens ancien de « prévision », « attente de l'avenir » : le mot (*h*)eur, issu d'*agurium*, a pris à lui seul le sens de *bonheur* par opposition à *malum agurium*, d'où le dérivé *heureux*, qu'on applique à tout événement agréable, à toute personne favorisée du sort, et même à tout ce qui est réussi. Entièrement séparé de son sens étymologique par des circonstances linguistiques, puis historiques, *augurium* a abouti aussi en français à un sens très vague par suite du passage du mot de la langue des magistrats romains dans celle de cercles de plus en plus étendus.

Le mot *hospitale* « lieu où l'on reçoit des hôtes » s'est trouvé séparé du mot *hospes* dont il est dérivé en latin ; en effet le suffixe *-ale* a cessé d'être productif ; il n'y a donc presque plus rien eu de commun en français ancien entre *oste* et *ostel* ; le mot *ostel* a été appliqué dans certains groupes d'individus à désigner la grande maison où ils recevaient l'hospitalité, où ils étaient hébergés ; cette grande maison peut être suivant les cas un *hôtel-dieu*, où l'on reçoit des malades et des infirmes (c'est aussi le sens de l'italien *ospedale*, *spedale*), une maison de ville ou *hôtel* de ville, un *hôtel* de voyageurs, ou une grande maison particulière. De ces sens particuliers, deux ont survécu et ont passé dans la langue commune en s'isolant de plus en plus l'un de l'autre, celui d'*hôtel* de voyageurs, qui a fourni les dérivés *hôtelier*, *hôtellerie*, etc., et celui d'*hôtel* particulier ; en ce dernier cas, ce mot a pris dans la bourgeoisie parisienne du XIX^e siècle un sens tout particulier : celui de maison

séparée consacrée à une seule famille, par opposition aux maisons de rapport, divisées en appartements séparés, et louées à des locataires différents ; et dès lors, on a pu habiter un *petit hôtel*, c'est-à-dire une petite maison séparée. Sauf la forme isolée *hôtel-dieu*, *hôtel* ne sert plus à désigner l'« endroit où l'on reçoit des malades, des infirmes » pour une raison historique : les maisons de cette sorte étaient essentiellement des fondations pieuses, et le nom qui a prévalu est la forme latine savante provenant de la langue du clergé, *hospital*, d'où *hôpital* ; pour la même raison, le mot *hospitium* a été aussi employé à un usage analogue sous la forme légèrement francisée *hospice* ; et il y a eu répartition du sens en français de Paris entre *l'hôpital*, qui reçoit les malades, et *l'hospice*, lieu de refuge pour les infirmes et les vieillards. Ces mots, et surtout le mot *hôpital*, sont à leur tour entrés dans la langue commune avec l'importance prise par cette forme d'assistance dans la vie parisienne ; rien n'y in'áíique plus la notion de réception d'un hôte, et la représentation qui domine est celle de soins à donner à des malades.

Le mot grec ἐκκλησία, de la famille de ἐκκαλέω « j'appelle, je convoque » signifiait « assemblée » en grec ; dans les milieux chrétiens, il a désigné spécialement l'assemblée des fidèles : il a passé en ce sens dans la langue spéciale des chrétiens de Rome ; là il a désigné l'assemblée des chrétiens (voir Kretschmer dans *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, XXXIX, 539 et suiv.) ; d'autre part le mot ἐκκλησία signifiait « lieu de réunion des fidèles », exactement comme *marché* signifie « lieu où on tient le marché » ; le développement de sens se produit tout naturellement dans des phrases comme « je vais au marché », « je vais à la réunion » : le latin a pris aussi le mot grec en ce sens ; comme, en latin, le sens de réunion, convocation, n'étaient pas attachés au mot, isolé de toutes ses connexions linguistiques par l'emprunt, et que *ecclesia* était un pur terme de langue particulière, sans usage dans la langue commune, ces deux sens de « groupe des fidèles » et de « lieu de réunion des fidèles » se sont fixés sans aucun mélange, et ils se sont transmis aux langues romanes ou du moins au groupe occidental des langues romanes. Sur le sol français, le mot *église* est entré dans la langue commune, avec le christianisme qui est devenu la religion de tous les habitants du pays ; les fidèles ont cessé de former une « assemblée » pour devenir un vaste groupe uni par une foi commune et par des institutions communes, et *l'ecclesia*, devenue en français *l'église*, a été le nom de ce vaste groupe en même temps que des bâtiments où se réunissaient les fidèles ; dans la langue populaire, qui envisage surtout des choses, il ne désigne même guère que les bâtiments.

Ces exemples, où l'on a remarqué seulement les plus gros faits et les plus généraux, permettent de se faire une idée de la manière dont les faits linguistiques, les faits historiques et les faits sociaux s'unissent, agissent et réagissent pour transformer le sens des mots ; on voit que, partout, le moment essentiel est le passage d'un mot de la langue générale à une langue particulière, ou le fait inverse, ou tous les deux, et que, par suite, les changements de sens doivent être considérés comme ayant pour condition principale la différenciation des éléments qui constituent les sociétés.

Table des matières

Introduction	7
Cécile Canut et Patricia von Münchow	
Préface	
Le langage et les langues en sciences sociales : une question toujours vive	13
Josiane Boutet	
1. De la nécessité de ne pas dissocier le langagier et le social	21
Bernard Lahire	
2. Anthropologie et langage : décrire des situations d'interlocution	37
Bertrand Masquelier	
3. Paroles de femmes en colère (Santiago, Cap-Vert) Matérialités langagières et praxis sociales	53
Cécile Canut	
4. Du discours de l'enquête à l'analyse du sociologue	69
Elsa Ramos	
5. Vers une anthropologie de la polyphonie spirituelle. Le langage de la divination et de la possession	81
Erwan Dianteill	
6. Triangulation des méthodes d'analyse du discours en psychologie sociale. Deux exemples d'études sur les représentations sociales de l'écologie	97
Sabine Caillaud	
7. Approche pluridisciplinaire d'entretiens non directifs dans l'éducation spécialisée : linguistique et psychologie clinique .	115
Marie Veniard et Bernard Pechberty	
8. La communication des organisations et des institutions au prisme de l'analyse du discours	131
Alice Krieg-Planque	
9. Le discours comme pratique langagière. Construire la place des chercheurs dans le discours académique	145
Johannes Angermüller	

10. Analyse du discours et éducation : territoires, « extérieurs » et réseaux	155
Patricia von Münchow	
11. Discours, études de discours, analyse du discours	169
Dominique Maingueneau	
Annexe : Comment les mots changent de sens	183
Antoine Meillet	